





REFLEXIONS MILITAIRES

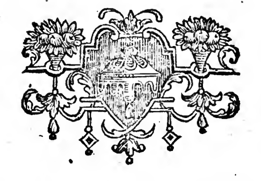
SUR

DIFFERENS OBJETS DE LA GUERRE.

PAR

G. K.

AVEC DES FIGURES.



FRANCFORT & LEIPSIC,

Chez KNOCH ET ESLINGER,

M DCC LXII.



PREFACE.

J'Ai composé ces réfléxions il y a trois ou quatre ans à mésure, que les évènemens de la guerre actuelle, m'ont fourni des observations.

On y trouvera beaucoup de choses rebattues, mais en récompense, on y trouvera aussi en même tems des pensées & des découvertes nouvelles.

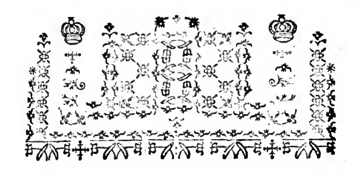
On ne fera au reste pas un crime à un allemand, & sur tout à un militaire, de l'impureté de la langue, & de la dureté du stile, d'autant plus, qu'il ne s'y agit pas de la grammaire, ou d'une piéçe d'éloquence.

Pour les autres fautes répandues dans cet ouvrage, l'auteur n'y a aucune part. Ce sont celles du copiste, ou de l'imprimeur. J'ai indiqué à la fin les plus considerables & celles, qui obscurcissent le sens, les autres quoique désagréables, ne tirent pas à conséquence.

TABLE

TABLE DES MATIERES.

I. *Preuves*



I.

Remarques ſur le Bataillon-quarré.

De toutes les manœuvres, il n'y en a pas une, qui ſoit en plus grande eſtime, & qui ſe ſoit ſi long tems ſoutenûe, que le Bataillon-quarré, toutes les autres manœuvres des anciens ou ſont totalement abôlies, ou tellement changées, qu'on ne les reconnoît plus. Quoique le Bataillon-quarré ſoit d'une

invention anciénne, il y a cependant une différence entre ceux des anciens & des modernes. Ceux lá étoient à centre plein, & quoique ce ne fût pas en quarré parfait. c'étoit toujours en quarré. C'étoient ou des colonnes, ou des phalanges, dont la hauteur, & la profondeur des files déterminoit la la figure ou en quarré parfait, ou en quarré long*. La métode de ces rangs, contre une attâque environnante, se soutint long-tems; mais depuis que le feu a été le principe de la guerre, il a réglé la tactique de sorte, qu'au lieu de ranger les troupes sur une grande profondeur on la diminua successivement jusqu'à trois rangs, cela ne se pouvoit pas autrement, la profondeur des files ne convient pas au feu, & par conséquent un quarré à centre plein, n'auroit pas fourni autant de feu, que le quarré à centre vuide. Voilà donc le quarré réduit succêssivement du centre plein à la profondeur de 3. rangs.

Entrainé par l'autorité & par l'usage, je croyois, avec la multitude, qu'il n'y avoit rien de plus parfait, pour soutenir l'effort d'une attaque environnante, que

que le Bataillon-quarré: mais depuis que j'ai commencé à penſer & à examiner, j'ai ſecöué le joug des autorités & de l'uſage, & change de ſentiment par rapport à cette diſpoſition.

Le Bataillon-quarré, tel qu'il eſt aujourd'hui en uſage, a des deffauts ſi grands, que je ſuis étonné qu'on en puiſſe encore faire le moindre cas. Si nous avons peu d'exemples, qu'il ait été jamais forcé, ne croyons pas, pour cela, que ſa force en aît été la cauſe. Croyons plûtôt que les attaquants ou imbûs des préjugés de ſa force, ou ignorant l'art de la guerre, ou manquant d'addreſſe, ne ſe ſont pas prévalus de leurs avantages, nous tacherons de convaincre le Lecteur de ſa foibleſſe.

Combien de deffauts, en effet, n'apperçoit-on pas dans le quarré? 1. Son ordonnance lui interdit les mouvemens. 2. Les rangs ſont trop foibles. 3. Les Grenadiers ſont une trop foible deffenſe pour les angles. 4. L'ennemi, aïant percé par un endroit, tout le quarré eſt perdu ſans reſſource.

Chacun sait que le quarré est incapable d'aucun mouvement excepté dans une pl·ine; tous les mouvemens lui sont interdits dans toute autre situation, par ce qu'ayant trop d'étendue au front, les rangs, par les obstacles du terrein, flotteroient, le romproient avec les files, & perdroient leurs distances; ce qui est toujours périlleux, en face d'un ennemi attentif & entreprenant, & par cette même raison, ces mouvemens sont sujets à plusieurs inconveniens, même dans une plaine, les troupes les plus expérimentées ne pouvant pas, à la longue, éviter le flottement & le désordre. Changer de front par un huitiéme de conversion, par Exemple, sur la Diagonale du quarré, c'est une manœuvre absolument impossible Mais qui ne sait pas, qu'en mille circonstances, il est essentiel, que des troupes, environnées par l'ennemi, se sauvent plutôt par les pieds, que par les armes. A t'on toujours le tems, l'occasion, & les moyens de les dégâger du péril en les secourant? ne seront-elles pas passées au fil de l'épée, si elles n'ósent pas changer de place, & chercher une situation plus avantageuse, qui leur couvre le dos, ou

ou les flancs ou tous les deux enſemble? Les couronnes de laurier s'aquiérent bien plutôt par des retraites ſages & bien conduites, que par des attaques ſoutenües avec valeur; mais contre toutes les régles de l'art; & le ſalut des troupes attaquées, ſans eſpérance d'être ſecourues, repoſe, & eſt dans les pieds & dans l'ordre. Toute tactique, qui, par quelque raiſon que ce ſoit, rend les mouvemens difficiles, périlleux, & même impoſſibles, eſt contraire aux régles de la guerre, & au Bon ſens, & ne vaut par conſéquent rien.

Sera-t-il néceſſaire de prouver par l'expérience, que trois rangs ſont trop foibles pour ſoutenir le choc d'une Cavallerie réſolüe? je ne dis pas, ce que cent autres, & des hommes très-reſpectables par leur rang & par leur expérience, ont dit avant moi. Celle-ci eſt abſolument pour nous, & quoi qu'on ait vû quelque fois le contraire, il ne s'en ſuit pas, que les preuves tirées de l'expérience, ſoient douteuſes; il s'en ſuit, tout au plus, que les circonſtances ont varié la force de l'Infanterie & de la Cavallerie dans l'une & dans l'autre. Les

expériences ne se contradisent jamais, si toutes les choses sont dans les mêmes circonstances: la moindre différence change l'état de la question. L'expérience n'est donc jamais trompeuse: mais nous nous trompons, parce que nous ne sommes pas assés attentifs sur les circonstances. Si la Cavallerie n'a pas percé trois rangs, peut-être que l'Infanterie a eû un terrein avantageux, qu'elle a été secondée par un feu de flanc, que la Cavallerie ne s'est pas rangée suivant les régles, qu'elle n'a pas eu l'habileté requise &c, Si notre tactique ne reléguoit pas la Cavallerie aux ailes contre la Cavallerie, les exemples des attaques de Cavallerie contre l'Infanterie ne seroient pas si rares, & l'on verroit bien-tòt, par l'expérience, la décision de la question. Graces aux turcs, nous en avons qui ne sont pas équivôques. On connoit les Autrichiens, ce sont de bonnes troupes dans les guerres contre les turcs, ils rangent à quatre rangs,. & se couvrent des chevaux de Frise. Croit-on que la Cavallerie turque se souciât du feu de ces quatre rangs; des chevaux de Frise, & des bayonnettes? Il y a cent exemples qu'elle

qu'elle a franchi tous ces obstâcles, renversé & culbuté cette Infanterie dans un moment, par le seul choc des chevaux. Si quatre rangs, couverts de chevaux de Frise, ne sont pas capables d'arrêter la Cavallerie trois rangs, tout nuds, le feront encore moins: cela est évident, un feu, tel qu'il est en usage, est de trop peu d'effet contre une Cavallerie résolüe. Si l'on veut lire les preuves de la foiblesse du feu &c. & la remarque du Comte de Saxe à l'attaque de deux Bataillons Autrichiens à Belgrade par les turcs, art. VI. chap. 1. p. de *la réverie*, on s'en convaincra aisément.

Qui entreprendroit de mêler la Cavallerie parmi l'Infanterie, le jour d'une bataille, verroit sans peine la foiblesse de l'Infanterie sur trois rangs, & peut-être qu'une telle expérience nous feroit bien-tôt comprendre que la force de l'Infanterie ne consiste pas dans le feu, mais dans la hauteur des files & dans les armes convenables contre la Cavallerie, & nous feroit poser des fondemens plus solides & plus raisonnables pour la tactique, en abandonnant le Systéme, bâti sur la poudre.

 L'appre-

L'approche de la Cavallerie eſt ſi ſoudaine & ſi rapide, que les plus habiles tireurs ne feront que trois décharges, tout au plus. Sçait-on l'effet de trois décharges? on le verra dans les deux auteurs mentionnés, & qui n'a pas l'occaſion de les lire, remarquera que toutes les expériences ſont d'accord que de 100. coups tirés 99. ſe perdent en l'air.

Ce qui ſaute le plus aux yeux de tout le monde, c'eſt la foibleſſe des angles du quarré. On les a fortifiés, il eſt vrai, par les Grenadiers: mais, de leur nature, ils feront toujours les points les plus foibles de tout le quarré, ſoit en conſidérant la force du quarré, comme conſiſtant dans le feu, ou dans les armes blanches. Pour cela on n'a qu'à conſidérer, que toutes les décharges ſe font perpendiculairement au front, les coups obliques étant auſſi peu certains, qu'incompatibles avec la tactique, au moins pour un angle très-grand. Ainſi l'eſpace A B. de l'angle C. fig. I. n'a d'autre feu que celui des Grenadiers D. mais ces Grenadiers, quand même ils feroient un feu oblique, ne ſçauroient étendre leur feu dans toute l'eſpace compriſe entre

entre A. B., sans le voir réduit à rien, & les coups de flanc E. étant déjà trop obliques, pour avoir lieu dans la pratique, n'embrassent pas, par conséquant, tout ce grand espace entre A. B. Il n'y a donc que le feu des Grenadiers D., & comme ces Grenadiers, au lieu de disdisperser le feu, le doivent concentrer, ou tout au moins, le faire paralellement avec la diagonale du quarré, ou perpendiculairement sur leur front, toute l'espace entre A. F. & B. G. sera absolument sans feu. Si nous prolongeons les lignes C. A. & C B. à 200. pas, il y aura de A. en B. en ligne droite 275. pas, terrein suffisant pour contenir 550. hommes à 3. rangs qui mettant feu contre feu, mais un feu dix fois plus grand, que celui qu'on leur oppose, ruineront le quarré, sans en approcher. Si l'on appelle foibles les endroits, qui n'ont pas tant de feu, qu'on leur en oppose, il n'y a pas de doute que les angles ne soient très-foibles. Si nous laissons là le feu, ils sont encore foibles, & très-foibles. La deffense des angles à armes blanches, a le même inconvénient, que celle du feu: elle ne peut se faire, que perpendiculairement au front. Il n'y a que le pré-

mier rang, tout au plus, qui puisse diriger ses bayonnettes vers l'angle, les autres rangs sans un exercice préalable, n'ont pas cette faculté, & quand même ils l'auroieut, il ne leur en reviendroit pas le moindre avantage, ils perdroient, au contraire, leur force qui consiste dans la perpendiculaire des bayonettes au front: cela est hors de tout doute. Faites présenter les bayonnettes de biais, p. e. dans le 45. dégré au front contre un ennemi, qui vous attaque parallelement: vous perdés, non seulement la longeur de vos armes, mais aussi l'éffet. L'ennemi vous fera sentir ses armes blanches, & se jettera sans péril dans les vôtres L'obliquité des bayonettes au front n'est donc pas faisable dans la pratique sérieuse. Qu'on examine maintenant l'angle K. comme le nombre des bayonettes qui deffendent un espace détermine la force ou la foiblesse d'un endroit, on n'a qu'à comparer l'espace de H. & de I. en K. avec les bayonnettes, qui y répondent, à un endroit du flanc. Il y a dans le flanc trois bayonnettes sur un pied & demi de terrein; depuis H. & I. en K. il y a dix sept pieds qui sont deffendus par 6. bayonnettes, sçavoir deux

deux en I., à un pied & demi de là deux, à cinq pieds & demi de là une (à compter toujours des points des bayonnettes) de K. en H. encore une diſtant de l'autre de ſix pieds & demi. Pour que l'angle eût la même force que le flanc, il lui faudroit, non ſeulement 5. bayonnettes, mais il faudroit auſſi que leurs pointes ne fuſſent éloignées l'une de l'autre, tout au plus, que d'un pied & demi. En ne conſidérant que le nombre, l'angle eſt huit fois plus foible, que le flanc: & en conſidérant la diſtance des pointes, tout rapport, toute comparaiſon ſe perd. Les hommes, & les chevaux peuvent ſe gliſſer entre les bayonnettes. Comment y remédier?

Perſonne ne disconviendra, qu'il n'y a plus de remède, dès que l'ennemi a percé le quarré par quelqu'endroit. Le quarré eſt un corps, qui n'oſe changer de figure. S'il le tente, il ne peut éviter les intervalles & les brêches, ce qui a des Suites funeſtes, vû que les ouvertures donnent l'entrée libre à la Cavallerie. Si donc l'ennemi perce par un endroit: les flancs non attaqués ne ſçauroient ſecourir le flanc percé, ni par le feu,

feu, ni par les armes blanches; le feu n'aïant plus lieu dans la mêlée, & l'usage des armes blanches leur étant interdit, parcequ'ils n'osent changer de terrein, tout ce qu'on peut attendre des flancs non attaqués, c'est de faire front vers le millieu du quarré; mais ce n'est qu'éviter un mal d'un coté pour se l'attirer d'un autre. L'ennemi en prendra toujours le dos, & le flanc. S'il y avoit six rangs on pourroit faire front des deux côtés: en ce cas là, il y auroit un moyen de repousser l'ennemi hors du quarré, & de boucher la brêche, mais il faudroit une puissance plus qu'humaine pour sauver le quarré à trois de hauteur, lorsque l'ennemi l'a percé. Je consens, que vous apposiés, tant que voudrés, des troupes au front de l'ennemi; vous empêcherés, par là de n'être pas pris en dos, mais vous n'empêcherés jamais, que votre flanc ne soit pas ruiné par le feu, & que le désordre, qui s'ensuit naturellement, n'ouvre pas le quarré dans un autre endroit, ne donne l'entrée à l'ennemi, & qu'enfin le désordre général n'achève la défaite du quarré. En vérité il faut des troupes très habiles & bien disciplinées pour repousser un ennemi qui a percé une

une ligne; à plus forte raiſon en faut-il dant un quarré, qui n'a pas les mêmes reſſources, ni par le ſecours réciproque des troupes, ni par le feu des flancs oppoſés au contingent.

Pour démontrer plus clairement la foibleſſe du quarré, nous l'attaquerons par de l'Infanterie & de la Cavallerie. Nous fixerons le nombre des combattans du quarré à 1000. hommes, à qui nous n'oppoſerons que la moitié: Sçavoir 300. Fantaſſins & 200. Cavaliers; & nous eſpérons de convaincre les plus incrédules, que le quarré n'en ſauroit ſoutenir l'attaque ni par le feu, ni par les armes blanches.

Suppoſons que le nombre des Grenadiers, ou des détachemens de chaque angle ſoit de 50. hommes: châque flanc en aura 200., qui ſont enſemble la ſomme de 1000. Par ce que nous venons de démontrer, il eſt évident, que l'eſpace A. B. de châque angle n'a d'autre deffenſe, que celle des Grenadiers D. les flancs n'y pouvant pas diriger leur feu. Donc ſi je range mes 300. Fantaſſins à 200 pas de l'angle A. & B de A. en B. je n'ai d'autre feu à eſſuyer que celui de 50. Gre-

50. Grenadiers. N'est il pas clair que la partie est déjà inégale, opposant 300. mousquetaires qui concentrant leur feu à 50., ne passerai je pas tout le quarré par les armes? qui m'en empêchera? Opposés un flanc à mes 300 hommes, en changeant tout le front du quarré (ce qui est plutôt dit que fait) je défie un Bataillon de faire cette manœvre un jour d'exercice, sans désordre: & qu'y gagneroit-on, puisque j'ai la liberté de suivre le mouvement du quarré en gardant toujours l'angle? On trouvera, peut-être, une ressource dans les Grenadiers des angles E. M., qui feront front contre mon Infanterie, & joindront leur feu à celui des Grenadiers D., mais outre que le feu de 150. hommes, est encore trop foible contre celui de 300.; 50. Cavaliers, postés sur chaque angle, leur feront perdre l'envie de prêter le flanc & de s'exposer à une insulte. Posons que les Grenadiers L. M. changeassent de front pour charger dans l'angle A. O. B. ma Cavallerie ne profiteroit-elle pas de cette occasion favorable pour leur tomber sur le corps? les Grenadiers auront-ils le tems de se remetre & de charger? non; cette position est trop

trop désavantageuſe, en face d'une Cavallerie qui n'attend que le moment, qu'on ſoit ſans feu. Me voila donc ſupérieur en feu, n'oppoſant au quarré que la moitié des troupes : je le ſerai encore, l'attaquant à armes blanches. Changeons des diſpoſitions.

Aïant fait approcher en F. l'infanterie ſur une ligne à 300 pas du quarré, vïs-a-vis des Grenadiers, les pelotons du milieu ſont formés en colonnes, par ce doublement, ces deux colonnes, chacune de douze de hauteur, ſur douze de file, ſuivies de 50. Cavaliers, joindront les Grenadiers à grands pas. C'eſt une affaire de 30. Secondes, tout au plus, depuis la formation des colonnes juſqu'au choc contre les Grenadiers, dont le front eſt ſurpaſſé des colonnes. La différence de la hauteur des files, eſt de trois à douze. Le feu des Grenadiers, pendant 30. Secondes ſera-t-il ſi terrible, que nos colonnes ne l'oſent approcher? Je veux que mon feu n'ait diminué ni le nombre des Grenadiers, ni celui de la pointe du quarré (ſuppoſition très avantageuſe au quarré) il ne lui en revient aucun avantage. Mes colon-

colonnes n'essuyeront que quelques décharges & joindront les Grenadiers. Qui peut raisonnablement soutenir en pareil cas, que trois hommes de hauteur, surpassés aux ailes, résisteront au choc de douze rangs? Les Grenadiers se sauveront donc dans le quarré, ou se replieront sur le flanc: voila mes colonnes sur la pointe des bayonnettes de l'angle. Qu'en arrivera-t-il? L'angle attaqué depuis H. en K. & I. m'oppose six bayonnettes; j'en oppose à ce même endroit plus de trente, en ne comptant que trois rangs. N'ai-je pas lieu de me flatter, que trente bayonnettes feront plus d'effet que six? Et si j'ajoute à la supériorité des armes le choc, la force, l'impetuosité, suites inséparables de la hauteur de files, doutera-t-on un moment, que je percerai; & qui empêchera que quatre hommes ne se glissent dans le vuide des bayonnets de l'angle, pendant que d'autres amusent ces mêmes bayonnettes? Si les trois hommes, qui forment la pointe sont forcés; le reste qui est attaqué de front, ne sauroit résister. Attaqué de front, & de flanc par une force supérieure, la brêche au coin est faite dans un moment, & la Cavalle-

rie

rie n'a plus qu'à entrer. De quelque façon donc que nos colonnes percent l'angle, le quarré eſt perdu. Qu'on me faſſe connoître l'homme qui y remédie, & je le mettrai volontiers au deſſus des Céſar & des Turènne. Si vous croyez faire une diverſion par les Grenadiers non attaqués, je ferai, à mon tour, une diverſion par ma Cavallerie aux angles dégarnis, & le quarré s'en trouvera encore plus mal. Voila mille hommes rangés en quarré, vaincus par 300. Fantaſſins & 200. Cavaliers, formons maintenant une attaque par 500. hommes à cheval.

Mettons 60. hommes en trois angles: il nous en reſtera encore pour l'attaque 320. ces derniers ſe formeront à 300. pas des Grenadiers, ſur le diagonale du quarré. Les aïant rangé à 20. de front, ſur 16. de hauteur, ils avanceront au grand galop, ſur les Grenadiers, & les aïant prèsque joints, le ſeptième rang, jusqu'au douzième, deployera à droite, pendant que le douzième & les ſuivants déployeront à gauche ſe joignant tous aux ailes des ſix rangs, qui ont les Grenadiers en front, ils enve-

lopperont de cette manière, & les Grenadiers & les deux faces; pendant que les ailes tiendront les flancs en haleine, le milieu perce par l'angle. Cette manœuvre est très simple; & je me trompe fort si cette attaque est sans effet, & plus périlleuse qu'une autre. Je sai, que les partisans du feu trouveront cette attaque très hardie, qu'ils prétendront pouvoir détruire ma Cavallerie de leur feu suivi: mais il me semble qu'ils n'éxaminent pas l'état de l'affaire avec toute l'attention nécessaire. Nous savons, que l'angle n'a d'autre feu, que celui des Grenadiers, c'est à dire, de 50. hommes: le feu oblique n'aïant pas lieu, pour plus d'une raison. Que ce feu se fasse par pelotons, par division, par rang, par files, c'est ce qui nous est trés indifférent. Ce ne sera jamais qu'un feu de 50. hommes, de quelque manière qu'il se fasse. Nous savons encore, que la Cavallerie peut avancer 300 pas en trente secondes; & que le plus habile tireur ne peut faire que six décharges dans l'espace d'une minute. Or notre Cavallerie se mettant en mouvement, la première décharge se fait à 300. pas, la seconde à 200., & la dernière à 100.; il n'y

n'y a pas du tems de reste pour faire la quatrième, puisque la Cavallerie est sur la pointe des armes blanches, ces trois décharges font cent cinquante coups. Si ces coups portoient tous, la Cavallerie s'en trouveroit fort mal, & peut-être lacheroit le pied; mais il s'en faut bien que la dixième partie fasse effet. Dans les distances de trois, deux & cent pas, il n'est guére donné qu'à des chasseurs de toucher le but, encore faut-il pour cela qu'ils tirent sans crainte; & si nous avons une infinité d'exemples du peu d'effet qu'ont eu des décharges générales, faites à trente pas de distance, celles que l'on fera à cent pas éffectueront, sans doute, trois fois moins, celles à deux cent pas six fois, & celles à trois cent, neuf fois moins. Mais abandonnont l'expérience & mettons le quarré dans tous les avantages possibles. Consentons que la dernière décharge ai tout l'effet qu'on peut en attendre: voila cinquante Cavaliers mis hors de combat. Veut-on que le reste qui est encore en ordre, qui est vivement poussé par les derniers rangs, qui a déjà passé par trois décharges, & qui n'a plus rien à craindre du feu, se débande

& s'enfuye? je n'en crois rien: ou il faudroit suppofer cette Cavallerie la plus lâche du monde. Elle joindra donc les Grenadiers, qui n'étant pas foutenus par les flancs, s'y jetteront, s'ils ne font renverfés d'abord. La Cavallerie déployera fur les flancs, & la voila fur les pointes des bayonnettes. On me dira peut-être que, pendant que la Cavallerie déploye à droite & à gauche, les flancs oppofés la chargeront. Je ne fai pas ce qu'ils feront: mais je fai, que le déployement fe fait fi près, & d'une manière fi fubite, que déployer, & joindre les flancs, eft prèsque une même chofe. S'ils chargent, ils font perdus, parceque la Cavallerie les renverfera pendant la décharge même. Il refte à examiner, fi la Cavallerie percera, & comment elle percera le quarré.

Quoique nous aïons pour nous l'expérience conftante qu'une Cavallerie bien conduite perce trois rangs: nous abandonnerons encore cet avantage, pour prouver d'une façon inconteftable, que les angles du quarré, ne fauroient abfolument éviter d'être percés & culbutés. Nous avons vû, que l'angle K. n'étoit

n'étoit deffendu que par six bayonnettes, & qu'entre les bayonnettes il y a un vuide de six pieds & de cinq pieds & demi des deux côtés; il n'en faut pas tant pour faire passer un cheval entre deux, & que feront les Cavaliers, passés par l'entre-deux des Bayonettes? ils se feront jour à droite & à gauche : voila trois Bayonettes par terre : deux autres Cavaliers s'avancent & font la même manœuvre, pendant que les prémiers ont culbuté trois hommes du second rang; que l'on suive cette manœuvre quelque tems, & l'on verra l'angle ouvert, la Cavallerie dans les flancs, & dans le quarré même. Peut-on opposer quelque chose à ce raisonnement? six bayonnettes deffendront-elles un terrein de 17. pieds? ou pour parler plus juste, une bayonnette resistera-telle au choc de quatre chevaux de front? ne nous arrétons pas plus long-tems à discuter ce point : l'évidence en est trop palpable.

Si le quarré a quelque piéces de campagne, il faut avouer qu'une attaque soit d'Infanterie ou de Cavallerie deviendroit meurtrière, surtout en les plaçant sur

les angles. Les placer dans le quarré, ou perpendiculairement ſur les flancs (comme c'eſt la coûtume) autant vaudroit-il n'en avoir aucune, au moins dans l'attaque des angles. Je doute cependant qu'elles ſauvent le quarré, ſi l'ennemi s'opiniâtre à le forcer, & s'il fait des diſpoſitions convenables aux circonſtances. Si le quarré n'a que deux pièces: cinq cent hommes, répartis également vis-a-vis des angles, dont deux parties font de fauſſes attaques ſur les pièces, & le reſte attaque les angles dépourvus de canons, les forceront également, & perceront de la même façon, que ſi les 500. hommes étoient raſſemblés en un même corps, & cela uniquement par la foibleſſe des angles.

Si c'eſt un avantage au quarré d'avoir de l'artillerie, il eſt ruiné à ſon tour, quand les attaquans en ont, parce qu'il ne peut s'en deffendre par des mouvemens. Point de coup ſans effet: point de reſſource au quarré. Condamné par ſa peſanteur, par les flottemens, & par les crévûres à une même ſituation dans la marche, il ſera bientôt détruit, & s'il oſe ſe mouvoir, ma Cavallerie, qui le

cotoyera

cotoyera & le ſuivra, rendra bon compte des intervalles, & du moindre désordre.

Je ſuis étonné que M. le Chevalier de Follard, ce grand génie, ſe ſoit ſi fort opiniatré à nier la foibleſſe des angles de ſa colonne, & en aît fait la guerre à celui qui en a donné une démonſtration mathématique. N'eſt ce pas la force des préjugés? m'étonnerai-je ſi les partiſans du feu & du quarré me taxent d'héréſie? je le prévois: cette diſſertation donne une atteinte conſidérable à l'orthodoxie militaire, qu'on s'en conſole cependant; par bonheur ma théorie n'influera pas ſur la pratique, & le quarré n'en ſouffrira pas le moindre tort. Ma condition eſt telle, que je n'aurai peut-être jamais le commandement de l'attaque du quarré, pour prouver par l'expérience, la vérité de mes propoſitions, & il ſe trouvera peu d'Officiers, qui revenus de la force du quarré, & négligeant l'uſage, vouluſſent contrevenir à l'opinion univerſelle, même à forces égales.

Il y en aura peut-être quelques uns,

 qui

qui, intîmement convaincus de la foiblesse des angles & du quarré, me demanderont ce qu'il faudroit faire dans un cas, qui éxigeroit la deffense de tous côtés? Cette question est embarassante. Il me paroit cependant, que l'ont peut proposer plusieurs dispositions, qui valent bien le quarré. Il y a toujours plusieurs moyens, qui conduisent au même but; mais entre ces différens moyens, il n'y en a qu'un, qui soit le meilleur, & la difficulté est à la saisir.

Le cas qui éxige une deffense de tous côtés est, lorsque l'ennemi nous environne. Quand on est entourré de tous côtés, il est essentiel, que les dispositions pour la deffense soient telles que l'on puisse; 1. marcher sans flottement, sans embarras & en ordre; changer de disposition suivant l'éxigeance des cas, & faire les conversions nécessaires. 2. Que notre feu puisse s'étendre par tout, & deffendre tous les points au tour de nous. 3. que nous ne puissions être ni percés, ni enfoncés aisément par l'ennemi. 4. Que nous aïant percé par un endroit, il ne soit pour cela maitre du reste. Le quarré manque de tous ces avan-

avantages, comme nous venons de le voir.

En doublant un Bataillon par conversion, on fait front de tous côtés. On peut continuer la marche, le front n'étant que de six hommes: on peut faire des conversions, & par là empêcher l'ennemi d'approcher impunément des angles. Par ces conversions on peut tourner & diriger le feu du côté que l'on veut; on le peu même doubler par le quatrième, cinquième & sixième rang. Outre cela, trois rangs, appuyés sur trois autres, sont plus forts, que trois autres sans appui; par la raison qu'ils ne sauroient ni reculer, ni faire volte-face. Cette disposition, quoiqu'elle ait la même foiblesse des angles du quarré, doit avoir cependant la préférence sur le quarré. Elle est plus naturelle & plus simple, en même tems qu'elle est de beaucoup plus forte.

Le cercle vaut mieux, que le quarré, étant par tout d'égale force: il seroit encore plus fort, s'il avoit six rangs; mais outre que la formation en est très-difficile, il a le deffaut du quarré d'être immobile,

mobile, & même plus immobile que celui là, qui du moins, dans quelques situations, peut changer de terrein, quoiqu'assés gravement. Je le préfére aux quarré dans un terrein qui ne permet aucun mouvement, à condition que le quatrième rang & le suivant soient bien éxercés & sachent se servir utilement de l'arme à feu.

La disposition qui me paroit la plus forte, & la plus convenable, c'est celle que je vais décrire. Elle n'a pas un des deffauts du quarré, & satisfait à tout ce que nous avons posé, comme essentiel & absolument nécessaire.

Les Lettres N. O. P. Q. Fig. II. sont des colonnes de six de hauteur, divisées en deux, trois ou autant de pelotons, qu'on trouvera convenable, qui font front de tous côtés. Cette disposition surpasse infiniment celle du quarré & peut-être tout ce qu'on a imaginé jusqu'ici dans une attaque environnante. En voici les raisons: Les angles très-foibles de leur nature, ne pouvant être rendus plus forts contre les armes blanches, il y faut substituer le feu; mais un feu

feu plus fort que celui des angles du quarré. Par ce moyen ils feront deffendus, & deffendus de telle forte qu'une attaque, femblable à celle que nous avons décrit contre le quarré; ou telle autre qu'il plaira à chacun d'imaginer, fera d'une éxécution extrémement difficile, & périlleufe. C'eft dans cette figure, qu'un feu oblique peut avoir lieu, parceque l'angle eft très-petit, & que le fecond, & le troifième rang ont la liberté de fe tournér à droite & à gauche & de diriger leur feu, & le rendre égal à celui du prémier rang. De la façon indiquée le feu fe dirige, fuivant l'éxigeance du cas. De plus les Grenadiers R. S. T. V, pouvant changer de fituation, fans péril, en faifant une converfion, joindront leur feu à celui des flancs. Voilà le feu de cette difpofition plus fort, que celui du quarré. Si l'ennemi difpofe fon attaque fur la tête, il eft chargé par le feu des deux flancs Q. O. joint à celui des Grenadiers V. T. dans la pofition de V. & à celui de la tête P.

Pour voir la difference de ce feu à celui du quarré, nous fuppoferons cette difpofition de même nombre des combattans.

battans. Dans le quarré la force du feu de l'angle est exprimée par cinquante: ici nous avons dans l'éloignement de l'ennemi celui de deux flancs O. P. de 200. des Grenadiers V. T. de 100. & de la tête P. de 18. n'en comptons que 300. parcequ'une partie des Grenadiers est empêchée, & ne peut faire usage de son feu: ce qui fait voir, sans contestation, que par cette disposition les angles devenant six fois plus forts, que ceux du quarré, le feu qui en sort, doit nécessairement augmenter par égale portion de force.

Si l'ennemi veut attaquer cette disposition: cette attaque se fera ou en partie, sur un, ou sur plusieurs côtés, ou généralement sur tous. Il attaquera ou la tête P. ou se contentera d'enfoncer les Grenadiers R. S. T. V. Il se formera pour l'attaque, ou vis-a-vis des têtes n. o. p. q. ou vis-a-vis des Grenediers, r. s. t. v. qui est le même angle, que celui du quarré. Pour nous convaincre de la force de notre disposition, examinons tous ces cas là.

Si l'ennemi attaque une partie, & qu'il

qu'il se forme vis-a-vis des Grenadiers dans l'angle pour attaquer la tête n. nous dirigeons tout le feu des flancs o. n. & celui des Grenadiers s. sur lui, & nous doublons encore le feu, en faisant feu de six rangs. C'est un feu de 450. hommes, & si nous doublons les Grenadiers s. par ceux de v. il sera de 600. nous suivons l'ennemi de notre feu jusqu'en, n. & le feu n'aïant plus lieu dès que l'ennemi aura joint la tête à armes blanches: Les Grenadiers s. u. r. joints par t. auront la liberté de sortir, & de prendre l'ennemi en flanc, & à dos, soit qu'il ne donne que sur la tête n. ou qu'il ait en même tems enveloppé une partie de deux flancs. Je ne crois pas, qu'une attaque si imprévûe, faite par 200. Grenadiers en flanc, & à dos lui soit indifférente. Elle se fait sans confusion & sans risque. Il n'est pas croïable (& ce seroit une supposition absurde) que l'ennemi voulût attaquer la quëue des flancs, & les Grenadiers. Ce seroit de gaïeté de cœur, se mettre dans un coupe-gorge, & s'exposer entre deux feux, dont il seroit bientôt abîmé, ne fut-ce que par celui des Grenadiers seuls. S'il attaque, & embrasse les

les deux flancs depuis n. en s. & en o. avec les deux têtes n. & o. à trois de hauteur; je suis plus fort que lui. S'il l'embrasse à six rangs: je suis encore plus fort, parceque, non seulement l'angle que font les Grenadiers avec les flancs, me met dans l'avantage des armes blanches, contre ceux qui attaquent tout le front. Mais parceque les Grenadiers s t pourront prendre aussi le flanc & le dos de l'ennemi en n. & o. & si l'ennemi n'enveloppe pas tout le front de n. en s. & o. & qu'il l'attaque, par exemple, aux Grenadiers & à une partie des deux flancs: la tête de la colonne, ou la moitié des deux têtes des colonnes n. o. par une conversion à droite & à gauche prendront l'ennemi en dos ou en flanc. Voilà une impossibilité d'attaquer autre part qu'aux têtes des colonnes: il est dans le même feu, que dans le cas précédant, une petite conversion des flancs o. & q. en p. rendra tous les coups perpendiculaires en front; & ce mouvement se fait sans péril, quand on est certain que les trois autres têtes ne seront pas attaquées. Si l'attaque est générale, & qu'elle se fasse de tous les côtés à la fois: on sent bien, sans qu'on le

le dise, qu'il faut faire face, & charger également de tous côtés. Nous savons déjà quelle est la force du feu dans ce cas. Examinons encore ce qui arrivera lorsque l'ennemi aura joint la tête à armes blanches. Il est indifferent que ce soit de la Cavallerie, ou de l'Infanterie.

Si l'attaque se fait par colonnes sur la tête, sans embrasser les flancs: l'ennemi n'a pas le moindre avantage sur nous, nos bayonnettes étant égales au nombre des siennes, & notre résistance, par la hauteur des files, équivalant à son choc, il aura de son côté le désavantage d'être chargé à la quëue de la colonne par la tête des flancs q. & o. & d'être pris dans le flanc par les Grenadiers n. & f. s'il enveloppe en même tems une partie des flancs l'affaire est plus sérieuse, parceque les angles ont la même foiblesse que ceux du quarré, lorsque l'ennemi les a joints: mais il y a ici des ressources, qu'on n'a pas dans le quarré. Supposons que la moitié de la colonne p. soit enveloppée jusqu'en vv. x. les Grenadiers, t. u. les prendront à dos, pendant que la quëue de la colonne p. en faisant

faiſant une converſion ſur le flanc ennemi, le prendra au flanc. Si l'enveloppement s'étendoit le long de la colonne: avec les Grenadiers n. & t. toutes les colonnes q. & o. ou la moitié auroient la liberté de prendre l'ennemi à dos; quoique l'ennemi faſſe dans une attaque particulière, il n'en viendra jamais à bout. Pour réuſſir il faut recourir à une attaque générale, & qui enveloppe tout ce front, mais ſait-on la conſéquence d'une attaque de cette nature? Se peut-elle faire à forces égales? Pour l'entreprendre il faut que l'ennemi ſoit beaucoup plus fort en nombre, que le quarré. C'eſt ce qui prouve l'excellence de cette poſition.

Si l'ennemi, par mépriſe; ou par l'effet du hazard entre au milieu, ou à la quëue des colonnes, ſoit en perçant les Grenadiers ou pendant le tems qu'ils ſont occupés ailleurs: il n'y a pas du mal en cela. Ceux qui ſont entrés dans ce coupe-gorge ſont perdus ſans reſſource, parce qu'une partie des quëues des colonnes ſe détache, & ſe jette ſur eux de face, de deux flancs, & par derrière. Ce détachement n'affoiblit

foiblit pas les colonnes, ni ne cause aucun désordre. Ce coup de main est éxécuté dans un moment, & l'ordre est aussi-tôt rétabli, le vuide entre la queue des colonnes est le plus fort de toute la figure; la tête est le point le plus foible.

Outre les avantages du feu & ceux de la facilité des mouvemens des Grenadiers des flancs, & de la queue du flanc, cette disposition est encore au dessus du quarré par ce point seul, que les flancs, attaqués des deux côtés, & à la tête ne peuvent absolument point plier, trois rangs s'appuyant sur le dos de trois autres; il n'y a pas moyen de reculer, ni d'échapper: ils sont forcés d'être vaillans, & de se deffendre. On ne les renverse donc pas si aisément, que dans le quarré. Et qu'auroit-on gagné après avoir renversé la tête? le reste n'en souffriroit pas. Défaites tant que vous voudrez, la moitié de la colonne depuis p. jusqu'en vv. x. vous n'en serez pas plus avancé: c'est comme si vous commenciés l'attaque. Et croiroit-on que ce soit une affaire si aisée? avant d'être parvenu à p. vous passés par trois décharges de 600. hommes. On vous attaque

en dos & en flanc, pendant que vous avés x. vv. & p. en face; & vous voudrez renverſer la tête de la colonne? non: la prétenſion eſt trop forte. Je le dis encore une fois, à moins d'envelopper tout le front, toutes les attaques d'une partie ne réüſſiront jamais: la partie eſt trop inégale. Mais ſi vous attaqués tous les côtés à la fois, à forces ſupérieures, vous aurés une expérience forcée de vaincre, quoique votre victoire doive vous couter très cher, & peut-être perdrés-vous plus d'hommes que vous n'en attaquerés. Au reſte la queſtion n'eſt pas ici de ſavoir ſi cette diſpoſition eſt inattaquable & invincible: il s'agit ſeulement ſi elle eſt plus avantageuſe & plus forte que le quarré, nous avons démontré que ſon feu eſt plus fort, que les angles ſont deffendus par ce feu, que l'ennemi ne ſauroit percer la tête ſans un travail & un péril infini, que l'aïant percé, l'inconvenient, n'eſt pas grand & n'influe point du tout ſur le reſte: nous devons examiner à préſent ſi cette diſpoſition admet une faculté de mouvemens généraux, & ſi ces mouvemens ſe feront avec plus de commodité, de célérité, & avec moins de peine que le quarré? Tous

Tous les mouvemens particuliers peuvent ſe faire: c'eſt ce que nous avons vû. Les Grenadiers changent en doublant, en attaquant, en faiſant des converſions. La tête & la queue des colonnes en peuvent faire de même, ſuivant l'exigence des cas. Un flanc entier peut faire des converſions ſans les mouvemens généraux; il n'ont rien de difficile & de périlleux; tant que l'ordre de chaque face & de chaque corps ſe conſerve, & qu'on garde les diſtances, on peut faire les mouvemens, qu'on trouvera à propos; & qui ſoutiendroit, que cette diſpoſition ne permet pas de garder l'ordre & les diſtances? Et n'eſt il pas vrai que plus une ligne a de files, plus difficiles en ſont les converſions, & les marches de front? n'eſt il pas évident que pluſieurs lignes, qui ne ſont pas liées enſemble ont plus de liberté à faire des mouvemens, que celles qui ſont contigües? Et ſi cela eſt: il eſt évident auſſi, & l'on ſera forcé de convenir que les mouvemens généraux de la diſpoſition marquée ſe feront plus aiſément, avec plus d'ordre, & avec moins de péril, que dans le quarré, pourvû que chaque colonne, ou aile qui fait corps

ensemble, garde l'ordre & les distances. Il n'est pas question ni de la distance des queues des colonnes, ni des Grenadiers. Si je dis qu'il importe que les colonnes gardent entre elles une certaine distance, je ne parle pas d'une distance mathématique, qui veut tout avec la dernière exactitude; que la queue de la colonne n. soit trop eloignée de la queue de celle de p. de quelques pas, que la queue de celle de o. approche trop de celle de q. que les ailes ne soient pas perpendiculaires les unes sur les autres, qu'une aile ne soit pas alignée exactement, avec celle qui lui est opposée; c'est ce qui influe peu sur la force & la foiblesse de la disposition: quoiqu'il soit certain, que plus on peut garder une proportion mathematique, plus parfaite sera la disposition. Ces distances d'un corps à l'autre se conservent cependant très-aisément, soit qu'on fasse des conversions, ou qu'on marche en avant. Si, par exemple, on trouve à propos de changer de front par une conversion des ailes, soit pour donner le change à l'ennemi, qui se forme pour l'attaque, soit pour mieux diriger son feu sur lui; ce mouvement est, non seulement, une

affaire

affaire d'un inſtant; mais les diſtances ne ſe perdent auſſi point du tout, ni d'une tête, ni d'une quëue à l'autre, ni dans l'aile même: on n'a qu'à commander le nombre de pas, que doit avancer l'aile, qui fait la converſion. Une aile, ou une colonne, n'eſt que la moitié du flanc du quarré, & n'eſt pas liée avec les autres, ſon mouvement ſera, par conſéquent, plus aiſé. Si l'on veut marcher dans cet ordre, par exemple, de p. en n.; les Grenadiers s'allignent ou avec n. p. ou avec o. q. ſans faire corps avec eux. Les colonnes n. p. n'étant que ſur ſix de file, marcheront commodement & en ordre. Il n'y a que les colonnes o. & p. qui en marchant de front, feront plus expoſées au déſordre, que les colonnes n. p. principalement dans un terrein difficile, & nonobſtant cela, il eſt évident que l'ordre s'y doit mieux conſerver, que dans le quarré, parceque le front de chaque colonne n'eſt que la moitié du flanc du quarré, & qu'il n'y pas une liaiſon éxacte entre ces quatres colonnes, tant que l'ennemi n'eſt pas diſpoſé à l'attaque. la marche peut ſe faire plus commodément, en faiſant faire des quarts de converſion aux

 colon-

colonnes o. & q. ce qui les met dans la ſituation de la figure III., & rend la marche plus aiſée, ſans donner atteinte à ſa ſûreté; on peut varier la diſpoſition, ſuivant le terrein & la diſpoſition de l'ennemi, tantôt en avançant les colonnes q. & o. ou les Grenadiers, tantôt en les retirant, pourvû qu'on ſoit attentif à l'ordre de chaque colonne. Si l'ennemi veut attaquer, on eſt remis dans un moment, par une ſeule converſion; ſi l'attaque eſt trop brusque & qu'on n'aît pas le tems de ſe remettre, n'importe, cette diſpoſition, & telle autre qu'on voudra faire avec ces quatre colonnes, ſera toujours au deſſus du quarré; quoiqu'inférieure de beaucoup à la diſpoſition de la Fig. II.

Je pourrois pouſſer plus loin mes remarques ſur les avantages de la diſpoſition décrite, ſi je ne voulois éviter la prolixité. Il ſuffit d'en avoir donné une ébauche, qui, quelqu'imperfaite qu'elle ſoit, fait cependant voir d'une manière convainquante, que cette diſpoſition ſurpaſſe infiniment le quarré, & ſatisfait également les ſectateurs de M. de Savornin, comme ceux de M. de Folard.

Je

Je ne ſaurois cependant m'empêcher de dire encore quelques mots de la diſpoſition de la Cavallerie, en cas qu'il y en ait un certain nombre auprès de l'Infanterie & de la formation de cette figure.

Comme les cas où l'Infanterie eſt ſuivie de quelque Cavallerie, ne ſont pas rares, il eſt à propos d'aſſigner la place la plus convenable à cette diſpoſition. La Cavallerie étant d'une foibleſſe extrème danc les flancs, on ne la peut point placer en dehors de la figure, elle déroberoit, par cette ſituation, le feu à l'Infanterie, outre que les flancs ſeroient expoſés, & que le moindre déſordre la renverſeroit ſur l'Infanterie, la place la plus convenable pour elle, ſeroit le milieu V. fig. II. là elle ſera dans la ſûreté la plus grande. Elle peut joindre ſon feu à celui des Grenadiers, & dans une attaque, ſe jetter dans le dos ou dans le flanc de l'ennemi. N'importe, que l'eſpace entre les queues des colonnes ſe trouve plus étendu, qu'a l'ordinaire: cet éloignement ne diminue en aucune manière, ni le feu, ni la force de l'Infanterie. Au contraire une Infanterie étant

ſoutenue de cette façon de la Cavallerie, ne fût ce que par 40. chevaux ſur 1000. hommes d'Infanterie, eſt plus reſpectable du double, que ſans elle. On en ſentira bien la raiſon, ſi l'on, ſe reſſouvient, de ce que j'ai dit des attaques des Grenadiers dans le flanc & le dos de l'ennemi.

Pour la formation de cette figure: il n'y a pas plus de difficulté, que dans celle du quarré; & elle ſe fera avec la même viteſſe. Le Bataillon rangé ſur une ligne, ſera demi tour à droite; le prémier & le ſecond peloton figure IV. la ſeconde & troiſième diviſion & le ſeptième & huitième peloton feront un quart de converſion à droite, & à gauche, & ils ſeront alors dans la ſituation de y. z. a. b. c. alors faiſant faire front de y. & de z. en a. b. de a. c. en a. & de b. c. en c. z. & y. feront encore un quart de converſion, pendant que les pelotons a. & b. s'ouvriront en c. jusqu'à la diſtance requiſe, qui ſera marquée par les Grenadiers, qui occupent les intervalles entre les queues des colonnes. On peut former ces colonnes en croix du quarré même. On n'a qu'à faire face du milieu des

des flancs, de façon que les coins deviennent les têtes; & le centre des flancs, les queues des colonnes, puis les faire ouvrir à la distance requise. On le peut encore en faisant doubler le bataillon & en faisant faire un quart de conversion au centre sur le centre.

De peur d'ennuyer les lecteurs par un détail plus circonstancié, j'abandonne cette matière si interessante, aux gens du mêtier. Quiconque a de l'expérience, & connoît le fort & le foible de la tactique, sera en me lisant, à moitié dans mon parti; & pour ceux, qui en ignorent les principes, je sai qu'ils douteront de tout, ce qui est contraire à l'usage, & à ce qu'ils ont vû pratiquer, a moins d'une démonstration expérimentale.

Ce Bataillon flanqué, ou en croix, tel qu'il est décrit ici, a été substitué il y déja quélques années à la place du Bataillon-quarré ordinaire & s'éxécute avec la dernière précision par le pr. Balt. d'Orange Nassau au service des Provinces unies aux ordres de Mr. le Baron de Steprod, Collonel-Commandant.

II. Du

II.

Du moyen d'apprécier les Armées, & par conséquent de juger de l'issue d'une campagne & du succès d'une guerre par les causes morales.

Rien n'est plus ordinaire, mais rien en même tems, n'est plus faux que les jugemens que l'on porte communément sur la force des Armées. Une Armée de vingt mille combattans, opposée à une Armée de trente mille est plus foible d'un tiers; donc elle sera battue. Cette conséquence ne doit être vraïe, que dans le cas, que toutes les autres choses soient égales. Combien d'exemples n'avons nous pas que de très-petites Armées en ont vaincu de très-nombreuses? trente mille Macédoniens sous Alexandre, défirent plusieurs cent milliers de Perses. Un million de ces mêmes Perses sous Xerxès furent vaincus par une poignée de Grecs. Quelle disproportion entre l'Armée d'Annibal & celle des Romains à la journée de Can-

Cannes & pendant plusieurs campagnes en Italie? Les troupes de César ne furent-elles pas toujours inférieures en nombre à celles des peuples, qu'il vainquit? de nos jours même n'avons nous pas deux exemples remarquables de la vérité, que j'établis; l'un fourni par Charles XII. & l'autre par le Roi de Prusse dans la guerre présente. Si la force des Armées consistoit uniquement dans le nombre, les Armées Prussiennes devroient déja être anéanties & la guerre seroit finie à l'heure qu'il est. Qui voudroit comparer le nombre des Prussiens au nombre de leurs ennemis, trouveroit que ceux-ci ont prèsque toujours été le double de ceux là, ou peut-être d'avantage. Il y a donc d'autres causes, qui font la force ou la foiblesse des Armées indépendantes du nombre. Nous developperons ces causes; & elles nous serviront de pierre de touche, pour porter un jugement solide sur les Armées & en faire des comparaisons justes.

La discipline militaire me paroît donner plus de force aux Armées, que toutes les autres choses ensemble; Elle consiste

ſiſte uniquement à ſavoir diriger la volonté des inférieurs à l'éxécution des ordres des ſupérieurs, plus ou moins grande eſt cette obéïſſance dans les inférieurs; plus ou moins grande auſſi eſt la force de l'Armée. Sans être militaire, on comprendra aiſément qu'une multitude d'hommes, peu ſoumis aux ordres de leurs ſupérieurs, qui voudroient vivre à leur fantaiſie, & faire ce qui leur plairoit, ſeroit bien-tôt détruite. Chacun faiſant corps à part, il n'y auroit bien-tôt plus de liaiſon entre eux: ce ſeroit un corps ſans tête, il ne faudroit pas d'ennemis pour les détruire, ils ſe détruiroient eux mêmes. Tels étoient à peu près les Moſcovites de Narva, tels étoient les Héros des Croiſades, telle étoit l'Armée de Thomas Muntzer. Toutes choſes compoſées, qui doivent concourir à une même fin, doivent être liées enſemble, & dirigeés au but de façon qu'elles ne puiſſent pas s'en écarter ſi aiſément. Y a-t'il quelque choſe de plus compoſé qu'une Armée? Et, comment liera t'on enſemble tant d'hommes de différente humeur, de différente volonté, & aïant des idées ſi peu uniformes, ſi confuſes & ſi obſcures, à un même

même but? Comment eſt il poſſible de mener tant d'hommes dans les périls les plus eminents? C'eſt par la ſeule diſcipline. Si donc une Armée eſt bien diſciplinée, & l'autre l'eſt moins, ou ne l'eſt point du tout, celle ci eſt la plus foible, & ſa foibleſſe eſt proportionnée au degré de foibleſſe de ſa diſcipline, deſorte qu'on ne doit pas être ſurpris, ſi une Armée bien diſciplinée, vient à bout d'une autre trois, ou même ſix fois plus forte, mais ſans diſcipline. La diſcipline militaire a poſé les fondemens du vaſte empire des Romains; il s'eſt ſoutenu par le même moïen: Le relachement de la diſcipline l'a ruiné.

Ce qui contribue encore à la force d'une Armée, c'eſt l'ordre. Pour en comprendre la néceſſité, on n'a qu'à imaginer une Armée ſans ordre, quoique bien diſciplinée. Le Soldat a beau obéïr, ou il n'entend pas la volonté des ſupérieurs par la mélée & la confuſion, ou les déſordre l'empêche de l'éxecuter. Ne feroit-ce pas une belle Armée, qui camperoit confuſément, qui marcheroit, qui combatroit ſans aucun ordre? Voila le défaut des turcs, voila ce qui les

les rend inférieurs aux allemands, quoique ces derniers ſoient toujours inférieurs en nombre. Cela étant on voit clairement, que plus l'ordre eſt réglé, conſervé & étendu dans une Armée, plus l'Armée ſera forte. Si l'ordre s'étend ſur tout ce qui influe dans la guerre, l'Armée ſera plus forte, que s'il ne s'étendoit que ſur une ou quelques parties. Telle Armée eſt dans un ordre admirable le jour d'une Bataille, qui ne l'eſt pas dans ſes marches; telle autre étend l'ordre jusqu'aux choſes les plus indifférentes, qui en manque dans les plus eſſentielles.

Une Armée plus ou moins inſtruite des maximes & des régles de la guerre, plus ou moins exercée dans l'éxécution de ce qu'elles éxigent, eſt forte ou foible à proportion de ſon habileté: qui peut en douter? La guerre eſt une ſcience qui a ſes maximes & ſes régles, il faut donc non ſeulement les ſavoir, mais il faut encore acquerir l'habileté néceſſaire pour les mettre en pratique. Un Nègre tiré des forêts de l'Amerique ſans aucune connoiſſance de la muſique, à la prémière fois, qu'on lui préſenteroit un

un Claveſſin, toucheroit-il bien cet inſtrument & quand même toutes les modulations de la muſique lui ſeroient parfaitement connues, comment les mettroit-il en pratique, ſans un exercice préalable Les ſciences s'apprenent, & l'habileté de les mettre en pratique, s'acquiert par l'exercice & par l'expérience. Une Armée inſtruite, & bien exercée dans toutes les parties de la guerre, l'emportera toujours ſur celle, qui ne l'eſt que dans quelques parties, & la plus habile ſur celle, qui l'eſt moins. Voila le fondement des exercices, c'eſt l'école ou les maximes & les régles de la guerre ſont miſes en pratique & dans la quelle le Soldat acquiert l'habileté néceſſaire pour mettre en uſage tout ce qu'elles éxigent. Figurons nous une Armée ſans exercice, c'eſt à dire, ſans cette aptitude requiſe, pour ſe bien ſervir de ſes armes & de ſes jambes; comment tiendra-t'elle contre une Armée de Soldats bien éxercés? Avec tous les inſtrumens néceſſaires ferai-je une montre, moi qui ignore l'art de m'en ſervir, & qui d'ailleurs n'ai nulle idée de cette eſpèce de travail? Et quand même je viendrois à bout de la faire, la mettrai-je à ce point de perfection

fection, qu'elle aura au fortir des mains d'un bon ouvrier? On fe moqueroit, fans doute de mon entreprife, fi je l'effayois, & de mes prétenfions, fi je voulois la rendre parfaite. Changez d'objet, & voïez fi une Armée, fans exercice, fans habileté, n'eft pas un objet de rifée, pour quiconque la confidère. L'entreprife de vouloir battre, avec des gens inhabils, une Armée de Soldats aguerris & bien formés dans leur mêtier, eft plus extravagante mille fois, que celle de faire une montre fans en connoître les prémières régles. Il y a donc un rapport entre l'habileté & la force d'une Armée. Le plus ou le moins la rend forte ou foible.

La qualité & la quantité des armes: c'eft encore un objet qui influe dans la force des Armées. Les plus parfaites, foit pour l'effet, foit pour la commodité, ou pour l'ufage général l'emporteront fur les autres; des mousquets, par exemple, qui furpafferoient la portée ordinaire de quelques cent pas, dont les coups feroient certains, joints à des bayonnettes très-longues, auront, fans doute, la préférence fur d'autres qui n'ont

n'ont pas ces qualités. Les Romains entêtés de leurs armes, ne pûrent venir à bout de certains peuples, qui les avoient plus parfaites, qu'en les changeant contre des meilleures. On peut dire la même chose des armes commodes, ou d'un usage général; des arquebuses à croc, ou des mousquets de 30. Livres pésant au lieu des mousquets ordinaires; des couleuvrines de douze Livres de calibre, au lieu de piéces de campagne, seroient certainement trés incommodes. Une Armée sans Cavallerie, ou Armée toute de piques, ou bien une Cavallerie sans sabres ne seroit pas d'un usage général. Si donc les armes plus parfaites l'emportent sur celles qui le sont moins; une Armée fournie de bonnes armes, l'emportera aussi sur celle, qui n'en aura, que de moins bonnes, comme une Armée sans Artillerie, est au dessous de celle qui en a; de même aussi est-il évident, que le nombre & la quantité des autres armes doit influer sur la force & la foiblesse d'une Armée.

Après la discipline, rien n'influe tant dans la force d'une Armée, que la capacité du Chef qui la commande. L'Armée

mée eſt une machine, à qui le Général donne le mouvement, & qui la fait agir conformèment à ſes vües: il eſt l'ame de tout; & comme il dirige la diſcipline, l'ordre, les armes &c. il faut auſſi qu'il ait de grands talents pour choiſir toujours les moyens les plus convenables, & les plus propres à atteindre le but, qu'il ſe propoſe, pour employer & faire mouvoir à propos une machine ſi lourde & ſi compoſée. Or comme les moyens, plus ou moins ſûrs, dépendent abſolument de ſa capacité, qui ne voit que le génie & les talens d'un Général, font une partie éſſentielle de la force d'une Armée? Semblables à deux joüeurs des Echecs, qui combattent avec des forces égales; de deux Généraux, qui ont un pareil nombre de Soldats à mener, le plus habile l'emportera toujours ſur celui, qui l'eſt le moins. Annibal bat Varron, & n'oſe attaquer Fabius mettés celui là à la place de Céſar, de Sertorius, de Guſtave Adolphe, de Turenne, du Prince Eugène; & les exploits de ces grands hommes nous ſeront totalement inconnus, ou ne nous préſenteront rien dignes de nôtre admiration: & c'eſt la preuve de la différence, qui ſe trouve

trouve entre une Armée commandée par un Chef habile, d'avec une Armée conduite par un Chef incapable: mais l'habileté même du Général devient prèsque inutile, si elle est bornée, parce qu'il n'en peut faire usage dans les occasions nécessaires, & c'est ce qui prouve encore l'avantage infini, qu'a sur celui là, le Chef dont le pouvoir est absolu, & qui, dans toutes les circonstances, peut agir & profiter de ses lumières.

Quoique le nombre contribue peu à la force & à la foiblesse des Armées, quand il n'y a aucune différence sensible dans la discipline, l'ordre, la capacité des Chefs, les Armées &c. il fait cependant pancher nécessairement la balance, quand toutes les autres choses sont égales. C'est alors qu'on doit compter leur force par le nombre des combattans & qu'on peut soutenir hardiment, que quarante mille sont plus forts, que vingt; & qu'ils les battront, à moins que des causes phisiques ou le hazard ne s'en mêlent.

Une autre chose qui échappe à la vue de bien des personnes: c'est la force de

chaque homme en particulier, qui influe considérablement dans celle d'une Armée. Il peut, en effet, se trouver deux Armées égales en tout: dans la discipline, l'ordre, l'habileté, le nombre &c. & malgré cela, trés-inégales en forces, que l'une des deux soit composée de Géants, & l'autre de Pigmées, la prémière ne l'emportera t'elle pas sur la seconde? un homme fort, robuste & quarré, n'a-t'il pas un avantage sur un enfant foible & délicat? Quoiqu'il ne soit pas toujours vrai, qu'un homme grand, ait plus de force, qu'un petit; cela se trouve néanmoins dans le plus grand nombre, & celui-ci fait la régle. Pour éviter, au reste, toute espèce de dispute, il est très-indifférent, qu'un homme grand soit fort ou foible, pourvû qu'on convienne, que la force des hommes contribue au fort & foible des Armées; & pour nous en convaincre, supposons deux Armées égales en tout, éxcepté dans la force, sur les pointes des bayonnettes, l'une tendant à renverser l'autre. Qui des deux pliera? Ce seroit donner dans le paradoxe de dire, que c'est l'Armée supérieure en force; ce seroit se refuser aux lumières de la raison de ne

ne pas voir, que la plus foible doit ſubir ce ſort. Il y a mille occaſions dans la guerre où la force des hommes eſt eſſentielle. Il eſt clair par conſéquent, que la force des hommes, priſe dans le ſens propre, à une grande influence dans la force des Armées, priſe dans le ſens étendu. Laiſſons à ceux, qui n'ont pas les moindres idées de l'art militaire, tenir ce pitoyable propos; tout homme, tel, qu'il ſoit, peut charger & décharger ſon mousquet, manier un ſabre, & tuer ſon homme. Les gens du mêtier ſavent bien à quoi s'en tenir; & le fort d'une Armée de Soldats nouvellement ſortis de l'hôpital, qui auroit affaire à une Armée de Soldats frais & bien portants. Comme nous n'avons conſidéré ici la force des hommes en particulier, qu'autant qu'elle à une influence immédiate dans la force des Armées, on ſeroit peut-être ſurpris, ſi l'on voyoit ſon effet médiat. C'eſt dans l'habileté ſurtout, qu'elle ſe manifeſte. Mais ce n'eſt point ici le lieu de traiter cette matière; contentons nous d'avoir démontré que la force des hommes, eſt dans la guerre d'un tout autre poids, que la plus part des gens ne ſe l'imaginent.

On parle beaucoup de la valeur & du courage; mais a t'on des idées justes du courage? Qu'est-ce en effet que le courage? Est-il le partage d'une nation préférablement à une autre? Est-ce quelque chose de naturel, ou d'acquis? Voilà des questions bien embarassantes. Il n'y a pas de courage, où il n'y a pas de péril; c'est ce que chacun comprend. Si je me jette dans un péril par une volonté libre, je suis courageux, si je me jette dans le péril par une suite de réflexions, que mon exposition est nécessaire: je suis téméraire, si je m'y jette sans nécessité. Le vrai courage consiste donc dans la volonté de ne s'éxposer, qu'à des périls nécessaires: mais cette volonté, qui constitue l'essence du courage seroit-elle particulière à une nation, plûtot qu'à l'autre? J'en doute. Pourquoi l'Allemand, considéré comme Allemand seroit-il plus courageux, que le Polonois? Pourquoi le François le seroit-il plus, que l'Espagnol? Par quel motif leur volonté est-elle dirigée? Est-ce par le devoir, pour l'espérance des bienfaits, ou des recompenses? Je ne crois pas, qu'il y ait une différence spécifique entre les Peuples de l'Europe: mais qu'il y en ait

eu,

eu, & qu'il s'en trouve peut-être encore aujourd'hui en d'autres parties du monde, qui excellent par le courage; c'est ce qu'on peut voir par l'éxemple de Sparte. Mais ce courage des spartiates étoit-il naturel ou acquis? Licurgue le fit naitre par des loix, qui nécessairement devoient produire chez ce peuple une telle volonté; ce courage s'est conservé chez eux, autant que l'observation de ces mêmes loix, & s'est perdu avec elles; il étoit donc acquis. Si les Romains ont été le peuple le plus courageux du monde: les Italiens, successeurs de ces Romains, habitant le même climat, sont peut-être tout le contraire de leurs ancêtres. Le courage, comme ces deux éxemples nous le font assés voir, est moins un don de la nature, que le fruit d'une certaine législation, ou celui de l'éducation; il se trouve, ou peut se trouver également chez toutes les nations & dans tous les hommes. Il dort, pour ainsi dire, on n'a qu'à le réveiller On ne sauroit cependant nier, que tel homme n'ait quelque fois plus de disposition au courage, que tel autre. Les idées, le naturel, la compléxion, & la façon de penser sont si différentes dans chaque

 indi-

individu, qu'on ne peut, ſans entêtement : ſoutenir le contraire; ce ſont là cependant les reſſorts de la volonté ; & ſi l'on veut éxaminer les coutumes, les idées générales, les loix de tous les peuples ; on verra aiſément qu'une nation peut avoir, & a en effet plus de diſpoſition au courage qu'un autre, lorsque ſa détermination eſt plus tournée de ce côté, que d'un autre. Mais c'eſt ce qui demande des obſervations inombrables & des recherches éxactes ; & cet éxamen ſeroit plus curieux, qu'il ne ſeroit utile. Venons maintenant au fait, & voyons le mécanisme, de ce qu'on appelle courage. Comme on ne peut pas généralement admettre dans le ſimple Soldat les réflexions de la néceſſité du péril, ni la volonté dans le ſens propre, ſans lui donner prèsque autant de capacité qu'au Général & à ceux qui commandent, il faut ſuppoſer que ſa volonté eſt dirigée ou par celle du Chef, par une ſuite néceſſaire de la confiance, qu'il a en lui ; ou elle ſe trouve dirigée, malgré elle même, par la refléxion d'éviter par là un mal encore plus grand. Ce ſont des effets de la diſcipline militaire. Dans le prémier cas l'obéïſſance eſt volontaire : dans le ſecond elle eſt contrainte. Les

Soldats

Soldats agiſſent donc, pour la plûpart, comme des machines. Les ordres du Chef, joints à la diſcipline, leur tiennent lieu de raiſonnement & de la réfléxion, ils ſe jettent, & ils s'éxpoſent au péril en proportion de la force de la diſcipline. Pour faire mieux comprendre cette vérité, & pour faire voir combien la diſcipline produit, ce qu'on appelle courage, éxpliquons ce Phenomène par ce, que nous en apprend l'éxpérience. On vient me commander pour un aſſaut des plus périlleux; j'en connois le danger, la nature ſouffre, ſe revolte; j'aimerois à être diſpenſé de cette commiſſion; ceux que je commande, penſent comme moi, & frémiſſent déja du péril; que faire? il faut cependant que je me détermine à ce pas gliſſant, & tous ceux qui ſont ſous mes ordres ſont dans la même néceſſité. Mais par quels reſſorts notre répugnance, notre timidité naturelle eſt-elle changée & vaincue au point, que quiconque ne connoit pas les plis & les replis de notre cœur, nous croiroit les hommes les plus courageux du monde? Je crains avec quelques uns de mes camarades le deshonneur: le reſte craint des chatimens honteux & rigoureux:

goureux. Nous voila formés pour l'afsaut: L'honneur m'éveille, je crois réussir: L'espérance déchapper & d'acquerir de l'honneur me flatte: me voila à encourager mon monde, qui entrainé par mon discours, ou se confiant en mon éxemple, prend courage, & me suit. Nous sommes déja dans le feu le plus terrible: nous voila réduits au point de plier ou de mourir. Plierai-je, sans avoir tout tenté pour réussir? L'honneur me soutient: L'infamie & la crainte du chatiment me rendent insensible au péril: mes compagnons, par l'amour qu'ils me portent, & par la crainte de s'éxposer dans un péril encore plus grand par leur fuite & leur désobéïssance, ne me quittent point; ils combattent avec moi. N'est-ce pas la discipline qui opère ceci, vainc la nature, & fait tout ce que le courage véritable feroit en tout autre cas? Je suis détaché de l'Armée, j'ai le pouvoir de me conduire suivant les occurrences: voila l'ennemi, non seulement inférieur à moi, mais aussi très-négligent & en désordre: ma propre conservation m'éloigneroit de l'attaquer; mais l'espérance d'acquerir de l'honneur & des recompenses, ou d'autres avantages,

tages, la crainte de me couvrir d'infamie aux yeux de ma troupe, de perdre ma réputation & ma fortune m'y pousse: ceux que je commande, y sont poussés par mes ordres: ils me suivent, & les éxécutent par l'amour & la confiance, qu'ils ont en moi, par l'espérance du butin, ou de leur avancement, ou enfin par la crainte des chatîmens: nous attaquons l'ennemi, qui fait une résistance vigoureuse; par les mêmes motifs, qui m'ont déterminé à lui tomber dessus: j'ai résolu de vaincre ou de mourir; je redouble mes efforts en encourageant, en priant, en menaçant mon monde, qui m'obéït en proportion de la discipline plus ou moins sévére, qui ne voit pas ici les ressorts de cette discipline? Pour dire tout en un mot: si la discipline militaire est l'art de diriger la volonté des inférieurs à l'éxécution des ordres des supérieurs; il est bien évident, que le courage étant la volonté de s'éxposer dans un péril nécessaire, soit du ressort de cette même discipline, plus sévère & plus rélative sera donc la discipline au courage, plus grand aussi sera le courage, & comme il fait une des qualités des plus essentielles & des plus nécessai-

res

res à tout homme de guerre; le plus ou le moins de courage ſera donc, par une conſéquence bien aiſée à tirer de ſes principes, une Armée forte ou foible en proportion du dégré, qu'il s'y en trouvera. Les Romains honorèrent le courage du nom de *virtus*, quoque cette qualité ne ſe trouve pas dans le nombre des vertus. Cet article eſt le plus important de toute la guerre; mais nous en traiterons ailleurs: paſſons outre.

Il me ſemble, que la légerté des Armées contribue encore à leur fort. J'entends ſous légerté d'une Armée, la faculté à ſe mouvoir & à ſe transporter d'un lieu à l'autre le plus vitement, que poſſible. En effet un Chef habile gagne plus par les mouvemens faits à propos, que par le gain d'une bataille. Cette légerté dépend en partie de l'habileté & de la force de toute l'Armée, en partie des diſpoſitions du Chef & de la conſtitution militaire & politique de l'Armée. Nous ne la conſiderons qu'autant qu'elle eſt dépendante de la conſtitution. Pour qu'une Armée ſoit légére, il faut que chaque individu le ſoit. Les vétemens, les armes, les hardes, les bagages,

ges, le train &c. rendent les Armées pesantes ou légéres suivant leur commodité, nombre & pesanter. Lorsque je vois des Soldats chargés comme des mulets & l'Armée suivie d'une autre Armée, de bagages, de valets, de cheveaux, & de cent choses superflues, je ne saurois croire, qu'elle veuille faire la guerre tout de bon, si ce ne soit à une Armée également pesante: car elle ne sauroit jamais faire une marche hardie, accélerée; elle s'embarasse: elle est toujours prévenue; elle ne sauroit subsister longtems dans un même lieu. Enfin elle est une masse si lourde, qu'il faut plus que des forces humaines pour la mouvoir; lorsqu'au contraire, je m'apperçois d'une Armée leste, je prévois & prophètise, qu'elle préviendra toujours & partout l'ennemi pesant; qu'elle sera tantôt en ses flancs, tantôt à ses trousses; lui coupera & prendra les vivres, le surprendra, trouvera partout des subsistances & parviendra à la longue à ses fins uniquement par la légerté. *

Deux

* L'effet de la légerté & de la pesanteur de deux Armées très-inégales en nombre, s'est manifesté dans la guerre actuelle, & tient lieu d'une démonstration mathématique.

Deux Armées peuvent être égales en tout dans le commencement d'une guerre, qui, ſans changer le moins du monde dans la diſcipline, l'ordre, l'habileté des chefs, les armes, le nombre, la force, le courage ne le ſeront cependant plus au bout de quelques campagnes. C'eſt un article qu'on ne doit pas omettre, quand on veut bien juger de la force des Armées pendant toute la guerre, ou même du ſuccès que la guerre doit avoir. L'argent opère ce changement: on ſçait qu'il en eſt le nerf. Et comment ce changement ſe fait-il? Les vivres, les munitions, & cent autres choſes néceſſaires ne doivent jamais manquer aux Armées; ſans quoi on les met dans une inactivité, & dans l'impoſſibilité de faire uſage de leurs forces. Mais comme l'argent peut remédier aux défauts, & par conſéquent aux ſuites des défauts, il eſt certain, que l'argent influe dans la force des Armées, & que celle qui en manque eſt reduite à l'inactivité, par le manque des choſes néceſſaires à faire la guerre avec ſuccès, & perd l'égalité des forces, qu'elle avoit au commencement. Imaginez-vous, qu'une Armée, par quel accident que ce ſoit, ait

ait perdu ses tentes, ses équipages, ses magazins; elle sera réduite à l'inactivité malgré toute sa force, si par une prévoyance antérieure, on n'a pas pourvù à réparer aussi-tot cette perte. On perd du tems, dont un ennemi actif profite: Si on n'a pas d'argent, on ne peut pas aisément réparer cette perte & & le mal devient encore plus grand. Une Armée, qui peut rémedier incontinent à tous ces défauts, est plus active, par conséquent plus forte, que celle, qui n'a pas cet avantage, c'est par l'argent, qu'on peut faire provision de tout: c'est par l'argent qu'on peut racourcir le tems nécessaire à la réparation; Rendre les Armées, inactives n'est pas le plus grand mal, causé par la disette d'argent: il a une influence très-grande dans la discipline même, & l'on s'expose à des maux bien plus terribles, quand on en manque. L'habileté, les armes, la force, le courage & le nombre tout en dépend. Si faute d'argent, vous ne payez pas réguliérement & suffisamment vos troupes; si vous n'avez pas de quoi les soulager, dequoi recompenser le mérite, l'armée sera mécontente, elle ne s'acquitera pas de son devoir avec le zèle requis;

quis; elle n'agira plus conformément à la bonne discipline, qui veut une obéïssance volontaire, mais par la contrainte, ou une obéïssance servile. La discipline se relachera insensiblement, l'habileté des Chefs s'affoiblira, non seulement par une suite du mécontentement général de l'Armée, mais, comme elle s'acquiert par l'éxpérience & l'éxercice, & qu'elle est soutenue par une infinité de moïens; elle tombera tout à fait, quand les troupes manqueront d'éxpérience & d'éxercice; ce qui entraine de nécessité la perte des moïens, qui peuvent les soutenir. Or si le mécontentement général fait déserter l'Armée aux gens, qui ont le plus d'éxpérience & de capacité; elle sera remplacée par des Officiers moins habiles. Il est donc clair, que l'argent influe dans sa force, puisque c'est lui qui détermine le nombre de l'Armée & la qualité des Officiers. Ma Compagnie est composée des gens les plus habiles, qu'on puisse trouver: depuis quatre semaines elle n'a pas reçu la moitié de ses appointemens; le pain a manqué pendant plusieurs jours: Mes gens sont mécontens, ils n'ont plus le cœur au mêtier, ils manquent d'habits, il

il y en qui marchent nuds pieds; je ne puis plus tirer parti de leur expérience, la plûpart me désertent, mon Lieutenant, l'homme le plus brave & le plus capable, mécontent des dispositions si pitoyables & rebuté par la disette, quitte le service. Tout est remplacé; mais je n'aurai plus, ni n'aurai jamais, cette compagnie exercé, & remplie de cet esprit du mêtier, que j'avois auparavant. Et pourquoi? C'est qu'il ne me sera plus possible de donner une certaine expérience, ni cet amour nécessaire pour cet état à des gens incapables de porter les armes. Comment l'argent influe-t'il dans la qualité & la quantité des armes? c'est ce qu'on peut aisément comprendre, par ce que nous venons de dire au sujet des choses nécessaires à la guerre; où l'on voit que les deffauts & les pertes sont inévitables, pour la réparation des quelles, il faut de l'argent. Celui qui en manque aura des armes moins parfaites, & moins nombreuses que celui qui en est abondamment pourvu. Le courage, en tant, qu'il est une suite de la discipline, s'afoiblira avec elle, & celle-ci se relachant, par le manque d'argent; le même deffaut diminuera en même tems le courage.

E La

La force ſe perd par le deffaut des nourritures, quelque fois trop peu ſaines, & contraires à la ſanté, par des maladies & en ſubſtituant des hommes foibles à des hommes forts & robuſtes, qu'elles auront enlevées. Qui veut obvier à ces deffauts de nourritures, empêcher les maladies, en prévenir les ſuites, & faire ſuccéder toujours des hommes forts & robuſtes à ceux qui quittent l'armée, doit de toute néceſſité, ne pas manquer d'argent. Les forces générales de l'armée diminueront donc par la dimminution des forces particulières, & ſans les meſures convenables pour les rétablir, elles ſe perdront ſucceſſivement.

Enfin le manque d'argent fait auſſi diminuer l'armée dans le nombre, parce qu'il cauſe le mécontentement, & le mécontentement entraine la déſertion, que ſans lui, l'on ne peut prévenir les maladies, que celles-ci nous enlèvent nombre de Soldats, & que cela joint enſemble nous rend bien-tôt inférieur à l'ennemi; malheur au quel on ne peut parer, puisqu'outre la perte réelle, l'on ſe touve encore dans le cas de ne pouvoir

voir la réparer par un prompt complétement.

Comme les forces des armées, & la continuation de la guerre, dépendent absolument de l'argent, qui est le moïen de les faire subsister, ou même de les agrandir; c'est ici le lieu de mettre le lecteur sur la voïe de cet éxamen. Pour bien juger des moïens, que l'on a pour faire subsister toujours les mêmes forces, il faut éxaminer: 1. Si les arsénaux & les magazins sont bien pourvus de toutes les choses nécessaires à la guerre. 2. Si le Souverain a un trésor suffisant. 3. S'il tire des subsides d'une autre puissance. 4. S'il a du crédit. 5. Si ses États sont riches, si les sujets portent librement ou par force une partie des fraix extraordinaires de la guerre; car il y a des païs si pauvres, qu'ils ne le sauroient faire, & d'autres tellement éxempts de toutes sortes d'impôts, que le Souverain n'a pas le pouvoir d'en retirer le moindre secours, quelques riches, qu'ils soient, & où il seroit même dangereux pour lui, de l'entreprendre. 6. Si la Puissance belligérante n'a pas le moïen de tirer quelqu'avantage de la guerre même, en fai-

 sant

ſant ſubſiſter ſes armées ſur le païs ennemi, en levant des contributions, ou éxigeant la valeur des vivres en chevaux, en recrues &c. mais, dans l'éxamen de cet article, il ne faut pas confondre l'armée même avec le Souverain. Il y a des armées qui s'emparent des païs ennemis, qui en tirent des vivres, des munitions, des revenus, des contributions, en un mot, tous les avantages poſſibles; mais dont le Souverain ne profite en aucune façon: les fraix de la guerre ne diminuent point pour cela, le profit n'en revient, qu'à ceux qui compoſent, ou qui commandent l'armée. Enfin il faut éxaminer 7. quelle eſt la façon d'adminiſtrer les finances, & l'arrangement pris à cet égard dans les Etats du Souverain: car quelques grands qu'en ſoient les revenus, ils peuvent être épuiſés par une mauvaiſe économie. Telle Puiſſance emploïe un Million, tandis que ſon voiſin n'emploïe que cinq cent mille francs à faire la même choſe; & paie cent mille écus pour l'entretien de mille chevaux pendant une campagne, que l'autre a le ſecret de les entretenir, du moins auſſibien, avec trente mille. Ce ſont des choſes de fait, & je laiſſe au lecteur le ſoin

soin de chercher les causes, qui produisent une telle différence dans la dépense. Après qu'on aura fait cet éxamen, il ne sera pas difficile de marquer, à peu près, les bornes de la durée, de la force des armées, & par conséquent l'issue & la fin de la guerre, autant qu'elle dépend de ces mêmes forces.

Il est tems de rassembler sous un seul point de vue les différentes causes, qui font la force ou la foiblesse des armées. C'est donc la discipline, l'ordre, l'habileté, la qualité & la quantité des armes, la capacité du chef, le nombre, la force, le courage & l'argent. Comme les effets de l'une, sont plus grands, que les effets de l'autre, & que les dégrés des effets sont proportionnés aux causes; pour juger, & comparer la force de deux armées, il faut, non seulement, savoir le prix de l'une comparée à l'autre, mais encore il faut faire attention aux dégrés des mêmes causes. Si deux armées, égales en tout différent seulement dans la discipline & le nombre, l'armée plus disciplinée & moins disciplinée. L'ordre surpasse l'habileté, l'habileté la force &c. l'armée, qui réunira tout ce

qui peut contribuer à la force militaire, l'emportera toujours, sur celle, qui manque de la moindre des qualités nécessaires, ou même, qui ne les aura pas au même dégré.

On peut porter un jugement décidé de la force actuelle d'une armèe à sa force future au bout de deux ou trois Campagnes & beaucoup plus loin encore, sans être taxé de témérité; si l'on part du principe, que nous venons d'établir; il faut examiner, si l'argent ne manquera point, jusqu'au terme fixé, & par là nous verrons certainement le dégré de force qu'elle doit conserver & par conséquent la suite de la guerre. Si je m'apperçois donc, qu'une Puissance ne manquera jamais d'argent, je puis conclure hardiment, que la force future de son armée sera toujours égale à sa force présente, & si l'armée opposée n'a plus le même avantage rélativement à l'argent, qu'elle deviendra inférieure à celle-là, quelque supérieure, qu'elle ait été à l'autre dans le communement de la guerre: Pour n'être point perplêxe là dessus, on n'a qu'à se ressouvenir de ce, que nous avons déjà dit, de l'influence,

que

que l'argent a ſur tout, ce qui conſtitue la force ou la foibleſſe des armées. Au reſte comme l'argent n'a de valeur, qu'autant, qu'il procure les choſes néceſſaires à la guerre ; on ſuppoſe toujours, qu'on ſoit à même de pouvoir l'emploïer.

Telle eſt la route qu'il faut prendre pour aſſeoir un jugement ſolide, & faire une comparaiſon juſte des armées. Mais il faut pour cela des yeux du métier, & qui ne ſoient point faſcinés par les préjugés du commun des hommes, & trop ſouvent des Officiers mêmes, qui ne ſavent compter les forces, que par le nombre des Soldats, & qui ignorent celles, qui leur viennent par des moïens cachés.

III.

Penſées ſur le nombre des Fortereſſes & ſur les Villes fortifiées.

Quoique la guerre & tout ce qui en dépend, ſoit une Science, comme

 la

la Philofophie, la médecine &c. dont on peut démontrer les maximes par des principes inconteftables; graces à la plûpart de nos guerriers, qui la traitent comme un métier, & qui s'y veulent perfectionner par l'éxpérience feule, elle eft fondée plutôt fur l'ufage & fur la mode, que fur la raifon. Il ne feroit pas difficile, d'en produire une quantité de preuves; mais contentons nous d'éxaminer, fi le grand nombre de forterefles, & des Villes fortifiées, n'eft pas une fuite de l'ufage, plutôt que de la raifon.

On conftruit peu de forterefles nouvelles, depuis le commencement de ce Siècle, par ce qu'il y en a plus, qu'il n'en faut. On garde, on répare, on renforce celles qu'on a. On pourroit inférer de là, que nous nous éloignons de la coûtume, en ce que nous n'en augmentons plus le nombre; mais cette conclufion feroit fauffe, nous avons réellement encore les mêmes principes & la même coûtume de ceux, qui ont augmenté le nombre des forterefles au delà du befoin. Si nous étions de l'avis oppofé, nous épargnerions au moins les fraix du renforcement des mêmes forterefles, bâties

ties par les anciens; & nous en raserions une partie. En faut-t'il d'avantage pour prouver que nous avons encore les mêmes principes qu'on a eu il y a deux Siècles.

Quant aux villes fortifiées, nous les avons hérité de nos ancêtres; & il est évident, que nous pensons encore comme eux sur cet article là, puisque nous employons des fraix immenses à leur réparation & à les renforcer, que nous pourrions employer à la construction de nouvelles forteresses, dont l'élévation ne couteroit peut-être pas la moitié de la réparation & de l'entretien des fortifications des Villes. L'éxemple du neuf Brisac, peut nous servir de preuve. Quoiqu'il en soit, notre dessein est de prouver que la multitude des forteresses, est nuisible à l'état, & que les villes fortifiées ne valent absolument rien, si ce n'est pour nous servir, & nous donner des preuves de la coûtume. La raison est le tribunal, au quel on doit soumettre le mauvais, le bon, & le meilleur. Elle doit être aussi le seul juge dans la matière, que nous traitons.

Loin de vouloir condamner avec Mr. de Loen toutes les forteresses, je suis d'un avis tout à fait contraire au sien; & je me flatte que les raisons, que j'en apporterai dans la suite, détruiront toutes les opinions opposées à mon sentiment. Au reste je ne prétend pas dire par là, que les forteresses soient absolument nécessaires. Un autre état de guerre, un autre arrangement dans le militaire, pourroit peut-être s'en passer: Mais une telle supposition ne convient pas dans la questions, que nous agitons. Il faut prendre & regarder les choses, telles qu'elles sont, & à moins qu'on ni change quelque chose, qui soit rélatif aux forteresses, les forteresses seront toujours nécessaires. Nos armées ne sont pas toujours en état d'entrer en Campagne au prémier signal; elles sont foibles en tems de paix, par la difficulté d'en entretenir de plus nombreuses. Si l'on a un voisin puissant, turbulent, ambitieux, guerrier, il n'y a pas d'état, qui puisse être en sûreté contre ses entreprises, sans des forteresses frontières. S'il entreprend quelque chose nos forteresses l'arrêtent, couvrent l'intérieur du païs & donnent le tems nécessaire

ſaire à former, à augmenter l'armée, & à la lui oppoſer. Ces avantages nous manquent ſans fortereſſes; il s'emparera de notre païs, il enlevera notre monde diſperſé par ci par là, il ravagera tout le païs, avant qu'on ait le tems de former, d'augmenter & de pourvoir l'armée. Il y a plus: les armées ont beſoin de munitions, de proviſions & d'autres choſes: il faut pour cela des magazins, des arſenaux, des dépôts. Où les mettra-t' on ſans fortereſſes? Si l'ennemi entre dans le païs à l'improviſte, ce qui eſt fort uſuel, & coûtume louable de nos jours, tout eſt perdu. Voila votre Armée reduite à l'inactivité, ſans avoir vû l'ennemi; vous mettrez peut-être, ces dépôts au centre de votre païs; qui vous garantira des partis? Quelle difficulté à transporter les choſes de ſi loin? Vous n'étes pas en peine de cette difficulté, & vous garderez ces dépôts par des troupes, mais ne faudra-t'il pas une armée près-qu'entière, que vous pourriez oppoſer à l'ennemi? Qui ſeroit aſſés fou pour emploïer dix mille hommes à la ſûreté d'un dépôt, qui pourroit être gardé par deux mille, en ſuppléant le nombre

par l'art? Ce ſont les forteresſes, qui ſont cet office, & qui en font la ſûreté. Il faudroit donc bien peu connoître la guerre, pour ſoutenir, que les forteresſes ſont totalement inutiles, à moins que l'on ne veuille faire la guerre à la façon des tartares.

Mais il ne s'en ſuit pas de là, que le grand nombre en ſoit néceſſaire. Il y a un milieu en toutes choſes; l'excès & le deffaut, ſont ſeuls pernicieux. Le but qu'on s'eſt propoſé en conſtruiſant des forteresſes a été ſans doute, de couvrir l'intérieur du païs, des invaſions & des ſurpriſes de l'ennemi, de gagner du tems, de pouvoir raſſembler une armée, de lui faire tête, & d'y mettre les munitions les proviſions & tout l'attirail de la guerre en ſûreté. Il ne faut pas beaucoup de forteresſes, pour ſatisfaire à tout cela. Les forteresſes intérieures renferment les magazins, deux, trois ou peut-être d'avantage, ſuivant l'étendue du païs, y ſuffiront. L'étendue de l'état, les vues & la puiſſance des voiſins, doit régler le nombre de celles, qui ſont néceſſaires à garnir les frontières.

Que

Que d'ailleurs le grand nombre des forteresses soit désavantageux à l'état; c'est ce qui sera aisé de prouver. Elles demandent des garnisons proportionnées à leur grandeur, un nombre de forteresses demande par conséquant un nombre de troupes. Vous voila donc sans armée, ou une armée en campagne, qui n'ose faire tête à l'ennemi, qui recule à mesure qu'il avance, & qui n'est que spectatrice de la prise de toutes vos places. Si au lieu d'emploïer l'armée dans les garnisons, on met toutes ses troupes en campagne; on peut chicaner l'ennemi à chaque pas, qu'il fait; on lui peut disputer la prise de chaque forteresse frontière. Quoique ce ne soit pas toujours le nombre, qui décide à la guerre, il a cependant son mérite, quand d'ailleurs toutes choses sont égales. Si le grand nombre de vos forteresses vous oblige à mettre 30000. hommes en garnison & de les tirer de votre armée composée de 60000., il ne vous en reste plus, que la moitié à opposer à votre ennemi; si celui-ci, au contraire est fort de 50000. combattans, il est bien à présumer que vos 30000. hommes ne l'empêcheront pas, de s'emparer de vos forteres-

tereſſes, quelque bien conſtruites, qu'elles ſoient; car nous n'avons pas encore trouvé le moïen de les rendre imprenables, & ſi on n'a pas une armée pour faire lever un ſiège, la valeur, le courage & la réſiſtance de la garniſon ne ſauveront jamais la place; par ce moïen, vous perdez vos fortereſſes, les Garniſons, l'Artillerie, les Munitions &c. l'ennemi s'établit dans votre païs; & ſi par hazard vous venez à remporter quelqu'avantage ſur l'ennemi, ſoit par un renfort, ou par une affaire déciſive, vos places fortes, qui ſont au pouvoir de l'ennemi, vous empêchent d'en tirer parti. Si au contraire il ne vous falloit, que 10000. hommes pour garder vos places, vous vous trouvez fort ſur le champ de 50000. que vous pouvez mettre en campagne; ſupérieur à votre ennemi, qui voudroit entreprendre un ſiège; & par conſéquent vous étés en état de diſputer, pas à pas, l'entrée dans vôtre païs. On n'imaginera jamais, qu'un Général diviſera ſon armée en pluſieurs parties, dont l'une, ne pourra pas prêter la main à l'autre, en cas de beſoin; non; ce ſeroit un moïen infallible de ſe faire battre en détail: or, fortereſſes & garniſons,

ſons, c'eſt la même choſe ; qu'eſt ce qu'une forterеſſe ſans une garniſon, n'eſt ce pas une armée ſans armes, ce ſont enfin des parties incapables de s'entre ſecourir l'une, ſans l'autre, & je ne vois pas d'autre différence en cette comparaiſon, qu'en ce qu'il faut plus de tems, pour vaincre une garniſon, que pour battre des corps détachés d'une armée; cependant on en vient enfin à bout.

Une bonne armée en campagne & moins de forterеſſes, c'eſt l'unique moïen de rompre les meſures de l'ennemi, d'éloigner la guerre de vos frontières, & de la porter dans les païs ennemis. *Vis unita fortior.* C'eſt ici où l'on peut rapporter cet Axiome & on peut en faire une juſte application à ce que je viens de dire. Trop de forterеſſes, & une petite armée entraine toujours avec ſoi la perte des places les unes, après les autres; le païs eſt ravagé par l'ennemi, on eſt chaſſé & pourſuivi d'un poſte à l'autre, & encore ſe trouve t'on dans le cas à chaque inſtant d'être attaqué & battu. A quoi ſervent alors toutes les forterеſſes? Bien plus, c'eſt qu'une armée entreprenante & qui eſt bien conduite

duite va toujours en avant, laiſſant vos places fortes ſur ſes derrières, qui tombent néceſſairement en ſon pouvoir, a-moins que vous ne la repouſſiés, & celà ſans en former le ſiège, ſans blocus & ſans bombardement. La guerre préſente nous en fournit un éxemple remarquable, En 1757. le Roi de Pruſſe, retournant en Siléſie après ſon expédition de Rosbach, trouve Lignitz fortifiée & occupée par les Autrichiens, les fortifications étoient ſous l'eau de façon qu'elle pouvoit ſoutenir un ſiège dans les formes: Tout autre, que le Roi de Pruſſe, s'y feroit peut-être arrêté, d'autant mieux; que la Place ſe trouvoit ſur ſa route, & que d'ailleurs elle ſe trouvoit munie d'une garniſon capable d'inquiêter une armée ennemie; mais non, il la laiſſa, marcha droit aux Autrichiens, les atteignit & les battit près de Leuthern, & Lignitz ſe rendit par capitulation. L'année ſuivante le Prince Ferdinand de Brunswic fit plus; ce Prince, après avoir paſſé le Rhin, marcha entre Véſel & Gueldres & ſe poſta entre Juliers & Duſſeldorp, cette dernière place ſe rendit après quelques coups de canon, & il n'eſt pas douteux, que les trois autres

ne

ne se fussent rendues, si l'affaire de Crevelt eût été aussi décisive, que celle de Leuthern. Rien ne prouve mieux, à mon avis, que le sort d'une forteresse dépend du succès d'une armée en campagne, que ces deux éxemples. Par conséquent, on doit toujours préférer une bonne armée sur pié, à la quantité des forteresses, qui là plupart du tems, ne servent qu'à affoiblir une armée. Si les garnisons, qui étoient dans Vésel, Gueldres & Juliers eussent pû joindre l'armée françoise, les Hannovriens auroient paié chèrement l'honneur du passage du Rhin en face d'une armée formidable: lorsque les François sont passés en Vestphalie se sont ils arrêtés à Gueldres? une armée postée sur le Rhin les auroit fait échouer dans leur entreprise; & en cas qu'ils en eûssent formé le projet, une armée pouvoit aussi sauver la place.

Je ne reviens point de mon étonnement, quand je refléchis à la contradiction manifeste qui se trouve entre le grand cas, que l'on fait du nombre des forteresses, & la facilité avec la quelle on les remet en tant de circonstances à l'ennemi, sans la moindre deffense, je

veux bien qu'on abandonne une place, quand une armée eſt trop foible pour la garder, ou pour tenter la levée d'un ſiège; nous en avons plus d'un éxemple dans la guerre préſente. Les Pruſſiens évacuèrent Veſel à l'approche des François; Les Hannovriens à leur tour ne ſe prévalurent pas des fortifications de Hameln, de Hannovre, de Verden, de Caſſel, de Ziegenhayn, de Marbourg &c. Pourquoi? parceque les uns & les au-autres ne vouloient point affoiblir leurs armées, & parcequ'ils prévoïoient qu'en cas de ſiège, ils ſeroient hors d'état de les ſecourir, il eſt donc vrai de dire, qu'une bonne armée en campagne, eſt préferable à un grand nombre de forteresſes. Si l'on veut défendre une place, je trouve que l'on s'y prend mal, quand les forces ſont égales à celles de l'ennemi; une armée, qui égale l'armée ennemie, n'a pas beſoin de forteresſes; Qu'on ajoute à cette armée les garniſons qu'elle y auroit jetté, la voila non ſeulement ſupérieure en nombre; mais ſes forteresſes lui deviennent inutiles. L'ennemi en ce cas, n'oſera jamais entreprendre un ſiège, il ſe gardera même de vouloir avancer. Suppoſons que les

les armées viennent aux mains; Ou vous battez l'ennemi, ou vous étes battu; dans le prémier cas, vos forteresses vous deviennent inutiles, & dans le second, il vous devient prèsque impossible d'empêcher l'ennemi de s'en rendre maitre; n'est-ce pas un avantage pour vous, qu'étant égal à l'ennemi en campagne, vous lui deveniez supérieur en renforçant votre armée par les garnisons; car enfin quoi de plus contradictoire? on évacue, on dégarnit, on abandonne les forteresses à l'ennemi pour renforcer une armée, parcequ'on est persuadé, que le succès des campagnes dépend de la supériorité; d'un autre côté on affoiblit l'armée pour renforcer les garnisons, parce qu'on croit l'armée capable de tenir l'ennemi en échec; c'est beaucoup à la vérité d'arrêter une armée & de l'empêcher de faire aucuns progrès, mais on avouera avec moi, qu'il est bien plus avantageux de changer une guerre deffensive en offensive, d'en éloigner le théatre, de ses frontières, d'en faire sentir tout le poids à son ennemi & de vivre à ses dépens, & c'est à quoi on peut parvenir, en renforcant, petit à petit, par les garnisons, l'armée qui étoit égale, à celle

de l'ennemi: qu'on regarde ſous tel point de vüe, que l'on voudra les fortereſſes, qui ſurpaſſent le nombre néceſſaire, on les trouvera toujours très-nuiſibles.

Conſiderons, d'ailleurs les fraix immenſes, que coutent l'entretien des fortereſſes, on verra qu'en emploïant ces frais dans une armée, vous y entretiendrés la ſupériorité. Calculons ce qu'il en coute pour les réparations des places, pour l'entretien des Gouverneurs & des autres perſonnes attachées aux garniſons: faiſons un état des ſommes, qui ſont emploïées pour l'artillerie, pour les munitions, pour les vivres; il n'y a perſonne, qui en voïant les comptes & les régîtres chargés de tous ces fraix, n'en demeure ſtupefait. Combien d'Etats, qui, en ſupprimant ces fraix de fortereſſes ſuperflues & en les emploïant à l'entretien des troupes, renforceroient leurs armées non ſeulement au delà de 15000. hommes, mais ſeroient en état d'en mettre une en campagne forte de plus de 35000. hommes, qu'ils n'avoient auparavant.

La Lombardie & les Pays-bas ſont des Pro-

provinces, qui sont parsemées de forteresses. Celles des païs-bas Espagnols autrefois redoutables, sont aujourd'hui de peu de conséquence depuis la dernière guerre. l'Imperatrice Reine, pour y en avoir trop, n'en a aucune. Les provinces-unies en ont aussi une infinité, qui sont en bon état, mais elles n'ont pas assés de monde pour les garder, 20000. hommes à peine suffiroient-ils pour les mettre en état de défense, autant vaudroit-il, qu'elles n'en eûssent pas, car une forteresse quelque bien construite, qu'elle soit d'ailleurs, ne vaut, qu'autant qu'elle a une bonne garnison; ainsi qu'un Voisin entreprenne de les attaquer avec 30000. hommes seulement, il faut que ces forteresses tombent d'elles mêmes, n'aïant point d'armées en campagne pour les soutenir. Voilà donc des places perdues & prises par une poignée de monde, qui n'oseroit paroître, si on en eût tiré les garnisons, qui les occupoient, & qu'on en eût voulu former un corps, l'armée des Provinces-unies étant actuellement de 35. mille hommes au plus; quand bien même elle seroit portée, jusqu'a 50000. hommes, si elles veulent garder leurs forteresses, jamais elles n'empêcheront l'en-

nemi, quoique de beaucoup inférieur, de faire des progrès immenses, parceque celle-ci lui sera toujours supérieure en campagne, & par conséquent poussera ses conquêtes le plus loin, qu'il pourra. Supposons à présent que les Provinces-unies ne conservent, que le nombre nécessaire de forteresses, & qu'elles emploïent à l'entretien des troupes ce qu'elles destinoient aux fraix des réparations, munitions & approvisionnemens des places fortes, les voila en état de paroître en campagne avec une armée de 40000. hommes, supérieure par conséquent à celle de 30000. hommes. Si l'armée ennemie monte à 50000. combattans, il est hors de doute, que ces 40000. hommes tireront un parti bien plus avantageux en campagne, qu'étant dans des forteresses, d'autant plus, que sans une armée sur pié, il est impossible de donner aucun secour à toute place assiègée, bloquée ou coupée par l'ennemi. La situation du païs est encore si avantageuse, qu'une très-petite armée, sans le secours d'aucun fort, peut disputer le terrein pas à pas à une autre, qui lui seroit infiniment supérieure; mais sans une armée en campagne on ne peut pas

pas profiter de tous ces avantages. Les rivières, les canaux, les inondations, les digues facilitent les moiens de diſputer le terrein à l'ennemi quelque fort, & quelqu'entreprenant, qu'il ſoit; mais encore qu'eſt ce que tout cela, ſi vous n'avez pas une armée, qui faſſe tête, on franchira l'Ocean & les Alpes.

Un Officier françois au ſervice de la République de Hollande, dans le tems, que Louis XIV. y faiſoit la guerre, propoſa aux Etats de faire démôlir une bonne partie des forteresses, il appuia même ſa propoſition des raiſons les plus perſuaſives & les plus convainquantes; mais qu'en reſultat-il? Peu s'en fallût, que l'Officier ne fût traité, comme un traitre à l'état, & regardé comme un partiſan de la France; tant on étoit entiché de l'avantage, qu'on croïoit tirer de la quantité des forteresses.

S'il y avoit dans les états du Roi de Pruſſe autant de forteresses, qu'il s'en trouve dans les Provinces-unies, il y a longtems, que la guerre ſeroit terminée. Environné d'ennemis, ſes états pris de tout côtés, l'armée Pruſſienne n'auroit jamais

mais fait la campagne, parcequ'il auroit fallu en diſtribuer une grande partie dans les garniſons. Le Roi auroit perdu ſes places & ſes fortereſſes l'une après l'autre, ne pouvant pas en empêcher le ſiège, ou le faire lever, & au lieu de faire la guerre ſur le païs ennemis, ſes états au contraire, en auroient toujours été le théatre. Il n'auroit pas plûtôt fait lever le ſiège d'une place en Siléſie, que les Autrichiens, les Ruſſes, les Suédois, l'armée de l'Empire en auroient pris une autre en Saxe, dans la Marche, dans la Poméranie &c. & il ſe ſeroit trouvé tellement reſerré par ſes propres fortereſſes, que tout à coup les ſubſiſtances lui auroient manqué, au lieu que n'aïant préciſement des fortereſſes, que ce qui lui eſt abſolument néceſſaire, ſes armées peu nombreuſes, eû égard à celles de ſes ennemis, mais auſſi redoutables par le bon ordre & la diſcipline, qui y régnent, ſont en état de couvrir les frontières, de ſecourir les places aſſiegées, ou bloquées, déloigner les ennemis de ſes états & de porter le fléau de la guerre chez ſes voiſins. Mettez trois fortereſſes ſur les frontières de la Poméranie ſuédoiſe, autant ſur celle de la Pruſſe Polonnoiſe;

une

une partie dans la Marche, dans la Saxe, dans la Siléfie, dans la Principauté d'Halberftadt, dans la Weftphalie &c. otés au Roi de Pruffe 50000. hommes pour garder toutes ces forterefles, il fera fans doute plus foible, qu'il ne l'eft actuellement. Si les Etats Pruffiens n'étoient point enclavés dans d'autres états, ils n'auroient pas même befoin de forterefles; mais la Siléfie, qui eft une province très-éloignée, doit être regardée comme un état à part, & qui à befoin par conféquent, que les frontières foient munies de bonnes places, de même que fon intérieur; il n'y en a cependant qu'autant, qu'il en faut & encore fe trouvent-elles placées le plus avantageufement dans la circonftance préfente. Cofel & Neifs font les frontières de la haute Siléfie & de la Moravie; Glatz & Schweidnitz eft oppofé à la Bohême; Brieg peut-être confidérée comme le Magazin; Breslau n'eft point une forterefle; Glogau eft une frontière de la Pologne; voilà bien peu de forterefles dans un païs d'une étendue prèsqu'égale à celle des Provinces-unies.

On objectera peut-être à cela, que

quoique les forteresses des provinces-unies n'aïent pas des garnisons suffisantes, on pourroit toujours renforcer celles, qui sont menacées, par celles, qui ne le sont pas & qui sont à l'abri de toute surprise de la part de l'ennemi, que même il seroit aisé de mettre en campagne une armée composée des troupes, qu'on auroit tirée des places les plus éloignées: à la bonne heure; mais on conviendra aussi que cette armée tirée des garnisons éloignées sera si petite, qu'elle n'osera paroître, & empêcher encore moins l'ennemi, que je suppose fort seulement de 30000. hommes, de s'empârer successivement de toutes les forteresses, ceux qui connoissent la quantité des forteresses, qui sont dans les Provinces-unies, avoueront que de leur armée de 50000. hommes, elles n'en pourront mettre tout au plus, que 20000. en campagne, autrement elles donneroient prise à quelques unes de leurs forteresses; ne sait-on pas, que Mastricht seul demande une garnison de 15000. hommes au moins? combien en donnera-t'on à Bois-le Duc, à Breda, à Berg-op zoom? Il faut pour ces quatre places seules, une armée entière.

Qu'on

Qu'on ait cent forteresses où il y ait dans chacune une garnison de mille hommes, si on ne met pas en campagne une armée en état de chicanner l'ennemi, qui peut en entreprendre le siège; les cent forteresses & les cent mille hommes seront pris successivement par une armée de 30000. hommes; rien n'est plus certain. On me dira, que ce n'est pas ici le cas & qu'on peut avoir des forteresses sans manquer d'hommes. Je le veux; je suppose même, qu'on puisse tirer trente mille hommes de toutes ces forteresses; quels avantages en aura-t'on? Mettra-t'on l'ennemi dans l'inaction, l'empêchera-t'on d'entreprendre un siège pour cela? Il vaudroit beaucoup mieux avoir cinquante forteresses de moins, & mettre soixante mille hommes en campagne; on écraseroit son ennemi; on pénétreroit dans son païs & on le feroit repentir de son entreprise. Mais allons plus loin, encore que l'armée ennemie soit de soixante mille hommes; quel mal peuvent lui faire ces cent forteresses & les trente mille hommes en campagne? Rasez septante forteresses, opposez lui 70000. hommes, vous voila le maître. N'est-il pas évident par ce que nous venons

nons de dire, & par cet éxemple ſeul, que c'eſt toujours l'armée qui eſt en campagne, qui décide du ſort de la guerre? J'ai bien de la peine à me perſuader, qu'on ait jamais bien réfléchi ſur l'article des forteresſes, ſi on y avoit fait un peu d'attention, la plus grande partie n'éxiſteroit plus. Nous ſommes dans le tems des armées, celui des forteresſes eſt paſſé. Je le répète encore, les forteresſes ſervent à couvrir les frontières, & donnent le tems à une armée de s'aſſembler, il en faut dans l'intérieur pour établir des magazins de tout, ce dont une armée peut avoir beſoin, mais paſſé cela, le reſte ne fait qu'affoiblir l'armée & l'état, & met l'ennemi à même de battre en détail, ce qu'il n'auroit jamais oſé attaquer en corps.

Si le grand nombre des forteresſes eſt préjudiciable à l'état, ce ſeroit tomber dans un grand défaut, que de n'en point avoir du tout. Rien n'en fait mieux ſentir les conſéquences, que l'invaſion du Roi de Pruſſe en Bohême en 1757. Ce Roïaume n'a pour toutes forteresſes, que Prague & Egra; Les frontières en ſont deffendues par les ſeules forces de

la

la nature, une chaine de montagnes, prèsqu'inaccessible, couvre contre la Silésie, la Saxe, & la Lusace, de façon, qu'il est très-difficile de pénétrer par aucune de ces trois provinces. Les Prussiens commencèrent la campagne de 1757. par y entrer en force, pendant que les Autrichiens se fiant un peut trop sur les leurs & sur les débouchés, qu'ils avoient encore rendus fort difficiles, se réposoient tranquillement dans leurs quartiers d'hiver; étonnés cependant d'une pareille entreprise, ils se retirèrent avec précipitation dans Prague, abandonnant à l'ennemi tous leurs magazins. L'armée qui s'étoit assemblée sous le canon de cette ville, fût battue, & si le Roi de Prusse n'eut pas témoigné tant d'impatience, Prague & toute la Bohême auroit été prise. Une forteresse, à chaque débouché, auroit ce me semble rendue impossible une pareille invasion, & en auroit empêché les suites funestes. Les troupes au lieu de courir à Prague, se seroient rassemblées sous ces forteresses & les magazins auroient été sauvés; & quand même le Roi de Prusse eût tenté de laisser là les forteresses en passant directement à Prague, les Autrichiens pou-

pouvoient éviter une bataille, & amuser les Prussiens; par ce moïen là les Prussiens, faute de vivres, éloignés de leurs magazins & reserrés par ces forteresses, ne pouvoient pas rester longtems en Bohême. Quels avantages auroient ils tirés d'une retraite? on le devine aisément. Ceci n'est point un cas particulier, il est applicable aux frontières de tous les Etats, qui se trouvent dans les mêmes circonstances, avec cette seule différence cependant, qu'il sera plus difficile de pénétrer en Bohême, si les entrées sont garnies de forteresses, que dans un autre Etat, où il y a des forteresses frontières. On surprend aisément un païs ouvert de tous côtés, & les magazins n'y sont pas en sûreté. Il est bien étonnant, que la cour de Vienne ait des principes si opposés & si contradictoires au sujet des forteresses. La Lombardie & le Païs-bas en ont trop; la Bohême en manque totalement. Si quelque possession dépendante de la maison d'Autriche doit en avoir, c'est assûrément la Bohême. La raison en est sensible, mais pourquoi Prague seroit-elle la seule? En voilà assés sur ce sûjet, il est inutile de particulariser d'avantage,

on

on n'aime pas la critique, & quoique ce que je viens d'avancer en soit éxempt, les cabinets, qui ne suivent jamais, que leurs avis, ne prendront pas vraisemblablement le mien. Après avoir parlé du grand nombre & du deffaut de forteresses, passons maintenant aux villes fortifiées.

On doit faire une grande différence entre l'origine des villes, la cause de leur fondation & l'origine & le motif des fortifications. La commodité fonda les villes, & la précaution les fortifia. On chercha la commodité soit pour le commerce, soit pour d'autres raisons toutes indépendantes de la sûreté; ensuite on combina la sûreté avec la commodité, & quelque désavantageuse, qu'ait été la situation de la ville & quelque peu convenable, qu'elle ait été pour la deffense, on l'a fortifié, la raison de la sûreté l'emportant sur tous ces désavantages; voilà l'origine de l'ancienne fortification des villes.

La poudre une fois inventée, fit changer la manière d'attaquer; en conséquence on fit d'autres plans de fortifications

cations & de deffenſe. On ſubſtitua les remparts aux murailles ; on s'apperçut après, que les tours ne convenoient plus, on conſtruiſit des baſtions au delà du foſſé ; enſuite on remarqua, que ces baſtions étoient trop expoſés au feu du canon, on les couvrit de demi-lunes & de ravelins, enfin toutes ces fortifications fûrent entourées de chemins couverts & de glacis. Voilà comment ont commencé les villes à être fortifiées. Les Ingénieurs les ont enſuite perfectionnées. en faiſant démolir une partie des anciens ouvrages, pour y en ſubſtituer d'autres à la moderne, & ſouvent en les augmentant ; c'eſt ainſi, que toutes nos villes fortifiées ont eûes leur éxiſtence, & que tous les jours on les répare & qu'on les renforce.

Quand on compare la façon d'attaquer d'autrefois, avec celle de nos jours, la différence eſt bien grande ; nos Pères ſont excuſables, d'avoir fortifiées les villes, tant par ce que les habitans en formoient eux mêmes la garniſon, que par ce que la ſituation propre à une fortification, n'étoit pas de ſi grande conſéquence, qu'elle l'eſt depuis l'époque de

l'artil-

l'artillerie; mais je ne ſai, ſi l'on doit avoir la même indulgence pour nos Modernes dans leur méthode de conſtruire les forteresſes; on y remarque tant de défauts, qu'il eſt étonnant, que dans un ſiècle auſſi éclairé, que le nôtre, on n'ait pas encore remédié à des abus, ſi pernicieux & ſi contraires au but des forteresſes, qui n'eſt plus de couvrir les villes, mais les frontières & tout ce qui peut-être néceſſaire à la guerre. Ce n'eſt donc pas d'une ville, qu'il faut faire une forteresſe; la ville ne contribuant en rien à la bonté de la forteresſe, mais ce ſont des forteresſes, qu'il faut purement & ſimplement, & conſtruites dans toutes les règles.

Quel inconvénient y a-t'il donc me dira-t'on, d'avoir fortifié les Villes? n'eſt-il pas indifférent, que les villes ſoient fortifiées, ou que nous aïons des forteresſes ſans ville, pourvû qu'elles ſoient également fortes? Je ne demande qu'un peu d'attention, & l'on verra non ſeulement, la différence d'une ville fortifiée, & d'une forteresſe ſans ville, mais je me flatte auſſi, que celle-ci ſurpaſſe de beaucoup celle-là; par con-

ſéquent, il eſt évident, que nos ancêtres ſe ſont éloignés de leur but, en conſtruiſant des forteresses, & que nous faiſons plus mal, qu'eux, en ſuivant leurs traces, ſoit en gardant & en augmentant les ouvrages de ces mêmes villes fortifièes, ſoit en en fortifiant de nouvelles.

Avant d'entrer en preuves, il faut m'accorder qu'il n'eſt pas indifférent, quelle ſituation aïent entre elles les forteresses, ſoit pour couvrir les frontières, ſoit pour l'établiſſement & la ſûreté des magazins; car les frontières doivent être par tout d'égale force, & en quelqu'endroit, que puiſſent être placées les armées, elles n'en ſeront jamais trop éloignées; de plus on m'accordera encore, qu'un terrein eſt plus propre à une fortereſſe, que l'autre; que plus elle eſt forte, & plus elle ſera de defenſe; & qu'une fortereſſe, qui demande une petite garniſon: eſt préférable à celle d'égale force & qui en demande une plus grande. Perſonne ne peut en diſconvenir; voïons maintenant, ſi nous pouvons appliquer ces principes à nos villes fortifiées.

S'il ſe trouve quelques fortereſſes, qui aïent

aïent un accord parfait & convenable entre elles par leur situation, on peut le regarder comme un pur effet du hazard, puisque le but de la fortification des villes n'a aucun rapport avec celui des forteresses, mais il s'en faut de beaucoup, qu'elles soient toutes dans des situations convenables. Ici, & contre le même voisin, les frontières sont couvertes d'une quantité de forteresses & là tout est à découvert; de ce côté-ci, à peine fait on un pas sans rencontrer une forteresse, de ce côté là, il n'y en a pas une. Qu'en résulte-t'il? C'est que l'ennemi laisse là les forteresses, & pénétre par les frontières les plus foibles; que vos armées, qui sont trop éloignées des forteresses, languissent par le deffaut de subsistance, & que les forteresses frontières deviennent tout à fait inutiles.

Tout terrein n'est point propre aux forteresses; pour être forte, l'accès doit en être difficile, commander tout les dehors sans être commandée; c'est toujours la situation & le terrein, qui procurent ces sortes d'avantages, combien n'y a-t'il pas de terreins si avantageux par eux mêmes pour la construction

 d'une

d'une forteresse, qu'il ne faudroit prèsque point d'art pour perfectionner la nature; n'est ce pas là, où il faudroit placer une forteresse? Dès qu'on a trouvé le moïen de concilier l'art à la nature, on aura de bonnes forteresses, & prétendre vouloir forcer l'une par l'autre, tant que celle-ci ne nous refusera pas ses secours, c'est ce me semble abandonner un avantage réel, pour courir après un douteux, & cela avec bien de la peine & avec beaucoup de fraix; c'est cependant ce que nous avons fait, & ce que nous faisons encore aujourd'hui pour nos villes fortifiées. Il est vrai qu'on en fortifie peu à présent, par ce qu'il y en a plus, qu'il n'en faut; mais entretenir ou fortifier ou en faire de nouvelles, cela revient au même, d'autant plus, qu'il est clair & fort facile à démontrer, que les sommes, qui sont emploïées à l'entretien, sont égales à celles qu'on dépenseroit pour établir & fonder une place de guerre si elles ne les surpassent. Telle situation n'est pas propre & convenable pour une ville, qui se trouve totalement opposée, à la sûreté de la forteresse. Voïez Mayence, Nimêgue, Mastricht &c. y a-t'il un terrein plus dés-

désavantageux pour une forteresse? Vous direz peut-être, que l'art a corrigé la nature, & que malgré cette mauvaise situation on en a fait des forteresses très-fortes. Je le veux; on peut dans un terrein désavantageux construire une forteresse égale en force à une autre construite plus avantageusement. Mais n'y auroit-il pas une différence entre ces deux forteresses? Sans doute. On ne peut rendre la dernière égale à la prémière, qu'à force de travail & d'argent; il faut ajouter l'art à la nature, il faut corriger enfin la nature. Or si on emploïe ce travail & cet argent à l'autre forteresse, elle sera sans contredit plus forte & de meilleure défense, que celle, qui sera construite dans un terrein désavantageux. Le nombre de la garnison & la quantité de l'artillerie avec tout ce qui en dépend, mettent encore une grande différence entre ces deux forteresses. Un terrein, qui commanderoit une autre forteresse, doit être de toute nécessité fortifiée, comme seroit le Petersberg à Mastricht & beaucoup d'autres ouvrages du côté de Bruxelles, les forts de Namur, les ouvrages détachés de Nimêgue, le retranchement de Mayence &c, c'est

ce qui demande une garnifon & de l'artillerie proportionnée à l'étendue de la forterefle & au nombre de ces ouvrages; prend-t'on cela pour des riens? Si le meilleur eft préférable au fimplement bon, on a certainement mal fait de conftruire de femblables forterefles, & pis encore de les entretenir comme on fait aujourd'hui.

Ce n'eft pas encore le plus grand mal d'avoir choifi un mauvais terrein pour la conftruction d'une forterefle; on y a fupplée par de bons ouvrages, n'importe même ce qu'il peut en avoir coûté; mais il y a bien d'autres inconvenients, qui fe rencontrent prèsque dans les fortifications de toutes les villes. 1. Elles font raremeut d'égale force partout. 2. Elles demandent ordinairemeut une forte garnifon. 3. Enfin le fort de la forterefle dépend quelque fois & j'ofe le dire, pour la plûpart, de celui de la ville.

La fortification d'une ville a couté bien de la peine aux Ingénieurs, il leur en coute encore beaucoup pour la rendre également forte de tous côtés; leur irre-

irregularité les soustrait souvent aux régles; telle ligne est trop longue, telle autre est trop courte; tel angle est trop aigu, tel autre trop obtus. Ici il faut se couvrir contre une éminence, là il faut occuper un terrein, qui donne prise à la forteresse, on raze, on ajoute & on corrige. L'Ingénieur se casse la tête. Il change, & ce changement quel qu'il soit, la met rarement dans un juste équilibre. Il se trouvera toujours un côté foible. Un autre Ingénieur s'en apperçoit; il y remédie de façon, qu'un autre côté devient plus foible, enfin quoiqu'on fasse il y aura toujours, ce qui s'appelle, le côté foible. Or à quoi me servira une force de cinq côtés, si le sixième emporte un foible avec lui? il vaudroit autant que le tout fût foible. Voilà par conséquent bien des peines & des fraix de perdus. Or ces défauts, ne se trouveront jamais dans une forteresse, tant soit peu régulière, & situé dans un terrein avantageux.

Ce qui devroit nous rebuter totalement des villes fortifiées, je parle des grandes, c'est qu'il leur faut des garnisons, dont on pourroit aisément former

une armée; nous avons vu plus haut, que les armées en campagne sont plus utiles, que le grand nombre de forteresses: à plus forte raison les grandes villes fortifiées, qui sans être plus fortes, qu'une forteresse, & qui absorbent pour ainsi dire des armées, seront-elles désavantageuses. Quelles garnisons ne faut-il pas dans Strasbourg, Metz, Magdebourg, Mayence & Mastricht, pour mettre toutes ces places en sûreté & en état de défense? Combien d'artillerie, de munitions, & de provisions n'y faut-il pas? Sont-elles pour cela imprenables? Il y a peu de différence entre la durée du siège de Mastricht, & celle du siège de Charleroy & de la Citadelle de Tournay, quoiqu'il y en ait une très-grande entre le circuit des Places & le nombre de la garnison. On me dira, peut-être, qu'il faut une grande armée pour faire le siège d'une grande forteresse & où il y aura une nombreuse garnison. J'en conviens, mais je ne vois pas, que cette objection favorise les grandes forteresses. Si l'armée ennemie est foible, elle n'osera entreprendre un siège de cette importance, cela est encore vrai: mais quel avantage en

tirerez

tirerez vous? Aucun. Vous mettrez votre ennemi dans l'inaction. Cela suffit me répondra-t'on. Je demande à présent, s'il ne feroit pas plus avantageux d'avoir une armée supérieure à celle de l'ennemi, & de changer une guerre deffensive. en offensive? tant que vous aurez de fortes garnisons, vous n'aurez jamais cet avantage. Mettez vos garnisons en campagne, vous arrêtez les progrès de l'ennemi; tandis que vous étes emprisonnés dans vos forteresses, & que vous voïez de vos remparts l'ennemi fourager, ravager votre païs & le mettre à contributions, suites funestes de votre inactions, si vous lui éties égal, & si vous le surpasiés, s'auroit-il entreprendre le siège de la moindre de vos places? Voilà donc la petite forteresse, qui égale la grande, & une garnison de mille hommes aussi réspectable, que celle de dix à quinze mille hommes, si l'ennemi est plus fort en campagne, que vous, faites joindre vos fortes garnisons à l'armée, vous serez par là en état de lui faire tête; vos grandes forteresses n'ont encore rien au dessus des petites, & un siège de Mastricht, de Metz, ne diffère de celui de Huningen, de Cotel,

de Cœworden, qu'en ce que le siège des prémières places coute plus de sang & de dépenses des deux côtés, que celui des dernières. La durée des sièges sera à peu près égale de part & d'autre; car ce n'est pas la grandeur, qui fait la force; si l'ennemi s'affoiblit par un siège semblable, vous étes aussi dans le même cas, à moins, que vous n'aïez assés de forces pour secourir les assiègés, votre perte sera toujours plus considérable, que celle de l'ennemi, parceque vous perdrez infalliblement l'artillerie & la garnison.

Un défaut, qui est encore bien grand, c'est la dépendance des forteresses des villes. Souvent la forteresse & la garnison sont très-forte, capables d'une vigoureuse défense & même en état de prolonger un siège; mais la connexion des villes avec les fortifications y met des obstacles & contribue à l'affoiblissement de la forteresse & de la garnison. Cette dépendance, cette connexion & ses suites sont prouvées par une infinité d'expérience. Il ne faut, qu'un bombardement, un incendie, qui consume tout pour réduire une garnison à toute extrèmité

trémité & la forcer à capituler. Si les habitàns n'ont plus de vivres: autre obſtacle à la prolongation du ſiège. Nous ne parlons pas de la facilité, qu'il y a d'y faire des ſurpriſes, d'y introduire des eſpions, de reconnoître la forteresſe, d'y entretenir des correſpondances avec l'ennemi; quelques précautions, que le Commandant prenne pour les prévenir, quelque circonſpect, qu'il ſoit, pour cacher ſes deiſſeins & ſes diſpoſitions, la ville affoiblit, anéantit & rompt tout à coup ſes meſures. Une forteresſe ſans ville pare à tous ces inconvéniens & donne des avantages infinis à l'Ingénieur & au Commandant; à l'Ingénieur, parceque le terrein de l'intérieur de la fortereſſe & les édifices militaires lui donnent les moïens d'augmenter la force de la fortereſſe; au Commandant, en ce que la ville ne l'inquiète point, & qu'il peut porter toute ſon attention ſur la fortereſſe.

Je ſais, que bien du monde préfère les villes fortifiées, aux fortereſſes purement militaires; par la raiſon, que les villes ſont à l'abri des incurſions & des contributions. Mais ne ſe trompe t'on pas?

Je

Je pense, qu'une ville sans fortification, souffrira moins de la guerre, qu'une ville fortifiée, & j'appuye mon sentiment sur des preuves convainquantes. Prague auroit-elle plus souffert en 1757. sans fortification, qu'avec une fortification? Si elle n'en avoit pas eu, elle auroit païé un million ou deux, peut-être même trois, voila tout le mal, qu'on auroit pu lui faire; mais combien de Bourgeois n'a-t'elle pas perdu à cause de ses fortifications; dans quelle crainte, dans quel embarras, n'ont pas été ses habitans. Quel dommage n'a-t'elle pas essuyée par le bombardement & par le canon; pourroit-on évaluer justement toutes ses pertes à deux ou trois millions de florins? Non certainement. La ville de Custrin ruinée par le bombardement des Rusies en 1758. auroit encore le même nombre d'habitans, & posséderoit tous ses édifices, sans la forteresse, elle auroit tout au plus païé les contributions accoutumées; peut-être aussi les Russes l'auroient-ils pillés, mais les habitans en feroient-ils plus malheureux, qu'ils le sont aujourd'hui, & cela pour avoir été couverts de la forteresse. Zittau ne seroit-elle pas encore une belle

&

& riche ville, ſes habitans ſeroient-ils plus malheureux, que ceux de Bautzen & de Görlitz, qui ſont ſans fortifications. L'Hiſtoire nous fournit une quantité d'éxemples à chaque récit d'un ſiège. Diſons donc, que bien loin, que les forteresſes couvrent les villes, elles ſont au contraire la cauſe de leurs deſtructions; & il me ſemble, que ſi l'on veut punir les habitans d'une ville de quelque forfait, il faut fortifier leur ville: tôt ou tard ils éprouveront le chatiment de leur faute. On eſt d'ailleurs, ſi perſuadé, que la fortification eſt la cauſe de la deſtruction de la ville, qu'on abandonne la fortereſſe pour la ville. Caſſel, Hannovre, Dresde, en ſon une preuve, & je peux aſſûrer, qu'à Würtzbourg, à Manheim & à Francfort on abandonneroit la fortereſſe, pour ſauver la ville au moment, qu'on ouvriroit la tranchée. Rien ne peut-être en faveur des villes fortifiées, au moins de celles de nos jours; ſi on en peut dire quelque choſe, c'eſt qu'elles exiſtent, qu'il faut des fortereſſes, bonnes ou mauvaiſes, & qu'on ne ſait peut-être pas le moïen d'y remédier.

Si le trop grand nombre des fortereſ-

ſes

ſes porte du dommage aux Souverains de l'Europe, que dira-t'on des forterefſes des Princes médiocres & petits de l'Allemagne & de l'Italie, ſans armée & quelque fois ſans garniſons? Elles ſerviront tout au plus contre un Prince de la même faibleſſe: car je ne penſe pas, qu'elles doivent ſervir contre les puiſſances de l'Europe. Mais à quoi ſervent des forteresſes contre un égal en puiſſance? Les loix de l'Empire ne defendent-elles pas toutes les hoſtilités en Allemagne? Le conſeil aulique & la chambre de l'Empire ne jugent-ils pas les différens de ces princes? Les tems de ces petites guerres ne ſont plus, & un prince trouve autant de ſûreté dans un village ouvert, dans une maiſon de campagne, qu'au centre de la forteresſe la plus formidable. Il me ſemble, que toutes leurs forteresſes ne ſervent, qu'aux puiſſances de l'Europe, qui ſe font la guerre en Allemagne & en Italie. Leur peut-on refuſer l'entrée? Qui s'en empare, de gré ou de force, en eſt le maitre. Francfort, Hanau, Dillenbourg, Gieſſen, Marbourg, Cologne, Münſter &c. ont-ils été fortifiés pour les François & les Hannovriens? Certainement point. Contre

Contre qui ſont-ils donc fortifiés? Il vaudroit donc mieux raſer toutes ces forterelles, épargner les fraix de leur entretien, & en aggrandir & embellir les villes, que de les entretenir pour la commodité des puiſſances en guerre & pour la ruine du païs. Je dis pour la ruine du païs, parce qu'en effet elles y portent la déſolation & la miſére. Les armées s'y arrêtent, en devaſtent tout le païs d'alentours, le bourgeois & le païſan en eſt moleſté & enfin la ville court très-grande risque d'être bombardée & brulée. Münſter ville & païs, Dillenbourg & ſes environs, les environs de Gieſſen, de Ziegenhain, de Marbourg, de Francfort &c. qu'ont ils ſoufferts à cauſe des forteresſes? & qui ſait le ſort de Caſſel, de Gieſſen, de Francfort, de Hanau & d'autres belles villes? n'auroit-il pas mieux valû, que ces villes mentionnées, pour leur conſervations & le ſoulagement du païs, euſſent été ouvertes? Si j'étois un Prince médiocre de l'Allemagne, j'aurois tant à cœur la conſervation de mes ſujets, que je ferois raſer non ſeulement les fortereſſes, les fortifications des chateaux, mais auſſi les murailles des villes même & tout ce qui peut fortifiér

tifiér une place. En effêt les troupes, les partis cherchent toujours un azyle dans les murailles, & au bout du compte, ces lieux, murailles souffrent tout le poid de la guerre & quelque fois la désolation la plus affreuse, par cela seul, qu'ils ont des murailles. J'en pourrois produire mille éxemples. A quoi donc ces murailles & ces portes. Qu'on plante autour des villes un, deux, trois rangs de hayes vives en forme d'allée & l'on épargnera, non seulement les réparations, mais on en aggrandira, embellira & conservera les villes. On coupera les hayes en tems de guerre. Ceci paroitra paradoxe, mais il ne l'est, qu'à ceux, que la coutûme a aveuglé.

Il y a encore une réflexion à faire sur les grandes villes fortifiées, & qui n'est point à négliger pour l'économie. L'Entretien de telles forteresses coute des fraix immenses. Quelqu'un qui pourroit calculer, ce qu'a valu le terrein, qu'elles occupent, les fraix de main d'œuvre pour tous les ouvrages, qui ont été faits les uns après les autres, qui ensuite ont été changés, rasés & augmentés, selon les plans des différens Ingénieurs, qui rarement

rement sont d'accord entre eux; le prix des munitions, de l'artillerie, des provisions &c. trouveroit peut-être des sommes au delà, de ce qu'il faudroit, pour l'établissement & l'entretien d'une nouvelle forteresse située plus avantageusement, avec la dixième partie de la garnison de la ville fortifiée.

Il ne faut pas s'étonner, si malgré les peines & les soins des Ingénieurs la plupart des villes fortifiées ont des déffauts essentiels, qu'on peut même dire incorrigibles. Les fondemens en ont été posés, quand on a commencé à fortifier; & on a corrigé petit à petit & à proportion des déffauts, dont on s'est apperçu: mais est-il donc si aisé de remédier aux défauts d'un édifice, qui pèche par les fondemens? On a beau vouloir y mettre des étays, des jambes de force, tacher même de réunir, par le moïen des barres de fer, les parties, qui se désunissent, ce sera toujours un édifice mal construit & mal entendu. Ne peut-on pas dire la même chose des fortifications des villes. Messieurs les Ingénieurs sans toucher aux fondemens, n'on fait autre chose, que couvrir un

côté foible par un ouvrage de leur façon, & comme chaque particulier a son système, il en est si entêté, que celui-ci souvent gâte, ce que l'autre a fait pour le mieux, & qu'il ne fait, que substituer un deffaut à un autre. L'un pour rendre le passage du fossé plus difficile, a perdu les avantages de la communication; l'autre pour dominer la campagne par l'élévation d'un ouvrage, a ôté à l'autre la faculté de la défense. Enfin quoi qu'on ait pû faire & quoi qu'on fasse encore, rien n'est plus difficile, que de lier & d'assembler les parties détâchées d'une telle forteresse, batie sur tant de principes différens. Comment faire, par éxemple, pour donner à l'angle saillant du chemin couvert la défense contre le mousquet, leur portée n'aïant été fixée, que sur la pointe du bastion opposé, & cela dans l'hypothèse, que leur portée ne seroit, tout au plus, que de 60. à 65, verges? Ce qui est un mécompte très-considerable. N'est ce pas un deffaut? C'en est un, graces à l'algèbre & à la géométrie au moïen desquelles on s'entêta de fortifier. Comment allonger les flancs? Comment reduire les défenses imaginaires & incomparables sur le

le papier en défenſes réelles, les défenſes obliques, en rectes? On ne s'en ſoucie guere. On entourre la forteresſe ancienne par des ouvrages modernes, qui nous convainquent de nôtre génie inventif & créateur par la multiplicité des ſiſtémes. Voilà les defauts de l'ancienne corrigés. A moins qu'il n'y ait pas bientôt une grande réforme en nôtre fortification, je prévois & j'oſe prédire, que d'ici en cent années, le circuit de nos forteresſes ſera triplé & ſuffiſant à contenir une armée de cinquante mille hommes. Ce ſeront alors des retranchemens & des lignes, qui vaudront les redoutes du Comte de Saxe.

Il y a plus d'un Siécle, qu'il y a eu des Ingénieurs aſſés pénétrants, pour voir le déſavantage des villes fortifiées, & qui ſe ſont oppoſés à leur fortification. Je n'alléguerai que le ſentiment du Comte Guilleaume I. de Solms-Greiffenſtein, Directeur général des fortifications de la maiſon d'Autriche, au ſujet de la fortification de Prague. En 1623. cette ville n'étoit pas encore fortifiée. L'Empereur engagé dans la guerre de trente ans, ſe vit contraint de fortifier la Bo-

 hême

hême par quelques forteresses. On fit malheuresement le projêt de fortifier Prague. Wallenstein fût de cet avis. L'Empereur démanda au Comte Solms, ce qu'il pensoit de ce projêt. Celui-ci remontra à l'Empereur, que Prague n'avoit pas la situation avantageuse à une fortication; que la ville étoit trop grande; qu'elle exigeoit une garnison très-nombreuse; & que la fortification en couteroit trop; qu'il étoit d'avis de ne fortifier que le Ratschin, la montagne de Lorence, la petite ville & le pont de la Moldau. Cet avis fût approuvé par l'Empereur. Wallenstein en gouta les raisons & l'éxécution en fût faite par le Comte de Solms. Mais par une suite du raffinement des Ingénieurs on fortifia encore la ville après les années de 1648. Prendra-t'on le parti du Comte de Solms ou celui de ceux, qui l'ont corrigé?

Ce que je viens de dire au sujet des villes fortifiées, est peu sujet à des doutes. Mais il y en aura beaucoup, qui s'imagineront, qu'il n'y a plus de reméde au mal, tant parcequ'on fonde peu de forteresses nouvelles, que parcequ'il ne seroit pas faisable à cause des fraix

de

de raser les fortifications des villes & d'en établir d'autres; Moi même je suis en doute, si cette entreprise seroit faisable. Cependant l'affaire meriteroit un éxamen. Un calcul exact de la valeur du terrein, des fraix de l'entretien des villes fortifiées mêmes & de ceux des personnes attachées à la place, de ceux d'un siège, comparé avec celui des fraix de la construction, du soutien & de l'entretien d'une autre forteresse, nous mettroit en état d'en dire quelque chose de plus positif. La différence des païs, des situations des forteresses ne nous permêt pas de nous y engager. Ce qui est certain, c'est qu'on peut emploïer prèsque tous les matériaux de l'ancienne forteresse à la nouvelle; qu'on épargne deux tiers de l'artillerie, de l'ammunition, une partie des gages des personnes attachées à la garnison, du bois, des chandelles &c. & que le travail coute très-peu. Si l'on vouloit faire usage des moïens, que chaque puissance a en main. Le soldat oisif ne peut-être emploïé plus avantageusement pendant la paix, qu'à ces sortes d'entreprises.

Pour faire comprendre, ce que j'entens ſous une fortereſſe militaire; voici l'idée, que j'en ai. Ce n'eſt ni la grandeur, ni le grand nombre des ouvrages, qui font la force des forteresſes. La force conſiſte dans la bonne diſpoſition de la forteresſe en général & de chaque ouvrage, de chaque ligne en particulier, conforme au bût. Il eſt donc poſſible de fortifier un petit terrein, de ſorte, qu'il ait la même force, défendu par deux mille hommes, que le plus grand, défendu par dix mille. Il n'y faut ni Vauban, ni Rimpler, ni Coehorn, ni Glaſer, ni Sturm. La nature du terrein, la ſituation & les principes ſolides de la fortification, fondés ſur l'éxpérience plûtot, que ſur la géométrie, la coutûme & les autorités en détermineront les angles, les lignes, les hauteurs, les profondeurs, les longueurs, en un mot la diſpoſition générale & particulière, ſans s'embaraſſer de la ville. L'on aura la liberté d'étendre la fortification, jusqu'au centre & l'on pourra ajouter à la ſûreté des munitions, des vivres & de la garniſon, contre les incendies & les bombardemens, l'avantage, que les édifices militaires ſervent en même tems

à la

à la fortification & à la défense de la forteresse même. De cette manière là, la force de la forteresse augmentera, sans grossir les fraix; il y aura plus de commodité, plus de sûreté & il ne sera pas question de la capitulation, lorsque l'ennemi est sur la contrescarpe. On n'y pensera peut-être pas encore, après le passage du fossé & la prise des ouvrages capitaux.

Que le petit circuit de la forteresse ne nous embarasse point. Quiconque est prévenû contre les tours du Comte de Saxe, aura la liberté de s'étendre par des flêches ou quelque autre ouvrage équivalant, à condition cependant, que la communication avec le corps de la forteresse soit absolu, que les troupes défendans ces éxtremités, soient à l'abri de toute insulte, des enfilades, du bombardement &c. & que ces ouvrages concentrent toute la force de la forteresse. Telle sera à peu près la disposition d'une forteresse militaire.

IV.

Penſées ſur les mouvemens.

„ Le principal de l'éxercice ſont les „ jambes & non pas les bras: c'eſt „ dans les jambes, qu'eſt tout le ſécret „ des manœuvres, des combats, & c'eſt „ aux jambes, qu'il faut s'appliquer. „ C'eſt le ſentiment d'un homme infiniment reſpectable. C'eſt celui du Comte de Saxe. Un militaire, élévé au deſſus de la routine & doué des idées claires de la guerre, n'en demandera pas des preuves & ceux, qui renferment tout leur ſavoir & leurs ſciences dans les tourbillons du ſervice journalier, ſe repoſeront entièrement en cette autorité réſpectable, une démonſtration excédant la portée de leur entendement.

Si ce que je viens d'alleguer eſt de ſi grande importance à la guerre, il me ſemble, qu'il mérite quelques reflexions & il ſeroit à ſouhaiter, que tous les Officiers éclairés raffinaſſent ſur la perfection des

mou-

mouvemens. Soutenû de quelque expérience & d'une teinture médiocre de la géometrie, je vais exposer mes pensées à ce sujet, prêt à les corriger, si tôt que j'en trouverai des meilleures & des plus solides Nous suivrons les idées du Comte de Saxe & nous ne ferons, que les mettre dans un détail plus circonstanstié pour trouver le secret, dont il parle, & pour nous convaincre, que le principe des mouvemens, qu'il établit, est l'unique & le véritable principe. J'avoue à ma confusion, qu'à la prémière lecture de la matière en question, le pas cadancé & le tact m'a fait rire. Tant de force ont les préjugés, tant révoltent l'ésprit les opinions sinsingulières & contraires à la coutûme. Mais j'avoue aussi, qu'après plusieurs réflexions faites sur ce sujet, après avoir éxaminé tous les mouvemens faits par plusieurs Régimens très bien dressés, après en avoir rémarqué les defauts & leurs causes & raffiné sur les rémédes, j'ai eu honte de mon jugement précipité & matériel & de mes préjugés, & depuis il me semble absolument impossible à faire des mouvemens en ordre, sans le pas cadencé ou le tact. Belle leçon de

ne pas précipiter ſon jugement de le ſuſpendre au contraire, jusqu'à ce, qu'on ait mûrement éxaminé & réflechi.

Tous les mouvemens ſe font par des tours on par des pas. Les tours ſont ſi ſimples, qu'il ne méritent pas, qu'on s'y arrête. Je n'y ai qu'un môt à dire. Les tours à deux ou à trois tems ſont une pédanterie, puisqu'on y perd du tems. Faire le tour à droite & prétendre qu'on ſe remette abſolument à gauche, en eſt encore une; puisqu'elle ne cauſe, que de la confuſion, le ſoldat ne ſachant après quelques manœuvres, ou après l'écoulement de quelque tems, s'il doit ſe remettre à droite ou à gauche, ce qui l'embaraſſe, rend le tout difficile & fait un désordre affreux, lorsqu'une manœuvre ſuit immediatement le tour. A quoi le tour à gauche? Qu'on n'acoutume donc le ſoldat, qu'au tour à droite & d'un tems & qu'on ne multiplie pas les êtres ſans raiſon.

L'eſſentiel des mouvemens eſt de les faire dans l'ordre le plus éxact & dans celui, dans lequel on veut combattre. Comme l'eſſentiel de l'ordre du combat

eſt,

eſt, que les files & les rangs aïent les diſtances requiſes, c'eſt à dire, qu'ils l'aïent ſerrés & allignés, n'importe qu'on ſoit à trois rangs ou d'avantage, qu'on marche de front ou de flanc, il s'enſuit, qu'il eſt néceſſaire, que les mouvemens ſe faſſent ſerrés, allignés & en gardant toujours les diſtances requiſes. On comprendra cet ordre ſans démonſtration & au ſurplus on en verra ci-après la raiſon. Ces mouvemens ſeroient très-aiſés à faire ſans la viteſſe. En marchant gravement pied à pied le ſoldat a le tems des s'appercevoir des fautes & des les corriger auſſitôt; mais ce n'eſt plus la même choſe, lorsque la marche eſt accélerée. Le tems eſt trop court, pour remédier aux defauts. Qu'un homme ſeul ſans combinaiſon avec un autre, ou avec pluſieurs, faſſe les mouvemens avec la derniére viteſſe, c'eſt très-naturel; l'ordre & l'attention ſur un autre ne l'embaraſſe point; mais lorsqu'on joint pluſieurs hommes enſemble ſur une ligne bras contre bras & qu'on les veut faire mouvoir également, il y a plus à conſiderer. Quels mouvemens qu'on en faſſe, ils doivent garder toujours exactement les mêmes diſtances &

la

la même ſituation entr'eux, dans lesquels on les a rangé, ſans s'ouvrir, ſans trop ſe ſerrer, ſans ſe plier.

Pour faire mouvoir une ligne d'hommes, il faut qu'elle ſe meuve également dans le même tems. Si le mouvement en étoit ſucceſſif, par exemple que l'un change de place ou de ſituation, pendant que l'autre ſeroit ſans mouvement ou le retarderoit, il eſt évident, qu'il n'y auroit plus la même ſituation entr'eux, l'un étant trop en avant & l'autre trop en arriére; il en réſulteroit encore un inconvenient, c'eſt que n'étant plus ſerrés bras contre bras, les diſtances entre homme & homme ſe perdroient, ce qui occaſioneroit à la longue ou un crevement ou des intervalles. Il faut donc abſolument, que le mouvement ſoit toujours égal. Mais les mouvemens ſe faiſants par les jambes, il faudroit, que le pas de l'un ſe fit non ſeulement préciſement en même tems, mais qu'il fut auſſi d'une & de la même grandeur; c'eſt à dire, que ſi l'un fait deux cens pas par minute & chaque pas de deux pieds tous les autres en doivent faire de même en tous les mouvemens, excepté dans les converſions.

Il

Il s'agit maintenant à faire mouvoir d'un pas égal une quantité d'hommes joints ensemble, & qui en fait des mouvemens, ne sont à considerer, que comme ne faisant qu'un corps. Distinguons entre le tems & la grandeur des pas. Tout un bataillon peut mouvoir les jambes également, quant au tems, sans que l'un fasse le pas si grand, que l'autre. Pour rendre le mouvement des jambes égal, quant au tems, il n'y a personne, qui ne s'apperçoive, qu'il y doit avoir quelque chose, qui en marque la vitesse: Car comment prétendre qu'une multitude d'hommes convienne exactement du tems. Sans l'aide des sens? Mais qu'est ce, que ce, quelque chose? Le Commandant marque le commencement du mouvement des jambes par son commandement. On fait le prémier pas du pied gauche; mais qu'est-ce qui en marque la vitesse? Il s'écoule toujours un certain tems depuis le commencement du mouvement de la jambe, jusqu'à la fin, & c'est en la méssûre de ces tems, que tous & chacun, qui composent la ligne doivent convenir. Si l'un fait le pas plus vite, que l'autre, celui là sera trop avancé. Supposé que la grandeur des pas soit égale,

égale, ce qui produira à la fin un créé-vement ou des intervalles.

Comme il est difficile, je ne dis pas impossible, & un seul homme à diviser le tems en parties égales, sans l'aide de la mécanique, il l'est encore d'avantage à une quantité d'hommes & il leur est absolument impossible à convenir des tems inégaux. Il faut donc une régle, qui les en fasse convenir, ou, ce qui est la même chose, qui dirige la vitesse de leurs pas. Et comment faire sentir la messure de cette vitesse? Il y a deux moiens. L'un par la vue, & l'autre par l'ouïe.

Si l'on vouloit faire sentir par la vuë la messure de la vitesse des pas, il faudroit toujours un seul homme vû de tous, sur le quel ils dussent se régler, qui la marquat, soit par le pas même, soit par un autre mouvement distinct. Mais toutes les dispositions n'admettent pas la vuë d'un seul homme, par éxemple, dans la marche par pelotons, dans celle du quarré, de la colonne &c. & si l'on veut suppléer par la vuë de plusieurs, c'est à dire, que chacun fasse le

le pas de celui, qui le précéde, le mouvement ne fera plus égal. Il fera fucceffif. J'en appelle à l'expérience. Qu'on compare le pas du dernier peloton en marche, d'avec celui du prémier, & l'on verra la différence des pas.

Le moïen le plus propre à marquer la viteffe des pas eft indutablement le fon, puisqu'il n'y a qu'une feule difpofition des troupes contraire à l'effet, qu'il doit produire. Il eft vrai, qu'il y a une difference fenfible entre la viteffe du mouvement du fon & celle de la lumière: la viteffe de la dernière furpaffe les fens & l'entendement, pendant que le mouvement du fon eft fucceffif & extrémement lent, comparé avec la viteffe du mouvement de la lumière; mais il ne s'agit pas ici de faire mouvoir des troupes d'une lieue d'extenfion, par un feul inftrument fonnant; il nous fuffit, de frapper les oreilles de quelques battaillons, & pourvû que le fon parte du milieu il fe fera entendre en même tems auffibien aux ailes, qu'au centre, & le mouvement des jambes fera égal par conféquent. Il eft vrai encore, que le fracas des armes à feu abforbe le fon, mais la fumée ne fait-

fait-elle pas le même effet ſur la vuë? & au reſte ce fracas, n'eſt par ſuivi. Il a des interrvalles, qui fait entendre le ſon.

Comme le ſon doit être ſenſible & diſtinct, tant pour être entendu, que pour en marquer le tems, il me ſemble, qu'il y faudroit un inſtrument très-bruyant, qui puiſſe en même tems marquer la différence des pieds. Le tambour eſt aſſés bruyant; mais la qualité de marquer diſtinctement la différence des pas, lui manque. L'inſtrument le plus propre à cet uſage, ſeroit le cor de chaſſe. Il ſe fait entendre plus loin, que le tambour, les ſons en ſont diſtincts, aigus & ſignificatifs. Jl pourroit donc ſervir en même tems d'interpréte des commandemens du chef: Au reſte, ſauf le reſpect pour la mémoire de Mr. le Comte de Saxe, il n'eſt pas indifferent, ſi l'air, que joue l'inſtrument deſtiné à l'uſage des mouvemens, ſoit à trois ou à quatre tems. Ce grand homme n'y a pas pris garde. Un air à trois tems confondroit le mouvement du pied gauche, d'avec le pied droit, & celui à quatre tems, ne ſeroit pas ſi diſtinct, que celui à deux. Et quoiqu'on puiſſe dire, pour énerver ces rai-

raiſons, qu'il n'y a pas d'apparence, que le ſoldat puiſſe perdre le pas au point, qu'il le faſſe d'un pied plûtôt, que de l'autre & qu'ainſi, il ne faudroit que marquer indiſtinctement le tems ſans réflechir ſur l'un, ou l'autre pied, à quoi un air à deux, à trois & à quatre tems ſeroit également convenable. Il eſt évident, que ſi je veux ralentir ou accélerer le pas, les ſoldats perdant tout d'un coup la méſure accoutumée par les régles ſur la méſure accélérée ou ralentie, pourroient très-aiſément perdre l'égalité du mouvemens d'une même jambe, ſans un ton ou ſigne quelconque, qui marquat en même tems le mouvement de la jambe gauche & droite. Il n'y aura perſonne, qui n'en ſoit pas d'accord & je n'éſpére pas, qu'il y en ait, à qui l'égalité des pas de la même jambe ſoit indifférent. Il me paroit au moins impoſſible de marcher ſans l'égalité des pas da la même jambe ni de front, ni de flanc; dans le prémier on ne pourroit pas être ſerré & le ſecond & troiſième rang, ne pourront pas faire des pas, ou heurteront continuellement contre les jambes des hommes, qui les précédent; ce dernier inconvenient ſe trouveroit auſſi dans le ſecond cas;

Je n'ignore pas, qu'on ne puiſſe objeсter, qu'il y a des troupes & des bataillons, qui font les mouvemens ſi délicatement ſans l'aide du taсt ou de la muſique, quelle qu'elle ſoit, qu'il n'y a plus rien à déſirer, que c'eſt pas conſéquent une preuve, qu'on peut ſe paſſer de tous les ſons. Je ne nie pas le fait, puisque j'ai vû faire tous les mouvemens poſſibles toujours d'un pas égal à plus d'un Régiment; mais il y a toujours un reſſort quelconque, qui m'eut la machine, qui régle la viteſſe & l'égalité des pas. A ce que j'ai remarqué, le reſſort de l'égalité des pas des uns, étoit l'ouie des pas même & celui des autres, étoit la vuë des pas d'un homme, qui marchoit toujours en avant. Mais qui ne s'apperçoit pas, que ces moïens ne ſont bons & applicables, que ſur la place de l'éxercice & pour la parade? Adieu le pas égal, dans un terrein mol ou inégal, quand l'ouie des pas en doit régler la meſſure; Adieu le pas égal dans une affaire ſérieuſe, dans un terrein, qui ne permêt pas la vuë, quand il ſe fonde ſur la vuë. Je défie le bataillon le plus dreſſé en fait des mouvemens ſur l'ouie des pas, de marcher éxaсtement dans un champ labouré ou

ou dans un terrein mol; de remettre le pas, quand il eſt perdu une fois & d'accélerer ou de rallentir la marche, & je demande, ſi toutes les ſituations, tous les mouvemens, toutes les diſpoſitions permettent toujours la vuë des pas d'un ſeul homme, pour en régler les pas? Il en faudroit quelque fois deux, trois & quatre, qui même pour ne pas varier le pas, ſéroient obligés de ſe voir l'un l'autre. Si l'ouie des pas ne convient abſolument point dans la pratique ſérieuſe, la vuë d'un ſeul ou de pluſieurs hommes, outre qu'elle a le même déffaut, a encore celui d'être trop compoſé; & au reſte il ne faut jamais conclure d'un petit nombre ſur un nombre plus grand. Si un bataillon de 250. hommes faiſoit les mouvemens avec la dernière exactitude, on ſe tromperoit fort dans ſon calcul, ſi l'on croïoit, que cinq bataillons joints enſemble, en feroient de même. On ſeroit ſurpris, ſi l'on en vouloit faire l'épreuve. On diroit, que leurs mouvemens ſeroient pitoyables. Qu'on juge des mouvemens particuliers des compagnies, qui d'ordinaire ſont aſſés bons & exacts, & de ceux du bataillon compo-

ſé des mêmes compagnies, qui ne le ſont pas, ſur la compoſition de cinq bataillons. Tout l'exercice, toute les manœuvres, tous les mouvemens tendent & aboutiſſent à enſeigner au ſoldat, ce qu'il doit pratiquer un jour à la guerre, mais c'eſt en vérité peu connoître la guerre, ſi l'on fait & enſeigne ce qui y eſt impratiquable, ſi l'on rafine plûtôt ſur ce qui plait aux ſens, que ſur ce qui eſt convénable dans la pratique, ſi l'on fonde l'égalité des pas, ſur l'ouie des pas & ſur la vue d'un ſeul ou de pluſieurs hommes, qui marchent en avant. Il n'y a que le ſon d'un inſtrument bruïant, qui ſoit d'un uſage univerſel pour en donner le tact & pour régler l'égalité & la viteſſe des pas. Il eſt ſimple & peut ſervir de régle à mille, jusqu'à deux mille hommes. Tout autre moïen a tant d'inconveniens, qu'il faudroit être aveugle pour ne les pas voir dans toute leur étendue. Je ris toujours, quand j'étens l'Officier crier à gorge déploïée: levés les jambes; il faut entendre le pas, droit, gauche; pourquoi lever les jambes en l'air? Pourquoi battre la terre jusqu'à réſonner? N'eſt ce pas fatiguer le ſoldat inutilement? Il employe

tou-

toutes ſes forces pour lever le pied auſſi haut, que poſſible; il le ſuſpend en l'air, & il frappe encore de toutes ſes forces contre la terre. Quelle abſurdité! Le pas doit être naturel, ſans épuiſer les forces du ſoldat. J'aimerois mieux voir voler un bataillon, que d'entendre ſa marche. Ce ſeroit, à ce qui me ſemble, un ſigne de ſon addreſſe & de ſa légerté. Quoiqu'il en ſoit, je ſuis d'accord qu'autant, qu'on n'employe pas le ſon d'un inſtrument, pour en régler l'égalité & la viteſſe des pas, il n'y a pas de moyen plus convenable, que la vuë des pas d'un ou de pluſieurs hommes. & l'ouie des pas même, mais je prie, ceux, qui ſe répoſent ſur celui-ci, qu'ils ne ſe mettent pas en tête de changer de tact ou de viteſſe pendant la marche, en l'accélerant ou en le retardant, & qu'ils choiſiſſent toujours un terrein ferme. Un pavé y convient le plus. C'en eſt aſſés pour l'égalité des pas, quant au tems. Venons maintenant à l'égalité des pas, quant à la diſtance.

Les bataillons étant ordinairement mêlés de grands hommes & de petits hommes; & il y a une proportion entre

la grandeur de l'homme & entre la grandeur de ſon pas, Si l'on vouloit régler le pas de tous, ſur celui du grand, les petits auroient mauvais jeu. Ils ſe fatigueroient, ils perdroient l'halleine & la balance & on perdroit à la longue & l'égalité des pas, quant au tems, quant au même pied & quant à la diſtance, Il faut donc un pas, qui convienne également au petit & au grand. Si ce pas doit être de deux pieds, ou d'un pied & demi, ou d'un pied ſeulement, c'eſt ce qu'on ne peut pas déterminer. Il faut, qu'il ſoit naturel, point forcé; c'eſt tout ce qu'on en peut dire. Qu'on me permette, que je faſſe ici une petite digreſſion ſur la grandeur des hommes: Excepté les Pruſſiens, il y a peu de nations, qui faſſent grand cas des hommes grands. S'il y en a qui en cherchent elles le font plus pour la parade & pour le coup d'oeil, que parce qu'elles ſont perſuadées, qu'un grand homme eſt plus avantageux, qu'un petit. Il n'y a pas de loi, qui oblige les Régimens à chercher de grands hommes, on prouve l'indifférence de cet article. Suivant le langage commun du peuple & de ceux, dont les idées ſont bornées

bornées ou confuſes, un homme petit tue auſſi-bien ſon homme par le feu, que le géant. Ce raiſonnement ne ſèroit pas même vrai, ſi les bataillons & la guerre ſe décidoient uniquement par le feu, puisque l'éxpérience nous fait voir, qu'un homme grand charge, décharge & manie ſon mousquet plus facilement & plus vitement, que le petit, & qu'il fait par conſéquant plus de coups dans le même tems & des coups plus certains; mais la déciſion des affaires dépendant plûtôt des jambes & quelque fois de la force des hommes, que du feu, on ne ſera pas ſurpris, ſi les grands hommes ont la préférence ſur les petits, par cela ſeul, que ceux là ſont plus adroits en fait des mouvemens, que ceux-ci. Il eſt vrai, que la différence en eſt très peu ſenſible, mais ce peu dévient quelque choſe avec le tems, ou dans une grande diſtance. Si par éxemple, les pas des grands ne ſurpaſſent ceux des petits, que de trois pouces, voilà ceux-là en ſix cents pas devancés, de ceux-ci, de cent cinquante pas. C'eſt, il ne ſemble, plus, qu'il ne faut, pour gagner ou pour perdre une bataille ou un autre avantage. Voilà un des moindres avan-

tages des Pruſſiens, au deſſus d'autres troupes. Revenons à nos pas.

Il ne faut pas croire, qu'on puiſſe rendre les pas égaux géométriquement, c'eſt à dire, que l'un ne le faſſe pas plus grand, ni plus petit d'une ligne, que l'autre. Ce n'eſt pas même l'affaire d'un ſeul homme, comment le prétendroit-on d'un grand nombre? Il eſt vrai, que s'il y avoit un moïen, il n'y auroit jamais de flottement en marchant de front, & on ne perdroit jamais les diſtances dans les marches de flanc. L'éxercice continuel peut approcher à cette égalité, mais il ne l'atteindra jamais éxactement. Mais comme il faut cependant s'en approcher le plus que poſſible, il eſt évident, qu'il faut accoutumer le ſoldat à faire toujours un & le même pas. Un autre pas dans la marche de parade, un autre dans les converſions, un autre de flanc &c. n'y accoutumera jamais le ſoldat. Il confondra ces pas différens & il ne ſaura jamais, où il en eſt.

L'égàlité des pas quant à la diſtance eſt l'article le plus difficile dans les mouvemens. Il y en a peu, qui en ſachent le

le mécaniſme, quoiqu'ils prétendent tous régler, enſeigner & ſavoir à fond les mouvemens. Pour en faire voir les difficultés ſuppoſons, un bataillon en marche de front, ſuppoſons encore, que le centre faſſe les pas plus courts, que les ailes de la moitié d'un pouce. Qu'en arrivera-t'il? Si tout le bataillon fait deux cents pas, le centre au lieu d'être alligné avec les ailes, ſera reculé de huit pieds quatre pouces; mais c'eſt le moindre mal. Si le bataillon eſt ſerré, comme il l'eſt & le doit être dans les marches de front & dans les converſions, pour r'alligner le centre avec les ailes, le bataillon aïant perdu ſon terrein dans la longueur, en en occupant moins, qu'il n'en a occupé aïant été alligné, il faut que les files s'ouvrent du centre aux ailes, & que par conſéquent toutes les files changent de terrein, ce qui eſt la plus grande miſére & fait une confuſion horrible, proportionée au réculement du centre de la ligne de direction. Ce que j'ai dit ici du centre & du reculement ſe peut appliquer ſur un autre partie du bataillon & ſur le devancement. Voilà le mal des pas inégaux, quant à la diſtance.

Si la géométrie ſe réfuſe à égaliſer les pas, la mécanique nous apprend à alligner toujours un corps à pas inégaux dans les mouvemens. Comme un pas plus grand ou plus petit cauſe le dérangement de la ligne de direction, ou le flottement, & qu'il eſt impoſſible à rendre les pas géométriquement égaux, il faut un certain ſigne; par lequel le ſoldat s'apperçoive, s'il fait le pas trop grand ou trop petit, pour en corriger l'inégalité dans le pas ſuivant par un pas plus grand ou plus petit. C'eſt la vuë, qui fera apperçevoir les pas inégaux, par des ſignes, qui marquent, qu'on eſt trop avancé ou trop retiré. Rendons nos idées plus claires.

Un bataillon bien alligné répréſente une ligne droite, tirée d'un aile à l'autre; il s'agit de garder toujours cette ligne droite dans les mouvemens. Il faut que le ſoldat, qui fait partie de cette ligne, s'apperçoive, s'il dévance la ligne, ou s'il s'en retire. Et quelles marques en a-t'il? Si la ligne eſt droite, ſa vuë gliſſe pour ainſi dire ſur cette ligne. Il n'en voit pas le bout; la vuë eſt confuſe. Si après le prémier pas, qu'il a fait, que

ſa

ſa vuë aboutit ſur le flanc d'un homme, c'eſt un ſigne, qu'il a fait le pas trop court; ſi elle lui découvre tout le front du bataillon, ou qu'il voïe une quantité d'hommes en face, c'eſt un ſigne, qu'il a fait le pas trop grand. Il y remédie donc au ſecond pas, par un pas plus grand ou plus petit; voilà le reméde contre les pas inégaux, mais un reméde inſuffiſant. La vue eſt trop indiſtincte & trop confuſe, pour marquer éxactement les defauts des pas. Il n'y a prèsque point d'objet, vû que la vuë doit gliſſer ſur une ligne ſans bout, de ſorte, que ſi la moitié du bataillon garde l'alignement & le reſte ſe plie en arrière, il n'y a perſonne dans les deux lignes, au moins depuis les ailes, jusqu'au milieu des mêmes ailes, qui le puiſſe remarquer, faute de bût, qui marque les bouts de la ligne. Il y a encore un inconvenient en cette vuë confuſe, c'eſt que le ſoldat, qui s'eſt éloigné de la ligne droite, ſoit en avant ou en arrière, quoiqu'il ſache, qu'il eſt dérangé, ne ſait cependant jamais de combien à peu près il a devancé ou s'eſt rétiré, ce qui le rend incertain ſur la correction des pas. Je voudrois donc, que dans les mou-

mouvemens de front, il y eut toujours un homme à chaque aile, qui devancât la ligne d'un ſeul pas. Ce ſeroit l'objet, qui borneroit la vuë & qui marqueroit, aſſés éxactement ſi & de combien on a devancé la ligne ou ſi on s'en eſt retiré, puisque, pour être alligné toujours, il faut, que toute la ligne voïe toujours cet homme jusqu'au dos, ſans voir cepandant la ligne ou les hommes même qui la compoſent. Il me ſemble, que c'eſt le moïen unique pour alligner les marches de front.

On eſt peu d'accord, ſi dans les marches de front une aile ou le centre doit régler la vuë & par conſéquent l'allignement. Il y a des inconveniens dans l'un & dans l'autre, quoique les uns ſoïent plus grands, que les autres. Si l'aile droite régle l'allignement, ou pour parler dans le ſtile militaire, ſi les yeux du bataillon régardent tous à droite, le moindre devancement ou réculement du milieu de cette aile ou du centre, qui n'eſt pas remédié auſſi-tôt par cette partie même, oblige l'aile gauche a faire des grands pas ou des pas petits pour s'alligner & de cette maniére une aile de-

vancera

vancera toujours l'autre, de ſorte que, ſi la marche eſt de pluſieurs cents pas, le front eſt tout changé. Ce defaut eſt proportionné à la longueur de la ligne par la nature des angles, qui s'ouvrent à proportion de la longueur. Il eſt clair par là, que ce defaut ſera moindre de la moitié, ſi l'on diviſe la ligne, prèsqu'en deux parties. En ce cas l'allignement ſe fait par les deux ailes, & il eſt évident, que ſi un devancement ou un reculement ſe fait, ſoit dans le milieu des ailes, ou dans le centre, les ailes n'ont que la moitié ou même le quart du chemin à faire pour ſe rallіgner, que dans le cas précédent. Et ſi l'on mêt le tems au lieu de la diſtance, qu'il faut récouvrir pour ſe ranger, il eſt viſible, qu'il y faut auſſi moins de tems. Ce ne ſont pas des avantages chimériques. Il faut donc, que l'aile gauche régarde à droite & l'aile droite à gauche. Mais cela ne ſuffit pas encore pour en régler l'allignement. J'ai vû, que la plûpart des Régimens régardent à droite & à gauche, ſans cependant éviter les flottemens. Il faut, que le milieu de chaque aile, les ailes même & le centre ſoïent aſſés inſtruits, comment voir, comment éviter

&

& comment réparer les fautes. Si, par exemple, le milieu, d'une aile dévance ou récule, ce n'eſt jamais l'aile oppoſée, qui s'y doit régler, ni le centre; ce doit être toujours la même aile. Si le centre fait le pas trop grand ou trop petit, ce ſeront toujours les ailes, qui s'y doivent régler, mais le centre ne ſe réglera jamais ſur les ailes, qu'antant qu'il fait partie de l'aile gauche ou de l'aile droite. Pour me rendre plus intelligible faiſons marcher un bataillon de front, un homme à chaque aile, qui devance la ligne du bataillon d'un pas. Suppoſons, que les ailes depuis le milieu jusqu'aux éxtremités des ailes, aïant dévancées le reſte du bataillon ou le centre. Il eſt évident, qu'en ce cas le centre & les ailes dévancées voïent une partie de la face de l'aile oppoſée & l'aile dévancée. C'eſt un ſigne, que le centre eſt trop rètiré & que les ailes ſont trop avancées. Si celui là aggrandit le pas & celles-là le racourciſſent jusqu'au point, que l'un & l'autre ne voïe ni plus, ni moins, que l'homme dévancé à chaque aile, le bataillon ſera ralligné en quelques pas. Si les ailes rétardoient la marche, l'objêt de l'aile oppoſée leur manqueroit

queroit en même tems; ce ſeroit par conſéquent le ſignal aux ailes à faire le pas plus grand & au centre, à le faire plus petit. On voit par ces deux éxemples, qu'il n'y a pas de ſituation dans laquelle toute la ligne ne puiſſe pas s'appercevoir, ſi elle eſt allignée ou n'on, & qu'il y a toujours trois parties du bataillon, qui remédient aux défauts, une partie allongeant le pas, & l'autre le racourciſſant. Pour dire tout en un mot, la régle générale, pour obvier au flottement, eſt, que toute la ligne & tout homme, qui la compoſe, doit toujours voir l'homme dévancé de l'aile oppoſée, depuis le ventre jusqu'au dos, ſans cependant voir le front du bataillon même. Qui ne le voit pas, doit aggrandir le pas, & qui le découvre plus, le doit faire plus petit. De cette façon là, il ne ſera pas difficile de marcher ſans flottement à mille pas de diſtance & d'avantage ſur un front de huit cens jusqu'à mille hommes, ce qui eſt impoſſible de la façon accoutumée, n'y aïant pas un objêt diſtinct, qui marque au ſoldat dans la ligne, s'il eſt avancé ou retiré. Je voudrois, que Meſſieurs les Officiers, qui prétendent, qu'un bataillon marche ſans flottement,

non obstant l'impossibilité de s'apperçevoir, si l'on est rétiré ou avancé, qui suent, pestent, jurent & se désespérent du désordre, se missent dans la ligne pendant quelques mouvemens & ils verroient leur tort, après vingt pas de marche, leur bile s'adouciroit & ils seroient plus indulgens dans l'éxécution des choses impossibles ou difficiles. Après qu'on aura mis un objet sur chaque aile, après qu'on aura instruit le soldat des moïens à s'apperçevoir, à corriger les pas inégaux ou le flottement, c'est alors, qu'on peut insister de droit sur l'allignement & qu'on peut dire, que la négligeance en cause la déstruction.

Je ne saurois contenir ma surprise, quand je vois l'éxercice des mouvemens. On se borne à faire régarder le soldat à droite & à gauche, sans l'apprendre comment corriger les defauts du flottement. Le soldat tourne la tête & les yeux du côté qu'on lui commande. Sans savoir pourquoi? Il voit & il ne voit pas. La plûpart ne s'apperçoit point des fautes du trop ou du peu; & s'il y en a, qui rémarquent, quils sont trop avancés ou trop rétirés, ils sont incapables

de

de rétablir l'allignement, puisqu'un ſeul homme dans la ligne, qui eſt trop avancé, qui ne s'alligne pas, dérange tout le bataillon. Le Commandant des troupes voit le désordre; il en enrage, ſe donne à tous les diables & crie à perdre l'haleine: regardés à droite & à gauche; levés les jambes; & ſa mauvaiſe humeur & le déplaiſir, que ſes troupes perdent le pas & la direction leur fait ſentir quelquefois la force de ſes bras. Quelle méthode! veut-on le pas égal & l'allignement, ſans les moïens, qui font apercevoir au ſoldat les fautes?

Dans les marches de front ou par converſion, il y a encore une attention à faire. C'eſt que les rangs ſoient toujours ſerrés. Le ſerrement contribue en quelque façon au pas égal, quant au tems & quant à la méſure. Il ſe fait bras à bras. Le bras de l'un, touche le bras de l'autre, mais de ſorte, que le mouvement ou le tours à droite ou à gauche ſoient libres, & que la pouſſée de l'un, contre l'autre, ne ſoit pas trop forte. Il faut, qu'on obſerve bien éxactement cette régle, & elle ſera d'une éxécution d'autant plus aiſée, que chaque homme ſent

le bras de l'autre, par conféquent, s'il eſt trop, ou trop peu ſerré, & il en corrige le defaut dans le moment; il ſent même, s'il eſt avancé ou retiré, puisqu'il ſent, que ſes bras ſont touchés dans un autre éndroit, qu'auparavant. On ne ſauroit trop inculquer aux troupes, comment éviter le trop grand ſerrement & les intervalles, le flottement étant prèsque inévitable & d'autant plus difficile à y remédier, que dans le prémier cas, le centre ne ſauroit recouvrir ſon terrein, quoiqu'il faſſe, & quelles forces qu'il emploïe. C'eſt alors un éſpéce de voute, qui porte un grand poids. C'eſt pourquoi il y faut remédier à tems, le moindre delai rendant le racommodement extrémement difficile. J'aimerois mieux, qu'un bataillon s'ouvrît trop, qu'à voir un trop grand ſerrement; & quoique l'un & l'autre ne vaille rien, il y a un moindre mal en celui là, qu'en celui-ci.

Les converſions ſont ſoumiſes à une régle particulière, quant à la méſure des pas. L'égalité des pas, quant au tems, eſt la même; mais on s'apperçoit, qu'une ligne, qui doit tourner ſur un pivot fait

fait plus de chemin à l'éxtrémité, qu'au point, où elle se tourne. C'est de tous les mouvemens le plus difficile. Comme les pas doivent être égaux, quant au tems, il n'y a que les pas d'un seul homme à l'éxtrémité de la ligne, qui sont naturels, tous les autres doivent être plus petits à mésure, qu'ils approchent du pivot, désorte, que si l'on vouloit soumettre le pas ou calcul géométrique, il faudroit, pour marcher sans flottement, que, le pas naturel, ou celui de l'homme de l'aile étant de deux pieds, les pas des autres diminuassent de deux pieds jusqu'à zéro à proportion du nombre des hommes, qui composent la ligne. S'il est impossible à rendre tous les pas égaux quant à la distance, il sera encore plus impossible à proportionner les pas de cette façon là; il faut donc encore un moïen à faire sentir à ceux, qui composent la ligne, s'ils sont trop avancés ou trop retirés, pour corriger par le pas suivant le peu ou le trop; & c'est-ce, qui est extrémement difficile. Deux hommes seuls réglent le pas de tous les autres. Ce sont les deux hommes des ailes. L'un fait le pas naturel, l'autre sans bouger de sa place, ne fait, que le tour successi-

vernent. C'est la régle de tous ceux, qui l'ont entr'eux. L'un ne doit pas changer de place, car en le faisant, ce ne seroit alors plus une conversion; l'autre ne doit ni aggrandir le pas, ni le faire trop petit; car l'un feroit perdre l'haleine a ceux, qui lui sont contingens, & l'autre feroit perdre le tems. Voilà donc deux points, qui dirigent la marche de toute la ligne. C'est-ce qui fait la difficulté de faire sentir à ceux, qui sont entre ces points, s'ils sont trop, ou trop peu avancés; car outre qu'on ne peut pas voir ces deux points en même tems, il est impossible, quand même on trouveroit moïen, à les voir toujours, qu'on puisse s'apperçevoir, si l'on est trop avancé, ou trop retiré. Qui ne le veut pas croire, n'a qu'à se mettre entre deux points, éloignés l'un de l'autre, de vingt ou de trente pieds seulement & voir après, s'il ne s'est pas éloigné de la ligne droite. Un homme du centre d'un bataillon de quatre vingt hommes de front, retiré ou avancé de plus de huit pieds de la ligne droite tiré d'une éxtrémité d'une aile à l'autre, ne sauroit absolument s'en appercevoir. Il n'y a que les deux hommes des

ailes

ailes & les ſpectateurs, qui ſe mettent ſur la prolongation du bataillon, qui remarquent le flottement. C'eſt delà que l'aile, qui ne devroit pas changer de place, pour remédier au flottement avance ou recule en arrière. J'ai cent fois vû faire des converſions, cent fois l'aile immobile a reculée vingt, jusqu'à trente pas, & cinquante fois peu s'en a-t'il falû, que le centre ne ſoit pas crevé. Ce n'eſt que le hazard, qui quelque fois a fait la converſion éxacte. Il y en a eu pluſieurs, qui ont pouſſés le raffinement ſur les remédes d'un tel mal au point à toute une corde, d'un point à l'autre. C'eſt en vérité le mellieur moïen à marcher en ligne droite & à garder les diſtances, mais c'eſt dommage, que ce moïen ſoit impratiquable dans les converſions, qui aboutiſſent à toute autre choſe, qu'à exercer le ſoldat, prèsque autant vaudroit - il diviſer l'angle de la converſion en autant d'angles, que l'homme de l'aile en mouvement, fait de pas, & les marquer ſur le terrein par lignes.

Qu'on ne me demande point, comment remédier au flottement dans les converſions. J'avoue bonnement mon

ignorance en ce point; car la direction sur des points m'embarasse extrémement. Toute la consolation, que je puisse donner aux curieux, c'est que je leur découvre mes idées sur la correction des plus grands defauts, sans pousser l'arrogance au point à me croire capable de remédier à tout. A ce que j'ai remarqué, c'est prèsque toujours le centre qui plie. Ce defaut vient de ce qu'il est trop serré & qu'il ignore, s'il s'éloigne de sa direction. Le reméde du prémier, est d'être très-attentif pour que le soldat mette force contre force & qu'il repousse aussitôt, celui qui le pousse. Celui du second est, de faire marcher un homme quelques pas avant le centre, qui regarde sur l'aile immobile, & qui proportionne ses pas, sur les signes d'un homme de cette aile. On y peut emploïer l'Officier de l'aile. Celui la voit, si le centre est reculé, ou avancé & son signe avertit l'homme, qui dévance le centre du trop, du trop peu, & de l'allignement, & le centre s'y régle. Le signe de l'Officier de l'aile, peut-être si imperceptible, qu'il n'y ait personne qui remarque le mécanisme. Un petit mouvement de l'ésponton en avant ou en arriére indique

le

le diſtinctement, dequoi il s'agit. Si l'on veut joindre plus loin la délicateſſe, on joindra un homme à celui du centre, & on en mettra encore un autre dans le milieu de l'aile, qui ſe meut, & ce dernier ſe réglera ſur les ſignes du prémier; mais il me ſemble, qu'il n'en faut pas tant, au moins quand le front n'eſt pas trop grand; mais quand il y auroit au delà de trois cens hommes de front, il faudroit encore un ou pluſieurs hommes au milieu des ailes; au reſte il n'eſt pas abſolument néceſſaire, que les hommes marchent quelques pas avant le front du bataillon; il ſuffiroit, qu'il y eut des officiers dans la ligne, qui marquaſſent ces ſignes. Voilà tout ce que je puis dire ſur les converſions, & peut-être ce peu eſt beaucoup, aumoins ſe trouvera-t'il quelcun, qui m'en ſaura quelque gré.

Il y a peu à dire ſur les mouvemens de flanc. Ce ſont les plus faciles de tous. Le ſoldat s'apperçoit auſſi-tôt, s'il décline à droite ou à gauche, parcequ'il voit en ce cas les hommes devant lui, qu'il ne doit pas voir étant à ſa place. Il ne doit voir, que le dos de l'homme,

qui le précéde. Pour l'égalité des pas, quant à la diſtance, il n'a qu'à garder toujours la même diſtance de l'homme avant lui; c'eſt-ce qui n'eſt pas difficile, vû que cette diſtance eſt ſi petite, qu'on remarque, ſans peine, ſi l'on s'approche ou s'éloigne trop de ſon objêt. Il n'y faut que peu d'éxercice.

N'aïant conſideré jusqu'ici les troupes, que comme ne faiſant qu'une ligne, il faut les conſidérer auſſi dans la compoſition de pluſieurs lignes ou rangs. Pour ce qui concerne l'égalité des pas, quant au tems, l'inſtrument ou le ſon, qui la marque, les en avertit; & pour l'égalité des pas, quant à la diſtance, le rang précédant la régle. Au reſte en tous les mouvemens, l'homme du ſecond rang, ſuit toujours éxactement les pas de l'homme, qui le précéde, ſans s'égarer ni à droite, ni à gauche, le troiſième rang, celui du ſecond & ainſi de ſuite. La diſtance d'un rang à l'autre dans les marches de front & dans les converſions eſt la même, que celle d'un homme à l'autre dans la marche de flanc; deſorte que quand le bataillon fait demi tour à droite ou à gauche, les files ſe ſerrent, au lieu,

que

que dans les marches de front, ce ſont les rangs, qui ſe ſerrent. Il faut bien prendre garde à cette diſtance d'un rang à l'autre, principalement, quand la hauteur des files eſt grande, comme dans la colonne; car en faiſant faire un demitour de quel côté, que ce ſoit, il faut toujours, que les rangs ou les files ſoient ſerrés, & la moindre perte de diſtance fait une confuſion dans les tours. On eſt trop ou trop peu ſerré. Par ce que nous venons de dire ici, il eſt aiſé de s'apperçevoir, que les mouvemens par pelotons de front, ſont ſoûmis aux régles d'une ſeule ligne & à la compoſition de pluſieurs lignes. Chaque ligne ſerrée à droite, regarde à droite, & l'homme de l'aile droite, ſuit immédiament l'homme de l'aile de la ligne précédente. Une ligne garde toujours la même diſtance de l'autre, qui doit être de deux pas tout au plus. Un peloton ne ſera éloigné de l'autre, qu'autant, que faiſant une converſion par pelotons, tout le bataillon ſoit rangé de front. Le nombre des files d'un peloton, détermine par conſéquent la diſtance du prémier rang au dernier du peloton précédent, deſorte que ſi mon peloton eſt de dix hommes

de files, son prémier rang sera du dernier du peloton précédent environ cinq pas.

Je ne saurois approuver les grandes distances entre les pelotons & les rangs dans les marches. Je n'y vois pas un avantage, mais j'y remarque bien des inconveniens. Quand un bataillon fait des conversions par pelotons, il s'écoule un tems considerable, avant que le dernier peloton se mette en marche, & quand le prémier peloton fait halte, les pelotons suivans sont encore en marche, pour gagner la distance requise à la formation du bataillon. C'est du tems perdu. C'est-ce qui allonge le bataillon au delà du besoin. C'est-ce qui cause ces marches pesantes des armées. Si l'aile droite commence à marcher, l'aile gauche ne se réunit pas encore en deux heures delà, & si la prémière entre dans l'autre camp, la dernière n'a prèsque pas encore changé de terrein. Quelle misère? Il faut bien que les Prussiens s'achent les moïens d'éviter ce defauts là & d'accélerer la marche pour faire, qu'une armée fasse huit jusqu'à dix lieues par jour & cela même

à la face de l'ennemi. En vérité une armée attaquée brusquement pendant une marche, si peu conforme à la marche & à la formation de l'armée auroit mauvais jeu. Si une ligne ou une colonne n'est que de quarante bataillons, si cette colonne passe encore par des défilés, la différence du terrein qu'elle occupe, à celui, qu'elle devroit occuper, sera de plus de cinq mille pas ou prèsque d'une lieue. Celà est en même tems fatiguant & périlleux. Il me semble, que les conversions par pelotons ne conviennent pas à la marche, quand même on feroit garder les distances nécessaires aux rangs. Le front de chaque peloton est trop grand. J'occupe trop de terrein, c'est ce qui fait, que les rangs sont trop serrés, & que passant par un défilé ou par un chemin étroit, il faut diminuer le front. L'un est incommode aux troupes & l'autre arrête la marche de la queue, pendant que la tête passe & fait courir la queue après, pour recouvrir son terrein & ses distances; encore une fatigue d'avantage. L'ordre le plus convenable à la marche soit pour une armée ou pour quelques bataillons est à mon avis, de marcher

cher de flanc ou en faiſant faire aux bataillons un tour à droite ou à gauche. Mais comme les troupes ſeroient trop ſerrées en cet ordre, ce qui les incommoderoit, il faudroit faire doubler les rangs alternativement de la ſeconde, quatriéme, ſixiéme &c. file, de ſorte, que l'homme de la ſeconde file du prémier rang doubleroit celui de la prémière file, celui du ſecond rang & ainſi de ſuite. Par ce moïen là le ſoldat marcheroit commodement, n'étant pas ſerré de front, & comme il n'y auroit que ſix hommes de front, ils pourroient encore éviter de s'incommoder l'un l'autre, & il n'y auroit jamais de chemin ou de défilés, par lequel ſix hommes ne puiſſent paſſer de front la formation du bataillon, eſt l'affaire d'un moment, puisque les files, qu'ont doublées les rangs au commandement de demi tour à droite ou à gauche, forment leurs files & en rempliſſent l'intervalle. J'ai vû marcher les armées de flanc ou en ordre de bataille; mais j'ai toujours vû, que les files. pour être trop ſerrés, ſe ſont ouvertes de plus d'un pas, ce qui a fait perdre à l'armée autant de terrein, qu'il y a eu, de files. par conſéquent plus, qu'elle auroit perdüe

dûe, ſi elle avoit marchée par pelotons. C'étoit corriger un defaut par un plus grand. Pour faire une marche de longue haleine, le ſoldat ne doit pas être trop ſerré, particuliérement par devant, & l'ordre, que je viens de propoſer, quoique je ne l'aïe jamais vû pratiquer, a tous les avantages réquis aux marches ſans avoir les inconveniens des marches uſuelles par pelotons & de celles de flanc.

Il y a encore une éſpéce de mouvement, qui, quoiqu'il paroiſſe tout nouveau, n'a pas été inconnû aux grecs & aux romains. C'eſt la marche de biais, ou le milieu entre la marche de front & celle de flanc. Toutes les autres marches ſe font perpendiculairement ſur le front de la ligne, qui marche, celle-ci ſe fait obliquement à droite ou à gauche dans un angle plus ou moins aigu au front. Cette éſpéce de marche n'a d'autres régles, que celle de front, excepté, que la direction des jambes & des pas eſt à droite ou à gauche & qu'on ſerre à gauche, ſi la marche eſt à gauche. Si jamais le tact eſt néceſſaire, c'eſt en ce mouvement là. Au reſte cette marche a ſes grands avantages dans la pratique

&

& je m'étonne, qu'on en fasse si peu de cas & d'usage.

Comme les mouvemens doivent commencer en même tems, il faut qu'ils finissent aussi en même tems; sans cette précaution l'ordre conservé pendant le mouvement, seroit tout d'un coup dérangé, puisque l'un continueroit le mouvement, pendant que l'autre feroit le contraire. Il faut donc encore un signe distinct, qui marque éxactement la fin du mouvement. C'est principalement dans la conversion, que ce signe est plus nécessaire, qu'en tous les autres. Et en ce cas les commandemens, de quart de conversion, de conversion &c. n'auront plus lieu. On aura réellement des trentièmes, des dixièmes, des troisièmes de conversions, sans en avertir. On ne mésure pas toujours les conversions dans la pratique par quarts & par démi. L'éxigéance du cas en détermine l'angle, & cest à celui, qui commande, de suspendre le mouvement des troupes au moment, qu'il les voit avoir le terrein, ou la situation, qui leur convient, ou qu'il se propose de leur donner. Mais pour marquer la fin

par

par un ſigne diſtinct, il me ſemble, qu'il vaut mieux faire uſage du ſon du tambour, ou du corps de chaſſe, que de la voix du Commandant, ou d'un ſigne, qui frappe la vuë. Celle-là eſt quelque fois, ſi foible, qu'on ne l'entend pas à cauſe du bruit, cauſé par le mouvement, & celui-ci n'eſt quelque fois, ou que du quart du prémier rang & jamais par les rangs ſuivans, outre qu'il eſt abſolument impratiquable dans les mouvemens ſérieux. Il me ſemble encore, qu'il conviendroit mieux de donner ce ſigne un peu avant la ſuſpenſion du mouvement, que le moment même, qu'il doit finir. Si le mouvement eſt un peu vite, le ſoldat ne peut pas ſuſpendre le mouvement tout d'un coup, ſans un avertiſſement.

Comme tous les mouvemens ſimples de front, de flanc, par converſion & de biais ont tous leurs avantages immédiats dans la pratique, ils ſervent encore à la compoſition de pluſieurs diſpoſitions, par éxemple à la formation de la colonne, du quarré, du cercle, au doublement des rangs &c. & il n'y en a pas une, qu'on ne puiſſe faire ſans peine

peine & avec elle tous, les mouvemens; de forte que, si un bataillon fait les mouvemens dans les ordres simples, il ne lui sera pas difficile de marcher par colonne, de front & de flanc, & la marche du quarré même, qui est la disposition la plus incommode aux mouvemens se fera dans le meilleur ordre.

J'ai dit, que le pas doit être naturel, quels mouvemens, qu'on fasse. Je le repite encore, & pour m'expliquer un peu d'avantage sur ce pas, c'est un pas, qui ne gêne point les troupes, ni par la grandeur, ni par l'art & qui n'épuisse pas leurs forces. Le même pas, qui sert à marcher huit lieues de suite sera celui des conversions & des marches de front & de flanc. C'est la meilleure idée, que j'en puisse donner. Levés les jambes à deux pieds de hauteur dans l'air, en suspendre le mouvement dans l'air, puis frapper de toutes forces, celà est ce me semble peu naturel & approche plus des pas d'un maître de danse où d'un danseur de corde, qu'au pas militaire. Faut-il donc, que la mode se mêle aussi dans les pas! Faut-il éxtravaguer dans une affaire de si grande conséquence! a-t'on oublié

oublié, que l'éxercice des troupes n'aboutit, qu'à la pratique de la guerre?

Quoique je ne croïe pas, qu'il soit possible de faire marcher des troupes en ordre sans le tact, il n'en faut cependant point conclure, que la continuation non interrompue du son de l'instrument, qui le marque, soit absolument nécessaire, que pendant l'apprentissage des troupes, jusqu'à ce qu'elles soient accoutumées à garder la mésure donnée. Il suffit après, qu'on marque le tact des dix ou des douze prémiers pas, de les corriger ensuite par le son, quand il se perdroit & de marquer une mésure, plus ou moins vite, en cas de besoin. Quoiqu'il paroisse paradoxe, de prétendre le pas cadancé dans les marches de cinq lieues & d'avantage, je suis néanmoins d'avis, qu'il y a des avantages; & pourvû que les troupes fassent toujours le pas naturel, il ne les incommodera point du tout. Il ne faut, que rafraichir de tems en tems par le son la mémoire du tact & de la mésure. Rien n'avance tant la marche, rien ne soulage plus les troupes, rien ne conserve plus l'ordre & les distances, que ce pas cadencé. Ce que j'en

ai dit, me dispensera d'en apporter des preuves.

Avant que de finir ce chapitre, je ne saurois m'empêcher de faire encore une remarque sur nos manœuvres. Toutes nos manœuvres & nos mouvemens passent rarement les bornes de la place de l'éxercice. Nous nous croïons bien habile, quand nous y avons fait tout le manége des évolutions militares avec éxactitude, mais nous nous y trompons & nous voïons à nôtre confusion, qu'il y a une grande différence entre les évolutions dans un terrein uni & ferme & entre celles dans un terrein coupé, raboteux, & mol. Ce n'est donc pas assés, d'avoir appris aux troupes à faire les mouvemens dans un terrein, qui ne met pas des obstacles à l'égalité des pas & au serrement; car les mouvemens à la guerre, ne se font pas toujours sur un terrein semblable à la place de l'éxercice, il faut les mener sur un terrein difficile. Il leur faut apprendre aussi à vaincre les difficultés de terrein. Si l'on ne les y accoutume pas, un seul arbre dérange tout le bataillon, ou chemin creux, ou une fosse le rompt, & une colline, qui le parta-

partage, fait le désordre, le plus affreux; Outre qu'on a alors toutes les peines du monde à remettre l'ordre, on y perd un tems infini& quelque fois infiniment précieux, Qui doute de la vérité de ce, que je viens de dire, n'a qu'à en faire l'essai & je me flatte, qu'il sera non seulement de mon avis, mais qu'il verra aussi, tout prévenû, qu'il puisse être contre le tact, ou le pas cadencé, qui semble peu nécessaire dans un terrein uni & ferme, qu'il n'y a absolument pas de moïen à faire marcher des troupes en ordre, que par le tact, marqué par le son de quelque instrument.

V.

Remarques sur la portée des armes à feu.

Quoique le feu soit le centre à quoi aboutissent toutes nos évolutions militaires; quoiqu'on ait poussé le raffi-

nement ſur cette matière, auſſi loin, qu'il ſemble être poſſible de le pouvoir jamais pouſſer, il y en a peu, qui aïant approfondi les cauſes de la différence des portées des armes à feu, en tant, que ces cauſes ſont accidentelles, & je ne me ſouviens pas, qu'il y ait eu, quelqu'un qui ſe ſoit apperçu de la différence des portées & de ſes cauſes, entant qu'elles ſont néceſſaires. C'eſt cependant le moïen de perfectionner les armes, de rendre la portée la plus grande, que ſoit poſſible, de faire un coup certain, ou d'épargner une bonne partie de poudre, ſi l'on ſe contente de la portée ordinaire. Avantage des plus conſiderables à la guerre, au moins tant que le feu en eſt le principe.

Comme les cauſes accidentelles de la portée différente ſe trouvent dans la pluspart des auteurs pyrotéchniques, je ne ferai, que de les toucher très-légérement; mais je m'arreterai un peu d'avantage à la cauſe, qu'on a, ou ignorée jusqu'ici, ou qu'on ne trouve au moins, à ce que je ſache, dans aucun auteur.

Quant aux cauſes accidentelles, qui altèrent la portée des armes à feu, il y en

en a un grand nombre. Pour ne pas confondre le coup certain ou incertain avec la portée, remarquons, qu'il s'agit ici de la portée plus ou moins grande, la pièçe, le mousquet ou le mortier étant toujours pointé exactement sur le même degré. Il faut bien prendre garde à cela, puisque l'alteration du degré altére en même tems la portée, en rendant le coup incertain; ce n'est pas de quoi il est question ici.

Une des causes principales de l'alteration & de la différence de la portée, est l'air. C'est Mr. de Belidor, qui en a fait des éxpériences les plus éxactes, & c'est le prémier, que je sache, qui nous ait tiré d'un préjugé & d'une erreur, qui a fait écrire bien des absurdités à plusieurs auteurs pyrotéchniques dans la récherche des causes de l'alteration de la portée, plusieurs ont crût avant lui, que la portée d'une piéçe étoit plus grande, à mésure des coups, qu'on tiroit, ou à proportion, que le canon étoit échauffé. On chercha la cause d'un effet, qui n'éxistoit pas, & il n'est pas étonnant, que tout ce qu'on a débité à ce sujet ne soit très-éxtravagant. Toutes les éx-

plications physiques des causes, qui ne se fondent point sur des éxpériences évidentes, n'engendrent, que des absurdités. C'est sur quoi nos encêtres ont bronchés à chaque pas, qu'ils faisoient dans la physique. C'est où Déscartes même cet ésprit subtil & pénétrant a fait naufrage. Suivant les éxpériences réiterées de Mr. de Belidor, il a toujours trouvé la portée du prémier coup plus grande, que celle du second, celle du secon plus grande, que celle des suivans. Il a encore remarqué, que les coups, tirés pendant le matin & le soir, ou dans la fraicheur, avoient une portée plus grande que ceux, qu'on tiroit vers le midi; que la portée des coups, qu'on tiroit dans un jour clair & chaud étoient d'une portée moindre, que ceux, qui étoient tirés dans un jour obscur & froid, & pour s'assurer d'autant mieux, si l'air influoit dans cette différence, il a observé le Thermomêtre, qui en éffet étoit toujours proportionné à la portée des coups. Il montoit quand la portée diminuoit, & descendoit, quand elle augmentoit Voilà l'influence de l'air dans la portée éprouvée évidement. Plus donc l'air est dilaté par la chaleur, soit de l'air de l'atmosphére, ou de la piéçe même

même, plus il diminuera la portée; & plus cadancé, qu'il eſt, plus il aura de force élaſtique, & de portée par conſéquent.

Quoique ces éxpériences paroiſſent de peu de conſéquence dans la pratique, la différence des portées étant ſi petite, que le plus ou le moins eſt peu avantageux, elles ſervent néanmoins dans le pointement des mortiers; car pour battre toujours lé même objêt, il faut ou approcher au 45me degré en pointant, à méſure, que l'air ſe dilate, ſoit par la chaleur du mortier, ou par l'alteration de l'air, que nous réſpirons, ou il faut augmenter la charge ordinaire. Nous apprennons encore par là, que pour faire porter les coups plus loin, il faut rafraichir le métal de tems en tems.

Une autre cauſe accidentelle de la différence des portées, eſt la qualité ou la quantité de la poudre. La diminution de la charge, la poudre, qui tient peu de ſalpêtre, la poudre humide, gâtée, la poudre à gros grains, diminue la portée. C'eſt ce que chaque canonier ſait, mais c'eſt auſſi, ce qui nous devoit faire

penſer plus ſérieuſement à la rectifica-tion, à la conſervation de la poudre & à péſer la différence des fraix d'une charge de poudre fine & de ceux de poudre à canon; les ordures, que cette dernière poudre laiſſe dans l'ame, contribue encore, à rendre le coup plus foible, parcequ'elles humectent les charges ſuivantes Cet article eſt important dans l'uſage des mousquets, parcequ'on ne nettoïe pas l'ame après chaque coup; dans l'artillerie, celà n'eſt moins.

Après la poudre, la façon de charger contribue au coup fort, ou foible. Une bâle ſans bourre, la bourre, qui ne couvre par exactement la poudre, & qui n'eſt pas aſſés refoulée, fera la portée foible. La même choſe arrivera quand le boulet, la bâle, ou la bombe a trop de vent. La raiſon en eſt très-claire. Si l'air élaſtique ne trouve pas de réſiſtance, ni de la part de la bourre, ni de la part du boulet ou de la bombe, une petite partie de la poudre enflammée a déja la force de chaſſer le boulet, ou la bombe, ce qui fait, que tout le reſſort renfermé, dans la poudre, n'agit pas ſur le boulet & que cette petite partie d'air élaſti-

élaſtique, qui agit ſur le boulet séloigne de la poudre.. Il y a encore une autre raiſon. Le boulet aïant trop de vent, l'air élaſtique s'échappe entre l'ame de la pièçe & le boulet, & le boulet, ne reçevant pas toute l'impulſion de la poudre, ne porte pas auſſi loin, qu'il le feroit, étant pouſſé par tout le reſſort de la poudre. Il y a toujours une proportion entre la grandeur du vent des boulets & la portée, & l'action de la poudre doit être plus grande, entre le boulet & l'ame, que ſur le boulet même; puisque l'air s'échapera en plus grande quantité du côté, où il n'y a pas de réſiſtance, qu'il s'arretera ſur un corps, qui lui réſiſte en quelque façon, tel que fait le boulet. Comme le vent des boulets eſt ordinairement la douzième portée du diamêtre de l'ame, il y aura toujours une ſixième partie de la poudre de perdûe, où ce qui révient à la même choſe, la portée ſera moindre à proportion du vent des boulets. L'éxpérience eſt d'accord avec cette théorie. On n'a qu'à forcer la bâle dans l'ame, comme on le fait dans les arquebuſes canelées, & la différence de la portée, ſautera aux yeux. On en a déja vû la différence dans la

dernière guerre de Silesie & particulièrement à la bataille de Molwitz. On sait la façon de charger des Prussiens & on n'ignore pas non plus la vitesse de leur feu. Cependant, nonobstant, que leur feu surpasse deux fois celui des Autrichiens dans le nombre des coups, on remarqua après la bataille, qu'il y avoit plus de Prussiens de tués & de blessés à coups de fusils, que des Autrichiens. On ne doit pas attribuer cet effêt à la justesse des coups, car les Prussiens y avoient encore l'avantage, tant par leur addresse, que par la force des hommes; c'est la différence de la façon de charger, qui fit la différence de la portée, & celle là, fit la différence du nombre des morts & des blessés. Les bâles prussiennes étoient trop petites, & la charge n'étoit pas refoulée, au lieu que les bâles autrichiennes avoient peu de vent & que la charge étoit bourrée & refoulée. Un tel feu prussien fait peu de dommage à la guerre, fût-il encore plus violent, qu'il n'est. J'en donnerois volontiers six contre un.

Il y a déja long-tems, que les artillerістes ont senti, que le vent des boulets

&

& des bombes, en rendant le coup incertain, diminuoit en même tems la portée; mais quel reméde à un mal, qui paroit incorrigible? On a raffiné par tout ſur l'arrondiſſement des boulets & des bombes. Mr. Polhem en Suéde a inventé une méthode pour les arrondir, pour les polir, au moïen d'une machine; mais j'ai lieu de douter, qu'on l'ait éxécuté, puisque les frais & la peine auxquels cet arrondiſſement eſt ſujet, ſurpaſſeront les avantages de la portée; deſorte, que nonobſtant toutes les récherches, on n'eſt pas plus avancé, qu'on l'étoit il y a cent années. Le fer fondû eſt difficile à travailler, à limer, à polir, & il me ſemble, que quelques machines, qu'on invente pour arrondir les boulets & les bombes, les fraix rébuteront toujours, ſi je ne me trompe point, il y une façon très-ſimple & qui n'eſt pas ſujette à un grand travail, ni à de grands fraix, pour les rendre plus ronds, qu'ils ne ſont, & leur faire perdre au moins cet anneau de fonte, qui fait juſtement le grand vent & qui gâte tant les piéces de canon; mais la diſgreſſion ſeroit trop ennuïante ici, où il ne s'agit que de la portée. Pour les bâles

bâles nous avons les remédes en main, puisqu'elles ſont, ou peuvent être auſſi rondes, qu'on le puiſſe ſouhaiter; mais nous ne le voulons pas, parceque nous préferons trois coups incertains & de cent cinquante pas de portée, à deux coups certains de trois cents pas, & parceque nous voulons un feu continuel & ſuivi, au lieu d'un feu lent, mais meurtriér. On cherche le moïen de rendre les coups de canons & de mortiers certains & la portée plus grande, on ne le trouve pas; on a ce moïen dans la mousqueterie, on ne le vent pas, on ne s'en ſert pas, celà eſt étrange!

Le plus ou le moins d'activité avec laquelle l'amorce porte le feu à la charge, entre auſſi en quelque manière dans la portée plus, ou moins grande. Si l'amorce eſt de la poudre la plus fine, ſon activité ſera plus grande, que celle de la poudre à canon, la portée ſera par conſéquent plus grande par la raiſon, que l'activité de l'amorce perce la charge, allume en même tems une plus grande quantité de grains de poudre & fait par conſéquent, agir à la fois plus de force élaſtique ſur le boulet.

Le

Le recul a un tel rapport avec la portée, que plus grand sera le recul, moins sera la portée. Cela est bien évident, puisque le boulet perd autant d'impulsion, que la culasse de la pièce en reçoit. Si l'on pouvoit & vouloit empêcher le recul toute la charge agiroit contre le boulet & sa portée seroit plus grande, mais c'est un mal nécessaire. Les affûts des pièces de canon ne sauroient résister à la force & les roues particulièrement en souffriroient extrémement. On peut obvier à cet inconvenient au moins en partie. C'est en inclinant un peu les plattes formes des mortiers du derrière au devant & en en empêchant l'affaissement; ce qui n'est pas difficile. Pour les pièces de canon, l'inclinaison de la batterie du derrière au devant diminuera une partie du recul; mais pas tant, qu'il y ait une différence sensible, dans la portée. Le moïen le plus convenable seroit de les mettre sur des affûts marins dans les forteresses, comme Mr. de Goulow & plusieurs autres l'ont proposé. Ces affûts, outre qu'ils ne donnent pas tant de prise, que les autres, sont plus durables, leurs roues ont plus de frottement & ils résistent plus contre l'éffort,

que

que la poudre ne fait contr'eux. C'eſt par le moïen de ces affûts, qu'on pourra diminuer le recul de plus de la moitié. On n'a pas la même commodité avec les pièces de campagne. Les faire plus pesantes en faveur de la portée, qu'elles ne ſont actuellement, ce ſeroit remédier à un mal, pour tomber dans un autre plus grand, puisque le transport en ſeroit alors très-difficile, peut-être y auroit-il moïen, d'en empêcher en quelque ſorte le recul, ſans craindre pour l'affût & pour les roues & pour d'autres inconveniens; mais comme ce ne ſont que des idées, que l'éxpérience pourroit démentir, je n'en hazarde pas la déſcription, qu'après m'en être aſſuré par l'éxpèrience.

Ce qui fait le ſujet principal de ce diſcours, eſt la différence des portées & ſa cauſe ſuivant la différence des métaux, dont les armes ſont compoſées, Il n'y a, que quelques années, que je me ſuis apperçû de cette différence & cela à cette occaſion. J'entendis, que quelques Officiers avoient le ſecret de renforcer la portée des armes à feu au point, qu'elle étoit, plus que doublée. J'en vis

en

en effet l'épreuve, qui me ſurprit, & curieux de ſavoir la cauſe d'un effet ſi ſurprennant, à force d'éxaminer, de m'enquerir ſur les moïens du renforcement, je parvins, jusqu'à ſavoir, qu'on faiſoit rougir un peu le canon & qu'on frontoit alors l'ame d'un certain onguent huilleux, dont la compoſition me reſte inconnue. C'en étoit déja aſſés pour juger, que le renforcement ne pouvoit venir, que, de ce que les pores du métal étoient bouchés par l'huile y inſinué, pendant l'éxpanſion du métal. Il me vint néanmoins un doute. C'étoit, que je croïois les pores du métal, ſi ſubtils, que l'huile n'y pourroit pas pénétrer. Pour lever ce doute, je fis l'éxpèrience ſuivante: Après avoir bouché exactement la lumière, je mis une quantité d'huile dans l'ame d'un canon de mousquet, & en fermai l'embouchure par un bouchon, de façon, que l'air enfermé dans l'ame, ne pouvoit échapper par aucun endroit. Je mis une partie du canon dans le feu à deſſein, d'ouvrir en même tems les pores & de donner à l'air un reſſort capable de chaſſer l'huile par les pores. A peine le fer commença-t'il à rougir que l'huile, à ma grande ſurpriſe,

prise, pénétra jusqu'à la surface en quelques endroits plus, en quelques uns moins,& je ne doute pas que toute l'huile n'eut pénétrée le canon, si j'avois eû la patience de rougir plus long-tems le canon. Content d'être convaincû, que le métal, au moins le fer, avoit des pores capables de laisser pénétrer un corps, si grossier, que l'huile, je vis non seulement, que la méthode du renforcement de ces Officiers, n'étoit pas dûrable, vû que la graisse ne couvroit que la surface de l'ame, mais que mes conjectures, sur les causes du renforcement, sur un renforcement dûrable & la différence des portées suivant la différence des métaux, étoient fondées aussi. En effet, les épreuves réïterées du renforcement mentionné, qu'on fit en Prusse se trouvèrent, comme je l'avois prévû, après dix jusqu'à vingt coups les pores se r'ouvrirent & les armes n'avoient que la même force, qu'elles avoient avant le renforcement, ce qui fit, qu'on n'en fit pas d'usage, au lieu, qu'après avoir taté long-tems par une infinité d'essais pour trouver une matière durable, qui bouchat les pores depuis l'intérieur jusqu'à l'extérieur, je puis assurer, qu'après deux

deux cens coups & d'avantage, je trouve encore la même portée & la portée double, comme au prémier coup. Ces éxpériences me conduiſſirent inſenſiblement ſur la ſuivante, qui quelque ſêche & quelque ſtérile, qu'elle paroitra dans la pratique, pourra cependant être d'un grand ſecours dans le choix des métaux, emploïés à la conſtruction des armes.

On a ſû il y a long-tems, on l'a prouvé de cent façons, que les métaux, ſans éxcepter même l'or, ont des pores; mais que les métaux & particulièrement le fer aïant des pores, ſi groſſiers, tels que mon expérience l'a prouvé, c'eſt ce qui paraitra incroïable à tous ceux, qui ne s'en convainquent pas eux mêmes par des épreuves. Il nous ſuffit d'être convaincus, que les métaux ont des pores, qui donnent l'entrée à l'air élaſtique. * On a obſervé encore, que

* Mr. Hartſœker confirme cette entrée dans ſes conjectures phyſiques. Il dit: „ Lorsqu'on „ allume une certaine quantité de poudre, „ qui eſt dans un canon, le prémier élé- „ ment, ou le feu tout pûr eſt obligé de „ paſſer pas les pores du métal dont le ca- „ non eſt fait, mais puisqu'il y paſſe avec

les métaux ont la propriété de l'éxtendre dans la chaleur, ou de remplir un plus grand volume, étant échaufés; un métal plus ou moins, que l'autre. Le plomb par éxemple rémplit un plus grand volume étant fondû, qu'étant froid; le fer rouge, est plus grand, que le même fer, étant froid. Comme il y doit avoir quelque chose, qui cause cette extension & la désunion des parties, qui suit après, il faut bien, que ce soit la chaleur. Mais la chaleur est une matière subtile, qui s'insinue dans les pores du métal, qui les aggrandit par son ressort & qui aggrandit en même tems le volume du métal à mésure, que cette matière subtile augmente son ressort par le degré de la chaleur, ou qu'il y entre en plus grande quantité. Que cette matière subtile entre éffectivement dans les pores du métal & en cause l'éxtension, c'est-ce, qui est très-naturel, vû qu'il n'y auroit pas de raison de l'extension, & au reste les éxpériences de Boyle, de Freind, de Lemmery & de Muschenbroeck en confirment la certitude. Ils ont trouvé, que

„ une trés-grande rapidité sans s'y arrêter,
„ il n'y peut faire par soi-même aucun
„ effêt sensible, „

que les métaux trés-échauffés péſent plus, qu'étant froids. BAYLE *in tractatu de ponderabilitate flammæ*, a trouvé une augmentation de 49. grains ſur une once de limaille de cuivre, miſe pendant deux heures dans un creuſet ſur le feu & un dragme & ſix grains ſur quatre dragmes d'acier. Les métaux comment peuvent-ils s'étendre, comment peuvent-ils péſer plus, dans la chaleur, ſans une matière, ſans reſſort, ſans poids, ſans une matière, qui ſe mêle, qui s'inſinue dans la matière du métal? Et comment s'y mèle-t'elle ſans le moïen des pores? C'eſt donc par le moïen des pores, que le métal s'échauffe d'un bout à l'autre, & qu'il groſſit à proportion de la quantité & du reſſort de la matière ſubtile, qui y entre, jusqu'à ce, que les parties ſoient désunies. Si la figure & la ſituation des pores, le plus, où le moins d'adhéſion des parties du métal, ne pouvoit pas cauſer plus,ou moins d'éxtenſion on pourroit déduire delà, que plus d'extenſion un métal a, plus il a de pores, ou plus grande ſeroit la ſomme de tous les pores renfermés dans le métal. Mais tant que l'éxpérience ne juſtifie pas ces conſéquences, nous nous garderons bien

de nous y fier. Il ne nous importe, que d'être convaincûs, que ce soient les pores, qui causent l'échauffement & la perte d'une partie de l'air élastique, & il me semble, qu'il n'y a plus de doute,

Pour épargner aux lecteurs la peine de chercher en d'autres auteurs la différence de l'extension des métaux, nous rapporterons, ce que Mr. de Muschenbrœck, qui, à l'aide d'une machine, appellée Pyromêtre, a cherché cette éxtension, nous en apprend. Il a trouvé l'éxtension des métaux, échauffés par un même dégré de chaleur, de la façon suivante: Le fer s'est éxtendu 80. dégrés, l'acier 85. le cuivre 89. le cuivre jaune 110. l'étain 153. le plomb 155. J'aurois souhaité d'y trouver aussi l'éxtension de l'or; elle nous auroit pû servir de guide dans la détermination du plus, ou du moins, de portée des métaux, puisqu'on est déja prevenû par l'éxpèrience, que sa portée surpasse la portée des autrés métaux, mais par malheur cette observation est ou oubliée, ou l'éxpèrience en est trop délicate. Nous voilà maintenant au point à pouvoir démontrer, qu'il y a une différence très-sensible

ſible entre la portée des armes à feu égales en tout, éxcepté dans la matière, & à en rendre raiſon.

S'il eſt certain, que les métaux ont & que l'éxtenſion des métaux eſt cauſée par la matière ſubtile, qui s'inſinue dans les pores, il me ſemble, qu'on en peut tîrer la conſéquence, que les métaux, aïant une éxtenſion différente, doivent avoir des pores différens. Que cette différence conſiſte dans le nombre, la grandeur ou la figure des pores, c'eſt-ce, qui ne nous embaraſſe point. Si, par exemple, le plomb a une éxtenſion prèsque double, comparée au fer, il faut bien, que celui là donne plus d'entrée à la matière ſubtile de la chaleur, que celui-ci, ou que l'adhéſion des parties du plomb réſiſte moins contre l'effort de la matière ſubtile, que le fer. Or y aïant une différence dans l'éxtenſion des métaux, il y doit avoir par conſéquant auſſi, une différence entre les pores & entre l'adhéſion des parties des différens métaux & il y aura donc auſſi une différence dans la portée des différens métaux & un rapport entre le degré de l'extenſion & le degré de la portée.

Pour voir cette différeuce & ce rapport, on prendra garde, à ce qui se passe dans l'ame de la piéçe le moment, que la poudre enflammé ou lair élastique agit contre la parois de l'ame. Suivant les observations de Mr. d'Amontons & celles de Mr. de Belidor, la poudre enflammée augmente son volume de quatre mille fois, lorsqu'elle a la liberté de dilater l'air avec lequel elle est mêlée. Comme l'air raréfié de quatre mille fois doit être éxtrémement subtile, on ne doit pas être surpris, s'il entre dans les pores du métal, qui fait passer même la matière grossière de l'huile. Il entrera.& passera d'autant plus de cet air subtile dans & par les pores, qu'il fait un éffort extréme contre les parois de l'ame à se dilater & à s'échapper. Il y aura donc une perte de l'air élastique à travers le métal & cette perte se manifestera dans la portée; car le boulet perd autant d'impulsion, que les parois de l'ame en reçoivent, ou le boulet n'aura pas toute l'impulsion de la poudre, puisqu'une partie de l'air élastique entre, passe & transpire par les pores. Mais si tous les métaux à cause de leurs pores, font passer une certaine quantité de l'air subtile

tile par les pores, il eſt indubitable, qu'un métal en doit laiſſer paſſer plus, ou moins ſuivant la diverſité de ſes pores & l'adhéſion de ſes parties, & il s'en ſuit, qu'il y doit avoir une différence entre la portée des différens métaux; & ſi le pyrométre où l'éxpèrience de Mr. de Muſchenbroeck marque la diverſité des pores & de l'adhéſion des parties par la diverſité de l'éxtenſion, on en pourroit probablement connoître la différence des portées des différens métaux, à moins, que la condenſité des parties des métaux n'entrat dans le calcul. On pourroit dire, par éxemple, que la portée du plomb, dont l'éxtenſion eſt marquée de 155. dégrés, ne ſeroit, qu'environ de la moitié de celle du fer, dont l'éxtenſion n'eſt, que de 80. dégrés, ou que toute la portée ſeroit dans la raiſon inverſe du dégré de l'éxtenſion des métaux.

Je ſuis bien certain, que cette théorie paroitra très-paradoxe, parcequ'elle éxplique un éffet douteux & inconnu, ou du moins, peu connu; mais j'éſpère, que les éxpèriences ſuivantes en démontreront la réalité. J'aurois d'autant plus pû

me reposer entièrement sur les éxpèriences déja rapportées au sujet du renforcement par le bouchement des pores, qu'elles prouvent en évidence la différence de la portée, suivant la différence des pores, mais j'aime mieux rapporter des éxpèriences connues de tout le monde, que celles, qui ne le sont peut-être, que de peu de personnes. En même tems, qu'elles trouveront, que les métaux différens en qualité, ont de leur nature une portée grande, ou petite, nous en ferons connoitre les causes & confirmerons, ce que nous en avons déja dit. Il y en aura peu, qui aïent rémarqué, faute d'attention, qu'il y a une différence sensible entre la portée des fusils & des pistolets de la même construction, de la même longueur, du même calibre, chargés également; mais il y en aura beaucoup, qui en se rappellant toutes les armes à feu, qu'ils ont eu en main, éprouvées & vû décharger, croiront avoir remarqué quelque chose de pareil. J'ai vû des pistolets, percer à cinquante pas une planche, pendant que des autres égaux à ceux-là, ne la percèrent point à vingt pas. J'ai vû encore d'autres pistolets, dont le métal étoit un al-

liage

liage de fer & d'or, qui portoient jusqu'à quatre-vingt pas, uniquement par la nature de la matière, au lieu qu'une autre paire égale à ceux-là, excepté dans la matière du métal, dont on fit en même tems l'épreuve, ne porta la bâle, qu'à vingt cinq pas de bût en blanc. On a remarqué au siège de Breslau, que les mousquets des Croates portèrent, jusqu'à une batterie prussienne, éloignée de la contrescarpe de plus de cinq cent pas, & y tuèrent encore du monde. Les mousquets françois, au moins de fabrique françoise, quoique d'un calibre plus petit, surpassent la portée des mousquets fabriqués à Liège & à Mastricht. J'en pourrois rapporter encore plusieurs éxpériences, si je ne présupposois pas, que tous ceux, dont l'usage des armes à feu est familier, n'en avoient pas eux mêmes, & si l'on n'avoit pas tous les jours l'occasion d'en faire. On n'a qu'à faire l'épreuve de pistolets d'un fer de différente qualité, égaux dans le reste, p. e. d'une paire de pistolets de fabrique ancienne espagnole & de fabrique liégoise, & l'on sera bien-tôt convaincû de la différence de la portée.

On ne doit pas objecter, que peut-être la cause de la différence de la portée pourroit-être produite par la diversité de leur construction. Non. Point de chambre, le lumière au fond de l'ame, le même calibre, la même longueur, les mêmes bâles, la même charge en tous les deux & nonobstant celà une différence dans le portée; à quoi l'attribuer, qu'à la différence de la qualité du métal? Je consens, que l'ame des unes soit mieux travaillée, que celle des autres, mais cette différence, quoiqu'elle contribuat à la portée, ne la fait pas aussi grande, qu'elle se trouve dans les expériences décrites & qu'elle se trouvera, dans celles, qu'on trouvera à propos de faire.

Si l'on demande, d'où peut venir cette différence de la portée, on n'a qu'à examiner les armes à feu de différente portée & la différence des qualités du métal nous mettra dans la route. J'ai remarqué & chacun aura fait, où pourra faire la même observation, qu'il y a une grande différence dans la qualité du fer & que les armes à feu d'une grande portée sont d'un fer mol, pliant & doux.
J'en

J'en ai vû, dont le fer étoit auſſi doux, que le plomb, c'étoient les plus excellentes, auſſi ces armes là, qui ſont très-anciennes & de fabrique italienne ou eſpagnole, ſont exceſſivement chers & d'autant plus rares, qu'on n'en fabrique plus, par le défaut d'un fer égal en bonté. Ces armes ſont encore d'un fer très-mince. Les armes communes au contraire & particulièrement celles qu'on fabrique à Liége, ſont d'un fer dur & caſſant; & plus dur & plus caſſant, que le fer eſt, plus épais en ſera le canon, puisque ſans cette épaiſſeur, il ne réſiſteroit point contre le coup d'épreuve. Les connoiſſeurs choiſiſſent toujours un fuſil d'un fer mol & doux, quoique très-mince, préférablement à un autre de fer dur, mais plus fort & plus épais. Toutes autres choſes égales. On éſtime ordinairement les armes à feu ſuivant le dégré de bonté du feu, qui eſt la moleſſe. Voilà la différence de la portée dans la dureté & dans la moleſſe du fer, confirmée même par l'alliage du fer avec l'or, rapporté plus haut.

Si l'on réfléchit maintenant ſur les cauſes de la dureté & de la moleſſe du

fer

fer, & ſur celles de ſa tenacité, on s'apperçevra, que le fer mol, pliant & doux a peu de pores, que l'adhéſion de ſes parties eſt grande & que ſes parties ſont très-approchées, au lieu que le fer caſſant & dur, a plus des pores, moins d'adhéſion en ſes parties & moins de condenſité. Le fer de fonte eſt dur & caſſant. Le fer forgé l'eſt moins. D'où vient cette différence? Il faut bien que celui-là ait plus de pores & moins d'adhéſion en ſes parties, que celui-ci, puisqu'en purifiant le fer de fonte dans le feu des matières étrangéres & à force de le battre par le marteau, il dévient plus ténace, plus mol, plus pliant. Si le feu conſume & ſépare les matières étrangéres du fer, ſes parties propres doivent s'approcher, s'accrocher, rendre l'adhéſion plus forte par l'impulſion du marteau, qui ne fait autre choſe qu'approcher & comprimer les parties étendues du fer. Plus donc le fer eſt purifié des matières étrangères, plus comprimées en ſeront les parties, plus mol, plus pliant, plus doux, ſera-t'il, plus grande en ſera l'adhéſion de ſes parties, moins aura-t' il de pores. Voilà la raiſou, pourquoi la rouille con-

ſume

fume plûtôt le fer caſſant, que le fer mol & ténace, & pourquoi elle ne s'attache pas au fer enduit d'huile, ou d'une graiſſe. Les pores groſſiers de celui-là, donnent l'entéeà l'air, pendant qu'ils ſont fermés dans celui-ci, comme dans celui enduit d'huile. On remarque la même choſe dans l'or, qui eſt le métal le plus condenſé, que nous connoiſſions. L'eau forte commune, qui réſout & qui déſunit tous les autres métaux, n'y a pas la moindre priſe, & pourquoi? Parceque ſes pores ſont trop ſubtils pour admettre l'entrée de l'eau forte. Comme la bonté, ou la molleſſe du fer, vient en partie, de ce que le fer eſt purifié & purgé des matières étrangères, il eſt aiſé à comprendre, pourquoi un fer, que la rouille a prèsque conſumé, eſt plus excellent qu'auparavant. La rouille pénétre plûtôt les matières étrangères, que la ſubſtance du fer, & ce que la rouille ne mange pas, doit être d'une meilleure qualité, que celle, qu'elle mange. L'air conſume ici, ce que fait là le feu & quelque fois l'air conſume, ce que le feu refuſe de conſumer.

Ceci peut suffire, à ce qu'il me semble, pour prouver, qu'il y a réellement une différence entre les portées des différens métaux & que la différence n'en peut venir, que de la diversité des pores, de l'adhésion & de sa condensité, & cette connoissance nous ouvrira la route à la connoissance des métaux plus, ou moins convenables à la portée & à la construction des armes à feu propres à produire la plus grande portée. Sachant donc, que plus, où moins un métal a de l'adhésion en ses parties & de condensité, plus, ou moins en sera la portée, on pourra préferer le fer forgé, au fer de fonte; le fer mol & doux, au fer dur & cassant, le cuivre rouge naturel, au cuivre blanc & à l'alliage du cuivre avec l'étain, on pourra encore donner la préférence au métal, qui a moins d'extension sur celui, qui en aura d'avantage, au fer, sur le cuivre; au cuivre, sur l'étain &c.

Comme le métal, dont les parties sont plus rapprochées, doit avoir un volume moindre, que le métal de même espéce, dont les parties sont plus étendues, on pourra connoitre la différence de sa bonté & de sa portée, par la différence de sa pésanteur spécifique. Si donc

donc, par éxemple, un morceau de fer d'une livre péſant, a un plus grand volume, qu'un autre morceau de fer du même poid, il eſt vraiſemblable, que celui-ci, aïant les parties plus rapprochées, convient plus, que celui-là; qu'un morceau de cuivre, ou quel métal, que ce ſoit, d'un volume moindre, eſt préférable à celui dont le volume eſt plus grand. Je dois avertir, qu'on ne doit pas conclure de la péſanteur d'un métal à une autre éſpéce de métal, parceque l'adhéſion, ou l'accrochement des parties eſt différent, en différens métaux.

Nous avons ici peut-être la clef, qui nous ouvre la porte à la connoiſſance de la nature de la nouvelle compoſition du métal des pièces de canon conſtruites & éprouvées à Rendsbourg en Holſtein & des mortiers & des pièces de canon de Mr. de Seebach à Stettin, peut-être auſſi des pièces ruſſiennes, connues ſous le nom de Schuwalof, leur inventeur ou fondateur. Suivant la déſcription, qui m'en eſt parvenue, les pièces de canon de Danemarc & celle de Stettin ont celà de commun, qu'elles ſont d'un métal, qui réſſemble au tombac, que le métal
eſt

eſt plus péſant d'un cinquième, que la compoſition ordinaire & qu'elles ſont plus minces, que les pièces ordinaires; celles de Danemarc ont encore celà de particulier, qu'elles ont ſoutenues quelques cent coups conſécutifs pendant cinquante minutes. On ne ſait rien des pièces de canon de Schuwalof, ſi non qu'elles ſont d'une compoſition nouvelle, enduites & couvertes de la compoſition de cuivre & d'étain, pour en dérober aux curieux la connoiſſance de l'alliage ou du métal véritable & qu'elles ſont plus légéres, que les autres pièces. Si cette légerté eſt cauſée, de ce qu'elles ſont plus minces, ou plus courtes, c'eſt-ce que j'ignore. Le poid & la couleur des pièces de canon de Danemarc & de celles de Stettin en trahit la compoſition. Il y a pluſieurs matières, qui en purifiant le cuivre des matières étrangères, lui donnent en même tems la couleur du tombac & plus de molleſſe. Le cuivre ſeul ſans l'alliage d'un autre métal eſt de ſa nature plus ténace, ſes parties ont plus d'adhéſion & ſont plus rapprochées. Plus il reſte dans le feu, plus ſera-t'il purifié des matières étrangères, qui le rendent moins ténace, plus léger, &

& plus dur. Le mélange de l'étain fait le cuivre dur & caſſant. Il eſt donc naturel, qu'une pièce de canon de cuivre pûr, n'a plus beſoin de la même épaiſſeur, que la compoſition de l'étain avec le cuivre & il s'en ſuit encore, qu'étant plus ténace, il réſiſte plus contre l'effort de la poudre, & que le cuivre ſans l'alliage de l'étain doit être plus peſant, qu'avec l'alliage, puiſque la peſanteur ſpécifique de l'étain eſt au cuivre comme 7. eſt à 9. à peu près. Si donc on en rapproche les parties encore d'avantage, il deviendra plus peſant; & plus peſant, qu'il ſera, plus en augmentera la ténacité; plus il ſoutiendra l'effort de la poudre, plus mince & plus légére pourra-t'on faire la pièce. Il me ſemble, qu'il y a peu de miſtère en ceci, pourvû qu'on y veuille un peu réfléchir. En éxaminant toutes les matières, qui réduiſent le cuivre en tombac, on en trouvera, qui purifient le cuivre, & on verra dans l'éxamen du tombac même, qu'une ſorte eſt plus peſante, que l'autre, à proportion de la moleſſe où de la dureté. Le tombac caſſant eſt léger. Le tombac mol & ſouple eſt peſant. Quoiqu'on n'ait pas pris garde à la portée, ou

qu'on n'en ait pas fait mention, dans les épreuves faits à Rendsbourg & à Stettin, faute d'avoir ignoré peut-être, qu'il y a une différence dans les portées des différens métaux & d'un même métal différent en qualité, il est certain & j'ose affirmer, que vû la ténacité & la pesanteur du métal, il doit avoir une portée plusgrande, que l'alliage du cuivre avec l'étain. Pour les pièces de canon de Schuwalof, on ne peut rien dire de positif de leur composition, puisqu'on en ignore les vertus; mais ce qu'on peut dire avec quelque assurance, c'est, qu'on les pourra imiter & surpasser peut-être, non obstant la précaution de les avoir mis dans des fourreaux. La légèrté & la portée combinées avec la durée, ne sont plus des énigmes.

Il y a long-tems, que je me suis étonné de l'usage bizarre d'un métal, qui me paroit le moins convenable à l'artillerie. Un métal cassant, des pièces éxtrèmement pesantes nous auroient du rebuter, d'autant plus, qu'on a plusieurs moïens à parvenir à une artillerie plus parfaite; mais graces aux préjuges & si l'on veut aux caprices & à la jalousie de

de Mrs. les artilleristes de pure profession, on s'est opposé de toutes forces malgré l'évidence des avantages. Peut-être que l'interêt y a eu sa bonne part. J'en pourrois illustrer la vérité de plusieurs exemples. On revient à la fin peu à peu de l'éntêtement enraciné, à mésure, que les artilleristes sont plus éclairés, par la théorie & s'appliquent plus aux sciences, & peut-être, que le pas fait en Holstein occasionnera d'autres pas, qui conduiront à une composition encore plus avantageuse.

Je ne prétens pas, qu'on se repose aveuglement sur les causes rapportées de la différence de la portée des différens métaux. Je n'en ai donné, que l'ébauche, qui n'est même composée, que de conjectures; mais je croi, qu'on aura d'autant moins sujet de douter des éxpériences rapportées au sujet des portées différentes à des métaux de différente qualité, que ces expériences sont très-communes & au pouvoir de la pluspart des personnes. J'aurois souhaité pouvoir faire l'éxpérience de la portée des différens métaux, par exemple, d'un pistolet de fer, d'acier, de cuivre rouge,

de cuivre jaune & blanc, de tombac, d'étain &c. pour voir jusqu'à quel point la théorie répondroit à l'éxpérience; mais le défaut de commodité à la construction de ces canons a traversé jusqu'ici ma volonté. Il suffit en attendant ces épreuves, qu'on sache, par l'éxpérience, que le bouchement des pores du fer en augmente la portée; que le fer différent en qualité a une portée différente; que l'or surpasse la portée du fer; que le fer doux, mol & souple a une plus grande portée, que celui, qui l'est moins. Je laisse au reste à chacun la liberté d'en rechercher les causes & d'en tirer telles conséquences, qu'il trouvera convénables. J'y ai au moins frayé le chemin & peut-être cette recherche est aussi avantageuse, qu'elle est curieuse. Avant de donner une ébauche de l'utilité de cette recherche & du renforcement de la portée des armes à feu, je ne saurois m'empêcher de faire encore une remarque.

Nous avons vû par les éxpériences de Mr. de Belidor, que l'air dilaté racourcit la portée, nous y pouvons joindre encore une raison indépendante de l'air

l'air dilaté, pourquoi la portée devient moindre à mésure que le métal s'é haufe. Le prémier coup échaufe la pièce & l'air dans l'ame. Voilà une raison du racourcissement de la portée du second coup. L'echauffement de la pièce en ouvre les pores, & étend le métal; il se perd donc une plus grande quantité de l'air élastique à travers le métal dans le second coup, qu'au prémier, plus dans le troisième, qu'au second & ainsi de suite; en voilà l'autre. La différence du second coup & des suivans du prémier, n'est donc pas causée uniquement par l'air dilaté, répandû dans l'ame par la chaleur de la pièce, ou par le réssort de l'air enfermé; mais elle est causée aussi par la perte de l'air élastique à travers les pores du métal, qui s'ouvrent & augmentent avec la chaleur de la pièce ou à proportion, que le métal s'étend.

Nous avons encore quelques moïens pour augmenterla portée des armes àfeu. C'est par la figure de la chambre, par la situation de la lumière, par la forme & la qualité de la matière des boulets. On a des mortiers à chambres. On a

des obus, mais il y a peu de pièces de canon à chambres, parcequ'elles ont un récul éxceſſif & qu'elles ne conviennent point aux charges à cartouches. Les mousquets à chambres ſont ſujets à pluſieurs inconvéniens. Pour la lumiére elle eſt d'ordinaire ſur la culaſſe au bout de la charge. Ce n'eſt pas ſa place. Elle doit être dans le milieu de la charge, par la raiſon, que plus de poudre eſt enflammée en même tems, plus d'impulſion en reçoit le boulet; mais on n'en fait pas d'uſage, parcequ'on craint le récul & qu'on s'imagine, qu'il réſteroit quelque feu au fond. Quoique la crainte du recul ſoit très-fondée, je ne crois pas, qu'on devroit pour cela négliger les avantages, qui en ſont les ſuites. Si le recul eſt grand, la porté ſera a proportion du recul; qu'on diminue donc la charge jusqu'au recul ordinaire, la portée ſera la même & on épargnera une grande quantité de poudre. Le feu au fond ne me ſemble, qu'une imagination creuſe deſtituée de tout fondement. Mettons la lumière au fond de l'ame entre les caprices des artilleriſtes, à qui l'épargne eſt très-indifferente. Monſieur le Chévalier de Muret, Capitaine des Volon-

Volontairs au ſervice de France a une pièce de campagne de 4. Livres de bâle à chambre & la lumière au milieu de la charge. Quoique cette pièce n'ait que $9\frac{1}{4}$ de calibre de longeur, y compris la chambre & la culaſſe, elle a une portée de huit cens pas de bût en blanc & d'avantage, ce qui eſt étonnant & feroit incroïable, s'il n'en avoit pas fait voir pluſieurs épreuves. * Il n'y a rien ici, que la chambre & la lumière au milieu de la chambre, qui produiſe cet effet. Le reſte n'a rien d'éxtraordinaire, ſi ce n'eſt la façon de la charger & de la pointer, qui n'aura jamais l'approbation des artilleriſtes, qui aiment coup ſur coup & pour dire mon ſentiment de cette pièce, je crois, qu'elle ſeroit très-excellente, ſi l'on en pouvoit faire des coups à cartouches. Sa légèrté & ſa portée me plait, mais l'effet des cartouches me plait encore d'avantage & j'eſtime le tems dans la guerre. Si cette pièce ne trouve par des imitateurs, elle nous a fait voir au moins, l'effet des chambres & de la lumière au milieu de la charge & on y remarque en même tems, que plus courte eſt une pièce de

N 4 canon,

* Ceci eſt écrit en 1758.

canon, moins en eſt le recul; car nonobſtant ſa légèrté & le degré de ſa portée, le recul n'étoit pas plus grand, qu'il eſt d'ordinaire.

La forme & la qualité de la matière des boulets fait une différence ſenſible dans la portée. Un boulet oval porte plus loin, qu'un boulet ſphérique, un boulet oval d'un côté, coupé & plat de l'autre plus loin, qu'un boulet oval des deux côtés La raiſon ſemble en être, que le boulet ſphérique tournant continuellement ſur l'axe parallele au diamêtre de l'ame de la pièce eſt trop frotté par l'air, au lieu, que le boulet oval, aïant un mouvement gyral, tel que les bâles tirées d'un fuſil raïé, en ont, ne trouve pas la même réſiſtance de lair; & du reſte la différence des angles d'incidence de l'air ſur les corps jettés, en accélére le mouvement ou le retardement ſuivant le plus ou le moins d'ouverture des angles; cette même raiſon éxpliquera en même tems la cauſe de la différence d'un boulet oval des deux côtés, & de celui oval d'un & plat de l'autre côté. Que la différence de la matière des boulets faſſe une différence dans la portée,

tée, c'eſt-ce qu'on peut voir par une bâle de bois ou de pierre chargée dans un piſtolet. Si la bâle de plomb porte à trente pas, celle de bois ne portera pas au delà de dix & celle de pierre environ quinze pas. Plus de peſanteur ſpécifique aura donc un boulet, plus grande en ſera la portée. Il eſt auſſi infallible, qu'un boulet d'or, qui eſt la matière la plus péſante, que nous connoiſſions, doit avoir la plus grande portée; & il eſt certain & prouvé par une infinité d'éxpériences, que l'or porte loin & fait l'effet le plus merveilleux dans un autre ſens. La cauſe de celà ſe trouve dans la peſanteur & la reſiſtence de l'air, comme la cauſe de celui-ci prend ſa ſource dans le coeur corrompû des hommes, dans l'avarice & dans l'ambition.

On ne doit pas s'imaginer, que la recherche des cauſes de la différence de la portée des différens métaux & du métal de différente qualité ſoit infructueuſe. Cette recherche nous peut conduire à une connoiſſance un peu plus particulière des métaux, au choix des métaux, propres à la conſtruction de chaque éſ-

pèce d'armes à feu conforme à leur destination, & généralement à tous ouvrages. En connoissant la cause de l'adhésion, de la condensité, de la ténacité, de la mollesse, de la souplesse &c. on pourra peut-être trouver les moïens à corriger les métaux, à les rendre propre à l'usage destiné & à épargner par ce moïen de grandes sommes, qu'on dépense actuellement sans nécessité, & qui sait, si les alchymistes ne trouveront pas, par ce chemin, ce qu'ils cherchent en vain par un autre.

Le renforcement de la portée de toutes les armes à feu, n'est pas moins avantageux, & a une d'autant plus grande influence dans la décision des affaires de guerre, que les combats & toutes les opérations de la guerre se décident ordinairement par le feu. Si mon artillerie porte quelques cents pas plus loin, que celle des ennemis; si ma mousqueterie surpasse la portée de la mousqueterie ennemie, me voilà aussi supérieur, que la portée de mes armes à feu surpasse, celle de la leur. Je leur porte des coups, avant qu'ils les puissent réciproquer; je me retire en chargeant à mésure,

ſure, qu'ils avancent; j'évite leur feu, ils ne peuvent pas éviter le mien, je peux quelque fois défendre de mon poſte un certain terrein important, une montagne, un fleuve &c. La cavallerie peut avoir le même ſervice & le même effet des piſtolets, que des carabines, qui ne font, que d'embarraſſer. J'éloigne le camp ennemi des fortereſſes; j'oblige les aſſiégeans d'ouvrir leurs tranchées plus loin. Je perce leurs gabions, leurs ſacs à terre par la force de mes coups. Je fais la même choſe à l'égard de leurs batteries. Je deffends par les mousquets l'angle ſaillant, la contreſcarpe, le foſſé de la face à coups de bût en blanc, qui actuellement, quoique tous ces lieux ſoient fortifiés ſur la portée des mousquets, ne ſont défendus, que par des coups foibles & élevés. Je pourrai fortifier avec moins d'embarras & de fraix & diminuer le nombre des redoutes, qui environnent le camp. Enfin je peux être à découvert dans une certaine diſtance, pendant que l'ennemi ſe doit couvrir à la même diſtance. Le maſacre des ennemis, au feu plus violent, l'ennemi forcé à un plus grand travail & quelques jours de gagnés; ma

ſureté

ſureté contre les coups ennemis, la défenſe d'un terrein plus grand; l'épargne de beaucoup de peines & de fraix; ſontce des bagatelles?

Mais ſoit, que le renforcement de la portée ou la portée plus grande, qu'elle n'eſt actuellement, n'ait pas ſes avantages, par la portée même, il y a & aura toujours un gain certain dans le renforcement des armes. Si les armes à feu ont la propriété de porter plus loin, que de coutume, on pourra diminuer la charge, jusqu'au point, qu'elles n'aïent, que la portée actuelle. On fera alors une grande épargne ſur la poudre, on ménagera dans le transport, on pourra rendre l'artillerie plus légére & en épargner dans le transport & dans le métal, ſans compter le dégagement de bien des embarras, auxquels le transport de l'artillerie eſt ſujet. Les mousquets, ſans diminuer dans l'effet, ſeront alors plus minces ou d'un calibre moindre, par conſéquent plus légers. C'eſt une grande décharge de peines pour le ſoldat & encore une épargne dans le plomb. Bréf, le renforcement de la portée a des avantages infinis dans la guerre, ſoit qu'on

qu'on fasse usage de la portée même, ou qu'on se contente de la portée actuelle, pourvû qu'un autre inconvénient, qui résulteroit de ce renforcement ne nous fit pas perdre plus d'avantages, que nous n'en retirons. Il n'y a pas de grand mistère dans le renforcement des armes à feu, comme nous avons vû par la quantité des moïens rapportés; mais l'un & l'autre a des inconveniens, plus grands, que les avantages de la portée. Il s'agit donc ici d'un renforcement sans inconvénient, produit par la qualité du métal, ou par la rectification du métal à cette fin.

Je pourrois m'étendre encore d'avantage sur la portée, mais les bornes préscrites, ne me le permettent pas. Les observations décrites & les principes établis, nous serviront dans un autre chapître, qui traitera de la matière des armes à feu.



VI. Usage

VI.

Usage des hommes petits & foibles dans la guerre.

C'eſt une régle générale dans la guerre, qu'il y faut des hommes grands, robuſtes & forts, par la raiſon, que la grandeur à ſes avantages dans l'addreſſe de charger & décharger, & que la force fait ſupporter plus aiſément les fatigues inſéparables de la guerre & influe dans la force des armées, quand elles en viennent aux mains.

Il n'y a pas d'éxception à cette régle, qu'en cas, qu'on ne trouvé plus d'hommes grands & forts. Une guerre ſanglante, générale & de quelque durée les fait éxtrémement rares, & fait prendre ſans choix, tout-ce qu'on trouve & tout ce qui ſe préſente. C'eſt une néceſſité alors; car un homme petit & foible, vaut toujours plus, que point du tout. Ce que je déſapprouve, c'eſt l'emploi, qu'on en fait. On éxige d'eux, ce qu'on demande d'un homme grand &

& fort. On les range ou les arme, comme les grands & les forts. On en prétend le même service. On veut même, qu'ils déchargent au dessus d'un parapet, dont la hauteur est quelque fois au dessus de leur propre hauteur, ce qui fait tout des coups perdus, si on ne les met sur des échêles. Celà est ce me semble, contre la régle, & il faut emploïer chacun suivant sa faculté. Il n'y a rien au monde, qui n'ait ses avantages & son usage, pour vû qu'on en fasse l'usage, à quoi il est destiné, à quoi il est capable. L'âne est l'animal le plus lourd & le plus lent. Il est néanmoins très-utile, quand ou s'en sert suivant sa faculté. Vouloir courir la poste, ou l'atteler dans un chariot, celà est contre sa destination. Il n'est pas fait à celà. Il en est de même des hommes petits. Le feu des mousquets, les grandes fatigues, les coups de mains, qui demandent plus de force, que d'addresse, ne sont pas leurs affaires. Ils sont trop lents dans l'un, trop foibles dans le second & trop inférieurs dans le dernier à un ennemi plus fort.

Les hommes petits, qu'on méprise

tant

tant à la guerre, ne ſont pas ſi mépriſables, qu'on les faits, par une prévention malplacée. Quelque fois un homme petit ne le céde guère dans la force à l'homme le plus grand, & ordinairement l'homme petit a plus d'addreſſe, que l'homme grand, Mais quoiqu'il en ſoit, nous n'y ferons aucune attention. Nous les ſuppoſerons tous plus foibles & moins adroits, que les grands dans l'emploi, que nous croïons convenable à leurs facultés. C'eſt être fort raiſonnable, que d'accorder celà. Nous ne prétendons encore pas, qu'on ſe repoſe entièrement ſur ce, que j'éxpoſerai ici & ſur les preuves, que j'y ajouterai. Ce ne ſont tout au plus, que des penſées vagues, qui demandent un éxamen plus murs. C'eſt au moins une propoſition curieuſe, ſolide dans ſes fondemens, mais problématique, dans l'éxécution & dans les moïens.

Le mouſquet, tel qu'il eſt, ne convient pas aux hommes petits. Il leur en faudroit, qui fuſſent plus courts & plus légers pour les charger avec la même viteſſe & pour les manier avec la même facilité, que font les grands. Il y a

moïen, si je ne me trompe, à donner la même portée au mousquet court, qu'au mousquet long & d'y ajouter la bajonnette de la même longueur. Mais ce n'est pas le chemin, que je me suis proposé de marcher. La pique leur est encore moins convenable, puisqu'elle demande de la force. Ils seront encore plus miserables à cheval. Quel emploi leur donnera-t'on? Mon sentiment est de les armer d'une épée courte, pointue & tranchante, de leur donner un bouclier, & de les ranger avant les trois rangs accoutumés, pour les couvrir du bouclier. C'est un emploi dont ils sont capables. Ils ne seront point chargés du mousquet pesant & de cartouches, le bouclier étant très-léger, n'aïant pas d'armes, qui les embarrassent, ils pourront mettre toute leur attention à se couvrir & à couvrir en même tems les autres rangs, & leur petitesse n'empêche pas le feu des rangs suivants, leurs bouclier servans au contraire d'appui aux mousquets.

Cette disposition me semble plus conforme à la raison, que d'armer des hommes petits & foibles d'un mousquet pe-

 sant,

ſant, qu'ils ne ſouroient ni porter, ni charger, ni décharger avec la viteſſe & la juſteſſe requiſe. Elle eſt par conſéquent plus utile, & il ne ſera par difficile à démontrer, qu'elle donne plus de force aux troupes, que l'arrangement accoutumé ſur trois rangs.

Les Romains & les Grecs, je cite toujours ces peuples anciens, & peut-on les citer trop, étant nos maitres dans l'art de la guerre? Les Romains & les Grecs, dis-je, crurent, que la force de l'infanterie conſiſtoit dans la hauteur des files. En conſéquence de celà, ils la rangèrent ſur vingt & quelque fois ſur trente de hauteur. Nos écrivains militairs & pluſieurs grands capitaines, entte les quels le Comte de Saxe tient un rang diſtingué, ſont du même avis. Et qui douteroit, que quatre hommes de file, ne réſiſtaſſent plus, contre le choc d'une cavallerie, ou n'effectuaſſent plus dans une affaire de mains, que ne font trois? Quelque petite que ſoit donc la force exprimée par le prémier rang, il eſt conſtant qu'ajoutée aux trois autres, elle eſt plus grande, que les trois, ſans le prémier. Celà eſt ſans contredit.

Les

Les partiſans du feu & de l'éxtenſion aux ailes, objecteront, que cet arrangement fait perdre quantité de feu, & l'avantage de ſurpaſſer l'ennemi aux ailes.

Je réponds au prémier point, que 1) on ne fait plus le même cas du feu des mousquets dans la guerre actuelle, qu'on en faiſoit autrefois & que 2) la perte du feu, n'eſt pas telle, qu'on ſe l'imagine. Pour prouver ce dernier point on pretera quelque attention, ſur ce qui ſuit.

Si les hommes petits ſont mélés avec les grands en trois rangs armés comme le reſte, leur foibleſſe & leur petiteſſe les empêche de charger avec la même facilité & la même viteſſe, que les autres. Leur lenteur par conſéquant ajoutée à l'impuiſſance de diriger & de pointer le mouſquet ſur l'objet, fait un feu bien foible & ſans effet; de ſorte que, comptant généralement, l'effet à la cauſe ou le nombre des bâles, qui tuent ou bleſſent, comme un à cent, on peut-être ſûr, que ceux-ci en jettent quatre cens en l'air, contre une, qui frappe l'ennemi.

mi. On ne doit donc point compter dans l'effet du feu, que quatre petits hommes tout au plus ſur un grand. C'eſt autant dans nôtre diſpoſition, que ſi l'on prenoit, cinquante ſix ſur neuf cens hommes, car neuf cens hommes rangés en quatre rangs, donnent deux cent vingt cinq ſur le rang; & le prémier rang étant compoſé des plus petits hommes, dont l'effet du feu, eſt comme quatre, eſt à un, toute la perte du feu ſera de cinquante ſix. Mais cette perte nous ſera rendue avec uſure.

Je ſuppoſe, qu'en enrollant le nombre convenable de petits hommes, mais des plus forts, qu'on puiſſe trouver, on en réglât la païe d'un demi florin moins par mois, que celle des grands hommes, on épargnera ſur chacun ſix florins par an; on fera encore une épargne de dix écus au moins ſur l'engagement; puiſque les hommes petits ſe trouvent en plus grand nombre, que les grands, ce qui fait ſur ſix ans de capitulation encore deux florins & demi par an & peut-être, qu'on en habille un à un florin & demi moins, qu'on n'habille le grand. Ce ſeroient dix florins d'épargne par an ſur

un

un homme petit. Et comme l'entretien annuel d'un homme, coute environ soixante florins, six hommes petits païeront un grand, ce qui feroit sur deux cens vingt cinq petits hommes du prémier rang, trente huit hommes d'avantage; desorte qu'au lieu de neuf cens hommes, il y en auroit neuf cents trente huit avec les mêmes dépenses.

Il y a plus. Suivant les régles de la vraisemblance, il est certain, que le bouclier à l'épreuve d'une bâle de mousquet, couvrant deux tiers des hommes, doit effectuer, qu'il n'y ait qu'un tiers, de blessés ou de morts des coups ennemis. Celà étant, il est évident, que de neuf cens, qui, depuis la portée des mousquets, jusqu'à l'approche de l'ennemi, soutiendroient huit décharges de la part de l'ennemi, que nous supposerons aussi de neuf cens hommes, il n'en seroient mis hors de service, que vingt quatre, au lieu de septante deux; voilà donc notre feu diminué de cinquante six, augmenté par trente huit hommes, provenant de l'épargne sur les petits, plus par quarante huit, conservés par le bouclier, ce qui fait la somme de quatre

vingt ſix; & qui excéde la perte du feu, qu'on fait par le defaut du mousquet du prémier rang de trente. Il n'y aura donc pas de perte de feu en ſuivant notre diſpoſition.

Pour répondre au ſecond point, ſavoir, qu'on perd l'avantage de ſurpaſſer ou d'égaliſer le front ennemi, j'en ſuis d'accord pour une bonne partie; car il eſt inconteſtable, que neuf cens hommes rangés ſur trois rangs donnent trois cens ſur un rang, au lieu, que les rangeant ſur quatre, il n'y en a que deux cens vingt cinq ſur un rang. Mais on voit, par ce, que je viens de dire, à l'égard du feu, qu'il y aura trente huit, d'avantage & qu'on en épargne quarante huit, depuis la prémière décharge, jusqu'à la dernière, ce qui fera encore vingt deux files d'avantage ou deux cens quarante ſept files enſemble, de ſorte que la perte du terrein ne ſeroit effectivement, que de cinquante trois hommes de front. Celà eſt très-conſiderable, me dira-t'on; je n'en disconviens pas, & je vois, que quinze mille fantaſſins en ligne y perdroient ſeize cens par l'extenſion. Celà eſt ſans remède, à moins, qu'on ne

ne fasse des intervalles, qui ne sont pas toujours du gout d'un chacun. Approchons nous de plus près de ce point. Ne seroit ce pas une illusion, que les avantages de surpasser le front ennemi? Malheur à une petite armée contre une armée beaucoup supérieure en nombre, si cet avantage étoit réel! Rosbach & Lissa seroient aussi glorieux aux armées combinées contre la Prusse, qu'ils sont célébres dans l'histoire par la défaite des armées puissantes, supérieures & très-nombreuses, par une armée peu nombreuse, fatiguée & m'éprisée. Le Prince Ferdinand de Brunswic avoit-il la moitié du nombre de l'armée françoise à la bataille du prémier d'Août 1759. qui eut des suites si funestes aux François? Les derniers devoient naturellement envelopper les Hannovriens. A quoi leur a servi l'éxtension de leurs ailes & leur grand front? Assurement on ne sauroit tirer aucun avantage, de ce qu'on surpasse les ailes ennemies, que contre un Général extrèmement malhabile. Un Général habile supplée au nombre par l'art & couvre ses ailes par une bonne disposition, de forte que l'aile ennemie, qui le surpasse d'une demi-lieue n'en

puiſſe pas tirer avantage. Qu'on attaque donc ou qu'on ſoit attaqué, on peut toujours rendre inutile l'effort de l'aile ennemie, qui ſurpaſſe la nôtre, ſi l'on attaque, on eſt maitre de donner d'une aile & de retirer l'autre, on peut fortifier l'une & l'autre par des colonnes d'infanterie ou par une autre diſpoſition; on peut donner dans un endroit, qui ne permet pas à l'aile, qui nous ſurpaſſe de nous envelloper; on ſe refuſe à l'envellopement par la viteſſe des mouvemens & de l'attaque, & on bat, on terraſſer, on met l'ennemi en deſordre dans le centre ou ſur une des ailes, avant que l'aile ennemie, qui nous ſurpaſſe, ait le tems de nous entamer ou de nous envelopper &c. Si l'on eſt attaqué, on a encore plus d'avantages. On choiſit le terrein convenable, qui couvre nos ailes, par la perte des montagnes, par des villages, par des bois, par des fleuves, par des murais &c. Où la nature refuſe ſon ſecours, on fortifie les ailes par des chariots, par des abatis, par des retranchemens ou même par la bonne diſpoſition de l'infanterie ſur les ailes. Voilà des remédes très-ſûrs contre un mal, qui ſeroit trés-réel ſans ces pré-

cau-

cautions. Je devrois ſuppoſer bien peu de lumières dans mes lecteurs, pour m'étendre d'avantage ſur un ſujet de cette nature, qui ne paroit équivoque ou dangereux, qu'aux ignorans.

Il eſt donc certain, que notre diſpoſition en rangeant à quatre de hauteur, les petits au prémier rang, armés du bouclier & de l'épée, ne fait aucunement perdre la force du feu, ni ne donne le moindre avantage à l'ennemi en ſurpaſſant nôtre front; & il eſt indubitable, que cette diſpoſition eſt extrèmement avantageuſe, ſoit qu'on la conſidére du côté de l'économie, ou du côté de la force.

Nous avons déja dit & chacun le ſait, que quatre rangs, ſans conſiderer les armes, ſont plus forts, que trois, je ne le répeterai donc point.

La qualité des armes rend nos quatre rangs encore plus formidables, en ce que le bouclier donne de la confiance & de la hardieſſe aux troupes à s'approcher de l'ennemi & à fronder tous les périls.

Le même bouclier comme nous avons déja remarqué peut servir d'appui aux mousquets, pendant les décharges, qui font par là, plus d'effet étant mieux dirigés.

On se tourmente dans les marches & dans les conversions le plus pitoïablement du monde, pour ne pas perdre les distances entre les files, & peu en viennent à bout. C'est la torture du pauvre soldat, qui avec toute l'attention possible, ni sait point remédier. Le prémier rang avec ses boucliers y remédie. Un bord du bouclier appuïé contre l'autre est la mésure, toujours infaillible de la distance entre file & file. Point de serrement; point de crévement. Je ne suis plus surpris de l'ordre & de la justesse des mouvemens des Romains; ils avoient la mésure en main pour déterminer les distances entre les files.

Voici une affaire de mains, le prémier rang se peut glisser entre, ou par dessous les bajonettes ennemies, sans diminuer, la force des autres rangs, qui égalisent la force ennemie, & ce sera

par

par conséquant le prémier rang, qui étant au dessus de l'équilibre décidera l'affaire par l'épée. La même chose se fera contre le choc de la cavallerie, ou le bouclier sert comme de rempart, que la cavallerie ne sauroit passer au même tems, que le prémier rang se peut glisser entre les cheveaux & en frapper la poitrine par l'épée. C'étoit la coutume des Romains & ils s'en trouvèrent très-bien. Il n'y a au reste pas de mal, quand on laisse le prémier rang dans l'inactivité. On n'est pas moins fort pour cela. Le bouclier nous couvre contre l'effet des bajonettes & celui du sabre, pendant que nos bajonettes se font jour au travers de l'ennemi.

Dans les sièges, le bouclier peut tenir lieu de facs à terre & de gabions, ce qui épargne beaueoup de travail, dè fraix & de dangers.

Le plus grand avantage, qu'on retirera infalliblement de cette disposition, c'est l'épargne de la vie prétieuse des hommes. Si les mousquets font perdre six mille hommes pendant une campagne, on peut-être sûr, d'en conser-

ver

ver quatre mille, ce qui fait une somme considerable, pendant la durée d'une guerre & qui influe dans la décision de la guerre même, dans la prospérité de l'état & dans l'économie.

Enfin une armée embarassée de recrues a une source intarissable de quoi composer le prémier rang, sans fraix & sans difficultés, qui seront aguéris avec le tems & rempliront successivement le vuide des trois autres rangs, au moins en partie.

On voit, que toute cette disposition n'est pas seulement faisable, mais qu'elle est aussi proportionnée aux forces & à la faculté des hommes petits, & je m'étonne, qu'on charge les hommes petits & foibles d'armes, dont ils ne sont pas maitres dans l'usage, qu'ils en doivent faire.

Avant de finir ce chapitre je dois encore énerver l'objection, que le maniément du bouclier seroit pénible aux hommes petits & que des hommes foibles ne pourroient pas supporter les fatigues de la guerre.

On

On ne me comprend pas assés, en me faisant une querelle sur le maniément & sur la foiblesse, & l'on ne connoit pas le bouclier. Je ne veux, ni des enfans, ni des imbécilles, ni le bouclier de Goliath. J'éxige les hommes les plus forts & les plus robustes, qu'on puisse trouver entre la multitude des petits; & il faudroit une guerre bien sanglante, ou une disette générale d'hommes, pour n'en point trouver la quatrième partie de l'année. Je gagerois, qu'il y a une multitude au dessous de deux pouces, qui balanceroient la force & l'addresse de ceux de quatorze. Je veux au reste le bouclier des romains, qui ne pese qu'environ quinze livres, bien différent de la pesanteur du mousquet, de la bandoulière & des cartouches d'une vingtaine de livres.

Qu'on pense de cette proposition, ce qu'on voudra; je permets aux ignorans de s'en moquer, mais je prie les personnes de bon sens du métier, de se ressouvenir toujours, qu'il n'est pas quéstion de petits hommes, qu'au seul cas, que les grands nous manquent; à la faveur de cette réstriction, on traitera cette

te propoſition, moins comme un badinage, que comme quelque choſe de très-ſérieux & digne de réflections.

VII.

Principes de la diſcipline militaire.

La diſcipline militaire & l'education eſt prèsque la même choſe. Il n'y a pas d'autre différence, que dans l'objet. Celle-ci forme l'homme, le citoïen, le chrêtien & poſe les fondemens à l'état futur; celle-là forme le ſoldat, la diſcipline de l'écôle tend à former des hommes raiſonnables doués des connoiſſances rélatives à leur déſtination; la diſcipline eccléſiaſtique le forme à remplir les devoirs eccléſiaſtiques & l'objet de la diſcipline militaire, eſt de former des gens de guerre. La diſcipline militaire eſt donc une ſcience à former les hommes à la guerre, c'eſt à dire, à les

les rendre habiles en tous les devoirs d'un homme de guerre.

Nous sommes tous d'accord, que la formation du soldat est le bût de la discipline, mais nous différons dans les moïens de les former. Il n'y a cependant qu'un moïen entre plusieurs, tendans à un même bût, qui est le meilleur, & c'est là le noeud à trouver. Qui veut établir une bonne discipline militaire, doit être philosophe & homme de guerre en même tems. Philosophe, parceque toute formation présuppose toujours une connoissance exacte de la matière, qu'on doit former, & c'est le philosophe, qui connoit l'homme, sa façon de penser & tous les plis & les réplis de son cœur de même qu'un sculpteur connoit la nature du bois ou de la pierre, qu'il doit façonner; homme de guerre, parcequ'il faut connoitre les parties différentes de la matière à former, le bût de la formation des parties & le choix des moïens propres à produire l'effet; ce qui demande une connoissance de tout, ce qui embrasse la guerre. L'éducation de la jeunesse est un ouvrage des plus difficiles; aussi y a-t' il dans le choix des moïens

moïens à la former autant de sentimens, que de têtes. L'affaire est cependant si importante, que les suites d'une éducation bonne ou mauvaise, influent dans le bonheur ou le malheur des hommes, des familles & de toute la societé civile. Il en est de même de la discipline militaire. Elle est encore plus difficile, que l'éducation de la jeunesse, vû les habitudes inveterées des hommes d'un certain âge, opposées à la discipline, & les suites d'une mauvaise discipline, sont plus dangereuses & plus désavantageuses à l'état, qu'une éducation négligée.

Chaque état, chaque profession a certaine connoissance & des proprietés conformes au bût de l'état ou de la profession. Le juge doit être juste & versé dans le droit; l'ecclésiastique saura la Théologie, la Philosophie, la Rhétorique; le cordonnier doit connoitre la qualité & l'usage du cuir & des utencils & avoir l'habileté d'en faire des bottes & des souliers commodes, beaux & durables. Le militaire seroit-il le seul, qui n'eut pas besoin d'acquerir des connoissances particulières & une certaine habileté

bileté requise à son métier? Les peuples superstitieux des croisades avec leur chef incomparable kukupieter, les puisantes révoltes du sixième siècle, les Pandours & les Cosaques d'aujourd'hui auront peine à se le persuader, mais les plus grands guerriers célébres dans l'histoire ont raffiné à mettre la discipline militaire à la plus grande perfection dont ils ont été capables. Rome, la Grèce, Hannibal, Gustave Adolphe ont vaincu plûtôt par leur discipline excellente, que par le nombre, ou par d'autres moïens. Rome devoit sa grandeur & sa splendeur à l'éxcellence de sa discipline militaire, aussi perdit-elle l'empire du monde, dès qu'elle relacha de sa sévére discipline. Offeroit-t'on prouver l'excellence de la discipline militaire, par une armée, qui existe encore, malgré les éfforts de la plus part des puissances les plus redoutables de l'Europe à la ruiner? N'en disons rien, car il n'y a personne, qui ose avouer, que la discipline militaire de cette armée surpasse celle des autres. Chacun croit être persuadé, que la sienne est la meilleure de toutes, tout comme un père de famille & une tendre mére, s'imagi-

nent, que l'éducation de leurs enfans eſt la meilleure, quoiqu'elle ſoit très-pitoïable. Le François ne conviendra jamais, que ſa diſcipline eſt la plus miſerable, quoique ce ſoit une vérité ſans conteſtations. Tant de force a l'amour propre, la coutume & l'éducation.

La diſcipline militaire préſuppoſe, que la recrue, qu'on doit former, eſt déja un être raiſonnable, qui ſait les devoirs de l'homme & ceux du citoïen; mais graces à nôtre éducation & à la façon excellente des écoles & des égliſes d'enſeigner, nôtre préſuppoſition nous trompe groſſièrement. Nous trouvons la plus part des indociles ignorants dans tous les devoirs de l'homme, par conſéquant peu diſpoſés à remplir des dévoirs, qu'ils ignorent; il y en a même, qui ne ſe diſtinguent des animaux, que par la figure humaine, & tous ont peu, ou des idées fauſſes du bien & du mal. Ceux mêmes dont l'éducation ſurpaſſe celle de la pluspart, n'ont d'autre préference ſur les autres, qu'en ce, qu'ils ſavent mieux le catêchime. L'éducation, l'école, la chaire, forme le chrêtien, mais on oublie de former auparavant l'hon-

l'honnet-homme & le citoïen. On martirise la mémoire & l'ésprit avec des choses, qui ne contribuent le moins du monde, à rendre les hommes meilleurs, qu'ils ne sont. On s'amuse à charger la mémoire, on oublie à persuader l'ésprit, & pour comble de malheur, on traite de controverses & de matières tout à fait spéculatives & de choses non nécessaires au salut éternel. Pourvû qu'on croïe, ce que nous apprend nôtre maitre d'école & nôtre curé, & ce n'est rien moins, que la morale; qu'on babille le catechîme comme le perroquet ou la réligieuse les pseaumes. & qu'on sache les dogmes de la religion. qu'on confesse, nous voilà bien informés. Ce n'est pas, que je veuille soutenir, que toutes ces choses soient superflues; Dieu m'en garde. Il me semble, qu'elles ne sont pas à leur place. On ne peut-être bon chrêtien, sans être honnet-homme & bon citoïen, & on ne peut-être honnet-homme & citoïen sans savoir & sans pratiquer les devoirs de l'humanité. Qu'ils forment donc de nous des êtres raisonnables, des honnet-hommes & des bons citoïens; mais c'est ce qui ne les embarasse point; ce n'est pas la mode

& les catéchimes, n'en disent môt. Quel misére! Il est cependant absolument nécessaire, que le soldat soit bon citoïen, & qu'il sache & qu'il pratique les devoirs envers l'Etre suprême, envers les supérieurs, envers le prochain & envers soi-même, n'importe, qu'il croïe le Pape, Luther, Calvin, Socin, Arrien &c. car on ne parviendra jamais à une bonne discipline sans donner les vertus morales à chaque individu de l'armée. Elle sera toujours foible, sans la vertu. Il faut une habitude en toutes choses, principalement dans les devoirs de l'humanité, qui ne l'a pas à l'âge de vingt ans, rarement l'aura-t'il à celui de soixante. Qui ne se plie pas, qui n'a pas l'habitude d'obéïr en entrant dans le service n'obéïra, qu'avec répugnance, tant qu'il servira. C'est cependant la chose la plus essentielle de la discipline militaire & elle éxige plus une obéïssance filiale, qu'une obéïssance servile, dont celle là n'est, que la suite d'une bonne éducation de la jeunesse.

Il seroit à souhaiter, que les loix civiles, réglassent mieux l'éducation de la jeunesse, les fruits s'en répandroient

dans

dans la profpérité de toute la fociété. C'eft ce me femble le devoir de tout gouvernement fagement établi. Il faudroit au moins qu'un gouvernement fut attentif, à ce que les écoles publiques & la chaire enfeignaffent les devoirs les plus effentiels de l'homme, préferablement à toute autre doctrine; mais il ne faudroit pas pour cela s'abandonner aveuglement aux lumières & au gré de de l'état éccléfiaftique, qui préfére une opinion particulière de fa croïance à toutes les doctrines morales. Le catholique facrifieroit plûtôt toutes les vertus, que de fe relacher de l'infallibilité du Chef fuprême de l'églife, ou d'un feul facrement de fept. Le Lutherien & le Calvinifte feroit la même chofe à l'égard de la prédeftination. Le furplus n'eft pas l'affaire de l'eccléfiaftique, de favoir les devoirs les plus éffentiels du citoïen & du foldat, c'eft celle de l'homme d'état. Un gouvernement fage régleroit lui-même cette affaire importante par des ordonnances & des réglemens détaillés, quant à la matière, quant au tems, & quant aux moïens. Je ne vois pas de difficultés en ceci. Le gouvernement ne doit que vouloir. On pourroit aller plus loin

dans l'éducation de la jeunesse. On lui pourroit inculquer les sentimens d'honneur, l'amour de la patrie, le courage, l'obéïssance & toutes les vertus guerières, & la former dès son âge tendre à la guerre. Mais ce sont des désirs pieux, qui n'auront lieu, que dans une seconde sparte.

Cette négligeance dans l'éducation rend la formation du soldat très-pénible, parcequ'il faut prendre les hommes, tels qu'ils sont & non tels, quils devroient être. Il faut former simplement l'homme de guerre des êtres ignorans & les devoirs de l'homme. Il faut par un certain mécanisme suppléer au déffaut des vertus morales; mais ce mécanisme, aïant des ressorts, qui ne s'étendent, que sur les actions, sans agir sur la volonté & sur l'habitude, est si foible, que le moindre accident le dérange. Voilà tout ce, que peut faire la discipline militaire à l'égard des vertus morales, & voilà en même tems les causes de la foiblesse.

Comme tous les états, toutes les professions & les arts demandent certaines quali-

qualités du corps & de l'esprit, la guerre en demande aussi. Il faut, qu'un coureur ait les jambes bien agiles, que le tailleur soit sédentaire, que le peintre ait l'imagination forte, comme le musicien l'oüie éxacte &c. Le soldat aura donc certaines qualités du corps & de l'esprit, qui le rendent capable de s'acquiter de ses fonctions; il doit savoir ses fonctions & il aura la volonté de s'en acquiter. Ces trois points sont la pierre de touche d'un bon soldat & de tout homme de quel état, qu'il s'agisse. Un soldat aveugle ou sourd seroit aussi contradictoire, qu'un prédicateur muet, qu'un peintre aveugle; un soldat de la volonté la plus parfaite & du savoir le plus profond est incapable d'éxercer son métier sans les facultés du corps. Il en est de même de la connoissance de ses devoirs & de la volonté. La pluspart des hommes a les facultés du corps & de l'esprit, mais elle ne sont pas cultivés par des connoissances rélatives à l'état, qu'elle a embrassé, ou si elle l'est, elle n'a pas la volonté de faire usage de ses facultés & de ses connoissances On peut encore avoir les facultés & la volonté; mais sans connoissances, & dans tous ces cas, c'est autant,

que si l'on n'avoit ni l'un, ni l'autre. Avoir les facultés, savoir & vouloir où faire, sont trois choses différentes. Pour donner la réalité à une chose, il faut, que ces trois points soient unis ensemble.

Les qualités essentielles & principales de l'homme de guerre, qui le rendent propre à recevoir la formation; sont une complexion forte & robuste, la grandeur du corps, la force, l'activité du corps, de l'ouïe, de la vuë & la raison. C'est-là la matière, qu'il faut façonner par la discipline, & je ne saurois m'imaginer, qu'on puisse avoir jamais des gens de guerre propres à la guerre, sans travailler sur ce plan.

Une complexion forte & rabuste est nécessaire au soldat, pour pouvoir supporter les travaux & les incommodités inséparables de la guerre. Une constitution de corps foible, un valétudinaire, un homme délicat, n'est pas fait pour la guerre. Il n'en sauroit supporter les fatigues, c'est un meuble, qu'on doit réléguer dans les couvens de réligieux, commodes & oisifs. La guerre veut

une nature, qui résiste à la faim, au chaud, au froid, & à toutes les injures du tems, comme à celles des circonstances. Il faut mieux avoir dix hommes d'une constitution forte, que d'en avoir vingt, dont les maladies, les foiblesses du corps & la délicatesse les rend, ou entièrement incapables à la guerre, ou propres pour la moitié. C'est n'avoir aucun homme, que de les avoir tous dans les hôpitaux, & c'est en avoir peu, que d'en avoir une multitude dont l'habileté est bornée par l'impuissance de la faire valoir.

Que la grandeur des hommes ait été une qualité nécessaire des Grècs & des Romains, c'est-ce dont j'ai lieu de douter; quoique je n'ignore pas, que Végése éxige de grands hommes; mais c'est plûtôt par l'opinion; qu'ils son forts & robustes, que parcequ'il croit la grandeur essentielle. Nôtre façon de combattre & la qualité de nos armes rend la grandeur nécessaire. L'arc, l'épée, la pique, le javelot & toutes les armes des anciens permettoit une indifférence sur ce point. Il ne leur falloit, que de la force. Mais nos mousquets & nôtre

entêtement à ne combattre, que de loin par le feu, demande la grandeur, & tant qu'on ne diminue pas la longeur des mousquets, ce qui ne me paroit pas absolument impraticable, ou qu'on n'abandonne, point la tiraillerie, il faudra se soumettre à un mal nécessaire. J'appelle la nécessité d'avoir des hommes grands, un mal nécessaire, parceque quand même, il n'y en auroit plus, pour en composer des armées, (ce qui n'est cependant point) un petit objet, toutes autres choses égales, a la préference sur l'objet plus grand, par la raison, qu'il ne donne pas tant de prise, & qu'il coute moins. Je préférerois une armée de pygmées à une armée de Colosses. Nous n'avons qu'un éxemple au monde, qu'une armée ait été composée des plus grands hommes. C'étoit l'armée formée par feu le Roi de Prusse, aussi a-t'elle surpassée toutes les autres de l'Europe par la vivacité & la vitesse de son feu. Ce Roi pénétrant, pour ainsi dire dans les infiniment petits, dans les détails, qui auroient lassé un Major, en crût faire ses troupes les plus formidables, il le fit; mais sans l'aide de la grandeur, sans la vivacité & la vitesse du

du feu, il n'auroit pas moins atteint le même bût, comme l'éxpérience l'a prouvé; & peut-être auroit-il fait encore d'avantage, si toutes ses mésures avoient abouties à toute autre chose, ou à la vivacité du feu des mousquets. Nous avons dit, que la longeur des mousquets & la vivacité du feu demandoit la grandeur. Faudroit-il éxpliquer pourquoi? Il n'y a point d'Officier, qui ne sache, que le grand charge & décharge avec plus de vitesse, que le petit & celà parceque celui-là tira la baguette, la met dans l'ame, la retire & la remet en quatre mouvemens ou tems, pendant que le petit en a besoins au moins de huit & quelque fois de davantage. C'est-ce, qui rétarde par conséquant le feu. Il y a encore un inconvenient préjudiciable à l'effet du feu. C'est, que le petit, en méttant en joue, ne pouvant pas atteindre, par la main gauche l'équilibre du mousquet trop pesant par devant, à cause de la bajonnette, vacille, éleve ou baise trop le mousquet. C'est-ce qui rend le coup incertain & perdû. Or, comme c'est la mode de mettre toutes les éspérances dans la vitesse & la vivacité du feu & qu'un homme petit, n'a

pas

pas la même faculté, que le grand d'accélerer le feu, il eſt bien évident, qu'il faut avoir de grands hommes.

La force n'eſt pas toujours une ſuite d'une complexion robuſte. On peut-être en bonne ſanté, ſans être fort. Elle n'eſt pas non plus une ſuite de la grandeur de l'homme, puisqu'on voit des petits hommes ſurpaſſer quelque fois la force du grand homme. Pour l'ordinaire cependant la force eſt combinée avec un corps fort & grand. La force eſt d'un avantage infini à la guerre. Elle y eſt eſſentielle. Le ſoldat doit manœuvrer les armes peſantes; il doit réſiſter au choc de la cavallerie & percer à travers de l'ennemi; il doit porter des fardeaux peſants; il doit marcher de grandes journées; il doit travailler dans la terre &c. ne faut-il pas des forces, en tous ces cas là? Sans forces le ſoldat eſt un être inutile à la guerre, avec trop peu de forces, il ſe laſſe bien-tôt & la laſſitude produit une inactivité totale des forces.

L'homme de guerre doit avoir l'activité du corps, de l'ouïe & de la vuë, c'eſt

c'eſt à dire l'uſage des membres & des ſens lui eſt néceſſaire dans ſa deſtination. L'uſage des mains & des jambes le rend ſuſceptible des manœuvres & des mouvemens, comme celui de la vuë & de l'ouie eſt néceſſaire dans toutes ſes fonctions. Une ſentinelle de paille, & un homme en védette ſans la vuë ou ſans l'ouie, ſeroit prèsque la même choſe.

Un fou, un homme privé de la raiſon, incapable des idées juſtes, enfin un homme ſans la faculté de la raiſon ne ſauroit convenir au ſervice, parceque toutes les fonctions du ſoldat, qui ne paroiſſent éxiger que des ſens & la mémoire demandent du jugement des idées & une ſaine raiſon. Un homme ſans raiſon eſt inhabile d'être formé & incapable de remplir ſes dévoirs.

Tout homme de jugement ſera d'accord que toutes ces qualités là ſont eſſentielles à la formation; Mais c'eſt une honte, & j'ai honte moi-même de le dire, que la négligeance & l'indulgeance de ceux, qui devroient avoir l'oeil ſur l'intérêt de l'état, permet, que l'intérêt des enrolleurs améne des gens,

ſi

ſi foibles & ſi délicats, dans le ſervice, qu'ils ſont incapables de porter & de manier les armes. Il y en a ſans l'uſage de leurs membres & quelque fois même, ſans les facultés de la raiſon. Garçons de quinze ans, veillards de cinquante, ſans grandeur, ſans forces, à demi aveugles, prèsque ſourds, éſtropiés, malades, perclus, tout eſt bon, pourvû qu'ils ne coutent point d'argent. Ces désordres ſe ſont gliſſés dans prèsque tous les ſervices; & j'oſe prendre à témoin Mrs. les Officiers ſubalternes, qui n'y ſont pas intéreſſés, qu'il y a plus d'un de ces hommes miſerables dans leurs compagnies. Qu'on juge alors de la beauté des manœuvres, de l'éxactitude du ſervice & de la diſcipline éxcellente. Peut-être, me dira-t'on, ne trouve-t'on pas, les hommes tels qu'il les faut. Il s'en faut bien, qu'on n'en trouve point. Le monde devroit être très-ſtérile, s'il n'avoit plus des hommes ſains, forts, doués des ſens, de la faculté, de la raiſon & de l'activité des jambes & des bras, ſuppoſé, ce qui n'eſt pas, qu'il n'y ait plus de grands hommes.

Si j'ai décrit jusqu'ici les qualités des

recrues,

recrues, qui cependant ne ſont pas du reſſort de la diſcipline, vû qu'elle ne fait, que former les hommes, tels qu'ils ſont, j'ai crû, qu'en poſant les fondemens ſolides à l'édifice, avant que de batir l'édifice même, je ne ferois, que ce, que fait tout architecte de bon ſens. Il y a un certain rapport entre la ſculpture & la diſcipline. Le ſculpteur travaille le bois & la pierre de différentes ſortes. Il fait des ſtatues de chêne de plattre, de pierres communes, de marbres &c. d'égale beauté avec le même art. Il n'y a pas d'autre différence dans les ſtatues, que dans la qualité de la matière & dans leur durée. Entre ces matières, le marbre eſt ſans conteſtation le plus durable & il peut mieux ſupporter les injures de l'air, que les autres matières. Ce que le ſculpteur & la matière eſt-là, c'eſt ici la diſcipline & les qualités de l'homme à former. Elle travaille ſur des corps de pluſieurs qualités, ſur le foible, ſur le petit, ſur celui ſans mouvement & ſans activité. Elle forme l'un & l'autre à la guerre ſuivant ſes facultés. Mais ne voit-t'on pas, que ces corps là reſſemblent à un chêne, qui n'eſt pas du même uſage, que le marbre? Et

Et ne s'appetçoit-on pas, qu'il faut travailler le marbre, si l'on veut quelque chose de parfait & de durable? Une armée très-bien disciplinée, mais composée d'hommes foibles ou sans activité, ou petits, doit sans doute céder le pas à une armée d'égale discipline, mais composée d'hommes, forts, actifs & grands, toutes autres choses égales; & si cela est, comme il est indubitable, je n'ai rien dit de superflu.

Végése dans l'institution militaire veut, que les enrolleurs soient des Phisionomistes, qui puissent juger de l'ame, par l'éxtèrieur, & qui n'engageassent, que ceux, qui aïent les facultés de l'ame à recevoir les vertus morales & guerrières. Outre que la phisionomie trompe souvent, c'est trop prétendre d'avoir égard aussi, sur les qualités de l'ame. Au moins de la façon, que nous faisons nos recrues, ce choix nous est interdit & le complettement de nos Régimens seroit impossible, parceque toutes nos recrues sont de la lie du peuple, entre les quels se trouvent des vaux riens, des paresseux, des voluptueux & quelquefois des fleaux de la societé. Mais ce n'est

n'est pas trop prétendre ce me semble; de n'en prendre, que ceux, que je viens de décrire, au moins tant, qu'il s'en trouve. Ces qualités sautent aux yeux & personne ne s'y peut tromper.

Nous voilà au point à former & à mettre en œuvre nôtre homme décrit avec les qualités, qu'il a, il est susceptible de celles, qui le rendent guerrier, & que lui faut-il, pour l'être? Il doit être infatigable, habile dans les maniément de ses armes & dans les mouvemens, il sera courageux & obéissant, & il aura les connoissances rélatives à ses fonctions; sans manquer cependant des vertus morales, qui conviennent en général à tout être raisonnable.

Il est nécessaire, que l'homme de guerre, quoique robuste & fort, soit encore infatigable. Il y a des hommes robustes, pleins de santé & forts, qui s'adonnent à la commodité & à la molesse; c'est à la discipline à les rendre infatigables & à les endurcir. La guerre est le métier le plus fatiguant; il faut donc accoutumer les hommes à supporter les fatigues & les incommodités.

Le ſoldat doit être habile dans le maniément des armes & dans les mouvemens. C'eſt par les armes & par le mouvement, qu'on combat l'ennemi. l'habileté donc d'en faire uſage, eſt un point eſſentiel du ſoldat & de la diſcipline.

Ce n'eſt rien d'être infatigable & habile ſans le courage. Le courage eſt l'eſſence du ſoldat. L'habileté ne fait, que marcher ſur le pas du courage. Pour expoſer la vie aux dangers les plus grands il faut plus, que l'habileté. Il faut du courage.

Quoique l'obéïſſance ſoit une qualité néceſſaire à tous les hommes de quelque état, qu'ils ſoient; car c'eſt le devoir de tout être raiſonnable, d'obéir à l'être ſuprème & à ſes ſupérieurs, elle eſt cependant plus eſſentielle au ſoldat, qu'à tout autre, parce que le plus grand nombre eſt trop borné dans les connoiſſances pour pouvoir appliquer ſon habileté & ſon courage; qu'il ſeroit impoſſible de le former, de le tenir dans le devoir, de le mouvoir & de maintenir l'ordre, & parcequ'enfin la déſobéïſſan-

ce

ce auroit les suites, les plus funestes pour l'état. L'obéissance est donc encore un point essentiel de la discipline.

Le soldat doit encore avoir certaines connoissances rélatives au poste, qu'il occupe & aux devoirs de sa charge; & en avoir des idées justes & distinctes. Chacun doit savoir les loix militaires & les devoirs du poste, qu'il occupe. L'ignorance dans les devoirs ôteroit la moitié du prix aux autres vertus guerrières.

Ces cinq points étant trop importans, pour n'en dire, que quelques mots, chacun méritant une dissertation particulière, nous nous réservons d'en traiter dans la suite de cet ouvrage.

C'est déja une grande affaire, que d'avoir donné au soldat ces vertus guerrières, mais ce n'est, que la moitié de l'ouvrage. Nous avons dit plus haut, & personne ne l'ignore, que les facultés & le savoir, pour donner la réalité à une chose devoient être unis avec la volonté de les pratiquer, de les emploïer, & d'en faire usage. C'est-là le grand point de la discipline. Que me serviroit-il, d'a-

voir les guerriers les plus parfaits du monde, s'ils réfusoient de faire valoir leur habileté, leurs forces, leur savoir? Rien du tout. Il est vrai, je les peux forcer par la crainte des chatimens & par la contrainte à éxécuter mes ordres; mais ce sont de foibles resources, ce sont des moïens violens, qui ne sont bons, que dans l'éxtrêmité. Une armée commandée sur ce principe là seroit extrèmement foible. Elle éxécuteroit tout au plus, ce qu'on commanderoit; mais rien au delà. On n'y connoitroit point des actions hardies & prudentes, des coups éclatans, des entreprises dignes d'admiration, des héroïsmes. Tout y dormiroit. Il n'y auroit ni vigueur, ni activité. Ce seroient des marionettes.

Ce seroit en vérité un miracle, si une telle armée se maintenoit une campagne seulement. Comment faire avec ceux, qui bravent la mort & les tourmens? Les Anglois & plusieurs peuples barbares s'en mocquent, & ce n'est pas chose rare pour des miserables, que de se rendre forçats sur des galéres. N'est-il au reste pas décidé par une suite constante d'événemens, rapportés par l'histoire, que

toutes

toutes les fois, qu'on s'est roidi, & qu'on s'est rendû infléxible contre les crimes, & qu'on a fait valoir la force pour mettre les hommes dans la route de leur devoir, les sujets se sont révoltés & portés jusqu'à la dernière éxtrèmité? que chacun s'éxamine soi-même, s'il ne répugne pas à toute contrainte, s'il n'agit pas avec moins de peine, avec plus de plaisir & avec plus de faculté; lorsque toute autre chose, que la contrainte, ou la crainte des chatimens détermine sa volonté? Les périls, les dangers, les incommodités, les travaux, les fatigues sont cent fois plus grands; au moins paroissent-ils tels, lorsque la contrainte dirige la volonté, lorsque la crainte des chatimens met en mouvement & en pratique les facultés du corps & de l'ame. Les objets paroissent, alors tout autres, qu'ils ne sont réellement, & c'est la même chose dans ce cas, paroitre ou être. Le proverbe italien porte, que *l'aprensione fa il caso.* Dés que notre imagination réalise un objet, qui n'existe pas, il en dérive le même effet, comme si l'objet étoit réel hors de nous. C'est donc très-mal fait, que d'avoir recours aux peines & à la

contrainte & de vouloir déterminer la volonté & les actions des hommes par la force, tant qu'il y a encore d'autres moïens à les déterminer par des motifs plus dignes de l'humanité. Méprisons & abhorrons des moïens, qui accablent les hommes, qui les fait succomber sous le fardeau, en même tems, qu'ils produissent la déstruction d'un corps, qui n'a du mouvement, que par l'harmonie parfaite de toutes ses parties. Laissons à Machiavel la maxime pernicieuse de tiranniser les hommes & de les rendre actifs par le bourreau & suivons celle de l'auteur incomparable de l'Anti-Machiavel, qui unit la doctrine à la pratique.

Si la détermination de la volonté & des actions des hommes est si difficile dans la vie civile, où cependant les devoirs sont si aisés à accomplir, vû qu'ils ne répugnent ni à la commodité, ni à la conservation de la vie; si les loix divines mèmes, qu'on connoit, qu'on goute, qu'on aime sont transgressés nonobstant les promesses d'un bonheur éternel aux obéïssants & celles de la damnation éternelle aux transgresseurs, à plus forte raison sera-t' il difficile à produire cet

effet

effet dans l'état militaire, dont prèsque tous les devoirs sont incommodes, fatiguans, génants & assujettis aux périls les plus éminents & les plus certains. Aussi s'en faut-il beaucoup encore, que la discipline militaire ait atteint le dégré de perfection, qu'elle pouvoit & qu'elle devoit avoir. Plusieurs armées s'en approchent d'assés près, mais la pluspart s'en éloigne d'une grande distance, & ce n'est pas, ce me semble; faute d'ignorer les principes de la discipline, que par une certaine nonchalance des Souverains peu guerriers de leurs personnes, par les vuës interessées de plusieurs personnes de rang & par des difficultés à l'établir sans charger en même tems prèsque tout le sistéme militaire, ce qui est un travail infini, dont chacun se distrait, dont peu sont capables & dont plusieurs craignent les suites de l'envie, de la jalousie & les traits de la haine, de ceux, qui croïent incompatibles avec leurs interêts; un tel arrangement convènable à la discipline; une éxpérience dèsagréable m'a apprise ces vérités. Je fus la victime de la malice & de la vengéance, en faisant un arrangement semblable, & graces à la main, qui m'y auroit

 roit

roit du soutenir, séduite par les intrigues de ceux, à qui l'eau claire ne paroissoit pas convenir, elle prit à la fin elle même partie contre moi. Je rapporte ce fait moins en vue de donner des grandes idées d'un auteur inconnû, ou de reprocher des injustices & des foiblesses à ceux, qui l'auroient mérité à juste titre, que pour prouver, qu'à moins qu'un Prince n'ait l'ésprit le plus pénétrant & ne soit pas d'une constance, qu approche du caprice, tout arrangement tout changement à l'état soit dans le militaire, soit dans la régence, soit dans les finances a des difficultés insurmontables.

Quoi qu'on dise, toutes les actions libres des hommes, quelques indifférentes qu'elles soient, sont toujours déterminées par quelque motif; car il n'y a pas d'effet sans cause. L'avôcat ne sert pàs ses cliens, pour leur rendre service; & l'auteur n'écrit par pour écrire; chacun a ses motifs. On veut, & on agit, on ne veut pas, & on n'agit pas sans quelque raison. Cela est trop philosophique & trop abstrait, que de prétendre, que l'homme ne doive a-

gir

gir par d'autres motifs, que par ceux de remplir ses devoirs. La nature humaine ne connoit pas cette philosophie austère & mistique; & je doute fort, si les moralistes sévères, qui enseignent & qui soutiennent ces sublimités, agissent toujours par un principe, si pur & si approchant de la divinité. Mais quoiqu'il en soit, nous ne prennons pas les hommes tels, qu'ils doivent être, mais tels qu'ils sont, & l'éxpérience & l'histoire nous apprend, qu'ils agissent par un principe du rétour de quelque bien, qui leur vient de leurs actions. Dieu même, qui les doit cependant plus connoitre, que les philosophes, dont nous venons de parler, les agace & les persuade à agir suivant ses préceptes par des promesses d'un bonheur inéxprimable.

Si les actions des hommes sont déterminés par l'éspérance de quelque bien, comme il l'est indubitable; il ne faudroit, que leur donner des idées claires du bien & du mal & les en persuader le plus fortement, pour les porter à agir conformement aux loix & à leur devoir. On les pourroit alors abandonner à leur

propre conduite & on n'auroit, qu'à mettre des digues aux passions, qui l'égaleroient quelque fois. Mais graces à nôtre éducation barbare & à notre instruction ridicule & pédantesque, nous mourrons ignorans ou doutans sur ce grand point là. Nous prenons l'ombre pour la réalité, le bien apparent, pour le bien véritable & nous nous trompons toujours nous mêmes par nos idées bornées ou fausses sur le bien & le mal. Que la discipline militaire puisse donner ces idées & ces notions éxactes & la persuasion aux hommes abandonnés dès leur jeunesse à une crasse ignorance, à des préjugés & à leurs passions, c'est-ce dont je doute. L'habitude y a prise trop de racines pour la déraciner entièrement. Voilà un nœud indissoluble.

S'il y a une difficulté à faire agir les hommes sur les idées véritables du bien, il faut bien s'abaisser jusqu'à leurs foiblesses en les faisant agir, sur les idées fausses du bien ou par des motifs, que l'opinion générale, la coutume, les préjugés & la mode produit dans tous ou dans la pluspart des hommes. Il faut faire jouer les ressorts, qui sont homogénes

génes à leur façon de penser en attachant à la pratique des devoirs & au mérite les biens reconnus, pour bien véritables, quoiqu'il y en ait, qui soient imaginairs ou faux. Le tems de combattre pro *ara & foce* & de l'empressement d'acquerir des couronnes de différentes éspèces, ne sont plus. Nos troupes mercenaires & de la lie du peuple ne savent pas, ce que c'est, que la patrie, quişqu'elles n'y ont rien à perdre. *Patria, ubi bene est*, est leur symbole, & elles ne se croïent jamais bien, que là, où elles trouvent dequoi vivre aisément, commodement & dequoi satisfaire leurs passions entre lesqu'elles, l'avarice a la prémière place. Comme les hommes agissent à dessein d'acquerir un certain bien, il est indubitable, qu'on doit attacher les biens les plus désirables & autant de biens aux bonnes actions, qu'il est possible; car plus il y aura de biens & plus grands qu'ils seront, plus il y aura de motifs, & plus grande sera l'activité.

Quoiqu'on agisse toujours en vuë d'un bien, non obstant cela n'agit pas & les motifs d'agir sont balancés ou supprimés, lorsqu'on croit les difficultés trop gran-

grandes à ſurmonter. C'eſt un grand article dans la guerre, puiſque tout y eſt hériſſé de difficultés. Si le ſoldat déſespére de ſurmonter les fatigues, de vaincre l'ennemi, il ſe laſſe, il devient inactif, il perd courage & toutes les forces. Pour prévenir donc un tel mal; il ne faut jamais prétendre rien, qui ſurmonte les forces du ſoldat; il faut faciliter ſes devoirs autant que poſſible & il faut le remplir d'une noble confiance en ſes forces; par le prémier, on évite le déseſpoir ou la désobéïſſance, par le ſecond on le mêne ſucceſſivement à ſe familiariſer avec les difficultés, & par le troiſième les difficultés les plus grandes lui paroitront petites.

Il y a encore une cauſe, qui fait, qu'on n'agit pas, quoiqu'on ſache, qu'on s'attire un mal au lieu d'un bien. C'eſt dans les paſſions fortes, comme dans la colère, dans la haine &c. On en peut voir l'effet tous les jours & on n'a qu'à s'éxaminer ſoi-même pour s'en convaincre. Un homme rempli d'une haine mortelle contre un autre s'en vengera au mépris de ſon devoir d'homme & de ſoldat, quoiqu'il en coute. Il en épiera tou-

toutes les occasions favorables & le moment de la vengeance est le moment, où il oublie son dévoir de soldat. Si l'on veut éviter l'effet des passions, il est naturel, qu'il faut prévenir les passions mêmes, qui s'opposent à l'accomplissement des devoirs de soldat, & qu'on doit les retenir & en dompter l'effet par la crainte des chatimens. C'est le seul cas, qui admet les chatimens.

Enfin on n'agit pas, lorsqu'on n'est pas parfaitement persuadé, que le bien & le mal, qui suit les actions bonnes ou mauvaises est certain & inévitable. L'illusion de cacher les mauvaises actions, & d'échapper à la punition, & la persuasion, que les actions bonnes ne sont pas considerées, est le grand mal de la société civile & de la discipline militaire, qui a les suites, les plus funestes. On ne prend jamais un poison mortel, par la persuasion générale, que la mort s'ensuivra infalliblement. Il n'est pas rare au contraire, qu'on mange des champignons & qu'on s'attache à des filles perdues, par l'ésperance du plaisir & d'échapper du mal, ou d'y apporter des remédes. La persuasion interne est donc

le ressort principal des actions humaines. C'est pourquoi toute discipline sera foible à moins, que le soldat ne soit pas persuadé, qu'il ne pourra pas jouir des biens & éviter les maux, qu'il appréhende; cette persuasion intérieure est la grande clef du jeu.

Tous les hommes aiment naturellement la gloire ou l'honneur & les plaisirs. Il n'y a personne, qui ne les désire, chacun suivant son temperament, sa façon de penser & ses préjugés; & pour se les procurer chacun aime les biens, car excepté l'avare au dernier degré, je ne saurois m'imaginer, que quelcun, ne puisse aimer les biens, qu'autant qu'il s'en peut procurer des plaisirs. Pour porter donc les hommes à se soumettre volontairement à la pratique de leurs devoirs, il faut nécessairement attacher à leurs bonnes actions, ce qui flatte & ce qui satisfait en quelque sorte leurs passions & leurs désirs favorits. Il faut en un môt recompenser l'éxactitude de la pratique des devoirs, mais particulièrement les mérites. On ne doit pas confondre le devoir avec le mérite. Il y a peu de gens, qui en aïent des idées, & la

la pluspart, qui n'a pas ces idées là, ni les mérites, se croit éxtrèmement lezée, de ce, qu'on ne les recompense point. Croit-on, que ce soient des mérites, d'avoir porté 20. à 30. années l'uniforme & tiré ses appointemens? Combien de gens de mérite aurions nous & principalement, pendant une longue paix. Celui, qui fait les fonctions de sa charge sans commettre de grandes négligences ou des fautes, fait simplement son devoir. Celui, qui fait ses fonctions avec plus de soin, de zèle & de fidélité a quelques mérites; mais ce ne sont, que des mérites ordinaires; mais celui, qui rend des services très-importans & avantageux à l'état, qu'on ne devoit pas attendre du devoir ordinaire de sa charge, a des mérites grands & éxtraordinaires. Voilà la pièrre de touche des mérites & l'aune des recompenses.

Tous les législateurs ont fait marcher de pair les récompenses avec les peines, quoique l'un ait été plus porté pour l'un, que pour l'autre, suivant son temperament. Moïse, ce législateur d'un peuple si célébre dans l'histoire, recompensa, autant qu'il punit. Draco chatia plus, qu'il

qu'il ne recompenſe. Les Romains recompenſèrent plus, qu'ils ne punirent. Les recompenſes des Turcs ſont éxceſſives, leurs chatimens atroces. Mais dans la plûpart des armées chretiennes les recompenſes ſont ou très-rares, ou diſtribués, plus au mérite auxiliaire, qu'au mérite véritable. C'eſt par un principe d'économie mal appliqué, ou, parcequ'on préfere l'obéïſſance ſervile à l'obéïſſance filiale, qu'on eſt ſi chiche dans les recompences. Il me ſemble, cependant, qu'on ſe trompe, ſi l'on craint d'épuiſer le tréſor public par les recompenſe. L'honneur eſt une ſource inépuiſable pour recompenſer le mérite & il y a tant de fonds, ſeparés du tréſor public, à enflammer le zèle de l'armée, qu'on d'oit être fort ſurpris, qu'on n'en faſſe pas uſage. Au reſte j'oſerois prouver, que quoiqu'on ſoit obligé de tirer quelques recompenſes du tréſor public, il en réſulteroit à l'état plus de bien, que de mal; & pour cela je n'aurois qu'à faire voir, que plus la diſcipline eſt pouſſée au degré de perfection, plus forte, plus formidable & plus utile ſeroit l'armée, & par conſéquant moins ſeroit le péril, les dépenſes de l'état & la durée de la guerre.

Les

Lès recompenſes, monteroient-elles à des millions, ne ſont pas comparables à ces avantages, ou je me trompe extrèmement.

C'eſt donc toujours une des plus lourdes fautes de la plûpart des états, qu'ils penſent, ſi peu à recompenſer les vertus militaires; un Anglois d'éſprit a pris occaſion delà de faire la fiction, que la juſtice, dans un certain état fabuleux, étoit peinte, la bourſe à la main & l'epée au côté dans le fourreau, pour faire voir, qu'elle étoit plus diſpoſée à recompenſer, qu'à punir, & une certaine ſociété des ſciences, aïant propoſé la quéſtion, quel étoit le moïen le plus ſûr à rendre un état le plus floriſſant, adjugea le prix à celui, qui reſolût cette propoſition par: *Dent præmia ſuperi ſcientiæ, artesque florebunt.*

Le motif de l'honneur eſt un aiguilon extrèmement puiſſant à pouſſer les hommes à la pratique de leurs devoirs & aux actions utiles à l'état. Un militaire ſans ambition rarement ſe diſtinguera & fera des actions dignes de l'envie. C'eſt une machine, qu'on doit mouvoir

 par

par un reſſort éxtèrieur. Mais quoique l'honneur ſoit très-puiſſant, il eſt faible, s'il eſt deſtitué de toute recompenſe & il produit à la fin le même effet, qu'il produiſit, ſur un général anglois, à qui, les recompenſes, qu'on devoit à ſes actions éclatantes furent réfuſées, il dit au miniſtre: je me ferai battre, je fuirai & je me ferai recompenſer, comme les autres, qui ont fait la même choſe. C'eſt beaucoup quand on prend plaiſir & quand on eſt ſatisfait de ſoi-même d'avoir rempli ſes devoirs, & fait de bonnes actions, mais l'orgueil de l'homme, ſon amour propre veut, que d'autres reconnoiſſent & admirent en lui cette préférence; refuſer à quelqu'un l'honneur, qui lui eſt dû, c'eſt le moïen infaillible d'éffaçer toute ambition, tout déſir de la gloire & de rendre laches, & bas ceux, qui étoient ambitieux auparavant. C'eſt, ſi je ne me trompe, où abontit Mr. de la la Bruyère dans ſes caractères, quand il dit. Qu'on me faſſe Général d'armée, je ſuis Achille; qu'on me charge du mouſquet, je ſuis Therſite.

Il n'y a rien de ſi équivoque que l'honneur.

neur. Tout le monde en parle & la moindre part ſait ce que c'eſt. Chacun cherche l'honneur avec empreſſement, par cette route, l'autre par une autre toute oppoſée. Celui-ci la cherche par la brutalité, celui-là par une grande figure, empruntée auprès de ſes créanciers, par des rodomontades, par des gaſconades, ou par le nombre des duels. Il n'y a cependant qu'une ſeule route, qui conduiſe au véritable honneur. C'eſt la pratique des devoirs de l'humanité, de la ſociété & de ſes fonctions, & des ſervices, qu'on rend à la ſociété & à l'état, Qui la cherche par une autre route, s'égare. Comme l'honneur eſt le jugement des autres de nos perfections, il m'importe fort peu, de ce, que le même peuple, l'ignorant, le vulgaire & ceux, qui lui reſſemblent, diſent & penſent de moi, le jugement d'un ſeul, qui a la faculté de juger mes perfections ſurpaſſe, celui de mille à qui cette faculté manque. Toutes les paſſions peuvent être également bonnes ou mauvaiſes. L'amour & le déſir de la gloire & de l'honneur eſt du nombre des paſſions, & des paſſions les plus fortes, & elle eſt bonne & produit les actions les plus merveil-

leuses & les plus utiles à la société, lorsqu'elle est fondée sur la vertu; elle est mauvaise, l'orsqu'elle s'en éloigne & quelle cherche la fausse gloire. Tant que les Grecs & les Romains étoient ambitieux & vertueux ensemble, le désir de la gloire produisit le plus grand bonheur de la république & des actions, que nous avons peine à croire; mais si-tôt, que leur ambition passa les bornes de la vertû, leurs républiques ètoient troublées & proche de leur ruine. Il ne suffit donc pas d'inculquer l'ambition au soldat, mais il faut en même tems lui persuader, qu'il n'y a pas d'honneur, que dans la pratique des devoirs, & pour l'en persuader; il n'y a pas d'autre moïen, que de ne recompenser, que le mérite véritable.

Il n'y a rien de si facile, que d'enflammer les passions des hommes; le désir de la gloire & de la préférence est fondé dans la nature humaine. Tous les hommes en sont susceptibles, & toutes les marques d'honneur sont indifférentes, pourvû, qu'on y dirige le préjugé. Et pour diriger le préjugé du soldat envers les marques d'honneur, ou pour le rem-

plir

plir de l'ambition, il faut, qu'on distribue publiquement les marques d'honneur; qu'on ne les accorde, qu'au véritable mérite & qu'on ne les rende pas méprisables par la profusion. On ne doit pas être surpris, qu'il y a aujourd'hui, si peu d'actions éclatantes, on doit s'étonner au contraire, qu'il y a encore des hommes par ci, par là, qui se distinguent par la valeur. Toutes nos marques d'honneur manquent de ces trois qualités. Les honneurs publics accompagnés de quelque solennité sont hors d'usage; on accorde l'honneur indifférrement aux dignes, comme aux indignes, & plus aux derniers, qu'aux prémiers & on en est trop liberal. Les uns & les autres les rendent tellement méprisables, que le désir de l'acquerir, ce grand ressort des bonnes actions, il s'éteint entièrement & cela sans reméde.

Si l'on veut réflechir sur le bût des recompenses en général, on s'apperçoit sans peine, qu'elles doivent se distribuer avec les mêmes précautions, que les honneurs, quant aux deux prémiers articles. La distribution en sera publique & solemnelle pour servir d'éxemples & pour

faire plus d'impreſſion; elle ne ſeront accordées, qu'au mérite véritable, parcequ'en faiſant autrement on trompe l'éſperance & fait perdre la perſuaſion de la certitude des recompenſes, tout le monde abandonne le chemin, qui devroit conduire aux recompenſes & ſe met ſur des detours, qui y aboutiſſent & qui ſont ordinairement la faveur, l'éffronterie, la lacheté & l'imprudence, & enfin parcequ'on avilit le prix des recompenſes. Si la profuſion des marques d'honneur eſt d'angereuſe, elle ne l'eſt point dans les recompenſes d'une autre nature. Les biens & les plaiſirs n'en perdent pas leurs prix; plus on a, plus on veut avoir.

Un état a une infinité de moïens pour recompenſer les mérites. Les marques d'honneur en ſont une ſource intariſſable; du côté des biens & du plaiſirs, il n'y a pas moins d'occaſions d'en être, ſans qu'il lui en coute. La nobleſſe, les ſtatues, les ordres, les rangs, les titres, les préferences, les priviléges, les louanges ſont du nombre des prémiers. Les penſions, les gratifications, le butin, les bons quartiers, les réjouiſſances, les

les libertés permiſes, les comédies &c. ſont du nombre des ſeconds & éxcepté les penſions & les gratifications le reſte ne coute rien à l'état. On ne doit pas oublier d'avoir ſoin de la vieilleſſe & de l'infirmité,

Si j'omets les avancemens dans la qualité des recompenſes, je crois en avoir de bonnes raiſons. L'avancement ne peut jamais être généralement une recompenſe, à moins, que celui qui s'eſt rendû digne d'une recompenſe y ait les qualités requiſes. Chaque charge demande une certaine capacité, qui s'étend ſur la valeur, les ſciences militaires, la fidélité &c. mais les recompenſes ne s'étendent quelque fois, que ſur un ſeul objêt. Celui-ci fait un action hardie, celui-là ſe diſtingue par la prudence un autre rend des ſervices par ſon addreſſe à former le ſoldat, pendant que chacun peut manquer les qualités des autres & celles, qui ſont eſſentielles à une charge plus élévée. Il faut plus, que de la valeur pour s'acquiter d'une fonction. Tel peut être un bon Officier ſubalterne & y rendre de grands ſervices, qui eſt un être inutile dans une charge plus élévée.

L'avancement ſera donc toujours combiné avec la capacité, ou ſi l'on veut, il en ſera la recompenſe. Avancer l'ignorance valeureuſe, l'habileté ſans valeur &c. c'eſt faire prédicateur, qui a une bonne voix & une nette prononciation.

C'eſt un dommage irréparable à jamais, que nos ancêtres ignorans nous aïent bouché une ſource d'honneur, ſavoir la nobleſſe. Depuis, qu'elle eſt héréditaire, que la nobleſſe de nouvelle date eſt mépriſée, qu'on en fait trafique & qu'elle eſt équivalente à 300. florins, elle ne peut plus être une recompenſe. Elle eſt trop commune & j'aimerois mieux une compagnie ou 6000. florins de recompenſe, qu'une telle nobleſſe. Cette ſomme me feroit au moins Comte du St. Empire. On ſent bien, que je ne ſuis pas de l'avis de ceux, qui veulent perpétuer la mémoire & les mérites d'un père dans ſa poſtérité. C'eſt un des plus grands maux de la ſociété, puisque cette nobleſſe héréditaire denuée, pour une bonne partie & j'oſe dire pour la plûpart des mérites de leurs ancêtres, bouffie d'orgueil & de ſuffiſance, barre

le

le chemin aux honneurs, aux mérites véritables & se repose sur son droit d'occuper toutes les dignités malgré son incapacité. Mais ce n'est pas l'interêt de l'état. Il veut de la capacité & c'est à la capacité & aux mérites, qu'appartient de droit la noblesse. Apprenons ce que Mr. de Justi, ce grand savant, qui fait honneur à notre siècle, en pense. Il dit dans son plan d'un bon gouvernement pag. 379. „ Dans un état sagement établi, par un rang de quelque nature, „ qu'il soit, devroit être héréditaire. Le „ bien de l'état & la raison l'éxigent. „ Tous les mérites sont personnels & les „ recompenses ne pourront être raisonnablement, que personnelles. Seroit-„ il conforme à la raison, que l'état païât en avance, jusqu'à l'éternité les „ services d'une famille, qu'elle lui rendra à l'avenir, comme il éspère un „ peu trop charitablement? Espèrance, „ qui dépend de mille accidens, parceq'on ignore si la postérité aura les „ qualités corporelles & morales nécessaires à rendre des services à l'état & „ qui par conséquent est la plus incertaine de toutes celles, que l'imagination humaine a jamais pû prendre.

„ Mais ce n'eſt pas de cette façon, qu'on „ raiſonna dans les tems barbares, dont „ le fruit eſt la diſpoſition actuelle & „ qui a transmis ces dêsavantages à l'état „ ſans la moindre éſpèrance d'un chan- „ gement. „ Qui n'eſt pas ſatisfait de ce peu, pour prouver l'abſurdité de l'opinion commune, qu'une nobleſſe héréditaire ſoit néceſſaire, trouvera dans le traité allegué les preuves tirées de principes inconteſtables. Mais ſeroit-il impoſſible dans un bon gouvernement de laiſſer la nobleſſe telle, qu'elle eſt & d'établir une nobleſſe militaire, qui eut le rang au deſſus de la nobleſſe héréditaire? Un autre nom & les préeminences, que le ſouverain accorderoit à cette nobleſſe militaire lui rendroit la ſplendeur, éveilleroit les déſirs de tout le monde & ceux même de la nobleſſe héréditaire & feroit bien-tôt évanonir les préjugés & l'imagination frivole de l'ancienne nobleſſe.

Quant aux ordres nous en avons, mais la juſtice ne les diſtribue pas. Il ſuffit, d'être d'un rang diſtingué ou d'une grande naiſſance, pour les mériter. J'en connois, qui, pour avoir enlévé quelques hom-

hommes, l'ont acquis. C'eſt contre la régle & il en eſt avili. Solliciter l'ordre comme celui de Théréſe, & prouver publiquement les mérites, eſt un reméde contre un mal, pire, que le mal même. Avec un peu de faveur, accompagné des intrigues & d'éffronterie, les mérites ſont bien-tôt prouvés. C'eſt contre la modeſtie & les mérites ſont toujours modeſtes. Je ne le voudrois pas à ce prix.

A moins que les titres ne changent par la nature des fonctions, elle ne ſont pas préjudicables, qu'importe, que le Lieutenant ait le titre de Capitaine, pourvû, qu'il faſſe les fonctions de Lieutenant, le ſervice n'y perd rien; mais dès que le titre change la fonction, c'eſt un désordre affreux dans le ſervice. Je ne ſuis pas ſurpris, que le Capitaine françois titré Colonel faſſe les fonctions de Capitaine; c'eſt dans l'ordre; mais je m'étonne, que les François ſeuls aïent cette bonne obſervance & du reſte la didiſcipline la plus relachée de toutes les troupes de l'Europe.

Diſons encore un mot des butins, qui

qui pourroient être le plus grand éperon à la valeur, mais que nous negligeons au dernier point. Le soldat le plus brave n'aura jamais de butin, puisqu'il n'abandonne pas son rang. Ce sont les plus lâches, qui se jettent dessûs au mépris de l'ordre & de la discipline. Ce sont les vivandiers, les femmes, les païsans, les goujats, les chirurgiens &c. qui font du butin & privent le brave soldat du fruit de sa valeur & de son obéïssance. Encore un autre mal, qu'il n'y ait pas de juste distribution. Qui en prend, en a; & quelque fois les Officiers prennent la crême. Je loue les loix des armateurs dans la distribution des prises; je loue encore d'avantage les réglemens des états à les encourager à bien faire & à énerver l'ennemi, en leur laissant toutes les prises, qu'ils attrapent. N'y auroit-il pas moïen de faire la même chose à l'égard des troupes, d'assurer le soldat du butin & d'en faire une distribution équitable? N'importe que le souverain s'approprie les magazins, l'artillerie & les munitions, pourvû qu'il en païe la moitié de la valeur. Il n'y perdra assurement rien.

Ce

Ce seroit quelque chose de bon & de beau, si la discipline pouvoit être maintenue par l'amour seule, si les moïens décrits suffisoient à contenir les troupes dans leur devoir & à les faire agir conformement aux devoirs de l'homme du citoïen & du soldat; mais par malheur les passions ne les égarent que trop, & dérangent l'harmonie & l'ordre; pour retenir donc ces passions dans leurs bornes, il leur faut opposer des douleurs plus grandes, que le plaisir, qu'elles pourroient avoir par la transgression des loix. Il faut punir, il faut chatier, pour la correction & pour l'éxemple. Il faut couper même quelque fois un membre incorrigible pour sauver tout le corps d'une infection & d'une contagion. Mais comme le bût des chatimens est de contenir chacun dans son devoir, il est naturel, que plus les chatimens sont certains & infaillibles, moins de transgressions il y aura; il est certain encore, que les chatimens pour servir d'éxemple, & pour faire d'autant plus d'impression, seront publiques, & se feront au sû de tout le monde.

VIII. *Cau-*

VIII.

Causes du mauvais succès des armes françoises éloignées de la France en général & particulièrement en Allemagne.

Le vulgaire attribue ordinairement un évenement malheureux à la fatalité, au désastre, à la fortune; pendant que le Théologien, le fait diriger par la main de l'Être suprême; mais l'un & l'autre raisonne sur des idées extrèmement bornées & populaires. Attribuer quelque chose à la fortune ou à la fatalité; c'est l'attribuer à rien: car qu'est-ce que c'est, que la fortune & la fatalité? L'attribuer à Dieu, c'est dire une vérité & avouer une ignorance. Il n'y a pas d'effet sans une cause quelconque. Ainsi la fortune & la fatalité ne sont pas des causes; elles ne sont tout auplus, que des mots, qui désignent un effet heureux ou malheureux; & recourir aussitôt à la divinité, c'est le stratagéme des poëtes pour se tirer de l'embaras;

ras; c'eſt le bouclier de l'ignorance. Lorsque je veux ſavoir la cauſe du tonnère, je ſerois fort mal ſatisfait, ſi Mr. le Curé me répondoit, que c'eſt Dieu, qui l'eſt.

On remarque dans les hiſtoires, des guerres françoiſes, que toutes les fois, que la France a eue des guerres un peu éloignées de ſes frontières, elle a été malheureuſe, non obſtant le grand nombre de ſes troupes. Pour n'aller pas loin, on n'a qu'à ſe ſouvenir des années 1704 des années 1740. en Allemagne & en Bohême & de la guerre actuelle. L'éxamen des cauſes d'un tel phénoméne militaire ne ſera pas moins curieux, qu'utile, d'autant plus, que la France dépenſe ordinairement une ſomme d'argent incroïable, pourvoit ſes armées d'une artillerie & d'armes excellentes & oppoſe toujours prèsque deux hommes, contre un.

Quoique cette matière ſoit très-délicate & une corde, qu'on ne devroit pas toucher, vû qu'elle pourroit bleſſer bon nombre de perſonnes & la réputation françoiſe, j'ai crû néanmoins, que

ne

ne la traitant, que généralement & ſans vue d'offenſer, qui que ce ſoit, & m'appuyant par ci par là ſur l'autorité d'un homme infiniment reſpectable aux françois mêmes, telle qu'eſt celle du Comte de Saxe, qui a du connoitre les françois & les deffauts du militaire, les françois ſenſés loin de blamer mon entrepriſe & de m'en faire une querelle, la loueront au contraire & m'accorderont leur ſuffrage.

Il y a un rapport entre les maladies du corps & les deffauts dans le militaire; un malade, qui n'avoue pas ſa maladie & qui ne s'en apperçoit pas, eſt dangeureſement malade, & un médecin, qui connoit les cauſes de la maladie a bientût rétabli le malade; demême une armée eſt extrèmement malade, lorsqu'elle ne s'en apperçoit pas & desavoue ce qui ſaute aux yeux de tout le monde éclairé & militaire, & il faut abſolument connoitre la cauſe de ſa maladie ou de ſes deffauts, ſi l'on la veut rétablir. Les François ſont dans ce cas, mais ils ſont un peu trop préſomptueux & croient tout faire par leur courage. Mais que les hiſtoriens leur apprennent les

mau-

mauvais succès de leurs armées formidables, comparées à celles deleurs ennemis, en faisant la guerre un peu loin de leurs frontières, & ils s'imageront, qu'il faut, qu'il y ait pourtant des causes, qui rendent leur courage inutile; car suivant les régles de la vraisemblance une armée courageuse, plus forte en nombre, doit toujours remporter la victorie sur une autre plus foible, à moins, qu'il n'y ait des causes, qui font l'armée nombreuse & courageuse plus foible, que l'armée opposée, moins nombreuse. C'est justement ce, que nous détaillerons, laissant au reste le soin à ceux, qui combinent le pouvoir avec la capacité, de chercher des remédes au mal & de les appliquer.

La France dépense des sommes immenses dans ses guerres, & le deffaut de l'argent, n'est jamais la cause du mauvais succès de ses armes, elle est trop riche & elle a mille moïens d'en avoir dans les extrêmités. Ses armées sont toujours très-bien pourvues d'artillerie, de munitions, & d'armes, ainsi ce défaut n'en sauroit non plus être la cause. Le vouloir attribuer à l'inhabileté, ou

même à l'infidélité des Généraux, comme la plûpart des françois mêmes le fait après une défaite, ou un événement malheureux. C'eſt leur faire la plus criante injuſtice: car de tout tems la france a eu les Généraux les plus habiles & il n'y a prèsque pas d'éxemple d'une infidélité; outre, qu'il eſt plus déshonorant aux françois mêmes, de cacher ſa foibleſſe véritable, ſous l'inhabilité ou l'infidélité de ceux, qui les commandent, que d'en avouer bonnement la véritable cauſe, qui ne déshonore perſonne, étant une conſéquence de la mauvaiſe conſtitution du militaire & de l'armée même. Ce ſont les préjugés, qui s'y oppoſent. Le françois ſe croit toujours le plus brave de l'univers. Il l'eſt en effet, & perſonne n'en peut disconvenir; mais le courage abandonné à lui-même, ſans appui d'autres choſes, qui l'affermiſſent, qui le dirigent, qui le rendent utile, ne décide jamais à la guerre & le doit toujours céder à l'habileté & à l'ordre. Sidney nous dit quelque part, que „ tel nom-
„ bre de combattans, que l'on veuille
„ ſuppoſer & avec tout le courage ima-
„ ginable, il eſt certain, que, s'ils ne
„ ſont bien armés, bien diſciplinés,
„ &

„ & bien conduits, ils ne ſeront point „ ſuffiſans pour ſe deffendre eux mê- „ mes. Leur multitude cauſera parmi „ eux une éxtrème confuſion; & les „ mêmes hommes, qui bien diſciplinés „ pourroient conquerir, une grande „ partie de la terre; s'ils ſe voient mal „ diſciplinés, perdent toute confiance en „ leur propres forces & n'oſent pas ré- „ pondre de pouvoir ſe deffendre eux- „ mêmes. „ C'eſt-ce que le françois, qui ne veut pas être géné, ni par l'ordre, ni par la diſcipline, ni par la ſubordination, ne veut jamais croire & perſuade, pour faire valoir ſon courage & ſes autres belles qualités guerrières, que les généraux ſont toujours la cauſe des ſuccès malheureux. Je me ſuis toujours moqué, en entendant ces éxcuſes & ces accuſations mal fondées, étonné, qu'une nation, ſi éclairée puiſſe s'aveugler au point d'attribuer des effets à des cauſes abſolument fauſſes. Selon eux, à ce, que j'ai entendu de dix Officiers françois, la défaite à la bataille de Rosbach, l'abandon des païs de Hannovre, le paſſage du Rhin de l'armée hannovrienne, n'étoit qu'une ſuite de l'infidélité de tel & de tel général. Il y

en eut même, qui poussèrent l'indiscrétion, si loin, que d'attribuer à un homme infiniment réspectable & qui a des mérites très-distingués, le mauvais succès de la guerre en général, en l'accusant d'une intelligence avec une certaine puissance. C'est colorer un défaut par un défaut encore plus grand, en outrageant d'une manière tout à fait ignominieuse des personnes, qui méritent l'éstime & l'admiration du public, & qui sont plus malheureuses, sans en être la cause & sans qu'elles y puissent remédier, que malhabiles.

Telle est l'opinion des françois; ils n'ont jamais été battus, que parcequ'il a plû à la cour, qu'ils le fussent, où par la jalousie, qui régnoit parmi leurs chefs, ou par leur ignorance. Ses Généraux sont toujours la cause du mauvais succès. Ils ont perdû la bataille de Hœchstädt par le peu d'intelligeance, qu'il y avoit entre l'Electeur de Bavière & Mr. de Tallard; celle de Ramillier, parceque le Maréchal de Villeroi ne vouloit pas, que l'Electeur de Bavière eût la gloire de battre; celle d'Oudenarde, parceque Mr. le Duc de Bourgogne, l'héri-

l'héritier présomptif du trône, étoit bien-aise, que Mr. le Duc de Vendome réçut cet échec. Mr. de la Motte, s'est laissé battre près de Wynendal, uniquement pour complaire à Mr. le Duc de Bourgogne, qui appréhendoit de ne pouvoir porter le Roi son aïeul à la paix, qu'il désiroit beaucoup. Si Lille n'étoit point pris, par les alliées & cette ville ne pouvoit être prise, qu'en laissant passer le convoi, que Mr. de la Motte avoit attaqué. Le passage de l'Escaut, le siège de Bruxelles levé, Gand rendû sans coup ferir, tout cela s'est fait par l'ordre de Mr. le Duc de Bourgogne.

Je me suis peut-être un peu trop arrête sur l'article des Généraux. Je ne pouvois pas m'en dispenser, puisque le préjugé & la malice les condamne sans miséricorde. La suite de ce chapitre fera voir, qu'on n'a pas besoin de recourir à ces causes là; car il y en a assés, qui concourent toutes à un effet infortuné, sans mettre quelque chose sur le compte des Généraux. Venons au fait.

Il n'y a que le françois, qui puisse nier, qu'il n'y a pas de discipline, de

ſubordination & d'ordre dans leurs armées. Le reſte des troupes diſciplinées de l'Europe eſt d'accord ſur ce point & Mr. le Maréchal de Saxe, qui les a connus aïant été leur chef, en dépeint les désordres & toutes leurs ſuites dans le traite des légions. Vouloir démontrer la néceſſité & l'excellence de la diſcipline, ce ſeroit démontrer, que le blanc n'eſt pas noir. Laiſſons cette démonſtration aux anciens Romains & aux Pruſſiens de nos jours. Leur éxemple en eſt la meilleure preuve. Par ce point ſeul les françois, auſſi redoutables, qu'ils ſont par leur bonne volonté, leur courage & leur nombre, ſont inférieurs aux troupes mieux diſciplinées à proportion du plus ou du moins; mais comme il ne s'agit ici, que de faire voir comment cette diſcipline négligée opère plus dans le ſuccès mauvais des armes françoiſes, pendant qu'elles s'étendent loin de leurs frontières, que dans les frontières mêmes, il faudra entrer un peu plus avant dans le détail des ſuites mauvaiſes, qu'elle produit ſurtout dans les païs étrangers, que dans la france même.

Que les armées françoiſes ne ſont jamais

mais complettes, même en france, c'est-ce, que peu ignorent. C'est une conséquence du désordre, de la discipline & de la subordination négligée & de la paie médiocre des Capitaines. Plus de passevolans, plus de profit au Capitaine. Il n'est pas rare, que quelques Capitaines fassent un trafic défendû & honteux avec les Prussiens: J'en sais au moins plus d'un éxemple. L'Etat-Major y ferme l'oeil par compassion & par son interêt propre, & Mrs. les Commissaires outre le motif de compassion ont encore celui de l'interêt, en recevant ordinairement du Régiment un présent en recompense de leur bonté & de leur humanité. Mr. le Comte de Saxe dans son traité des légions dit: „Si-tôt que le Capitaine a „ reçu sa commission, il commence par „ éxaminer le charactère du Commissai- „ re pour déterminer sur cette connois- „ sance la foiblesse possible de sa Com- „ pagnie.„ Si ces désordres ont lieu pendant la paix & en france même, il ne sera pas difficile, d'en voir les suites hors du roïaume & en tems de guerre, & l'on peut croire hardiment, que l'armée comptée dans le cabinet à 100000. hommes n'est effectivement, que de 90000. tout au plus.

 Le

Le deffaut de discipline attire encore le mal, que les armées éloignées de la la france ne se complettent, que très-tard, & c'est une marque d'une grande ardeur de la part de la france, si elle en fait le complettement avant le mois de May, ce qui est un peu trop tard, pour former les récrues à la guerre; & cette négligeance, en même tems, qu'elle affoiblit l'armée dans le tems, qu'elle devoit avoir toutes ses forces, ne complette jamais les armées de soldats, mais de païsans, desorte, qu'une armée françoise s'affoiblit à mésure du tems, qu'elle est hors de ses frontières. La formation du soldat n'est jamais plus essentielle, que dans la guerre même, puisqu'en peu de campagnes la moitié des soldats dressés n'existe plus & est remplacée par des recrues.

Le rélachement de la discipline, n'est plus manifeste, ni plus préjudiciable aux armes françoises, que dans les marches. C'est le spectacle le plus divertissant pour un homme du métier, accoutumé à l'ordre & à la discipline, de voir marcher un Régiment françois. On n'y distingue ni division, ni peloton, ni rang,

ni

ni les moindres traces d'un ordre. Tout court pêle mêle. L'Officier ne s'en met pas en peine, ni n'eſt pas capable de contenir le ſoldat dans l'ordre.

En 1758. je rencontrai en voïage un Régiment françois en marche. 30. à 40. jeunes Officiers attroupés en faiſſoient l'avant-garde & je crûs, en ne voïant que des Officiers, qu'ils faiſſoient peut-être une partie de plaiſir, ou qu'ils étoient commandés dans une ville à une lieue de delà. Le Régiment ou plûtôt une quantité de ſoldats épars, que je rencontrai un quart de lieue delà, me détrompa, & me fit croire, que c'étoit un Régiment, qui étoit en marche. En effet, je ne me trompois pas; car étant arrivé auprès d'eux, je ne trouvai plus, que deux ou trois vieux Officiers, qui ſoit, qu'ils n'aimaſſent pas la Compagnie de la jeuneſſe, ou que ce fut par hazard, ou enfin par un reſte d'ordre, étoient mélées dans le Régiment, qui, quoique d'environ mille hommes occupoit un terrein de plus d'un quart d'heure. Je rencontrai encore une multitude de traineurs à une lieue delà. Un Officier expert accoutu-

coutumé à l'ordre peut s'imaginer quelles réflexions je fis. Je ſouhaitai en ce moment, d'être Hannovrien ou Pruſſien, & de n'avoir que trente houſars, pas un ſeul homme de ce Régiment n'en ſeroit échappé. Je n'outre pas la choſe. On n'a qu'à prêter quelque attention ſur ce que Mr. le Comte de Saxe nous en apprend. „ Qui a jamais vû dit-il marcher un convoi en ordre? Le ſoldat „ qui ne cherche qu'à piller ou à ſe ſouſtraire à la vue de l'Officier, eſt déja accoutumé de s'éloigner au prémier pas „ de la marche & rarement l'Officier s'en „ apperçoit-il. Y prend t'il garde, le „ veut-il tenir dans l'ordre, le ſoldat „ toujours déſobéïſſant & farouche, par „ l'impunité, ne fait pas moins ce „ qui lui plait. Il déſerte à la prémière „ occaſion. L'Officier qui eſt en ce cas, „ en fait l'éxcuſe ridicule & accoutumée, „ qu'il n'avoit pas été capable de tenir „ ſa trouppe en ordre; une négligean„ce, dont les ſuites ſont ſenſibles à „ l'état entier. Les partis, les poſtes, „ les gardes & les détachemens font la „ même choſe. Le ſoldat s'éloigne „ de ſon peloton, ou marche dans le „ plus grand déſordre. Il s'arrête à „ tout

„ tout moment, quand il doit avancer. „ Il parle, quand le silence lui est im- „ posé & murmure, quand on éxige „ de l'obéïssance. L'ennemi se fait-il „ voir, tout est en désordre. Le soldat „ ne se connoit plus; il n'entend plus „ rien; il ne sait, ni se mettre en ordre, „ ni se défendre. Entend-t'on alors un „ commandement, ce qui est cepen- „ dant quelque chose de rare: Les sol- „ dats sont sourds, avec la plus parfaite „ ignorance dans les mouvemens, ils re- „ stent immobiles, ils ne savent rien de „ l'obéïssance, de la soumission envers „ celui, qui les commande, ils ne sau- „ roient par conséquent éxécuter ses „ commandemens. Ils tirent dans l'air „ & ils sont battus. „ Jusqu'ici Mr. le Comte de Saxe. Ces désordres, cette désobéïssance du soldat françois doit produire des conséquences funestes. Ils seront éternellement surpris & battus dans les marches & sur leurs postes par le moindre corps ennemi, qui ose le tenter. Les traineurs, les maraudeurs seront pris par l'ennemi & en même tems, qu'ils aliénent l'esprit des habitans par les rapines, ils causent eux mêmes la disette des vivres. Voilà trois mau-

vaises

vaiſes ſuites de la plus grande conſéquence, que le déſordre, la déſobéïſſance du ſoldat & la négligeance de l'Officier produit; qui ſeules ſont ſuffiſantes, pour donner en peu de tems la ſupériorité à un ennemi très-foible, mais diſcipliné, ſur l'armée la plus nombreuſe, Quel malheur, qu'elles ſuites funeſtes pour toute la campagne & même pour toute la guerre, ſi un convoi conſiderable, un poſte important eſt ſurpris & attaqué en ce déſordre! La guerre actuelle n'en fournit-elle pas aſſés d'éxemples? & ne voit-on pas, qu'un tel coup a dérangé les méſures les mieux conſertées du Général?

C'eſt dans les combats mêmes, que le rélachement de la diſcipline ſe fait ſentir. Le françois attaque comme un lion & ſe range aiſément à ſon devoir avant l'attaque. C'eſt ſon charactère. Mais dans le combat même il eſt ſourd, & trouvant plus de réſiſtance, qu'il ne s'eſt imaginé, ou déſeſpèrant de vaincre, adieu l'ordre. Il ſe débande, il ſe moque du commandement de l'Officier & plus de ſalût, que dans la fuite. Rosbach & Minden prouvent cette vérité.

Et

Et quoique ces causes aïent le même effet dans les frontières de la france, que dehors, il y a cette différence, que la perte, qui suit également la victoire, comme la défaite, n'est pas si-tôt réparée: car quand même il y auroit assés de dépots de vivres, de munitions &c. ce qui ne se trouve cependant, que très-rarement, au moins en Allemagne, ou ils sont trop éloignés, le défaut en hommes & en cheveaux subsiste toujours & plus il y aura de combats, quelques heureux, qu'ils soient, plus foible en dévient l'armée. Il y a bien autre chose lorsqu'on perd une bataille. Au lieu, que la france a une infinité de fortresses frontières, où l'armée en déroute peut chercher un azile, y rassembler les débris, y attendre le séjour nécessaire & gagner du tems par la défensive, l'Allemagne dénuée de tant de fortresses, ne donne pas ce même azile à une armée battue & en dèroute. L'armée perd en ce cas pendant une journée, ce qu'elle a gagnée pendant toute la campagne avec des peines & des dépenses infinies. Qu'on réflechisse un peu sur les grandes époques, que la bataille de Rosbach, l'expulsion des païs de Brunswic & la

bataille

bataille de Minden, pour en être convaincû par l'éxpérience. Après la prémière, l'armée ne pût se rassambler qu'à 40. lieues du champ de bataille, quoiqu'elle ne fut par poursuivie. Après la seconde elle ne trouva pas d'autre refuge, que sur le bord du Rhin à 50. lieues du centre de ses quartiers, & après la troisième, ce fût un bonheur pour la france d'avoir pris Giesen, l'année précédente, sans cette précaution, elle auroit été obligée de se rétirer à 15. lieues plus loin, jusqu'à Francfort, qui est une distance de Minden de plus de 60. lieues. Une défaite n'a pas ces mêmes suites dans les frontières de la France, ou dans les païs-bas & dans l'Italie, qui abonde en forteresses. Elle lui fait perdre, un terrein de 10. lieues tout au plus & elle est plus à portée à réparer plûtôt la perte. Une bataille donc, que la france perd en Allemagne lui fait perdre le fruit de 4. victoires par la seule raison, qu'il n'y a pas d'autre moïen à établir l'ordre de l'armée en fuite, que par une forteresse de conséquence, ou par un fleuve, ou enfin par un terrein inattaquable.

Nous n'avons vû jusqu'ici, que les effets

effets de la discipline relachée des françois dans l'Allemagne, effets, par lesquels sans le concours d'autres on peut expliquer les succès malheureux des armes françoises; mais il s'en faut bien, qu'ils soient les seuls. Il y en a encore d'autres, qui contribuent & qui concourrent tous au même bût. Je ne veux pas décider, s'ils sont plus funestes, que ceux, que nous venons de détailler.

Je compte entre ce nombre la mauvaise économie, les tromperies & la fraude, qui régne dans les vivres & dans toutes les distributions, qui se font à l'armée. Il y a trop de gens, à qui ces sortes d'affaires sont commises, dont chacun cherche le chemin le plus court, à remplir sa bourse. Un nombre infini de personnes dans les fourages, un nombre encore plus grand dans les fournitures & l'inspection des hôpitaux & dans les autres fournissemens, qui tous, faute de subordination & d'ordre causent des maux éxtrèmes à l'armée; & qui sont sans remédes. On peut ici appliquer, ce qu'on dit des Seigneurs, qui ont beaucoup de valets, que, pour en avoir tant, ils sont mal servis, &

de

de la multitude des médecins, qui font mourir le malade. En effet ce grand nombre de commissaires, de commis, d'emploïées, & de préposés aux fournissemens de l'armée sans subordination ne servent, qu'à mettre tout en désor- & à tracasser tellement les affaires, qu'il ne leur est pas difficile de pêcher en eau trouble. N'importeroit, si le Roi en avoit le dommage immédiatement; mais il s'étend malheureusement sur toute l'armée & influe dans ses operations & dans ses succès. Je ne veux pas découvrir toutes les fraudes, qui se commettent. Il y en a trop pour les spécifier, & ce n'est au reste pas mon emploi de fiscaliser. Il nous suffit de savoir, que ces fraudes, de quelque nature, qu'elles soient, & de qu'elles façon, qu'elles se jouent, causent le défaut des vivres, en gâtent la qualité, desorte que les maladies en sont des suites, & occasionnent le dépérissement de l'armée, tant par la désertion, que par la mort des malades. Des grains pourris, du pain mal cuit, & moisi, du foin pourri, ne pourront, que causer des maladies & le retranchement, qui se fait ordinairement sur les besoin du soldat, ne peut, que faire mur-

murmurer le soldat & le porter à la maraude & à la désertion. Voilà donc la plus grande partie de l'armée malade, incapable de servir ou désertée & le reste mécontent, par la fraude & le désordre, qui régne dans les vivres & dans les fournissemens. On aura de la peine à croire ces désordres, mais il faut avoir été quelque tems dans les armées françoises, avoir prété quelque attention à ces choses là, & examiner de plus près tous les tours, qui s'y jouent. A ne voir que l'extérieur de l'armée on s'en apperçoit sans peine. On voit les habits en lambeaux, & il n'est pas rare d'en voir prèsque nuds pieds, on voit les Régimens foibles, on voit par tout des hôpitaux & des enterremens continuels, on voit les plus miserables cheveaux &c. au milieu de la campagne; & quoique je ne veuille pas soutenir, que la fraude & le désordre en soit la cause unique, elle y a cependant sa bonne part. Un certain livrancier fournissoit une quantité de foin à l'armée. Le commis françois ne le vouloit pas accepter, parcequ'il étoit tout pourri. Vingt louis, que le livrancier donna au commis le firent aveugle. Un

 autre

autre entrepreneur fournit l'armée de souliers. Entre cent mille paires il y en avoit trente mille, qui n'étoient pas conditionnées suivant le contrât fait avec lui. Le commis conscientieux en refusa la recette. Cinquante louis éblouirent & firent taire les remords de conscience de ce commis & ce fut encore un bonheur, que ces souliers fûrent jettés dans le Rhin, car ils n'auroient pas durés 6. semaines. Qu'on juge après cet échantillon des autres tours & des suites funestes, que l'armée en ressent. Il est probable, que ces mêmes désordres régnent en france, comme dehors; mais il est probable aussi, qu'ils y sont moins fréquens, parcequ'on y prend tout des magazins, qui ne sont pas faits à la hâte.

Le changement du climat & des nourritures est encore une cause du mauvais succès des armes françoises. Le climat de la france est temperé; celui de l'allemagne est plus froid; & les nourritures, qui conviennent à un éstomac westphalien, sont trop grossières, pour l'éstomac delicat d'un françois. Le pis est, qu'il n'y a pas de régime, ni d'attention pour la santé du soldat. On l'abandonne à lui-

lui-même. Il mange & boit toutes sortes de choses, bonnes & mauvaises sans que personne se mette en peine d'en régler l'usage & de défendre, ce qui est nuisible à la santé. Et que serviroit-il aussi de défendre, le soldat n'étant pas accoutumé à l'obéissance? On ne sauroit disconvenir, que la france n'ait pas pourvue en quelque façon à ces inconvéniens, en faisant venir ses bleds de la france même; mais ce n'est pas, ce me semble, la différence des bleds, qui cause les maladies; ce sont les légumes, les herbes, le potage, les fruits, que le françois aime à la fureur, le poisson, qui tous ensembles causent cette altération, moins par leur qualité mauvaise, que par l'usage mauvais & intemperé, qu'ils en font. Les fruits de la france sont plus tendres & plus murs & la boisson y est d'une nature toute différente. L'eau & la bière de l'allemagne fait tout un autre effet, que les vins de la france. C'est en vain de faire un certain régime au soldat pour la conservation de sa santé, tant qu'il n'obéït point faute de discipline; & que serviront tous ces réglemens, ces ordonnances, si les entrepreneurs, les pourvoyeurs, les commis &

ceux, qui fourniſſent & ont l'inſpection des vivres au lieu d'en faire la livraiſon, ſuivant les intentions du Roi, fourniſſent des beſtiaux maigres ou infectés, du foin pourri, du pain mal cuit, moiſi, immonde; ſi chacun fraude impunément le ſoldat ſoit en argent, ſoit en vivres? Le pauvre ſoldat alors n'en eſt pas moins mal & pour remplir ſon éſtomac affamé ſe jette ſur le verd & ſur le ſec, mange & boit au préjudice de ſa ſanté.

Quoique le françois ſoit infatigable, il ne ſauroit cependant tant réſiſter au froid, que l'allemand & quand même il y ſeroit accoutumé, il n'a pas les mêmes commodités, que d'autres troupes. On ne le ménage pas tant; il eſt trop ſouvent éxpoſé & quelque fois ſes habits ne lui couvrent pas le corps. Les couverts des tentes lui ſont inconnus. Il eſt étonnant, comment il peut encore réſiſter à tant de fatigues; c'eſt une marque de ſon infatigabilité, & une preuve, que le françois diſcipliné & ménagé ſeroit le ſoldat le plus infatigable & le plus dur de l'Europe. C'eſt moins la rigueur de la ſaiſon, qui le ruine, que les diſpoſitions mauvaiſes & le

mépris

mépris a ménager ses forces & sa santé. En voilà encore une bonne partie mise dans les hôpitaux & dans les cimetiers.

La païe médiocre des françois concourt à ce même effet. Les vivres en france sont d'un prix très modique & la païe est régle suivant ce prix. Ce n'est plus la même chose en allemagne & en tems de guerre. Quoique le prix des vivres n'y soit pas très-exorbitant, il est cependant plus haut, qu'en france; ainsi le soldat n'y peut pas vivre si aisément; & pour suppléer à ce défaut, il mange & boit ce qui se présente, sain ou mal sain, pourvû qu'il ne coute rien & en perde sa santé & il n'y en a pas peu, qui se tirent de leur misére par la désertion. Il ne seroit pas étonnant, si toute l'armée désertoit par cette seule raison tant de différence se trouve-t'il entre la païe des françois & des autres troupes de l'allemagne. Je ne parle pas des Officiers, mais des soldats; ceux-là servent pour l'honneur, à ce qu'ils disent tous, mais c'est ce que je ne crois, qu'en partie La paie de l'Officier est si petite, qu'il est impossible, qu'il puisse vivre suivant son rang sans dépenser du

 sien,

ſien. C'eſt un des défauts des plus grands dans la coſtitution militaire françoiſe & ſelon le Comte de Saxe la cauſe principale de la diſcipline rélachée. Il eſt vraï, que le Roi en 1758. a remédié en partie à ce défaut en augmentant la paie des Officiers, la peſanteur du pain & la maſſe des Régimens d'un ſols par jour pour un homme; mais cette augmentation à l'égard de l'Officier eſt inſuffiſante & l'on ſait, que les maſſes des Régimens ſoulagent peu le ſoldat. C'eſt une économie très-malplacée, & je ne ſais pas même ſi c'en eſt une, puisque les commiſſaires, les commis, les garde-magazins & tous les officiers des vivres & des hôpitaux tirent des appointemens énormes. Quelle proportion! un commis a 3000. Livres, le Capitaine n'en a pas le tiers. C'eſt ce, qui fit dire à un commis avec qui j'étois en voïage, & qui me montrant ſa commiſſion & en s'apperçevant de ma ſurpriſe: Ne vous en étonnés pas; Mrs les Officiers ont l'honneur, nous autres nous avons l'argent.

La haine naturelle, que les voiſins portent aux françois, ne contribue pas

moins

moins au ſuccès fatal des opérations. L'allemand a toujours été l'ennemi de la france, parceque la france a été l'ennemie unique & la plus pernicieuſe de l'allemagne; & le plus rémarquable dans la guerre actuelle eſt, que nonobſtant, que la france diſe faire la guerre en faveur du corps germanique, elle n'eſt pas moins haïe du parti autrichien, que du parti pruſſien, & plus haïe que jamais, puisqu'au lieu de remplir les éſpèrances des prémiers, elle agit ſans avoir égard à la réligion. Cette haine implacable, de quelle cauſe, qu'elle prenne ſa ſource, eſt toujours préjudicable à la france & plus préjudicable à la france, qu'à toute autre nation, puisque les françois ſont trop ouverts & ne prennent, que peu ou point de précautions contre les trahiſons. Ils ſont donc trahis en tout & par tout. Il y a cent eſpions & traitres contre eux, pendant, qu'il n'y en a, qu'un ſeul pour eux. Ils ne ſauroient rien imaginer, rien faire, rien entreprendre & ne pas faire un pas, ſans être trahis. Leur bonne foi & leur civilité en ce point paſſe les régles de la prudence. J'en pourrois raporter pluſieurs exemples. On fait toujours mal la guerre,

lorsqu'on eſt haï des habitans & à moins, qu'on ne prenne des précautions prèsqu'outrés, on ne ſauroit éviter la trahiſon. Le ſecret eſt l'ame des grandes actions & la trahiſon rend inutiles les méſures les mieux concertées.

Enfin le train affreux ſe peut compter parmi les cauſes principales du ſuccès ſiniſtre des françois. Combien de valets, de chariots, de cheveaux & d'équipages de ſuperflus! à voir une armée françoiſe en marche, on diroit, que ceſt une émigration de peuples, on une croiſade. Quel déſordre, quel ravage tout ce train ne fait-il pas partout? Quel tems faut-il pour aſſembler des vivres, & quel embarras, lorsqu'il ne s'en trouve point! Une telle armée reſſemble à une trouppe des ſauterelles, qui ruine en un moment le païs le plus floriſſant & le plus abondant en vivres. Cette quantité d'équipages gate les chemins par tout, où elle paſſe, elle empêche & ralentit les marches; le charoir des vivres, ruine le païſan, en ruinant ſon bétail de trait; il faut prèsque toujours le quart de l'armée pour la garde des magazins & des convois, dont on fatigue inutilement le ſoldat;

dat;

dat; enfin ce train épouvantable & la ſubſiſtance occupe & embaraſſe plus le Géneral, que les opérations mêmes; il le rend inactif, lui fait perdre le tems précieux & l'heure du berger & conduit à la fin à ces éxtrémités, dont le cercle du haut-Rhin ſe reſſentira encore à cinquante années d'ici: Les Romains nommoient le train *impedimenta*; le mot en éxprime parfaitement la nature. En effet, il n'eſt qu'obſtacle dans la ſubſiſtance, dans les marches & dans les operations; & moins qu'une armée a de train, plus active & plus agile elle eſt & moins un Général a de ſoins. Les Généraux les plus habiles ont mieux aimé la haine & le murmure des Officiers, qu'un train ſemblable. Lorsque le Général Holtzappel en 1647. entra dans le ſervice de l'Empereur, il trouva dans l'armée impériale le même train & autant de perſonnes ſuperflues, qu'il y en a dans les armées françoiſes. Son prémier ſoin fût d'y faire une réforme, ſe ſouciant peu de l'oppoſition & de la haine des Officiers, qui en perdirent leur commodité & ſon inflexibilité fût ſi ſalutaire à cette armée en déſordre, qu'au lieu, qu'elle s'étoit toujours ſauvé de

 devan

devant les suédois, elle fit fuir les suédois à son tour. Une armée, qui surpasse les quarante mille hommes, est une machine difficile à mouvoir, à ce que dit le Maréchal de Turenne, qui haïsoit en même tems tout le train & s'en défit dans ses grandes & heureuses opérations. A quoi comparer une grande armée chargée d'un train semblable à celui des françois? Ce n'est plus une machine, c'est un corps mort qu'on ne peut mouvoir, qu'à force de machines.

En combinant tous les effets de ces causes mentionnées, on peut voir & prophétiser, sans être magicien ou sorcier, que le succès des françois en allemagne & loin des frontières doit toujours être tel, qu'il a été depuis plus d'un siècle. Car les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets. S'il y a quelques peu d'exemples d'un succès heureux, c'est à des causes particulières, qu'on doit attribuer cet effet. Il se peut, que l'ennemi ait eu la même maladie, ou qu'il ait été extrèmement foible, ou mal adroit, ou enfin, que l'armée françoise ait eu un chef très-habile & d'un pouvoir abso-

abſolû, tel qu'étoit le Maréchal de Turenne; il a mis en évidence, ce que peut la diſcipline & l'ordre ſous un chef habile. Toujours inférieur aux ennemis, il les à forcé & eſt arrivé à ſon bût. Qu'on me montre depuis lui un ſeul éxemple d'une armée françoiſe inférieure à l'armé ennemie couronée de lauriers! La différence de l'ordre & de la diſcipline des armées françoiſes & des allemandes eſt très-grande, depuis quelque ſiècle. Les armées françoiſes ne le cédoient en rien aux allemandes, il y a un ſiècle, ils les ſurpaſſèrent même; mais depuis ce tems là ceux-ci ſont montés, pendant que ceux-là ſont deſcendus dans le militaire, & c'eſt à quoi il faut faire attention dans l'éxamen des cauſes du ſuccès des guerres françoiſes.

L'effet des cauſes alleguées du mauvais ſuccès des armes françoiſes ſera plus clair, quand on ſuit une armée françoiſe dans ces opérations. Suivons la donc pendant une campagne. Voilà une armèe de cent mille hommes, très-bien équippée, paſſablement mal diſciplinée & peu verſée dans les manœuvres, qui ſe met en marche. Elle ſort du roïaume,

me, mais elle n'est pas de cent mille suivant le calcul de la cour; elle est tout au plus de quatrevingt dix mille hommes. Aïant fait une marche pénible de cinquante à soixante lieues, qui en a déja fait déserter une bonne partie, elle s'assemble, elle s'arrête, car l'assemblages des vivres pour un éssain de commissaires, de garde-magazins, d'inspecteurs, de commis, de juifs, de valets, de vivandiers, de goujats &c. & les équipages énormes veulent du tems. A force d'argent, en pillant, en fourageant, en éxtorquant on parvient à la fin au point, que l'armée puisse commencer ses opérations sans craindre de mourir de faim. Elle se met en mouvement pour joindre l'ennemi. C'est le commencement de la misére. Elle s'arrête à chaque pas, pour ne pas perdre son train, & pour attendre les vivres. Elle s'affoiblit à mésure, qu'elle s'approche de l'ennemi. Les convois & les gardes des magazins veulent du monde. L'ennemi enléve ici un poste, là un convoi; il prend même un magazin par la négligeance des françois. On s'arrête pour réparer ce malheur. Bien tôt la fraude & le climat, ou plûtôt le mauvais régime fait sentir ses

effets,

effets, & la cherté & la rareté des vivres, ou la paie malproportionnée, & la pesanteur du train & des équipages commence ses opérations; voilà l'armée inactive, le soldat mécontent, plusieurs mille de malades, qui meurent pour la plus grande partie & un nombre encore plus grand, se tire de la misère par la désertion, de sorte que cette armée formidable au milieu de la campagne est fondue de quatrevingt-dix mille hommes, jusqu'à soixante mille. Le mal augmente de jour en jour. On se bat avec plus ou moins de succès; on perd toujours quelques hommes; la rareté des vivres commence; le païsan ne peut plus fournir, ses cheveaux & ses bœufs sont hors de service, l'automne augmente les maladies, les cheveaux meurent par les fatigues, la faim & les maladies & au bout de la campagne cette armée formidable & bien équipée est réduite à cinquante mille hommes & & dans l'état le plus pitoïable. On recrute pendant le printems, on habille le soldat, à moins qu'on ne l'oublie; mais c'est avec une lenteur extrème & il y manque toujours quelque chose. Les Régimens n'ont pas le tems de former

mer les recrues, c'eſt à dire, de les exercer à leur façon, car pour les diſcipliner, c'eſt une entrepriſe impoſſible. Voilà la campagne ſuivante cinquante mille ſoldats & à peu près autant de païſans ou garçons en campagne, inhabiles, incapables, ſans ordre & ſi mal équippés en habits & en équipage de campagne, qu'on ne leur ſauroit refuſer ſa pitié, tout ennemi, qu'on en ſeroit. Ainſi à méſure, que la guerre dûre, l'état des armées françoiſes empire, bien différente en ceci des armées diſciplinées & en ordre, que la guerre agguérit & rend plus fortes; & au bout du compte elle eſt abſolument incapable à faire la guerre au déhors. Les françois commencent bien la campagne & ils en ſont les maitres jusqu'au mois d'Août; mais le reſte eſt pour l'ennemi. La france peut faire une ou deux campagnes avec ſuccès, mais ſon nombre & ſa bravoure le doit céder à la fin à l'ordre, à la diſcipline, & à l'habileté des ennemis. Elle reſſemble a un torrent, qui emporte tout & qu'on ne ſauroit arrêter tout d'un coup en mettant forces contre forces; il ne faut, que temporiſer & l'eſquiver & ce torrent s'écoule peu à

peu

peu, ou s'il faut en diminuer l'impetuosité & détourner l'effet, il faut le conduire & le saigner. C'est ce qu'a fait jusqu'ici le Prince Ferdinand de Brunswic avec une armée si foible, qu'elle n'est pas comparable aux armées françoises; & il est certain, qu'à moins, que la france ne fasse pas une réforme dans le militaire, semblable à celle de Luther dans la réligion, les Généraux, les plus habiles, qu'elle ait, & le Duc de Broglio même, qui réunit en lui toutes les qualités d'un grand Capitaine, ne se feront jamais célébres par le succès heureux de leurs opérations en allemagne; s'il réussit sans écarter les causes alleguées, je le mettrai au dessus de Cesar, & il méritera d'autant plus la vénération de tout l'état militaire, qu'il doit tout à lui seul & rien aux troupes. Il faut assurement plus d'habileté, pour venir à ces fins avec des armées en confusion & mal disciplinées, qu'avec des armées prussiennes, & je n'aurois pas assés d'ambition pour prendre le commandement, le gouvernement, l'administration, la régence &c. des troupes, d'un païs ou des affaires brouillées, en désordre, en confusion, l'éxpèrience m'aïant appris, qu'il y a un travail insurmentable

ble, beaucoup de chagrin & peu d'honneur. *

IX. *Pen-*

* Ce Chapitre étant écrit en 1759. il faut dire à la louange de Mr. le Maréchal Duc de Broglie, qu'il a remédié à beaucoup d'abus depuis ce tems là. Ses réglemens publics sont excellens & produiront beaucoup de bien à l'armée, s'ils sont mis en vigueur; mais je ne me saurois persuader, qu'à moins de changer toute la constitution militaire, il soit possible de fonder la moindre subordination & l'éxactitude du service. Pour établir ces deux points, il faut refondre pour ainsi dire toute l'armée & encore cela ne suffit-il pas. Il faut encore une bonne partie d'Officiers accoutûmés & familiers avec la subordination & l'éxactitude pour les maintenir. Il n'y a pas de nation en Europe plus propre à la guerre, mais par bonheur pour leurs voisins, il n'y a point non plus de nation, qui connoisse si peu ses forces, & qui en fasse si peu d'usage. La France en disciplinant ses troupes terrassera & engloutira ses voisins, quand bon lui semblera. Qu'on ne me dise pas, que le françois ne se soumet pas à la subordination & à la discipline. Ce n'est que le françois, qui puisse tenir un tel langage. Qu'on me donne le pouvoir & les moïens & je ferai voir, qu'il n'y a rien de plus aisé.

IX.

Pensées sur la formation du soldat à la guerre.

La formation du soldat à la guerre est la même chose, que l'apprentissage des artistes & les études de l'école. Comme l'artiste ne sauroit devenir parfait en son art sans l'apprentissage & l'éxercice, ni l'homme de lettre savant sans l'étude. Le soldat ne sera jamais bon soldat & propre aux fonctions de la guerre sans être formé à la guerre. L'un est nécessaire comme l'autre, & il y aura peu de gens, qui n'en soient persuadés le plus fortement, quoiqu'il y en ait assés, qui croient faussement, que quiconque n'est bon à rien, est toujours bon pour être soldat. Il y a peu de puissances, au moins de puissances monarchiques, qui ne prennent le dernier soin à la formation du soldat, chacune suivant sa méthode ou la mésure de ses lumières, mais nonobstant ce soin, j'ai remarqué bien des défauts dans cette formation, même dans

les ſervices, qui ſurpaſſent les autres dans l'éxactitude & dans l'attention ſur cet article. Ces défauts ſont les ſuites des défauts de la conſtitution; & quoique la conſtitution d'une armée ſoit différente de l'autre, les défauts n'en ſont pour cela pas moins les mêmes, nonobſtant, qu'ils aïent d'autres cauſes.

Comme il y a un expédient à obvier à tous ces défauts, qu'elle qu'en ſoit la cauſe, je n'aurai en vue, que les défauts mêmes, ſans entrer dans la diſcusſion circonſtanciée des cauſes, ou ſans en faire l'application ſur une armée préferablement à l'autre; car le reméde, que je propoſerai conviendra généralement à toutes les armées, à ce qu'il me paroit, je dis, à ce qu'il me paroit; puisque je n'étale mes penſées, que comme un projet vague tout au plus, qui éxige encore l'éxamen & la correction de ceux, qui me ſurpaſſent en éxpèrience & en lumières.

Le défaut le plus commun de tous les ſervices eſt, qu'on ſe met ſi peu en peine ſur la qualité des recrues. C'eſt cependant le fondement de la formation;

&

& le prémier ſoin du ſculpteur eſt de choiſir la matière convénable à la ſculpture, rejettant celle, qui ne répondroit pas à ſon bût. Une recrue foible, petite, trop jeune, éſtropiée, valetudinaire ne convient abſolument pas au ſervice. Toute peine & tout travail eſt perdu en ſa formation. Nonobſtant cela contre le grés des ſouverains, contre les loix & contre les ordonnances, la plûpart des ſervices en fourmillent. Qu'on forme enſuite un tel homme miſerable, & qu'on en prétende le ſervice d'un ſoldat.

Quelles manœuvres boiteuſes! combien de traineurs & de malades en campagne! Quels mouvemens lourds & peſans! Les loix les plus fortes, & les menaces les plus ſérieuſes, & les peines les plus rigoureuſes n'ont pas aſſés de force pour écarter ce mal. L'interêt des Régimens & des Capitaines eſt au deſſus des loix, des menaces & des peines, & l'indifférence, l'indulgeance, la négligeance & la compaſſion de ceux, qui devroient veiller ſur ces choſes là eſt trop grande, pour vouloir & pour pouvoir tenir la main ſur l'éxécution des loix. Ainſi quoiqu'on faſſe, le mal eſt

ſans reméde. Il y aura toujours des recrues, qui ne vaudront pas la formation, ou qui en feront abſolument incapables, ou enfin, qui ne ſervent tout au plus, qu'à remplir les liſtes, & qu'à perſuader le ſouverain, que ſon armée, puisqu'elle eſt complette, eſt en même tems en bon état & a les forces, qu'il doit attendre en conformité des ordonnances, données à ce ſujet, pendant, qu'elle n'a pas la moitie des forces, qu'elle pourroit & devroit avoir.

Par la même raiſon, que ci deſſus, ſavoir par l'interêt des Régimens, ou des Capitaines, les Régimens & les Compagnies ſont rarement complets, dans les termes fixés pour le complettement. Celui-ci a des recrues en chemin, qui ne penſe pas d'en faire & qui les fait déſerter quelque tems après, celui-là a des malades abſens en ſémeſtre, dont pas un n'éxiſte. Tel charge pendant la revue un homme, un bon bourgeois de l'uniforme, qu'il congédie après; j'en ſais plus d'un éxemple; tel pouſſe l'effronterie au point, que d'en faire paſſer un, pour deux; j'en ſais encore d'avantage. Enfin il y a une infinité de tours & de fineſ-

finesses, qui se jouent pour faire quelques passe-volans. On se trompe en jugeant la force de l'armée, suivant les listes. De dix, il n'y en aura que neuf tout au plus, & je défie, qui que ce soit d'être en état d'y remédier, sans écarter l'interêt.

Le même interêt des Régimens ou des Capitaines attire encore un inconvenient dont les suites sont les plus funestes à l'armée & à l'état; c'est que la discipline se relâche par le soin, que des Capitaines interessés, prennent à cacher, & à couvrir les fautes du soldat, par la permission du libertinage & par l'indulgeance sur la dissolution. En tous les services, où le Capitaine croit avoir interêt à ces désordres, on en voit tous les jours, quelques précautions, qu'on prenne, à les cacher, & qui s'en veut convaincre n'a qu'à lire le traité des légions du Maréchal Comte de Saxe, qui nous apprend les belles leçons, que ce Capitaine françois donne aux Officiers & aux bas-Officiers de sa Compagnie, dont la moindre tend au rélachement de la discipline. Ce n'est assurément pas former le soldat à la guerre en souffrant &

en permettant ces irrégularités. C'eſt applanir le chemin au mépris des Officiers à la désobéïſſance, à la négligeance, aux murmures & la déſertion; & à examiner de plus près cette conduite du Capitaine & des Officiers, c'eſt une façon d'agir directement oppoſée aux interêts du Capitaine; car il eſt indubitable, que la diſſolution, le désordre & le libertinage fait perdre plus de ſoldats, ſoit par les maladies, ſoit par la déſertion, ou par des chatimens, que la diſcipline la plus ſévére. Je n'en veux pas donner des preuves. Je prends l'éxpèrience à témoin. Y a t'il une diſcipline plus rélachée, que dans les armées françoiſes? Mais y a t'il une plus grande déſertion, que parmi les mêmes françois? Je ne ſaurois me perſuader, qu'il y ait d'autres déſerteurs pruſſiens, que ceux, qui ſont volés, forcés, ou dont on a violé le capitulation. La ſévérité de leur didiſcipline ne ſauroit jamais en être la cauſe.

Il s'en ſuit encore cet inconvenient de l'interêt des Régimens & des Compagnies, que les engagemens contractés avec la recrue; ſoit pour la capitulation, ſoit

ſoit pour l'engagement rarement ſoit accomplie à la lettre, & qu'on congédie très-volontiers après la fin de la capitulation le ſoldat formé en faveur d'un autre, qui eſt meilleur marché, ou pour profiter quelque tems de ſa paie. Si le prémier rend la bonne foi du ſervice ſuſpecte, l'enrôlement difficile, & le ſoldat de mauvaiſe volonté & diſpoſé à la déſertion, le ſecond au lieu de fortifier l'armée, l'affoiblit; car il eſt ſans conteſtation, qu'une armée formée, compoſée d'hommes d'éxpèrience & qui ont fini leur apprentiſſage, ſurpaſſe infiniment, celle qu'on doit former encore. Un ſoldat formé, d'éxpèrience, diſcipliné, & accoutumé au ſervice eſt trèsprétieux; & un état militaire ſage, & prudent fera la diſpoſition de ne le point perdre, au moins par l'interêt du Capitaine. C'eſt la maxime pruſſienne, mais une maxime, que l'abus & l'interêt a pouſſé au point, que la bonne foi de la capitulation en eſt violée, qui eſt un reméde, pirre que le mal même. Qu'on ne ſe répoſe pas en ce point ſur les loix & ſur la juſtice des ſupérieurs. Le ſoldat eſt quelquefois trop timide & trop ignorant pour profiter de la loi, & quand

même il faudroit en profiter, on fait tourner les choses de façon, que le soldat à toujours tort.

Ce qui contribue à la rareté des recrues, par conséquant au mal de prendre tout ce qui s'offre, quelque peu convénable, qu'il soit, c'est que les enrôleurs des Régimens & des compagnies différens, sont jaloux l'un de l'autre, & haussent tellement le prix des recrues, que la plûpart des Capitaines se trouvent presque dans l'impossibilité de les païer. C'est là la cause, pourquoi les prussiens sont dans l'obligation de païer des sommes ènormes aux recrues. Un enrôleur gâte le marché de l'autre, & il est certain, que plus il y a d'acheteurs, plus le prix des marchandises hausse. Outre cela, cette façon de faire des recrues est un peu prétieuse, puisque cent enrôleurs & quelquefois d'avantage, font ce qui se pourroit faire aisément par la dixième partie; ce qui augmente considerablement les fraix de l'enrôlement & du transport.

La formation du soldat éxige une attention & un soin particulier, tant pour la

la formation même, que pour le mode. Il n'eſt pas indifférent en quoi & comment le former. Cette formation n'eſt pas un métier ou un art, c'eſt une ſcience. Mais qu'on jette les yeux ſur la miſère de cette formation! il n'y a ni régle, ni méthode, ni maxime. Chaque Régiment, chaque Compagnie & chaque Officier même a quelque choſe de particulier, & la plûpart eſt abſolument incapable de l'inſtruction. Quelques uns martiriſent la pauvre recrue de pures pédanteries & l'eſſentiel eſt négligé, prèsque partout. C'eſt encore un défaut de la conſtitution. Les Officiers & les bas-Officiers reſſemblent dans la formation du ſoldat à un régeant d'école. Mais pour enſeigner, outre les ſciences néceſſaires à l'inſtruction, il faut un caractère & un genie particulier. Tel eſt un ſavant de la prémière claſſe, qui feroit mauvaiſe figure ſur la cathédre. Il en eſt de même des Officiers à l'égard de la formation. Ils peuvent avoir les qualités requiſes à la guerre, ſans avoir celles d'inſtruire & d'enſeigner. Et combien y en a-t'il, qui ont ces qualités? qu'ils ſont rares! Je connois un Régiment, qui n'a pas même deux Officiers

doués du don d'instruire. Et quelles en sont les suites? Le soldat est négligé & éxcepté la routine la plus grossière, il est le même après quelques années de service, qu'il étoit, étant recrue. Il fait marcher, il fait les évolutions, il éxerce tellement, quellement, il connoit un peu le service journalier & il a une teinture du pédantisme militaire; voilà toute la formation. C'est avoir trop bonne opinion de chaque Officier & de chaque bas-Officier, que de les croire, tous capables de former le soldat, y'en aïant beaucoup, qui ne savent en quoi consiste la formation, & la plûpart manquant absolument du don nécessaire à l'instruction. Au reste ni les Régimens, ni les Compagnies n'ont la commodité de former le soldat en tout, & il couteroit trop à l'état de la leur procurer.

Comme la formation du soldat dans les Régimens & dans les Compagnies a ses grands inconvéniens par rapport à l'inhabileté de la plûpart des Officiers & au défaut de commodité elle a encore celui, que les Compagnies aïant de tems, en tems & d'année, en année un certain nombre

nombre de recrues, ſont éternellement martiriſés par l'éxercice & que le véteran en eſt autant tourmenté, que la recrue. Ce travail continuel laſſe la patience de l'Officier & du ſoldat au point, que celui-là paſſe légérement ſur la formation, ou que celui-ci eſt la victime de ſa mauvaiſe humeur & de ſon impatience. L'un eſt préjudiciable au ſervice & l'autre, fait perdre au ſoldat l'amour & l'eſtime pour l'Officier en même tems, qu'il ſe roidit contre tout ce, que le ſupérieur lui commande, qu'il perd la bonne volonté, & qu'il ſe fraïe le chemin à la déſertion.

La formation, n'eſt jamais plus difficile, qu'en tems de guerre. Les enrôlemens, ſe font d'ordinaire très-tard & au moment, qu'on eſt déja entré en campagne & pendant la campagne. Comment former le ſoldat pendant les opérations & les mouvemens continuels. Il n'y a point de tems, qu'on ne fatigue doublement le ſoldat, au lieu d'adoucir ſes fatigues, & après tout, la formation en campagne eſt languiſſante, & plus il y aura de recrues, plus y aura-t'il de gens incapables à la guerre.

Cet

Cet ébauche suffit, pour prouver la difficulté de la formation accoutumée. Nous n'en dirons par d'avantage: Proposons le moïen d'une formation plus raisonnable & plus utile.

Deux objets se présentent ici à remédier, savoir l'enrôlement des recrues & leur formation. Pour que l'enrôlement se fasse suivant, l'intention & les ordonnances du souverain, il faut, que les Régimens, les Compagnies & les Officiers soient interessés, en ce que les recrues aïent les qualités requises à la guerre; & pour que le soldat soit formé exactement à la guerre, il faut en confier la formation à des Officiers & à des bas-Officiers, qui ont l'habileté & la capacité de les former. Au moïen de ces deux points, l'armée sera bientôt transformée & méconnoissable. Car aussi-tôt, que l'interêt des Régimens & des Officiers se change, il ne si glissera pas si aisément des désordres, & l'interêt, qu'ils ont, à ce, que la recrue soit de bonne qualité & formée, fera qu'ils s'opposeront à tout ce, qui est contre les ordonances & ils tiendront toujours dans le devoir, ceux à

qui

qui l'enrôlement & la formation des recrues eſt confiée.

On voit ſans, que je le diſe, qu'en changeant l'interêt des Régimens & des Officiers d'une manière directement oppoſée à l'interêt actuel, il faut néceſſairement changer la diſpoſition de l'armée, quant aux affaires économiques. Qu'on ne ſe révolte pas de ce changement. Il n'eſt pas difficile de ne rien déranger abſolument. Cet établiſſement ſe fait ſans peine. Le voici:

Il y a en chaque ſervice un certain fonds pour les recrues; celui de la Pruſſe l'a dans les ſémeſtres du ſoldat; celui de la France le tire en partie de la païe, toujours complette des compagnies, & en partie du ſurplus de la païe pour les habits ou de la maſſe des Régimens; celui des autrichiens le prend par la païe complette &c. enfin, quel qu'en ſoit le fonds, car il y en a toujours un, il eſt indifférent, qui en ait la diſpoſition. Que ce ſoit le Régiment, le Capitaine, ou un autre, n'importe; pourvû qu'il ſoit emploïé à l'uſage deſtiné par le ſouverain. Combinant donc ces fonds de

cha-

chaque Régiment & de chaque compagnie en une maſſe, ces mêmes fonds particuliers réunis enſembles, fourniront les recrues néceſſaires avec plus de ménage encore.

Comme ce fonds général doit être adminiſtré & emploïé, par une quantité convenable de perſonnes; qui aïent les qualités requiſes à l'enrôlement des recrues, on choiſira dans l'armée les Officiers capables de cet emploi. Il s'en trouvera aſſés. Mais comme il eſt néceſſaire, que les recrues ſoient formées en entrant dans les Régimens réſpectifs, l'on tirera encore de l'armée les Officiers & les bas-Officiers les plus habiles & les plus qualifiés à l'inſtruction & à la formation, pour en compoſer un corps, proportionné à la force de l'armée; & ce corps ſera non ſeulement plus à porté d'avoir les recrues avec moins de fraix & de les diſtribuer dans les Régimens, mais il aura auſſi toutes les commodités & les moïens à former les recrues.

De cette façon là, il y auroit une partie des Officiers & des bas-Officiers, dont

dont la fonction ne consisteroit, que dans l'enrôlement, dans le transport, dans les comptes, dans l'éxamen des comptes des Régimens &c. il y en auroit d'autres de la cavallerie, du génie, de l'artillerie & de l'infanterie, qui énseigneroient & éxpliqueroient les loix, & les ordonnaances & qui instruiroient le soldat dans le service, dans l'économie, dans la propreté & dans tous ses devoirs; qui l'éxerceroient dans les évolutions; qui l'enseigneroient en tout ce détail de ses fonctions dans la campagne, à camper, à décamper, à faire usage de la hache, de la coignée, de la pioche, de la pelle, & de tous les instrumens des ouvrages, qui passent par la main du soldat. Par ce moïen le soldat sera instruit en peu de tems dans tout le détail de son métier sans peine & sans travail & rien ne lui sera étranger dans la pratique sérieuse. On n'enseigne rien de tout cela & on prétend cependant, que le soldat le fasse. Quel misére, lorsqu'une longue paix a consumé le peu d'éxpérience. Personne alòrs ne sait, où donner de la tête. J'en ai vû plus d'une scéne, où les spectateurs ont siflé & ri, tout leur soul. Comme ces instructions diffé-

différentes feront diftribués par départemens aux Officiers, qui en auront la capacité, chacun travaillera dans fa fphère, fans être obligé d'enfeigner, ce qu'il ne fait pas lui-même, comme l'inftitution actuelle le prétend, & qui ne fauroit porter d'autres fruits, que ceux, que le foldat refte dans l'ignorance & n'eft jamais formé; cette divifion en départemens eft en outre un moïen certain, pour que l'Officier, rafine plus fur la perfection de ce, qui entre dans fon département, & on par vient à la fin à une formation fans défauts & parfaite.

Chaque recrue fera fon apprentiffage dans ce corps pendant une année, & ce tems eft fuffifant à le faire paffer par toute l'école & à le rendre habile. Il en fortira après ce tems en entrant dans un Régiment, qui met la dernière main à fa formation & qui l'y fortifie. Qu'on appelle au refte ce corps, l'enrôlement général, ou l'école militaire, cela fera très-indifférent, les mots font arbitraires. C'eft réellement l'école militaire, qui vaut les écoles militaires établies, & qui les furpaffe en ce, que chaque individu de l'armée doit fréquenter cette

école,

école, que l'inſtruction s'étend ſur toutes les parties de la guerre & que cet établiſſement n'eſt pas à charge à l'état, puisque tous les fraix ſe prennent des fonds déja établis.

Pour démontrer, que cet établiſſement eſt pratiquable & qu'il n'eſt pas à la charge de l'état, nous en ferons l'application ſur une armée de trente mille hommes ſans avoir égard à la différence des armes. Il ſera alors aiſé de s'étendre ſur un plus grand nombre, ou ſur un plus petit.

Il y a dans trente mille hommes, trois mille Officiers, bas-Officiers, qui n'entrent pas dans le calcul, n'aïant point de capitulations; il n'y aura par conſéquent, que vingt ſept mille ſoldats. Poſons, que tous aïent une capitulation pour ſix ans, on aura donc beſoin de quatre mille cinq cent hommes par an; poſons, qu'il n'y en ait, que la moitié, qui prolonge ſa capitulation, voilà deux mille deux cent cinquante recrues, qu'il faudroit avoir chaque année. Mais comme il faut auſſi faire attention à la déſertion, nous compterons encore mille ſept

cent cinquante déserteurs, pour avoir un nombre rond, ce qui feroit ensemble la somme de quatre mille recrues, qu'il faudroit à peu près chaque année.

Au lieu, que notre armée est de trente mille hommes, mettons la sur vingt & suppléons le reste par le nouveau corps de quatre mille hommes. Par ce moïen, il n'y aura pas de changement dans l'état de guerre. Le même fonds subsiste & l'armée est toujours de la même force.

On ne tire des Régimens, que les Officiers & les bas-Officiers capables aux fonctions dans ce nouveau corps & au lieu de completter le printems les Régimens suivant l'état ordinaire, on les mêt sur l'état nouveau, en établissant ce corps par des recrues.

Le fonds pour l'enrôlement étant dévolus des Régimens & des Compagnies sur ce corps, il sera en état de fournir les Régimens de recrues & de se completter soi-mêmes; car il ne s'agit toujours que de completter, trente mille hommes.

Chaque ſervice aïant des termes fixés pour le complettement, nous en ſuppoſerons deux, l'un pour le prémier de Mars, & l'autre pour le prémier de Septembre; mais qui ne regarde, que ce corps. Pour les Régimens ils pourront être complets de trois en trois mois, ce corps leur fourniſſant les recrues en ces termes, & par là chaque recrue aura ſervi presqu'une année dans ce corps & ſera paſſé par tous les éxercices, par les manœuvres & par l'école; il entrera par conſéquent parfaitement formé dans les Régimens.

Les uniformes de ce corps ſeront ſimples & faites de telle ſorte, qu'on les puiſſe aiſément transformer en uniformes du Régiment, où la recrue ſera placée. C'eſt pour cela, qu'il faut mettre ſur ce corps une partie proportionnée des fonds déſtinés à l'habillement, ou que le Régiment, ou la recrue, bonifie quelque choſe au corps pour l'habit en y entrant.

Il eſt au reſte indifférent, que le chef de ce corps, ou que tous les Officiers ſe chargent de l'entrepriſe, de l'enrôlement à leur risque, moïennant les fonds, qui

ſont déſtinés, ou ſi l'état s'enfait rendre compte en prenant le profit & la perte pour ſon compte; ou enfin que l'état convienne avec le corps d'une certaine ſomme par homme, ſe faiſant rendre compte de la recette. Je dis, que la façon d'adminiſtrer ce fonds eſt indifférente, à ne regarder, que l'établiſſement en général, car de quelque façon, qu'il s'adminiſtre, l'établiſſement ſubſiſte; mais à diſtinguer le bon, du mieux, & l'utile, du plus utile, l'adminiſtration de ces fonds n'eſt pas indifférente. L'adminiſtration au risque de l'état ne vaut abſolument rien, étant ſujette à des ſupercheries; celle au risque de tout le corps, ſeroit infailliblement la meilleure. Nous n'oſerions approfondir cette matière, parcequ'elle nous éloigneroit trop de notre ſujet; il vaudra mieux étaler les avantages, qui proviendront de cet établiſſement.

Les recrues auront toujours les qualités requiſes, ſoit pour l'age, ſoit pour la grandeur ou la force du corps; car les Régimens n'en prendront point de ce corps, que ſuivant les ordonances & renvoieront celles, qui n'ont pas les quali-

qualités néceſſaires. Et quand même le chef du corps des recrues s'entendroit avec le chef du Régiment, l'Etat-major & les Officiers des Compagnies refuſeroient une recrue contre l'ordonnance. S'entendre avec tous les Officiers de tous les Régimens, c'eſt-ce qui me paroit impoſſible.

Les Régimens ſeront toujours complets. C'eſt un grand avantage dans le ſervice & dans l'ordre, la ſymetrie & l'harmonie en ſera toujours conſervée d'un Régiment, & d'une Compagnie à l'autre.

Un Régiment & une Compagnie ſera parfaitement comme l'autre dans la beauté, dans la grandeur, dans la force, dans les manœuvres, bref en tout; au lieu, qu'il y a une différence infinie d'un Régiment & d'une Compagnie à l'autre. Cette égalité & cette harmonie parfaite ne contribuera pas peu à la beauté de l'armée en général, de celle des Régimens & de celle des compagnies en particulier, outre qu'il y a encore d'autres avantages trés-réels, qui y ſont combinés.



Les recrues en entrant dans les Régimens seront déja formées & formées d'une main, par conséquent sur des principes invariables. C'est-ce qui empêche la diversité des manœuvres & des sentimens sur les fonctions, & écarte l'ignorance dans la quelle ils restent ordinairement pendant tout leur service dans les Régimens & c'est-ce, qui donne aux Régimens le tems nécessaire à mettre la dernière main à la formation sans s'amuser à des frivolités & à des bagatelles.

Les capitulations & les promesses contractées dans l'engagement ne seront plus violées, parceque les Régimens, n'y ont pas d'interêt. C'est-ce qui rendra le service agréable & l'enrôlement d'autant plus aisé, outre que la désertion en sera diminuée considerablement.

Il y en aura d'avantage, qui prolongeront leurs capitulations, supposé, qu'il y ait une taxe fixée un peu raisonnable d'engagement; car ce n'est, que l'avarice des Régimens, qui congédie le soldat, qui est formé & qui a de l'éxpérience.

La

La discipline ne se relâchera pas si aisément, les Officiers n'étant plus interressés dans l'enrôlement, & au moïen d'une discipline sévére, il est indubitable, qu'il y aura moins de désertion, par conséquent moins de recrues; qu'il y aura plus d'ordre & qu'une infinité de mauvaises suites, qu'une discipline relachée attire, après soi, cesseront.

La guerre n'empêchera jamais l'instruction des recrues, & l'armée, quelle perte, qu'elle puisse avoir, sera toujours la même; avantage, qu'il est impossible de se procurer de la façon accoutumée, puisque le tems & les circonstances ne permettent pas, une instruction semblable à cette de l'école.

Le soldat sera mieux instruit en ses devoirs & il aura l'occasion de se perfectionner en tout, ce qui à quelque rélation au métier de la guerre. Si le corps des recrues est établi, comme une écôle militaire le doit être, il apprendra, ce qu'il n'a jamais occasion d'apprendre pendant sa vie dans les Régimens, & il est probable, que par cet établissement toute l'armée sera toute changée

en peu d'années & ſera dévenue méconnoiſſable.

Enfin l'enrôlement ſe fera avec plus de facilité, avec plus de commodité & avec moins de fraix, parceque les promeſſes ſeront éxécutées; qu'il y a des lieux fixes pour un enrôlement perpétuel; que les recrues recherchent eux mêmes le ſervice ſans qu'on ait beſoin de les chercher; qu'il y aura moins de déſertion; qu'il y en aura beaucoup, qui prolongeront leur capitulation; qu'il n'y aura pas ce grand nombre d'enrôleurs de différens interêts, qui renchériſſent l'un ſur l'autre, qui ſe contrecarrent & qui rendent ainſi l'enrôlement difficile par le prix éxorbitant, qu'ils mettent ſur la recrue; & enfin qu'on fait tout l'enrôlement général par 5. à 6 Officiers & une vingtaine de bas-Officiers & de ſoldats, qui ſe prétent la main & qui s'aſſiſtent l'un l'autre; ce qui cauſe une grande différence entre les fraix; car poſez, que 100. Officiers p. e. pruſſiens s'en aillent chacun avec deux hommes dans l'Empire pour y faire des recrues, & qu'ils y reſtent 6. mois, ce qui eſt peu de tems, en comparaiſon

ſon de leur ſéjour ordinaire; poſez encore, que chaque Officier avec ſon monde n'ait que 20. écus d'addition par mois, ce ſera une ſomme de 12000. écus, comptant les fraix du voïage ſur chacun à 60. écus, ce ſera une ſomme de 18000. écus; & ſi l'on veut faire entrer dans le calcul le rencheriſſement des recrues, qui eſt une ſuite de la multitude, enrôleurs de différens interêts, ne le comptant, qu'à 10. écus par homme & 10. recrues ſur chaque Officier, il y aura plus de 28000. écus de mal dépenſés.

Je n'ai touché, que légérement les avantages de cet etabliſſement. Je m'arreterois trop ſi je les voulois expoſer dans toutes leur étendue. Ce que je dois cependant encore remarquer, c'eſt qu'il ne ſe rencontre aucun des inconveniens en cet établiſſement, qui ſe trouvent cependant en foule dans ces ſortes de changemens.

Cet établiſſement convient au reſte à tous les ſervices, mais principalement à celui de la Pruſſe & de la France, & qui ſait, s'il ne ſurpaſſe pas les écôles militaires de la France, de Berlin & de Vienne?

Il s'entend de ſoi-même, qu'une armée de cent mille hommes ou d'avantage doit avoir quatre ou cinq de ces corps, tant pour la commodité du transport & des garniſons, que pour l'enrôlement même & l'inſtruction.

Je ſuppoſe finalement, que la fondation de cette école ſoit conforme au bût & que les loix en ſoient aſſés fortes & bien appliquées; car faute de cela, on auroit remédié à quelques défauts, pendant qu'on tomberoit en d'autres & en des plus grands peut-être. Toute l'entrepriſe dépend du bon choix des Officiers & des bas-Officiers & de l'ordonnance, qui régle l'inſtruction & la méthode.

IX.

Ébauche d'une forteresse militaire.

J'ai ſuivi les idées du Comte de Saxe, dans ſa diſſertation ſur les défauts des

des villes fortifiées & du grand nombre des forteresses. Je suis encore la plûpart des idées de cet illustre auteur dans l'ébauche d'une forteresse militaire, persuadé, que les personnes sensées & sans préjugés, n'auront pas de peine d'adopter des principes, qu'une longue expèrience a trouvé comme incontestables, nonobstant, que jusqu'ici on n'en ait pas encore fait d'usage.

Le sistéme de fortification de Mr. le Maréchal Comte de Saxe n'est applicable, que dans un païs, qui abonde en bois; aussi en a t'il fait l'application en Pologne. Pour la France, l'Allemagne l'Italie, le païs-bas on y épuisseroit toutes les forets sans en venir à bout. L'entreprise y seroit un peu trop délicate. Pour rendre donc le sistéme plus universel, j'ai abandonné son sistéme sans abandonner ses principes; & comme ses tours ne sont pas du goût de tout le monde, par la raison, qu'elles ne feront pas la résistance, qu'il s'imagine, je les ai laissé là, en substituant en leur place des fléches, qui, outre qu'elles s'étendent bien avant dans la campagne, embrassent un grand terrein & obligent l'en-

l'ennemi d'inveſtir la place avec plus de monde, que d'ordinaire; ont l'avantage au deſſus des tours, qu'elles ſont plus difficiles à emporter, étant défendues de plus près & par plus de monde.

On a longtems diſputé & l'on diſputé encore, s'il vaut mieux emploïer toutes ſes forces à la défenſe des ouvrages extérieurs, qu'à celle de la forteresſe capitale; & la plûpart opine pour la défenſe des ouvrages capitaux; appuïant leur ſentiment ſur ce, que l'ennemi eſt alors déja fatigué du travail pénible, qu'il s'eſt affoibli, qu'on à ſon monde plus concentré, qu'on peut plus chicanner l'ennemi étant plus proche, & qu'on conſerve ſon monde.

S'il me falloit dire mon ſentiment ſur cette controverſe je dirois, que ces raiſons me paroiſſent auſſi ſolides, que celle d'un chirurgien, qui laiſſeroit empirer la gangrêne des doigts du pied, juſqu'au genou, par la raiſon, que le malade auroit plus de commodité pour penſer le genou, que le pied, après en avoir coupé la partie infectée; ou que celles

celles d'une communauté, dont les éxtrèmités du village étant en feu, en attendroit tranquillement l'approche à l'églife ou à la maifon de ville, par la raifon, que l'eau en feroit plus proche, que le monde y feroit plus concentré, qu'on n'auroit pas befoin de mener & de porter les s'éringues, les échelles & les crocs fi loin Ne pas mettre toutes fes forces dans les dehors, c'eft autant, ce me femble, que de n'en emploïer point du tout, puisque fuivant la louable contume de nos jours, inconnue aux anciens, la capitulation & l'occupation de la contrefcarpe par l'ennemi fe touchent de très-près. Je ne croi pas, qu'il vaille la peine d'en dire d'avantage. La régle eft d'éloigner l'ennemi le plus loin, que poffible du corps de la place & fi je ne me trompe, les raifons en font d'un poid plus grand, que les précédentes. C'eft une autre quéftion, fi l'on doit emploïer fes forces préférablement, lorsque l'ennemi ne touche pas encore les ouvrages, ou attendre le moment, qu'il veut occuper le chemin couvert ou le manteau? Ce cas eft différent de l'autre & je ne difputerois point avec celui, qui feroit d'avis

de

de conserver ses forces, jusqu'à ce, que l'ennemi nous touchât. En conséquence de cela, j'ai mis toute la force de ma forteresse dans les dehors, qui est pour ainsi dire le corps de la place.

Comme prèsque toutes nos forteresses ont le défaut, que le soldat est dans les dehors à découvert contre les ricochets, les bombes & les grénades, ce qui en fait perdre une grande quantité & les fatigue extrèmement; desorte qu'àprès quelques jours de siège la plûpart est malade, mécontente ou de mauvaise volonté; j'ai disposé tous les ouvrages extèrieurs & les intèrieurs même de façon, que toute la garnison & principalement les gardes soient en sureté, commodément & à portée de défendre le terrein attaqué ou leur poste par leurs cazernes ou logemens mêmes.

Les coffres ou la traverse dans la flêche, (voïes le plan) peut loger commodement 100. hommes & la gallerie dans la flêche en contiendra encore 150. qui seront partout à portée. Les redoutes entre les flêches en logeront encore une centaine. Voila donc 350. hommes

sur

ſur chaque poligone à l'abri de toute inſulte, de toutes bombes & de tous canons. Le manteau du corps de la place contiendra encore 50. hommes; les flancs de chaque baſtion en logeront 150. & il y aura encore aſſés de place pour les munitions & les vivres, dans les magazins &c. qui ſervent de défence & de logement du côté de l'attaque & de magazin du côté oppoſé. Deſorte qu'au commencement du ſiège une garniſon de 3000. hommes ſera à l'abri du bombardement & de la canonade la plus véhémente. Comme nous ne ſuppoſons la garniſon que de 2500 hommes; comme dépuis le commencement du ſiège jusqu'au jour, que l'ennemi emportera le chemin couvert, la garniſon diminuera, quelque menagée qu'elle ſoit, il y aura alors encore plus de la moitié à couvert.

Le principe de Mr. le Comte de Saxe, que chaque ouvrage doit avoir une pente douce vers l'intèrieur de la place, pour le pouvoir r'attaquer & remporter, comme celui, que les ouvrages intèrieurs doivent être couverts par les extèrieurs, pour ne pas donner priſe à l'ennemi,

nemi, qu'au moment, qu'il est maitre de l'ouvrage, qui le couvre, me paroit si évident & si naturel, que je l'ai suivi. Les raisons, qu'il en allegue ont tant de force, que je les juge d'autant plus dignes de les inserer ici, que ses réveries ne sont pas dans les mains de tout le monde. „Tous les ouvrages détachés, „ dit-il Chap. I. Partie II. „ sont éscar-
„ pés à la gorge; mauvais sistéme. Pour
„ y remédier il faut y pratiquer des ram-
„ pes pour pouvoir les r'attaquer par
„ derrière l'épée à la main: car quand
„ l'ennemi s'y est logé, son logement
„ contient peu de monde, parceque les
„ couvreurs & les travailleurs sont ob-
„ ligés de se rétirer. Or si vous pou-
„ vez vénir à eux & les attaquer en plus
„ grand nombre, indubitablement vous
„ les chasserez & avant, qu'ils aïent com-
„ mandé un nouvel assaut & de nou-
„ veaux travailleurs, leur logement se-
„ ra comblé. Vous le pouvez en toute
„ sureté, parceque vous, n'étes pas vû
„ de leur canon, ni du feu de leur tran-
„ chée; il faut donc, qu'ils donnent un
„ nouvel assaut ou vous leur tuez une
„ infinité de monde, parcequ'ils sont
„ obligés de venir en force, Quand

„ leur

„ leur logement eſt fait de nouveau &
„ que les couvreurs ſont retirés, vous
„ recommencerez. Rien n'eſt ſi meurtrier & ne déſole tant l'aſſiégement,
„ & l'avantage eſt toujours du côté des
„ aſſiègés.

„ Tout ouvrage éſcarpé par la gorge
„ eſt un ouvrage perdu, lorsqu'il eſt
„ une fois emporté, parceque l'on n'y
„ ſauroit aller, que l'ennemi y eſt en
„ ſureté, & que ne pouvés l'y attaquer,
„ parcequ'il n'y a qu'une petite porte
„ & ſouvent des éſcaliers, où les ſoldats
„ ſont obligés de monter un à un, d'où
„ l'ennemi les culbute bien-tôt. Il faut
„ donc abandonner cet ouvrage; faire
„ autrement ſeroit vouloir perdre du
„ monde inutilement. „

A l'égard du ſecond principe, il continue au Chap. II. Partie II. „ Ils (les
„ Ingénieurs) ont elevés leurs ouvrages
„ en amphithéatre, pour pouvoir tirer
„ de tous dans la campagne, comme ſi
„ l'on pouvoit ſe ſervir d'un ouvrage
„ reculé, tandis, qu'il y a du monde
„ dans celui, qui eſt devant ſoi. Il devient donc inutile. Pourquoi les tant

„ élever? Qu'arrive-t'il? L'ennemi qui
„ voit tous ces ouvrages à découvert,
„ les ruine, dès que la seconde paralélle
„ est faite, c'est à dire, d'abord qu'il a
„ établi ses batteries; c'est l'affaire d'un
„ jour, ou de deux, puis voilà toutes vos
„ défenses ruinées & tout vôtre canon
„ demonté. Cette belle fortification,
„ qui a tant couté d'argent, est hors
„ d'état de faire aucun mal; d'où vient
„ cela? c'est parceque les batteries de
„ l'assiègeant sont basses & qu'elles ti-
„ rent en s'élevant de l'horizon, em-
„ portent, éboulent & demontent tout;
„ alors ils poussent leur travaux bien
„ vite & établissent à l'aise leurs batte-
„ ries, parceque personne n'ose plus se
„ montrer. Ils arrivent donc sur le
„ glacis. On les chicane un peu sur le
„ chemin couvert; mais comme il n'est
„ soutenû, que d'ouvrages ruinés, l'on
„ s'en rend bien-tôt maitre, on établit
„ & les logemens & les batteries & l'on
„ rase si bien toutes les défenses de la
„ place, déja ruinée, que personne n'o-
„ se y paroître. S'il se trouve encore
„ quelques flancs bas, l'on établit des
„ batteries sur les angles saillans du fossé
„ & comme ce fossé est paralélle, on
„ les

„ les a bient-tôt ruinés. Outre cela
„ ces flancs sont si étranglés, que le ca-
„ non y fait un fracas horrible, de sorte
„ que l'on n'y sauroit tenir un quart
„ d'heure. S'il y a des casemattes l'on
„ y étouffe & le canon ruine bien-tôt
„ les embrassures. L'ennemi fait donc
„ le passage du fossé en toute sûreté
„ pour attaquer ces ouvrages. Je ne
„ parle pas de la brêche, car quelques
„ hauts & rédoutables, que soient ces
„ ouvrages, elle est faite en peu de tems,
„ alors les assiègés retirent leur monde
„ & laissent monter l'ennemi sans pou-
„ voir le lui disputer, parceque ces ou-
„ vrages ne sauroient se r'attaquer étant
„ escarpés par la gorge, n'y aïant qu'un
„ escalier, ou un petit pont pour y con-
„ duire; l'ennemi y est plus en sûreté,
„ que dans une citadelle & il se loge en
„ moins de rien. Le nombre des cou-
„ vreurs & des travailleurs, qu'il y en-
„ voïe n'est pas grand, parcequ'il sait
„ bien, qu'il ne peut y avoir personne
„ pour défendre ces ouvrages, & que
„ comme les défenses, qui sont derriè-
„ re, sont vûes, rasées & ruinées, il
„ se loge sans résistance & sans perte,
„ au lieu, que si l'on pouvoit y com-

„ muniquer, il feroit obligé d'y envo-
„ ïer beaucoup de monde de faire un
„ logement confiderable, de foutenir
„ plufieurs attaques pour s'y maintenir,
„ ce qui lui couteroit cher, au lieu, que
„ voilà encore un ouvrage pris à bon
„ marché, & ainfi du refte.

„ L'on a réconnu une partie de ces
„ défauts, & l'on a crû y remédier en
„ faifant des feux rafans, ce qui à la vé-
„ rité vaut un peu mieux, mais l'incon-
„ venient fubfifte toujours: car fi vous
„ voïez du corps de la place dans la cam-
„ campagne & fur le glacis, par deffus
„ vos ouvrages avancés, l'ennemi vous
„ voit tout auffi bien, pour ne pas dire
„ mieux, & quoiqu'il ne ruine pas tou-
„ tes vos défenfes, il vous empêche du
„ moins de vous en fervir; vous ne le
„ pouvez pas non plus, pendant que
„ vous avez du monde dans les ouvra-
„ ges, qui font devant vous. Pourquoi
„ voulez vous donc les rafer, & que le
„ corps de votre place voïe par deffus
„ vos ouvrages fur le glacis, pendant
„ qu'il ne peut fervir, que pour défen-
„ dre ceux, qui font directement de-
„ vant lui? car je dis encore, que vous
„ ne

,, ne ſauriez tirer ſur le glacis, tandis ,, qu'il y a du monde ſur ces ouvrages ,, avancés, au lieu que l'aſſiègeant a l'a- ,, vantage de ſe ſervir de ſes batteries ,, pour raſer les défenſes de tous les ou- ,, vrages détachées & même du corps ,, de la place. Si les défenſes étoient au ,, contraire plus baſſes du côté du corps ,, de la place, l'on ſeroit obligé, pour ,, la ruiner, d'apporter du canon ſur ,, chaque ouvrage l'un après l'autre, ce ,, qui ne ſeroit pas fort aiſé ſurtout ſi ,, ces ouvrages ſont conſtruits de ma- ,, nière, qu'il n'y eut point de terrein ,, aux uns & que l'on pût les r'attaquer ,, tous fait à fait, que l'ennemi s'en em- ,, pareroit. ,,

Cet extrait a été un peu long, mais il mérite, que tous les ingénieurs l'apprennent par cœur, tant il me paroit important.

J'ai appliqué ma forterreſſe ſur un terrein ſec à deux toiſes de profondeur. Mais comme ces ſortes de forterreſſes à foſſés ſecs & ſans revêtemens ſont ſujettes aux inſultes & aux ſurpriſes, j'y ai pourvû de façon, qu'il eſt abſolument

 im-

impossible de tenter quelque chose de cette nature.* En prémier lieu, je suppose, qu'il y ait toujours au moins 80. hommes logés dans la flêche & les traverses

* La plûpart de nos forteresses est exposée aux insultes & aux éscalades. Je n'excepte, que celles dont le rempart a des revetemens, si hauts, qu'on n'y puisse pas appliquer des échelles. Si les éxemples des insultes des forteresses sont rares, on ne doit pas en conclure, qu'elles soient impratiquables. La prévention a jusqu'ici réspecté les forteresses, ou personne n'en a examiné la possibilité & j'ose dire même la grande facilité de les emporter par insulte & par éscalade. L'insulte, l'éscalade & la prise de Schweidnitz, forteresse des plus considérables, par Mr. de Laudon en est une preuve démonstrative. Le succès de cette entreprise pouvoit d'autant moins manquer, que la garnison étoit trés-foible.

Il y a quelques années, que j'ai fait voir dans un traité, non seulement la facilité de ces sortes d'entreprises, mais aussi les moïens, principalement lorsque les fossés sont à eau, ce qui est bien plus difficile, que lorsqu'il sont à sec. Schweidnitz me justifie donc en ce point, qui a diverti une bonne partie des militaires, persuadés, que j'avois proposé des absurdités, & j'éspère, que le tems justifiera encore d'autres opinions singulières, que j'ai proposées, tant ici, qu'ailleurs.

verſes de chaque poligone, ſans compter les gardes. Ces logemens étant abſolument à l'abri de toute ſurpriſe & de toute inſulte, ſuſciteront bien des affaires à ceux, qui oſent paſſer entre ces logemens, pour inſulter le corps de la place; car ſi la garniſon en ſort, ſe range avec d'autres & prend l'ennemi à dos, ou en flanc, il ſera bientôt déconcerté, ne ſaura plus, où donner de la tête & lachera bientôt priſe. La lunette en ſecond lieu rend cette entrepriſe difficile. En troiſième lieu, les haïes, qui bordent tous les ouvrages, les rendent inacceſſibles à toute force & à toute fineſſe humaine. C'eſt encore Mr. le Maréchal Comte de Saxe, qui propoſe Chap. Sec. Partie ſeconde de ſes réveries les épines comme excellentes contre les ſurpriſes. Je me ſers de ſes propres paroles. „ Il faut révetir ou farcir, dit-„ il, d'épines vives toutes les faces, cela „ ſoutient extrèmement les terres, & „ fait, que l'on n'eſt pas obligé de don-„ ner beaucoup de talus aux ouvrages, „ parceque des épines ainſi miſes en „ quinconques, dont les racines pouſ-„ ſent & pénètrent jusques dans le ter-„ replein, conſolident tellement une ter-

 „ raſſe,

„ raſſe, qu'il eſt, faut-il dire, impoſſi-
„ ble d'y faire brêche, parceque le bou-
„ let ſe rebute contre ces racines. Il
„ eſt difficile d'éſcalader ou de ſurpren-
„ dre un tel ouvrage, ſurtout lorsqu'a-
„ vec cela la berme eſt bien pallißadée
„ & fraiſée. „ J'ai fait plus, au lieu de border les faces & les talus de ces épines, j'en borde tous les ouvrages & encore deux toiſes du foſſé, n'y laiſſant d'autre intervalle, que pour les communications. Que ces épines ſoient des aubebines entrelaſſés de gratecûls ou des prunelliers & des ronces ou une autre éſpéce d'épines, cela eſt indifférent, & c'eſt la nature du terrein, qui en doit déterminer les éſpèces. Il ſuffit, qu'elles ſoient entrelaſſés & de 5. à 6. pieds de hauteur. Il eſt impoſſible, que l'ennemi les puiſſe paſſer encore moins, qu'il s'y arrête pour les couper. Un homme, qui eſt à ſon aiſe, n'eſt pas capable de couper un terrein de 2 pieds de largeur dans une demiheure; & ſi l'ennemi vouloit entreprendre de les couper, il s'embaraſſeroit encore dans ces mêmes épines après les avoir coupés. Une éſcalade n'eſt pas moins difficile, puisqu'il faudroit des échelles de plus de 30. pieds de

de long & ces échelles étant posées trop horizontalement ou ne permettroient point, qu'il y montât trop de monde à la fois, ou qu'elles se casseroient étant sur chargées au milieu.

Voilà donc bien des avantages par ces épines. Elles donnent de la sureté contre les surprises & les insultes, elles consolident le terrein, diminuent le talus & l'effet des boulets. Celles qu'on coupe pour les communications pendant le siège servent de fascinage, ou dans les brèches. Elles arrêtent la pêle & la houe dans l'approche de l'ennemi; car il est sûr, qu'un pied de terrein planté d'épines, donne plus d'ouvrage aux travailleurs, que trois autres pieds d'un terrein ordinaire; enfin ces mêmes épines nous épargneront les ponts & les portes, les cheveaux de frise & les pallisades, qui tout ensemble coutent infiniment d'argent; trois sortiesen tems de paix suffiront & ces sorties n'étant fermées, que par de simples barrières doubles, seront à l'abri de toute insulte.

Pour rendre raison du reste de la disposition de la forteresse & pour la com-

 parer

parer avec d'autres ſiſtèmes, il ſera néceſſaire d'en former l'attaque. Suivons la donc de pied en pied, ſans nous amuſer à compter, combien de pièces de canon on peut mettre en batterie, car nous ſuppoſons, que l'aſſiègeant en aura plus que nous, qui démonteront ſucceſſivement les nôtres dans les éxtèrieurs & dans le manteau de la capitale.

Pour que l'ennemi ſe rende maitre du chemin couvert intèrieur, il eſt évident, qu'il doit auparavant emporter les deux flêches & l'ouvrage entre les flêches. Cette entrepriſe eſt difficile & de longue haleine. Les flêches profil g. ſont d'une épaiſſeur, que toute la canonade du monde ne les ruinera point; paſſer les foſſés & les ruiner par des mines eſt impraticable, tant que la gallerie ſubſiſte; & comment la détruire? Elle qui ne donne de priſe, qu'au moment, que l'aſſiègeant s'eſt logé ſur la contreſcarpe. Pour la détruire donc, il faut néceſſairement y établir une batterie paralélle à la gallerie, une autre contre le flanc l. de l'ouvrage entre les flêches & une troiſième contre le flanc n., pour n'en être pas demonté; bref, il faut prèsque envelopper

velopper la flêche par des batteries; car comme les flancs de l'ouvrage entre les flêches ne s'élevent point au dessus du chemin couvert & qu'ils ne sont pas vûs de l'ennemi, que lorsqu'il s'approche de la contrescarpe, ils seront encore en état de défense & donneront bien des affaires aux batteries, qu'on éleve sur le bord du fossé. Ne comptons pour rien les autres défenses du manteau du corps de la place, ni les sorties, ni les coups de mains; concédons au contraire, que l'ennemi après bien du travail ruine la gallerie de la flêche. Qu'en arrive-t'il? Un quart du parapet s'éboulera & comblera la gallerie, c'est tout le dommage; mais ce n'est pas encore une brêche pratiquable, ou l'on puisse monter par assaut; trois quarts du parapet subsistent encore; les épines, qui bordent le pied du rempart ne se ressentent rien de la ruine du parapet & de l'éboulement des terres, supposez, que tout le parapet fût reduit en poudre. Il n'y a donc d'autre moïen pour emporter la flêche, que de sapper le fossé & de miner la flêche; ce qui donne occasion à une infinité de chicanes par les contremines. Enfin l'assiègeant fait sauter la flêche &

s'y

s'y loge. Pour pénétrer plus loin au commencement, cela ſeroit un peu trop prématuré. On ne paſſe pas impunement entre les coffres des traverſes, & ce n'eſt pas par un coup de main, qu'on ſe loge dans le chemin couvert en même tems, qu'on emporte la flêche; l'aſſiègeant ſeroit fuſillé par les coffres.

Comme l'on entre du chemin couvert par le milieu des terraſſes dans les coffres, dont chacune a quatre ſorties dans ſon foſſé, comme on peut s'approcher de la flêche à couvert par le moïen de ce même foſſé, il ne ſera pas mal aiſé de chaſſer l'ennemi 20. fois de la flêche, & de ruiner ſes logemens. On peut même couper la communication de la flêche avec le chemin couvert par des batteries & en ruiner ſes logemens, ſans la moindre crainte, puiſque les coffres les mettent à l'abri de toute entrepriſe ennemie.

Pour l'ouvrage entre les flêches, ſon chemin couvert m. ne s'emporte pas ſi facilement. Si l'aſſiègeant éléve un cavalier ſur la prolongation du chemin couvert, il eſt auſſi-tôt ruiné par la face de l'ouvrage l. qui, étant plus bas, que

que le glacis, ne donne pas de priſe. Il faudra donc le ſapper & le miner & même alors le logement ne ſe fait pas ſi aiſément. Comme l'on ne peut pas paſſer outre avant, que d'avoir détruit le parapet de l'ouvrage, il faudra, que l'aſſiègeant établiſſe ſes batteries ſur la crête du glacis, entrepriſe difficile, à moins, que la flêche ne ſoit déja emportée: car l'aſſiègé mettant du canon à la ſortie de la flêche & faiſant jouer ſes autres lignes contre cette batterie, il me paroit très-difficile d'éléver & de maintenir une batterie, qui eſt battue de front par du canon couvert, de flanc par de ſi grandes lignes, des revers, & par des canons, qu'on ne démontera pàs ſi aiſément. Lorsqu'enfin l'ennemi aura détruit le parapet de l'ouvrage; il faut, qu'il s'établiſſe dans la brêche, comme ſur la flêche. Un aſſaut n'y eſt pas permis, vû que les redoutes chaſſeroient bien-tôt l'aſſiègeant. Il faut, qu'il ſappe toujours; alors encore bien des affaires pour emporter les redoutes. On, ne les peut point envelopper ou tourner. Les défendans ont une ſortie libre dans le foſſé & l'on peut les ſecourir & par le moïen du foſſé & par celui

celui du chemin couvert; deſorte que pour s'en rendre maitre, il faudra les canoner du logement; ce qui fait perdre un tems infini & eſt ſujet à plus d'une ſurpriſe & d'inſulte de la part des aſſiègés.

Comme l'ennemi vraiſemblement attaquera plûtôt la flêche, que cet ouvrage, il l'aura à meilleur marché en le tournant, mais toujours ſera-t'il obligé d'emporter ces redoutes de la même façon, qu'il le ſeroit obligé en l'attaquant par devant. Après que l'aſſiègeant ſe ſera rendu maitre des dehors, d'un poligone, le voilà à établir ſes batteries contre le manteau de la capitale, & je préſuppoſe, qu'il fera plûtôt la brêche dans l'ouvrage i. qu'en celui de d.; mais quoiqu'il faſſe, il eſt toujours certain, qu'il doit auparant emporter les redoutes du milieu des poligones contingens. Ne le fait-il pas, il ne ſauroit ni établir ſes batteries, ni ſe mettre à l'abri des inſultes continuelles de ces deux côtés; deſorte, qu'au lieu d'un poligone, il faut, qu'il ſe rende maitre prèsque de deux & la priſe des redoutes contingentes, eſt d'autant plus hériſée de difficultés, que le man-

manteau, qui les protége a encore toute sa défense, ou s'il ne l'a plus & que l'assiègeant ait pourvû d'avance à cet inconvenient, il faut, qu'il ait une artillerie prèsque double & qu'il envelope par ses travaux trois poligones à la fois.

Il faut encore, que l'assiègeant ruine toute la pointe ou les deux faces de chaque angle saillant pour s'emparer de la brêche, soit par assaut ou par sappe; parcequ'il trouve un glacis en tête composé du rempart & du parapet réduit en brêche; comme l'on peut voir profil d. Ainsi pour déloger l'assiègé de cet angle & pour se rendre maitre de ce glacis, il n'y aura point d'autre moïen, que de l'enfiler, & pour l'enfiler, il faudra nécessairement ruiner la pointe du flanc contingent. Que l'ennemi alors s'y établisse en sappant, ou par assaut, c'est indifférent, il s'agit, s'il est possible, de se loger au haut de la brêche; & c'est-ce que je nie. Le corps de la place étant en toutes ses forces, n'aïant souffert aucun dommage jusqu'ici & étant prêt à s'opposer de toutes ses forces à l'établissement de l'assiègeant sur le manteau, ne permettra pas de logement dans les faces

faces i. & encore moins dans ceux, qui couvrent le baſtion. Il faudra bien de l'artillerie pour miner toutes les défenſes du corps de la place & je ne vois pas d'autre moïen pour ſe loger dans l'ouvrage i. que de le ſapper par la gorge, ce qui eſt ſujet à beaucoup d'inconveniens & de la part de la redoute au milieu, qui donne dans le revers & de la part des inſultes & d'attaques éternelles de la garniſon, qui s'en approche d'autant plus ſans péril, que le glacis a. & le foſſé les couvre & leur permêt des attaques ſur un grand front & avec plus de monde, que l'ennemi ne lui ſauroit jamais oppoſer.

C'eſt ici, ce me ſemble, que le ſiège ſe péut éterniſer, & c'eſt ici, qu'on ne doit pas épargner ſes forces; pour empêcher, que l'ennemi ne vienne à bout d'éléver ſes batteries, & c'eſt-ce, qui eſt fort aiſé.

Comme l'aſſiègeant, à moins que d'enfiler le foſſé capital, ne viendra jamais à bout de ſe loger dans l'ouvrage i. ni d'y ruiner les défenſes du corps de la place, ſuppoſé, qu'il s'y ſoit logé; il ſera

ſera obligé d'attaquer en même tems les couvrefaces du baſtion; & d'y éſſuïer les mêmes chicanes, que dans l'ouvrage i. & en s'y établiſſant, il ſera encore néceſſaire de ruiner tout-à fait les redoutes, ou coffres au milieu du manteau des poligons contingens, ou de s'en emparer: car ſans cela il en feroit éternellement tourmenté dans ſes flancs par la batterie conſtruite de la traverſe & par les ſorties du coffre. Voila du moins bien plus d'affaires, qu'à l'attaque de nos forteresses d'aujourd'hui.

Quoiqu'il paroiſſe extrèmement difficile, que l'ennemi vienne au point d'établir ſes batteries ſur le manteau & de ruiner les lignes de la capitale, dont le front eſt plus grand, que le front ennemi, nous ſuppoſerons le contraire & nous accorderons une brêche dans le baſtion depuis b. jusqu'en c. car il faut encore enfiler ici la face, parceque l'ennemi y trouve encore un chemin couvert, ou un glacis compoſé du rempart & de la brêche. S'y logera-t'il par un aſſaut? Cela eſt, ce me ſemble, impratiquable, tant que la redoute k. du baſtion eſt en état de défenſe; & poſez même, que

cette redoute fût déja sans défense, il n'y aura pas le moindre péril en soutenant l'assaut. Si l'ennemi emporte la face, il prendra bien garde de passer entre les flancs & les cazernes & de poursuivre la garnison. Il s'y trouveroit fort mal. Tout ce qu'il peut faire raisonnablement, c'est de s'établir dans la brèche, en cas, que la redoute ne fût pas encore détruite, ou de couper la gorge de la face par un logement. S'il s'établit dans la brèche, il en peut-être chassé plusieurs fois & l'orsqu'une attaque de cette sorte, n'est plus faissable, & que l'ennemi fait une batterie contre la redoute, on fait de même partout où l'on la découvre, & comme nous avons plus de terrein, que l'ennemi, sa batterie sera continuellement ruinée; en cas, que l'ennemi s'avisât de gagner par les mines, ce, qu'il ne sauroit par des batteries, nous avons la commodité de le chicaner à notre tour par des mines & de déterrer & déventer les siennes; & cette guerre souterraine consumera bien du tems.

Si l'assiègeant est enfin maitre du centre du bastion, il dépend de la prudence du

du Commandant de la place & des circonſtances de capituler. Une capitulation avant ce terme ſeroit impardonnable; au moins ſi le deffaut des vivres, des munitions & d'hommes ne forcoient pas le commandant; & la vouloir prolonger ſans des raiſons très-importantes ſeroit pouſſer trop loin la défenſe, quoiqu'il ſoit certain, que toutes ſurpriſes & inſultes ſoient tout à fait impraticables, même jusqu'au centre de la forteresse: car tous les édifices & les cazernes ſont tellement diſpoſés, qu'ils ſervent de défenſe & l'un défend l'autre. En vérité l'aſſiègeant ſe mettroit dans un coupe-gorge, s'il portoit l'audace, jusqu'au point d'inſulter la garniſon dans l'intèrieur de la place. Pour les y forcer, il faut ruiner une partie des cazernes par le canon, ou par la mine, ou s'avancer dans le centre par la ſappe; deſorte, que le commanndant, qui auroit envie de chicaner l'ennemi en auroit les occaſions les plus favorables; & forceroit l'aſſiègeant de s'emparer des baſtions contingens, reſtant toujours maitre des autres, feroit des coupures dans l'intèrieur, ammeneroit ſon artillerie aux lieux convenables & ne feroit point

d'accord, à moins que l'aſſiègeant n'ait paſſé les caſernes h, de tous les poligones & établi ſes batteries.

Comme les édifices, pendant le cours du ſiège ne donnent d'autre priſe, qu'aux toits & ce que ruineront les bombes, leurs défenſes auront encore leurs forces réquiſes, lorsque l'ennemi s'empare du baſtion, & par conſéquent la garniſon peut hardiment ſoutenir cent aſſauts dans le corps de la place.

Il n'eſt pas aiſé de forcer une telle caſerne par inſulte. Les fenêtres, larges en dedans d'un pied ſur deux par dehors & hautes de cinq pieds, ſervent en même tems d'embraſſures. Les chambres en auront aſſés de jour, & l'ennemi n'en peut point profiter. Il faut, qu'on leur faſſe l'honneur de les canoner & pour y faire une brêche conſidérable, ſi ſes murailles ſont de briques d'un pied & demi d'épaiſſeur, il fera bien des décharges, avant que de les ruiner, car le boulet dans des murailles de brigues d'une épaiſſeur d'un pied jusqu'à un pied & demi ne fait, qu'un trou de la grandeur du boulet, au lieu, que dans les murail-

murailles épaiſſes, il ébranle prèsque toute la muraille & l'abbat en peu de coups.

Je n'oſerois déterminer ni comparer la force de cette forteresſe avec une autre. Que les connoiſſeurs en jugent & en faſſent la comparaiſon ſans prévention. Ils verront en cette diſpoſition une infinité d'avantages, qu'on chercheroit envain dans les fortifications actuelles, mais que j'omets, parceque j'ai encore des choſes plus intèreſſantes à dire, & que je veux raſſembler tous les avantages de ce ſiſtème dans un abrégé.

Cette forteresſe ne demande pas une forte garniſon, quoiqu'elle ait une étendue plus grande, que le ſiſtème du Maréchal de Vauban & celui de Coehorn. La garniſon y eſt en ſureté contre les ſurpriſes, les éſcalades; les inſultes, contre la canonade & le bombardement le plus vif, elle eſt ménagée par conſéquent. Les ſorties ſont aiſées & ſans danger. L'ennemi ne ſauroit jamais emporter quelque choſe par aſſaut. Il eſt obligé de ſapper & de miner tout le

terrein convenable à son logement. Il doit avoir en outre une artillerie bien grande pour démonter trois poligons & pour se maintenir sur le manteau de la capitale. Les communications d'un ouvrage à l'autre sont commodes, aisées & sûres; article important dans la défense de la forteresse, tant pour retirer le monde en sureté, que pour y revenir chasser l'ennemi; on peut par conséquent déloger l'assiègeant éternellement des brêches, tant que la garnison a encore quelque force & quelque activité. L'ennemi doit commencer là, où il finit d'ordinaire, en attaquant un autre sistème, c'est à dire, la guerre ou la défense opiniatre ne commence, qu'après, que l'ennemi est maitre du chemin couvert, qui est le terme fatal des sistèmes établis. Enfin il y a une économie dans ce sistème, qu'on trouve rarement dans un autre.

Les ouvrages sont très-bas. La maçonnerie n'est présque rien; point de portes, point de ponts; tout est simple & naturel, tout est militaire & défense. Croiroit-on, que l'élévation d'une telle forteresse ne surpasse point cinq cent mille florins d'allemagne. Le calcul en est

aisé

aisé à faire. Quel ménage alors dans l'entretien! quelle sureté! quelle commodité! Fi des villes fortifiées.

Je ne suis pas si vain, ni si présomptueux pour m'imaginer, que ce sistème soit le plus fort & le plus commode, & qu'il ait tous les avantages requis; je prétends encore moins, qu'il soit imprenable. Tout-ce que je pourrois prétendre raisonnablement, c'est qu'on m'avoue, qu'il a les avantages de toutes les forteresses ou villes fortifiées, sans avoir leurs défauts, & c'est le bût, que je me suis proposé d'atteindre.

Si l'on veut fortifier un terrein plus bas & aqueux, il n'y aura pas de différence dans la disposition générale des ouvrages; mais pour éviter l'eau, il faudra élever la capitale & son manteau de quelques pieds plus haut en faisant une berme de $2\frac{1}{2}$ toise bordée d'épines. On pourra encore pratiquer au milieu de chaque face du manteau quelques voutes, qui communiquent du fossé capital avec celui du manteau, & qui serviront de retraite aux radeaux ou batteries flottantes, pour en battre les batte-

ries ennemies élevées ſur le glacis, ou la gallerie à travers le foſſé. On ménagera encore une retraite à la courtine de l'ouvrage capital pour le même bût. Pour éviter les fraix des ponts, on fera les communications par des chauſſées, coupées par le milieu par un pont lévis, au même endroit, qu'elles paſſent ici le foſſé. Il n'y a rien à craindre, que l'ennemi s'en puiſſe prévaloir, leur ſituation ne permettant pas la moindre entrepriſe, ſuppoſez, que leur largeur ſoit exactement celle de la largeur d'un affût. Voilà tout le changement dans un terrein bas & haut.

Je n'entrerois au reſte pas en diſpute, ſi quelqu'un vouloit couper louvrage i. devant la courtine, ſuivant les lignes ponctuées, en en faiſant un ravelin. Il eſt certain, qu'en mettant le parapet de ce ravelin d'un pied plus bas, que ſon manteau, l'ennemi s'y logeroit encore moins, & ne viendroit jamais à bout d'établir ſes batteries; & ſuppoſez même, qu'il y réuſſit, il ſeroit trop reſerré pour s'y maintenir, ou pour ruiner les défenſes de la capitale.

XI. *Eſſai*

XI. *Essai sur la police des armées.*

J'entreprends de traiter une matière d'autant plus interessante, qu'elle est nouvelle, qu'on en parle, que rarement, ou point du tout, que je sache, dans les écrits militaires, & qu'elle est si importante aux armées, que je ne saurois assés m'étonner, qu'on la néglige prèsque dans toutes les armées & qu'on la confond tellement avec d'autres disciplines à n'en trouver pas la moindre trace. Je parle de police.

On aura quelque indulgeance pour moi, si je n'épuisse pas la matière, s'il semble que je la confonde avec une autre discipline, ou si je m'égare peut-être moi-même. Je marche dans un païs inconnu sans chemin, sans traces, sans conducteur, sans bornes & dans une obscurité, où il n'est pas, si difficile de broncher & de s'égarer quelquefois, ainsi je ne ferai tout au plus, que de tracer la route à d'autres & d'indiquer les défauts

fauts & les lacunes, qui se trouvent dans nôtre police, s'il y en a.

Je ne sais pas, si les idées, que nous avons de la police des armées, sont assez justes & assez exactes. Il me semble, qu'elles sont un peu trop étroites partout, & le pis est, qu'on n'en est pas même d'accord. Tel service y comprend, ce que l'autre en exclut. Il y a même des armées, qui n'ont pas de police, ou qui la confondent entièrement avec d'autres choses, ce qui y met une confusion horrible; il y en a qui en ont, mais qui suivant ce que j'en sais, n'est pas exécutée faute d'un fondement, ni en vigueur quelques étroites, qu'en soient les bornes. Donnons donc auparavant une juste idée de la police des républiques & des villes, avant que de donner celle des armées.

Le nom de police vient du mot grec πολις une ville, & ne paroit signifier, que le bon ordre des villes & sa bonne disposition civile.

Le mot de police se prend aujourd'hui en deux significations; dans la signification

cation la plus étendue, on y comprend toutes les mésures dans les affaires intèrieures d'un païs, par lesquelles les biens publics de l'état sont fondés & augmentés durablement, les forces de l'état mieux emploïées & par lesquelles la prospèrité publique est avancée.

Dans le sens étroit on y comprend tout ce qui est requis à une bonne disposition de la vie civile, & par conséquent principalement le soutien d'une bonne discipline & d'ordre entre les sujets & les mésures, pour avancer les commodités de la vie & l'acroissement de l'ordre économique.

La police des villes est plus étroite encore. On n'y comprend que la propreté & la beauté de la ville, le soutien de la discipline & de l'ordre, & l'attention sur les vivres & les métiers, comme sur une juste mésure & poid.

La police des armées, ne s'étend ordinairement, que sur le poid & la mésure, sur les marodeurs & les filles perdues. Cette idée de la police est un peu trop étroite, & il sera d'autant plus nécessaire

de

de l'étendre, de la dévellopper & de la diſtinguer ſuivant la nature de la choſe de toutes les autres diſciplines, qu'il eſt certain, que les notions fauſſes, qu'on en a, cauſent tous les déſordres dans les armées, qu'il n'appartient qu'à la police de ſupprimer & de faire ceſſer.

Le bût des républiques eſt l'avancement de la proſpèrité publique. L'armée eſt un membre de la république, qui contribue à la proſpèrité de l'état. Les moïens, qui rendent une armée habile à s'acquiter de ſa deſtination, à ſoutenir la ſureté de l'état, ſont du reſſort des ſciences militaires, & en tant, qu'elle n'eſt déſtinée, que contre des ennemis de l'état, elle eſt un corps purement militaire, mais en tant, qu'elle chèrche ſa proſpèrité particulière, elle n'eſt qu'un corps civil. Les moïens par conſéquent, qu'elle emploïe à l'avancement de ſa proſpèrité particulière dans la diſpoſition civile, ſont du reſſort de la police.

Mais comme la proſpèrité publique de l'état eſt le bût principal des républiques & ſa ſureté contre des ennemis publics, celui des armées, la police des armées,

mées, n'eſt autre choſe, qu'une ſcience à combiner la proſpèrité particulière de l'armée dans ſa diſpoſition civile d'avec le bût de l'état & des armées & à avancer cette proſpèrité autant, qu'elle eſt conforme à ces deux bûts.

La maxime générale des armées eſt donc: Il faut faire telles diſpoſitions dans la diſpoſition civile des armées, que ſa proſpèrité ſoit ſoutenue & avancée, autant, que le bût des républiques & celui des armées le permet.

Lorsque le ſoldat a de la ſureté à l'égard de ſa perſonne & de ſes biens contre l'oppreſſion, la fraude, le vol & toute violation; lorsque l'armée trouve toutes les commodités de la vie, autant que la guerre & les circonſtances le permettent, on peut dire, qu'elle à toute la proſpèrité dont elle eſt ſuſceptible. Il ne faut, ce me ſemble, rien autre choſe. La ſureté intèrieure, civile & la commodité de la vie fait donc la proſpèrité des armées; elles ſont par conſéquent l'objêt unique de la police, dont elle doit avoir ſoin & l'avancer autant que poſſible.

Com-

Comme l'armée ne sauroit jouir des commodités de la vie sans avoir une rélation avec l'état civile, qui les lui procure: car les vivres, & tout ce que la commodité demande, éxigent en même tems des personnes, qui font pour ainsi dire corps avec l'armée; il est clair, que la sureté & la commodité doit s'étendre aussibien sur les personnes & les biens de ceux, qui procurent des commodités à l'armée, que sur l'armée même, & l'on peut dire, que ce doit être le soin principal de la police, sans cela tout le monde se garderoit bien d'avoir commerce avec l'armée & bien loin de parvenir au bût, on s'en eloigneroit. Je l'averti d'avance, pour n'être pas obligé de le répèter à chaque moment dans la suite.

La sureté intèrieure se fonde principalement 1) sur le soutien du répos intèrieur, & sur l'empêchement de toute violence, des factions, des cabales & des soulevemens, comme des troubles & des tumultes intèrieurs, 2) sur les dispositions contre les fraudes, le vol, la maraude, les incendies & le dégât témeraire des choses utiles; & 3) sur l'administration d'une justice exacte & sévé-

févére, en tout, ce qui eſt du reſſort de la police.

Les attrouppemens étant ſuivis ordinairement de beaucoup de désordres, tantôt de querelles, & de batteries, tantôt d'excès contre les étrangers & leurs biens, d'inſolences, d'inſultes & quelquefois d'émeutes, qu'il eſt difficile de remédier & d'empêcher dans le tumulte & l'atrouppement même, il eſt du devoir de la police, d'empêcher & de ne pas ſouffrir le moindre atrouppement tumultueux, & pour l'empêcher, elle aura ſoin, que pendant la nuit tout ſoit tranquille dans les tentes, qu'il y ait par tout des gardes ou des patrouilles, qui rompent & défendent les atroupemens, & que toutes gardes independantes de la police prêtent auſſitôt main forte à la police, pour rompre d'abord toutes les méſures & pour ſe faiſir des auteurs & des opiniatres.

Les aſſemblées ſuſpectes ont toujours un bût contraire à la ſureté intérieure publique, & c'eſt dans ces aſſemblées tranquiles, que ſe concertent les moïens de marauder, de piller, de voler, de déſer-

déserter & ainsi la police doit veiller sur ces assemblées & les empêcher.

Les mêmes moïens, qui préviennent les atroupemens rompent aussi les mésures des assemblées suspectes, & si l'on y joint encore la défense pour que pendant la nuit, 3. ou 4. hommes ne s'atroupent pas, pas même dans le camp, & que hors du camp pendant le jour, il n'y ait pas la moindre assemblée ou atroupement sans un supèrieur, ces complots pour la maraude, les vols & la désertion seront entièrement empêchés. Ordinairement ces complots se font derrière le front de l'armée pendant le jour, & la nuit aux environs des lieux, & quelques fois dans le camp même.

Les paroles & les propos séditieux, qui tendent au trouble du repos public, sont très-dangereux dans une armée, & à moins qu'on n'étouffe pas ces étincelles séditieux dez le commencement, qu'on ne s'assure du mécontent, & qu'on ne le punisse, l'ordre & l'harmonie de l'armée sera bien-tôt troublée. C'est un feu, qui prend partout & qui se communique en peu de tems à toute

l'armée.

l'armée. On ne doit principalement point souffrir, qu'on raisonne publiquement sur les loix de la police, & les loix militaires, ou les ordres de façon à les rendre, suspectes, ou méprisables, ou qu'on se plaigne de leur injustice, ou de leur dureté, & encore moins, qu'on en persuade d'autres à les transgresser. Rien n'est plus fréquent dans les armées, que ces propos publics, & de la part même des supérieurs en présence des inférieurs. Tel se mocque publiquement des loix, les appellant superflues, ridicules, chicanneuses; qui les devroit soutenir, s'en plaint lui-même & témoigne par sa façon d'agir, qu'il les méprise, ou qu'il en est mécontent; enfin la voix publique dit: un ordre ne vaut, que vingt-quatre heures. C'est rendre méprisable les loix. Delà vingt ordres réiterés, delà une infinité de désordres inévitables, à moins qu'on ne guerisse le mal dans sa source. C'est donc un soin principal de la police de veiller, pour qu'il ne se tienne pas de propos illicites, tendans à troubler l'ordre, la sureté de l'armée, & à rendre les loix méprisables. C'est ici, qu'un supèrieur doit veiller sur la conduite de son

inférieur par dégré jusqu'au ſoldat, & qu'il faut punir dans l'inſtant & ſans rémiſſion; défaut qui régne dans toutes les armées.

Comme les querelles commencent ordinairement par les jeux de hazard & finiſſent par des batteries ou des duels, la police prendra des méſures à prévenir les uns & à empêcher les autres. Rien ne démontre tant la foibleſſe du gouvernement & des loix, & le mépris, qu'on en a, & rien n'eſt plus contraire à la raiſon, que cette façon d'agir & cet attentat de prendre ſa ſatisfaction par ſoi-même au mépris de la puiſſance ſouveraine, à qui ſeule apartient le droit d'éxaminer, de juger les différens, & de donner la ſatisfaction due à la partie lézée. Il faut donc, que la police ait les yeux par toute l'étendue de l'armée pour écarter & pour prévenir les querelles particulières, qu'elle ait ſes tribunaux pour juger les différens, qui ſurviennent, & qu'elle ſoit par tout pour rompre les batteries & les duels, pour ſe ſaiſir des transgreſſeurs & principalement des agreſſeurs, & pour les punir ſuivant la teneur des loix & des circonſtances.

Quant

Quant aux diſpoſitions contre les fraudes, les vols, les maraudes, & le degat téméraire des choſes utiles, la police prêtera ſon attention ſur un juſte poid & méſure, ſur la qualité des marchandiſes, qui ſont dans l'armée, ſur la monnoïe, elle aura ſoin pour que les diſtribution ſe faſſent ſuivant l'ordonnance, & elle empêchera, que perſonne ne prive le ſoldat du fruit de ſa valeur & de ſa peine; elle aura ſous ſa protection particulière tous les marchands vivandiers & ceux, qui fourniſſent l'armée tant dans les chemins, qui conduiſent à l'armée, que dans l'armée même, en les protégeant avec leurs effets contre toutes les violences; elle protégera encore les habitans & leurs effets ſoit dans les maiſons, ſoit dans les champs, contre les maraudeurs & toute oppreſſion; elle ne ſouffrira en aucune façon, qu'on faſſe le moindre degat, ni dans les champs, ni dans les forêts, ni dans les prairies & moins encore dans les maiſons des habitans, & enfin elle aura ſoin, que le feu ne faſſe point de dommage dans l'armée.

Voilà un champ vaſte de diſpoſition

de la police; un champ peu labouré jusqu'ici, quoique fertile en fruits, d'autant plus digne de culture, qu'il ne porte dans nos armées, que des épines. Mettons la mains à l'ouvrage.

Les armées ont des vivandiers & des marchands de différens endroits & elles changent continuellement de ſituation, & comme chaque païs a un poid & une méſure particulière, il s'enſuivroit, qu'il y auroit cent méſures & poids différens dans la même armée, ce qui ne produiroit, que des ſupercheries, des fraudes, & des deſordres, & difficulteroit extrèmement les jugemens, les taxes & toutes les diſpoſitions de la police, tant pour la ſureté, que pour la commodité; il faut donc, que la police régle & diſtribue dans toute l'armée une & la même méſure, poid, & aune, & l'éxamine de tems, en tems, pour qu'il ne s'y gliſſe point de fourberies, trop fréquentes dans les armées.

L'éxamen des qualités des marchandiſes & des denrées, qui ſe vendent dans l'armée doit être le ſoin le plus principal de la police, d'autant plus, que

que tout, ce qui ne vaut rien se transporte dans les armées, & où, pour comble de malheur, tout est tellement sophistique & frelaté, qu'on ne reconnoit plus ce que c'est. C'est un abus & un désordre, qu'on ne devroit pas souffrir. Une police éxacte marquera par conséquent non seulement la qualité des denrées principales, qui se consument à l'armée, l'éxaminera de jour en jour, & punira les contrevenans; mais elle défendra aussi très-rigoureusement les sophistiqueries & les falsifications principalement du vin, du brandevin & de la bière, qui se font publiquement & impunement; elle promettra des recompenses aux délateurs & se saisira des marchandises falsifiées en punissant encore le falsificateur.

Comme l'attention de la police ne peut pas s'étendre sur la qualité de tous les fournissemens de l'armée tant par la varieté des choses, que par les inconvéniens, qui résulteroient de la rigidité à ne vouloir, que des choses parfaites, qui sont difficiles à trouver en assés grande quantité, il suffira, qu'elle marque la qualité des choses les plus néceſſaires,

comme de la boiſſon, du tabac, des beſtiaux, & qu'elle ſoit plus ou moins ſévére contre les contrevenans, ſuivant les circonſtances. Si p. e. l'armée eſt à portée des grandes villes, ſi elle fait une halte de quelques jours de ſuite, elle peut plus prétendre, que quand l'armée marche continuellement, que quand elle eſt loin des villes, ou que quand l'ennemi la met à l'étroit; bref elle ſe réglera ſur le plus ou moins de difficultés d'avoir les choſes en aſſés grande quantité, qui ne ſont pas loin de l'armée. Vouloir pouſſer plus loin la choſe, ſeroit priver l'armée des ſubſiſtances; mais ſi elle doit être inéxorable, c'eſt contre les ſophiſtiqueries de quelque naturel qu'elles puiſſent être, & comme ces fourberies ne ſe commettent pas toujours par les vivandiers & les marchands de l'armée, mais par ceux, qui le leur vendent à bonne foi, ce ne ſeroit pas mal, ſi le pouvoir de la police s'étendoit en quelque façon, au moins quant à cet article, ſur les vendeurs de villes & de villages, afin de leur pouvoir infliger la peine, qu'ils méritent ſans avoir beſoin des grands détours auprès de la police du lieu, qui, ſuivant la louable coutume de la plûpart

des

des polices des villes, ne voit, ni punit, que les miſerables, qui n'ont pas, dequoi la corrompre. Par l'attention, pour que tous les vivandiers & ceux, qui aménent de la boiſon à l'armée, n'y en aménent, ni n'y en vendent, qui ne ſoit point ſcellée du cachet du vendeur & qu'il ne ſoit viſité auparavant en arrivant dans l'armée par la police, on verra ſi le vendeur ou l'achêteur ſera coupable de la ſophiſtiquerie & l'on préviendra par là la plûpart des falſifications, qui ſe font d'ordinaire par les vivandiers en chemin entre le lieu de l'achat & l'armée.

Indépendemment des marchandiſes, qui ſe vendent dans l'armée, il y a des fourniſſemens & des diſtributions régulières & ordinaires à l'armée; comme la païe, les habits, le pain, les fourages, la paille, le bois &c. les fourniſſemens ſe font en partie par des entrepreneurs, par des Commiſſaires, & en partie par les Régimens & les Compagnies mêmes. Les fourberies & les ſupercheries en ces diſtributions ſont exceſſivement grandes en toutes les armées, quoique plus dans l'une que dans l'autre, & toutes faute de police.

Chacun y fraude impunément & prèsque publiquement, puisqu'il n'y a personne qui y veille, & qui veuille y remédier, ceux, qui devroient empêcher ces fraudes y étant eux mêmes intéressés. Quoique ce ne soit pas du dévoir de la police de régler ces distributions tant pour la forme, que pour la quantité, un autre département l'aïant réglé, & donné des ordonnances, il est au moins du devoir de la police d'éxaminer si les distributions se font suivant les ordonnances, quant au tems, la façon, la qualité, & la quantité, & d'y apporter incontinent du reméde.

Toutes les ordonnances sages fixent la quantité & la qualité des habits, le poid, & la qualité du pain, de l'avoine, du foin &c. le soin continuel de la police sera d'éxaminer, si tout se fait en conformité des ordonnances, ou des contracts faits avec les entrepreneurs. Elle entendra par conséquent les plaintes, qu'on lui portera à ce sujet, & prendra information du fait; elle éxaminera la qualité des livraisons faites par les Régimens ou aux Régimens; elle pesera le pain & les fourages, & elle punira aussi-

aussi-tôt les fraudes, faisant en même tems indemniser ceux, qui en seront lézés.

Il faudroit un gros traité particulier pour dévoiler toutes les supercheries & les fraudes accoutumées dans les distributions. Les entrepreneurs ou les commissaires des vivres fraudent les Régimens par un pain d'un poid trop légère, qui n'est pas assés cuit, moisi, mêlé d'orge, ou d'avoine, sale &c. par du foin pourri & mouillé & par de l'avoine mêlée de menue-paille & mouillée, d'un poid & d'une plus petite mésure, qu'il ne faut. Les Quartier-maîtres se laissent corrompre par les commissaires en prenant & en recevant ces choses là & ils trompent à leur tour les Régimens; & c'est quant au pain toujours le pauvre soldat, qui est le plus fourbé. Il ne se passe guère de livraison de pain & de fourage, qu'il n'y ait point de plaintes de la part des Régimens, mais des plaintes sans reméde. Je me souviens, avoir vû le pain trop légère d'une demie-livre pendant toute une campagne. Je sais, qu'en 20. livraisons de pain, on en pouvoit faire sortir l'eau en le pressant. On s'en plai-

gnit à chaque livraiſon, de même, que de ſa légéreté. En vain. L'affaire étoit concertée entre les livranciers & celui, qui pouvoit & devoit y remédier. On partageoit peut-être le profit. La fraude s'étend même ſur le bois & la paille. Le livrancier le fait trop petit & trop légère, le Quartier-maître corrompû, le prend, il en vôle encore à ſon tour dans les diſtributions aux compagnies, & les Officiers & les Fouriers des Compagnies mettent la dernière main à la fraude, de ſorte, qu'il ne reſte, que très-peu au ſoldat.

Pour les habits & la paie, ils ſont plus rognés encore; le Commiſſaire général, ou celui, qui paie l'armée, hauſſe la valeur de l'argent au deſſûs du cours ordinaire, ou fait circuler pour ſon profit des éſpèces, qui n'ont pas cours.

Les Régimens voulant avoir leur quotepart au butin, hauſſent encore l'argent, ou le changent en des eſpèces étrangères avec quelque profit, comptent l'agio, & prétextent de faux-fraix & au bout du compte, c'eſt toujours le ſoldat, qui y perd. Mais c'eſt ſur les habits,

habits, que se fait le plus grand gain. On saute par dessus quelques mois avant que de les donner; on les prend au plus bas prix, n'importe, qu'ils ne durent pas pendant la campagne. On fait manquer un moins une partie des habits, ne fut-ce que de bas ou des souliers; enfin on rogne les habits au point, que le soldat n'en est pas trop chargé. C'est sur tout ceci, que l'attention de la police doit s'étendre, supposé, qu'il y ait des ordonnances, qui réglent le tems, la quantité, & la qualité des distributions; car il y a des armées, qui n'en ont point & ce sont justement celles, où ces tours décrits sont le plus en vogue.

Les armées aïant une grande perte dans le changement de la valeur de l'argent, comme dans le cours des piéçes étrangères, puisqu'à mésure, que l'argent monte dans la valeur le prix des denrées monte à proportion & les habitans étant forcés de prendre de l'argent étranger, qui n'a point de cours chez eux, augmentent encore le prix des denrées, l'argent mérite une attention particulière de la police. On peut voir l'effet dangereux de l'argent, qui n'a point

point de cours & dont la valeur monte au dessus de sa valeur intrinséque, en jettant les yeux sur les armées hannovriennes & françoises entre 1759. & 1760. inondées de pieçes de huit gros, qui n'ont point de cours, & de l'or, dont la valeur est excessive. Qui y perd? Le soldat a toujours la même païe, que le Carolin ou le Louis soit de 10. & de 12. florins d'allemagne, le Fréderic d'or de 5. ou de 6. écus, le Ducat de 4. ou de 5. florins, & que les pièces de 8. gros aïent la valeur intrinséque, ou qu'elles soient trop légères de la cinquième partie. Mais comme l'habitant compte sur cette perte & augmente le prix des denrées à proportion de la moindre valeur de l'argent, ce faisant païer cinq sols au lieu de quatre, c'est toujours l'armée, qui y perd, c'est le pauvre soldat, qui perd la cinquième partie de sa solde, qui est déja assés mince; car c'est la même chose de païer les denrées un cinquième plus cher, que d'ordinaire, ou avoir une cinquième partie de la solde de moins, ainsi, si le soldat a 5. florins par mois, il n'en a effectivement que 4.; Perte qui est d'autant plus grande & qui rend la situation du militaire d'autant plus

plus malheureuſe, que depuis 50. jusqu'à 100. années, le prix de toutes les choſes eſt augmenté du double, ſans que la ſolde ait augmenté de la centième partie. Par une conſéquence néceſſaire du grand nombre de Souverains en allemagne, dont la plûpart fait un trafique, & une ſource de revenus de la monoïe, & par celle de la conſtitution pitoïable de l'empire, c'eſt une maladie particulière de l'allemagne, que ce changement continuel de la valeur de l'argent. Un autre tems, un autre païs, une autre valeur; c'eſt auſſi celle des armées, lors même qu'elles ſont hors des limites de l'allemagne, mais plus encore, lorsqu'elles y ſont la guerre.

Lorsqu'on va jusqu'à la ſource des cauſes de l'augmentation, & de la dimition du prix de l'argent dans les armées, on trouve, qu'il y en a pluſieurs. Lorsque l'armée paſſe dans un autre païs & mene de l'argent avec elle, qui n'y a pas cours, elle y doit perdre néceſſairement; lorsque la monoïe eſt rare dans l'armée & dans les environs, l'or baiſe, & le contraire arrive, lorsqu'il y a trop de monnoïe; le prix de l'or monte encore

core, lorsque les monnoïes étrangéres, qui n'ont point de cours dans le païs, où l'armée séjourne, se glissent parmi l'armée; mais il monte encore plus excessivement, lorsque la monnoïe n'a pas la valeur intrinséque.

L'on peut établir la maxime, que l'armée doit avoir l'argent du païs, ou elle fait séjour & que la police le doit toujours maintenir dans le même cours; & comme la monnoïe étrangére & la fausse monnoïe font monter la valeur de l'or, elle ne souffrira absolument pas, qu'on transporte à l'armée des monnoïes étrangéres, moins encore des fausses monnoïes, & lorsque l'armée entre dans un autre païs, où la monnoïe n'a plus cours, elle fixera le terme pendant lequel chacun doit se défaire de la monnoïe étrangère, en en défendant après le cours; de cette manière là cette monnoie retournera dans le païs, d'où elle est venue, & l'armée n'en sera plus incommodée. Pour l'argent faux, rogné, ou trop léger, soit monnoïe ou or, qui se transporte toujours dans les armées & qui y circule, la police n'en permettra point le cours, donnera des recompenses

penses à ceux, qui dénoncent les trafiqueurs de cet argent, ou les rogneurs mêmes, dont il y en a dans les armées mêmes, ou enfin ceux, qui en débitent; elle confisquera cet argent & punira les contrevenans.

Lorsque par le défaut de la police du païs, où l'armée fait séjour, la valeur de l'argent monte ou baisse, c'est à la police des armées à fixer le prix de l'argent par des patentes, mais avant ce terme il ne sera pas permis d'en changer le cours dans l'armée. C'est un reméde foible de la police, que cette défense, je l'avoue, mais ce n'est, que pour en prévenir les contestations & les querelles entre les vendeurs & les acheteurs dans l'armée même: car toutes les menaces & toutes les défenses ne sont pas capables de fixer le cours de l'argent sans boucher la source du mal. C'est-ce que les années de 1759, & 1760. démontrent en évidence, à l'égard de l'argent prussien & les pièces de 8. gros. Tous les états du cercle du haut-Rhin en défendirent le cours par ordre de l'Empereur, sous des peines très-rigoureuses & la confiscation. Il n'a pas moins

cours

cours pour cela & le cours en durera apparemment autant que la guerre.

Si la police des armées veut toujours maintenir de l'ordre dans l'argent, elle doit abſolument communiquer avec la police du païs où l'armée fait ſéjour, & en concerter les méſures; ſans cela le païs doit céder aux loix de l'armée, ou l'armée eſt entrainée à la longue par les habitans du païs. Les interêts du païs, & principalement, ſi c'eſt un païs neutre ou ennemi, ne s'accordent guère avec ceux de l'armée, quant à la valeur de l'argent; mais il faut, qu'ils s'accordent pour éviter la perte, qui tombe à la fin ſur l'armée, ſoit que l'armée fixe la valeur de l'argent, ou que le païs le faſſe, ſi le païs fait monter la valeur de l'argent, le prix des denrées monte en même tems; ſi le païs en abbaiſſe la valeur, c'eſt autant, que ſi l'armée le faiſoit monter & en tous ces cas l'armée y perd. Il faut donc, que la police des armées prenne toujours les méſures convenables avec la police du païs, pour maintenir le cours de l'argent, & en faiſant cela, la police n'aura, que la moitié du travail en cette partie.

Lors-

Lorsqu'il eſt impoſſible de fixer le prix de l'argent, & ces cas ne ſont pas rares, il faut que la ſolde ſoit païée aux Régimens & aux ſoldats au prix de l'or fixé par l'ordonnance du Souverain de l'armée. C'eſt-ce qui ſe fait actuellement par les commiſſaires anglois à l'armée hannovrienne, ſur les plaintes de l'armée à ce ſujet au Roi; & il n'y a rien de plus juſte. Le Louis d'or étant monnoïé ſur le pied de 5. écus, eſt courant de 6. Ainſi l'armée y perd la ſixième partie, ſans que le Souverain y gagne; car je ne crois pas, qu'on mêtte le profit ſur le compte du Roi. De cette façon là, il eſt très-indifférent; car ſi l'argent monte, la païe du ſoldat monte, à la même proportion, & au lieu de 5. ſols par jour, il en aura 6.

Le butin fait ſur l'ennemi appartient de droit à ceux, qui ont contribué par leur valeur & leur addreſſe à en devenir maitre; mais par un défaut de la police, la plus grande partie tombe entre les mains des femmes, des valets, des chirurgiens, & des ſoldats les plus lâches, qui quittent leurs rangs, & le reſte eſt la proïe du prémier occupant; & au re-

 ſte

ſte en paſſant par tant de mains, l'adhéſion eſt ſi grande, qu'il reſte peu, ou rien du tout au ſoldat. Comme le but de la police eſt de procurer à chacun la ſureté, quant à ſa perſonne & quant à ſes biens, il eſt de ſon devoir d'aſſurer auſſi le butin à ceux, qui en doivent être les propriètaires par l'ordonnance du Souverain. Il faut donc, que la police dans une affaire éloigne & écarte du butin, ceux, qui n'y ont point de droit, qu'elle puniſſe ſévérement, ceux qui y mettent la main, qu'elle ait ſoin, que la diſtribution s'en faſſe ſuivant l'ordonnance, & qu'il n'en reſte point dans les mains des propoſés à la diſtribution. Et pour que le ſoldat, ne connoiſſant point la valeur des choſes, ne ſoit point fraudé par les acheteurs, la vente du butin ſe fera publiquement au plus offrant ſous l'autorité de la police, & il ne ſera permis, à qui que ce ſoit de vendre, ou d'acheter, quoique que ce ſoit du butin, que par l'aide de la police. C'eſt le moïen d'empêcher, que le ſoldat ne fraude point l'autre, & qu'il ne vôle, ni ne maraude point; car s'il ne le peut point vendre, le vol, la fraude, & la maraude ne lui produiront rien.

Toutes

Toutes les ſubſiſtances & les denrées néceſſaires à l'armée lui viennent par la moïen des marchands & des vivandiers, qui ſuivent l'armée, ou par celui des habitans du païs; mais comme l'armée eſt plus, ou moins à ſon aiſe à proportion de la quantité des denrées, qu'on lui aporte; il eſt bien évident, que la police doit étendre ſa protection particulière ſur tous, ceux, qui trafiquent dans l'armée, tant à l'égard des perſonnes, qu'à l'égard de leurs effets; puisque ſans cette ſureté perſonne n'oſeroit avoir commerce avec l'armée, ce qui cauſeroit un defaut & une cherté, des ſubſiſtances & bien d'autres incommodités; la police doit donc maintenir la ſureté, dans tous les chemins & aux avenues de l'armée; elle doit protéger les marchés publics dans l'armée, les tentes, & les demeures des négocians contre toute violence; elle envoïera pour cela des patrouilles par tous les chemins; elle aura ſes gardes ſur les marchés publics; elle donnera des ſentinelles aux marchands les plus utils à l'armée; elle diſtribuera des paſſeports; En un mot, elle fera les diſpoſitions les plus convenables ſuivant la ſituation & les circonſtances, pour que la

ſureté intèrieure s'étende auſſi loin, que l'ennemi y met des bornes, & elle punira le plus rigoureuſement tous ceux, qui donnent la moindre atteinte à cette ſureté.

Je connois des armées, qui faute d'avoir procuré aſſés de ſureté aux marchands & aux habitans dans le tranſport des vivres & d'autres denrées ſont tombées dans la plus grande miſère, & ont éprouvé une cherté étonnante des vivres. Je ne m'en ſuis pas étonné. Je l'avois même prédit. Les houzards affamés, les maraudeurs pillèrent & maltraitèrent les gens en chemin à l'armée. Voilà tout d'un coup le tranſport à l'armée empêché par la crainte d'un traitement ſemblable. On ne peut point être trop ſoigneux pour donner la ſureté aux avenues de l'armée, & trop rigoureux dans les chatimens de ceux, qui jettent toute l'armée dans la miſére, & qui en arrêtent en même tems les operations par la difficulté des ſubſiſtances. Cet article ſeul mériteroit une police particulière & malheureuſement il eſt le plus négligé, quelque important qu'il ſoit, & qu'il eſt reconnû & avoué de tout le monde.

Sans

Sans regarder ni l'humanité, ni le droit des gens, il est de l'interêt propre des armées de ménager les habitans, & leurs biens, & de leur accorder toute protection contre les oppressions, les violences, les vols & les degats téméraires des troupes sans discipline & dissolûes. La raison en est très-claire. Lorsqu'on abandonne l'habitant & ses biens à la merci des troupes, les subsistances finissent en peu de jours, parcequ'elles en consument & gatent plus en un jour dans le désordre, qu'en deux, dans l'ordre. J'ai remarqué dans la guerre actuelle, que les houzards & la cavallerie en petite guerre donnoient aux cheveaux plus de deux rations par jour, & qu'ils jettoient le foin & l'avoine sous les pieds des cheveaux, quoique les fourages fussent extrèmement rares. Ce n'étoit pas une patrouille, ce n'étoit pas une seule fois, & dans un endroit, que cette manœuvre se faisoit, c'étoient des grands corps, c'étoit toujours & par tout. L'ami & l'ennemi le faisoit également & plus l'allié, que l'ennemi même. J'ai vû fourager la paille. Elle n'étoit pas encore battue. Du lieu du fouragement j'usqu'au camp, qui étoit

une diſtance de 4. lieues tout le chemin étoit ſemé de froment, d'orge & d'avoine. Tous ces degats, qu'on auroit pû éviter très-facilement ne produiſirent, qu'une cherté & une diſette extrème des ſubſiſtances; au lieu que prévenant ces éxcès l'armée auroit été dans l'abondance.

Ces désordres & cette non chalance produiſent encore le mal, que l'armée ſe portant plus en avant, ne trouve plus de vivres, à cauſe que l'habitant par la crainte très-fondée de les perdre, les ſauve & les cache. C'eſt donc toujours l'armée, qui eſt incommodée par ces désordres.

Quand je dis, qu'il faut protéger les habitans & leurs biens, je ne veux pas prétendre, qu'il ne faille pas faire de degats dans les champs, ni de fouragemens. L'un eſt inévitable & l'autre eſt quelque fois néceſſaire; car le bût de l'armée étant la ſureté de l'état; & les campemens, les marches & les vivres étant néceſſaires pour la ſureté & les beſoins de l'armée, il faut paſſer par deſſus toutes les autres conſiderations. Il ne s'agit

git ici, que des oppressions, des violences, des vols, qui se font sans nécessité & sans ordre du Général, & des degats témeraires, qu'on auroit pû éviter sans faire tort à l'armée. Comme c'est une maxime du droit des gens de faire toujours à l'ennemi le moindre mal, qu'on peut, à plus forte raison sera-t'elle applicable aux habitans soit alliés, neutres, ou conquis. C'est donc à la police d'y veiller, & d'y apporter tous ses soins. Elle donnera par conséquent des sauvegardes, mais des sauvegardes vives & nombreuses pour protéger tout le circuit des villages, les forêts, les jardins, les champs, les prairies, les viviers, les ruisseaux &c., & principalement les chemins; & elle n'y souffrira rien contre les ordonnances & les ordres. Les sauvegardes seront fortes aux villages proche de l'armée, moindres plus loin & les plus éloignées se contenteront d'une, ou de deux. Pour les sauvegardes écrites, je ne sais, qu'en dire. Ce que je sais, c'est qu'elles sont peu réspectées & qu'elles remplissent les coffres du Général. C'est, ce me semble, dire au soldat: tu ne voleras point ici, puisque cet écrit y est affiché; mais il l'est

permis par tout ailleurs. Si la discipline n'est pas suffisante, pour empêcher les désordres, la police y doit suppléer, en étendant ses bras sur les contrées de l'armée, & jamais par la raison, que les habitans implorent son assistance en la paiant, mais par celle de l'interêt propre de l'armée, & par justice.

La police prendra encore les mésures convenables avec le Général, pour que dans le campemens, dans les marches & dans les fouragemens, soit au sec, ou au verd, tous les degats & les pertes des subsistances soient au moins diminuées, s'il n'est pas possible de les empêcher entièrement. Il est certain, qu'au moïen de bonnes mésures, prises à cet égard, une armée subsistera une fois plus longtems, qu'elle ne subsistera de la façon accoutumée, & ce point seul mérite toute l'attention du Général & de la police. Il est étonnant qu'on néglige cet article dans les armées, & qu'on s'en soucie si peu. C'est cependant celui du quel dépend la prospérité de l'armée & le succès des opérations.

Le moïen le plus simple à protéger les

les habitans & leurs biens & à prévenir beaucoup de degats, eſt de ne pas permettre, que les ſoldats, qui ſortent du camp pour leurs beſoins particuliers s'attrouppent au delà de 5. à 6. hommes, ſans cette défenſe, ils forcent les ſauvegardes, & qui les connoit enſuite? que chaque trouppe, qui ſort par permiſſion ait un ſupérieur, qui réponde des déſordres, & de ſa conduite; qu'il ne ſoit permis à perſonne de chaſſer ou de pêcher; que, qui que ce ſoit ne s'écarte pas des chemins marqués par la police, pour paſſer par des champs labourés, à moins, que ce ne ſoit, un détachement de l'armée conduit par un Officier; que le Quartier-maitre général en marquant les chemins à l'armée faſſe avertir les habitans de couper les blés dans toute la longeur & la largeur du chemin, comme ſur le front du campement futur, de faire couper les blés par toute l'étendue du camp avant de tendre les tentes; de diſpoſer en ordre les fouragemens à verd; de faire bûcher le bois néceſſaire à l'armée au défaut de magazin, ou de livrance par des commandés exprès de l'armée ſous la direction de la police, & jamais au gré des Régi-

mens, ou de qui en voudra abbatre; de n'entreprendre jamais de fouragemens au sec, mais d'en faire faire plûtôt les livraisons par le païs; d'avertir à tems les habitans de battre les blés, & en cas de nécessité absolue de faire un fouragement, d'ordonner aux habitans d'en faire l'amas hors du village, pour qu'il ne se glisse pas des désordres dans les maisons, & de défendre très-rigoureusement, que personne, excepté le commandant des fourageurs, n'entre dans le village, pour faire la visite des granges; de ne pas permettre, que qui que ce soit force les habitans à donner des chevaux, des chariots, ou des guides sans un ordre du Général, ou de la police. Enfin de permettre & d'ordonner même aux habitans de faire la garde du village en se joignant à la police pour lui prêter main forte, & arrêter ceux, qui contreviennent aux ordonnances & principalement les femmes, les valets & les vivandiers, qui ordinairement font plus de ravage, que ne fait le reste de l'armée.

Comme c'est dans les marches des armées, que se commettent les plus grands excès

éxcès contre les habitans, & que ce ſont les valets, les femmes & les vivandiers, qui abandonnés à eux-mêmes, ſans ordre & ſans diſcipline, ruinent les champs, pillent & moleſtent l'habitant plus que les trouppes mêmes; il faudra, que la police les tienne dans l'ordre, défendant, que perſonne des trouppes ne s'écarte de ſon péloton & de ſon rang, que les valets ne s'éloignent pas de leurs Régimens reſpectifs, ou de leurs bagages & en aſſemblant toutes les femmes de l'armée en un ſeul corps, conduites par un détachement de la police. Pour les vivandiers, comme ou ne leur peut pas préſcrire des chemins, ni défendre d'entrer en paſſant dans les villages & dans les maiſons pour faire proviſions de vivres, ils ſeront éxceptés de la régle générale; mais comme il ſera néceſſaire de veiller ſur leur conduite & de ne ſe pas repoſer ſi ſimplement ſur les défenſes à l'égard des uns & des autres, la police établira dans tous les villages, par lesquels ou auprès desquels paſſent les colonnes de l'armée, des gardes, compoſées de gens de la police, & d'une partie des habitans. C'eſt le moïen de faire réſpecter les défenſes & de ſe ſaiſir des transgreſſeurs.

Elle

Elle envoïera encore des patrouilles ſur toute la marche & principalement aux environs des colonnes du train.

Quoique les cas d'une incendie des camps ſoient rares, je m'en ſouviens pourtant de quelques uns, occaſionnés par la négligeance. Or comme la police doit pourvoir à la ſureté intèrieure de l'armée, tant aux perſonnes, qu'aux effets, il eſt de ſon devoir d'empêcher & de prévenir ces accidens. Elle ne ſoufrira donc point de feux, ou de lumières dans les tentes du ſoldat, elle permettra encore moins, qu'on faſſe du feu dans les intervalles, ou entre les tentes, & elle l'éloignera le plus que poſſible du parc d'artillerie. Son attention s'étendra mêmes ſur les gardes & les détachemens dans les villages, pour qu'ils ne cauſent point de dommage aux habitans par le feu.

Voilà en abregé tout ce qu'il faut, pour établir la ſureté intèrieure, & s'il y a jamais moïen d'arrêter les éxcès & les déſordres, qui ſuivent les armées, c'eſt par les moïens décrits. Se repoſer ſimplement ſur les défenſes de ne pas marau-

rauder & punir de mort les miſerables, que le Grand-Prévôt attrape, ce n'eſt rien faire. Il faut prévenir le mal. Il faut de bonnes diſpoſitions de la police pour établir & pour ſoutenir la ſureté intèrieure, ſans recourir à des peines ſi rigoureuſes, qui, comme l'éxpèrience l'apprend, ne remédient pas au mal; & que le Maréchal Comte de Saxe Chap. VIII. Partie I. de ſes réveries déſaprouve entièrement, par la raiſon, que les troupes, & tout le monde ont de la peine d'arrêter un miſerable pour être pendû.

Après avoir établi la ſureté intèrieure de l'armée, le ſoin de la police ſera de lui procurer auſſi la commodité; ce qui lui ſera d'autant pas aiſé, qu'elle s'appuïe & ſe fonde ſur la ſureté, & qu'une bonne partie en eſt la ſuite. Nous avons dit plus haut, que la commodité demande 1) une bonne diſpoſition dans les vivres & dans autres choſes néceſſaires aux beſoins de l'armée. 2) La conſervation de la ſanté de l'armée, & 3) des récréations innocentes pour en adoucir, en quelque façon, les fatigues inſéparables de la guerre. Nous allons déveloper ces trois points, ſans cependant les épuiſer.

L'arti-

L'article des dispositions des vivres & des choses nécessaires à l'armée renferme trois objets; savoir, 1) Les vivres proprement dits, qui comprennent le pain d'ammunition, & les fourages, 2) les autres vivres, comme la viande, le beurre, le fromage, le tabac, la boisson, les légumes &c. & 3) les besoins pour l'habillement, & ce qui procure d'autres aisances.

Les vivres proprement dites sont un département particulier séparé de la police, quant aux moiens de les fournir; mais ils sont du ressort de la police, quant à l'éxamen de la qualité & de la quantité. Elle n'a par conséquent pas d'autre soin en ce point là, que d'être attentive qu'ils soient conditionnés & distribués suivant l'ordonnance, ou l'accord fait avec l'entrepreneur.

Pour les autres vivres, de quelque nature, qu'ils soient, ils dépendent tous de la police & c'est à elle d'en avoir soin, & comme la commodité de l'armée veut, qu'il y ait des vivres de toute sorte en assés grande quantité dans l'armée, & qu'ils soient de bonne qualité & d'un prix

prix médiocre la police y doit pourvoir.

Pourvû que les habitans & ceux, qui ſuivent l'armée aïent de la ſureté & de la protection, les vivres manqueront rarement. Tous les habitans viendront en foule, pour en aporter ſans la moindre contrainte. Mais comme il pouroit bien arriver, que les habitans craintifs, ou ignorans le ſéjour de l'armée auroient de la difficulté d'en apporter, ce qui ſe fait ſouvent, lorsque l'armée marche en avant, la police pendant la marche commandedera aux habitans des environs d'en apporter dans l'armée, & ſi l'armée ſéjourne quelque tems dans le même lieu & dans un païs, qui manque de vivres, elle impoſera aux païs les fourniſſemens, qu'ils feront obligés de faire par jour en beſtiaux, en beure, en fromage, en œufs, en poules, en lait, en potages en gibiers, en poiſſons &c. permettant aux habitans commandés à la livraiſon de les vendre le mieux, qu'ils pouront, ou ſi le prix en étoit trop exorbitant & principalement en païs ennemis, elle en fera une taxe raiſonnable.

La

La police songera encore, pour qu'il y ait un nombre suffisant de vivandiers à l'armée; car c'est d'eux, que l'armée tire ses plus grandes commodités. L'attrait du gain en attirera plus, qu'il n'en faudra, surtout lorsqu'ils seront certains, qu'on les protegera. Mais comme l'excès du nombre de vivandiers est autant pernicieux à l'armée, que le défaut; car la multitude donne dans les désordres, l'un ruine l'autre, & les subsistances en deviennent plus rares. Comme le défaut laisse l'armée dans le besoin, n'étant pas capables de la fournir suffisamment, la police gardera un juste milieu dans le nombre, & pourvû que 1000. hommes aïent deux vivandiers à équipages & que l'armée en ait encore un sur mille hommes, outre une quantité de bouchers; tous attachés & engagés à l'armée pour toute la campagne, la police ne souffrira point d'autres établissemens dans l'armée, quant aux vivres; les habitans du païs suppléeront à tour, & fourniront ces vivandiers & l'armée immediatement sans être à charge à l'armée, & sans l'embarasser. Pour les autres petits vivandiers sans équipages, ils ne font point de mal à l'armée.

Les

Les vivandiers à équipage attachés & engagés à l'armée étant ceux, qui doivent procurer à l'armée des commodités, pour les mettre en état de la procurer autant que faire se peut, il faut leur donner à leur tour de la commodité & les rendre habiles à s'acquiter de leur destination. Il faudroit pour cela leur fournir les fourages nécessaires pour un certain nombre de cheveaux & leur faire encore des avances pour les équipages & les marchandises, en cas, qu'il n'y en eut point, qui le pussent par leurs propres fonds.

Comme les détachemens de l'armée & l'armée en marche se trouvent toujours dépourvûs de toutes choses, n'y aïant pas de disposition, qui y pourvoïe, les vivandiers ne quittent pas l'armée dans le prémier cas & les habitans par la crainte de perdre leurs vivres dans la confusion & la foule, sauvent & cachent leurs éffets, dans le second cas, au lieu de procurer des rafraichissemens à l'armée dans la marche; c'est à la police de commander le nombre nécessaire de vivandiers & de bouchers pour suivre les détachemens, & d'ordonner dans les villages

par les quels l'armée passe de mettre en vente publique, tout ce, qui se trouve dans les lieux de vivres, d'y être présent & d'empêcher main armée tous les désordres.

Lorsque la police aura pourvû à la quantité des vivres, elle doit être attentive à la qualité & faire ensorte, qu'ils soient bons. Pour y pouvoir parvenir d'autant plus facilement & d'en faire la visite, elle établira un, deux, ou trois marchés publics derrière le front de l'armée, le plus à porté de toutes les parties de l'armée, où toutes les marchandises, apportées par les habitans se vendent, & elle ne permettra point d'autre vente de vivres apportés par les habitans, que là, sous peine de confiscation; nous verrons dans la suite la nécessité de ces marchés publics. Ces marchés établis, la police sera en état de faire la visite des denrées, de protéger les vendeurs, d'empêcher les fourberies, d'éloigner ce qui est de mauvaise qualité, ou nuisible à l'armée, & de maintenir l'ordre, ce qui est prèsque impossible sans ces marchés publics.

La

La police doit avoir encore l'attention, pour que les vivres ſoient d'un prix modique. La commodité de l'armée conſiſte en ce que chacun, qui la compoſe, ſe la puiſſe procurer pour ſon argent à méſure de ſes facultés, au moins quant aux vivres les plus néceſſaires; car il ne ſerviroit de rien à l'armée, qu'il y ait des vivres en abondance, ſi le prix en étoit ſi exorbitant, qu'il ſurpaſſe les facultés du ſoldat; ce ſeroit autant, que s'il n'y en avoit point du tout. La police doit donc maintenir toujours un prix raiſonnable, pour que le ſoldat en puiſſe jouir, ſans que le vendeur y perde. La protection accordée aux habitans & aux vivandiers procurera les vivres en abondance, & à un prix médiocre, ſera toujours la ſuite de l'abondance, ſans que la police ait beſoin de faire des taxes. Ce dernier moïen ne convient, que dans l'éxtrémité, & c'eſt ſouvent un ſigne de peu de prévoïance & d'une diſpoſition pitoïable de la police.

Il y a cependant des circonſtances fâcheuſes, qui mettent l'armée dans la diſette & qui obligent la police de faire faire des livraiſons par les habitans les

plus éloignés de l'armée, ce qui augmente considerablement le prix des vivres, en ce cas, qui eſt aſſés ordinaire à nos armées, mais qui ſera très-rare après l'établiſſement d'une bonne police, il faudra taxer les denrées de façon, que la perte ſoit égale du côté du vendeur, & du côté de l'acheteur, à moins qu'il n'y ait pas de fortes raiſons à faire autrement. C'eſt le ſeul cas, qui permêt des taxes: car les vivandiers & les habitans fourniſſent l'armée par l'attrait du gain, c'eſt les éloigner, c'eſt les faire quitter le négoce, que de taxer leurs vivres au point, qu'ils n'y gagnent rien, ou qu'ils y perdent même; c'eſt le moïen infallible de mettre l'armée dans la miſére & dans la diſette.

Qui aura un peu réflechi, ſur ce que nous venons de dire, verra, qu'il n'eſt jamais néceſſaire d'accorder au ſoldat la permiſſion d'aller chercher des vivres, ſoit dans les champs, ſoit dans les villages, comme cela ſe pratique ſouvent ſans néceſſité au grand préjudice des pauvres habitans & de l'armée même. Outre que ces éxcurſions mettent l'armée en péril contre les entrepriſes ennemies, à quoi

cependant il faut bien prendre garde, elles ne se font jamais sans désordres, nonobstant, qu'il y ait des supèrieurs, qui veillent sur leur conduite, & au reste ces gens là gatent & ruinent plus dans les champs, qu'ils n'apportent à l'armée. Il faut donc toujours mieux faire faire la livraison par les habitans sur les marchés publics & taxer leurs livraisons, que de leur épargner la peine & les fraix du transport, en faisant chercher les vivres par le soldat. Les habitans n'y perdent pas tant, l'armée subsiste plus longtems, le dommage se répand sur tout un païs sans ruiner personne, & une infinité d'excès & de desordres césseront. La police doit toujours fixer ses regards sur l'ordre, & qu'il se fasse le moins de dommage, que possible. C'est la régle. C'est celle de la guerre & de la politique même.

Outre les vivres, dont nous venons de parler, il y a certains besoins, faute dequoi l'armée seroit embarrassée. Il lui faut des ouvriers les plus indispensables; il lui faut encore des marchands, des denrées, qui servent à l'habillement; car quoiqu'on présuppose, que les ar-

mées soient en bon état, lorsqu'elles entrent en campagne, il n'y a rien de si solide, qui ne soit sujet à réparation & il se perd souvent quelque chose. C'est donc à la police de pourvoir aux ouvriers & aux denrées les plus indispensables, par une bonne disposition en ce point là, elle épargnera à l'armée une infinité d'incommodités, de pertes, de frais, & de désordres. Obligée de courir dans les villes les plus proches, le concours de tant de monde cause du désordre, augmente le prix des denrées; de façon, que si l'armée décampe à l'improviste, voila un embarras épouvantable, suivi quelquefois de pertes.

Les ouvriers les plus indispensables de l'armée, sont: les charrons, les armuriers, les selliers, les maréchaux ferrans, les tailleurs & les cordonniers. Quoiqu'il soit certain, qu'il y a toujours quantité de maitres de tous ces métiers là, dans les armées sans la disposition de la police, y en aïant dans l'artillerie & dans les régimens mêmes, il n'est pas moins certain, que la plûpart ne sont que des garemetiers, qui bousillent & qui gatent les ouvrages, qui n'ont point

de

de fournitures, ni les outils nécessairs, & qui sont incapables de faire & de refaire avec solidité, ce qui leur tombe entre les mains. C'est pourquoi la police doit faire des dispositions, pour que tous les maitres ouvriers soïent gens habiles, qu'ils aïent les moïens de se pourvoir d'outils & de choses nécessaires à leurs métiers, pour en pouvoir faire la fourniture par eux mêmes, & qu'ils aïent assés dequoi pour se mettre en équipage, pour suivre l'armée & pour la servir en tout & par tout.

Comme le grand nombre en est désavantageux à l'armée, tant à cause de la plus grande consomption des vivres, qu'à cause du grand embarras, qu'ils causent à l'armée & de la difficulté de les faire tous gagner & vivre, & que de l'autre côté le défaut ne satisfait pas à la commodité de l'armée, la police doit garder un juste milieu entre le trop & le trop peu. Le meilleur parti, qu'elle puisse prendre quant à ces ouvriers, est de pourvoir l'armée de deux, ou suivant la force de l'armée de trois & de quatre maitres de chaque métier, qui aïent de l'équipage & tout ce qu'il faut

pour fournir l'armée d'ouvrages ſolides & durables; de ne pas permettre, que, qui que ce ſoit travaille en maitre; mais que tous les garçons du métier ſoit étrangers; ou ſoldats, travaillent ſous la conduite des maitres établis par la police. L'armée fournit tant de ſoldats de ces métiers, qu'on pourra aſſés bien ſe paſſer des étrangers. C'eſt le moïen d'éviter le bouſillage, d'avoir un travail durable, & de ſavoir à qui s'en tenir, ſi le travail n'eſt pas fait, comme il faut.

Pour les marchands il ne faut pas d'autres appas, que le gain, la ſureté & la protection. Les armées en ſont inondées. Pour la commodité de l'armée, pour l'ordre & pour rendre la protection de ces gens plus aiſée, il faudroit camper tous ces métiers & marchands, qui vendent toute autre choſe, que des vivres dans un certain endroit fixe de l'armée, p. e. au centre & ne leur point permettre de ſe camper, ou de ſe loger, ou de quitter leur demeure ou bon leur ſemble. Ce ſeroit une incommodité pour l'armée de les chercher.

Il y a rarement de l'ordre dans nos armées

mées à l'égard de ceux, qui les ſuivent; ſoit à cauſe des vivres, ou d'autres choſes. Perſonne ne s'en ſoucie. Chacun cherche ſon azyle le mieux, qu'il peut, c'eſt-ce, qui cauſe un déſordre affreux & qui rebute une infinité de gens, capables de procurer les plus grandes commodités à l'armée, ne trouvant ni la ſureté, ni la commodité requiſe; je paſſe ſous ſilence les incommodités, que l'armée même reſſent de ne ſavoir jamais où trouver, où prendre ſon néceſſaire, ou ce qu'elle à beſoin. Il faut de l'ordre en toutes choſes; mais principalement dans les armées, qui ſont bien autre choſe, qu'une cour, où la confuſion eſt privilégiée. Si la police d'une grande ville étoit folle & blamable, de ne pas arrêter un lieu fixe pour la vente des vivres, mais qu'il dépendit des vendeurs, de mêttre le marché tantôt à une extrémité de la ville, tantôt à l'autre, ou de ſe diſpercer par toute la ville ſuivant leurs caprices, à plus forte raiſon la police des armées, qui ſont bien autre choſe, que des grandes villes, & qui à tout moment ont de nouveaux beſoins, ſeroit-elle blamable, ſi elle n'arrétoit pas des lieux fixes & immuables pour la vente des denrées

& pour la demeure des personnes, dont on à besoin à tout moment.

Il y a des postes de campagne en chaque armée, mais elles sont abandonnées à elles-mêmes & tout y va souvent dans une confusion horrible, dont toute l'armée ressent les suites. Ce seroit donc à la police d'y avoir l'inspection, de régler le nombre des cheveaux nécessaires à l'armée, d'avoir soin, que les lettres soient expédiées dans l'ordre, & que particulièrement les lettres addressées à ceux, qui ne sont pas attachés aux Régimens lui soient délivrées, tant pour les éxaminer en cas de besoin, que pour les distribuer. Ce seroit surtout une grande commodité, s'il y avoit des cheveaux de louage & des chariots de poste ordinairs. Il n'y a rien, qui arrête tant le trafique, que ce défaut, & la poste même en soufre une grande perte.

Quoique les dispositions, qui regardent la santé de l'armée soient du ressort du médecin de l'armée & des chirurgiens majors des Régimens, les dispositions générales, qui visent à cette conservation appartiennent à la police & c'est à elle

elle à diriger le régime, que le conseil établi pour la santé, aura prescrit.

Les dispositions de la police à l'égard de la santé, se tirent de la maxime générale, d'écarter tout ce qui pourroit altérer la santé & de procurer au contraire, ce qui la pourra maintenir & fortifier. Comme la santé s'altère 1.) par l'impureté de l'air, 2.) par des nourritures malsaines & 3.) par un régime irrégulier; il faut que la police prenne tout le soin possible d'écarter ces trois choses.

Pour émpêcher l'infection & l'impureté de l'air, qui ne se corrompt, que trop souvent dans les armées, principalement dans les grandes chaleurs & dans les hôpitaux par l'exhalaison des saletés, des éxcrémens, des entrailles & du sang des bestiaux tués, des cheveaux & des hommes morts &c. la police ordonnera, qu'il ne se fasse pas d'éxcrémens, que dans un certain lieu assigné dans des fossés assés profonds, qu'on comble ces fossés de deux en deux jours, que les bouchers de l'armée tuent leurs bêtes pendant la nuit loin du camp, & qu'ils enterrent tout aussi-tôt les entrailles & tou-

tes les ordures le plus profondement; & pour que la police y puiſſe avoir l'oeil, elle établira, la boucherie & la vente publique de la viande dans un endroit fixe de l'armée, ſauf de pouvoir alors transporter de là, la viande aux Régimens, auxquels, ils pourroient être attachés. A l'égard des hommes & des bêtes mortes, la police les fera éloigner aſſés loin du camp & les enterrer le plus profondement, qu'il ſera poſſible. Pour les hôpitaux, comme ceux, qui y ſont prépoſés ne négligent, que trop ſouvent la propreté & font croupir l'air, ce qui cauſe néceſſairement des contagions, dont j'ai reſenti l'effèt par ma propre éxpérience, & dont il y a eu des éxemples recents en Siléſie en 1758. cauſés uniquement par la corruption de l'air, produite par la ſaleté, la police doit encore avoir l'oeil ſur les hôpitaux.

J'ai été en pluſieurs armées pendant la guerre actuelle & ma ſurpriſe a été éxtrème d'y voir les plus dégoutantes ſaletés de toutes éſpéces tant dans les intervalles, que ſur le front même des Régimens, ce qui cauſoit un aſpect hideux & une puanteur abominable. J'en fus

fus d'autant plus étonné, que je trouvois ces désordres mêmes dans une armée, que je m'étois faussement immaginé, comme un modéle parfait d'un bon ordre. Etant en 1758. en Silesie au mois d'Avril, je trouvai encore tout le chemin de Neumarck à Breslau couvert de mille & mille cheveaux morts depuis la bataille de Leuthen; il falloit en bien des lieux passer par dessus avec le chariot, & ce qui m'étonna le plus, c'est qu'il y en avoit même encore dans les villages. J'en comptai à Lissa au moins quarante, ce qui causoit une puanteur & une infection de l'air à en tomber en defaillance; & qui sait, si cette infection de l'air n'a pas contribuée aux maladies & à la mort de la plûpart des habitans de ces contrées. Quelle négligeance de la police!

Les nourritures ont une si grande influence sur la santé & les maladies, qu'il faut bien des soins de la part de la police, pour empêcher, qu'il ne s'y en glisse point de mal-saines dans l'armée. A l'égard de la boisson elle empêchera donc les sophistiqueries, dont nous avons déjà parlé, rien n'étant plus nuissible, que

que ces boiſſons artificielles, compoſées pour le goût & pour la vuë; elle ne permettra pas l'entrée, ni la vente des fruits, qui ne ſont pas meurs, & moins encore celle du cochon non ſalé, ou d'autres choſes défendues par le conſeil des médecins. Tant que les Princes ſe laiſſent dupper par ceux, qui ſont intereſſés dans le pain d'ammunition, & n'introduiſſent pas du biſcuit dans les armées; la police éxaminera avec le dernier ſoin la qualité du pain & punira ſévérement toute négligeance, ou fraude commiſe en ce point important. Elle fera la viſite des beſtiaux, l'orqu'ils viennent au camp & des viandes, après qu'ils ſeront égorgés & fera confiſquer, ou enterrer celle, qui n'eſt pas ſaine ou de bonne qualité; & pour le pouvoir d'autant plus facilement, la boucherie, comme nous l'avons déjà marqué, aura un lieu fixe & il ne ſera pas permis de vendre la viande avant qu'elle ne ſoit éxaminée.

Comme l'eau eſt l'article le plus important, la police l'éxaminera dans toute l'étendue du camp, en marquera la plus ſaine, la fera purifier, la maintiendra dans ſa pureté en empêchant, qu'elle

le ne soit ni troublée, ni souillée par la confusion & les désordres de ceux, qui y puissent. J'ose dire, que l'attention sur l'eau est celle dont la police doit prendre le plus de soin. Le soldat en arrivant dans un autre camp est trop étranger pour savoir, où trouver de la bonne eau & étant d'ailleurs las & fatigué de la marche, la prémière, qu'il trouve est la meilleure, fût elle la plus malsaine.

Si la police doit empêcher un régime irrégulier, son soin doit être d'écarter du camp tout ce qui peut y donner occasion. Elle ne permettra donc point ces vacarmes nocturnes dans les caffées & les tentes des vivandiers, qui troublent le repos & la tranquilité de l'armée en même tems, qu'elles nuisent à ceux, qui les causent, & elle fixera pour cela un tems, après lequel tous les vacarmes & la musique bachique doivent finir. Elle chassera du camp toutes les filles perdues & débauchées & le sexe sans aveu, rien n'étant plus nuisible, & à la santé & au bonheur de l'armée, que le commerce avec ces personnes. Il est étonnant, qu'on les puisse encore soufrir en quel-

quelques armées & les protèger même, & je ne ſuis pas ſurpris, qu'il n'y ait quelquefois, que 15. ſoldats infectés du mal vénerien à la fin de la campagne, je m'étonne au contraire de ce, qu'il n'y en a pas d'avantage. Rien ne diminue tant les forces de l'armée, que ces débauches; rien ne ruine plus la ſanté & l'économie du ſoldat; deux points, qu'il faut abſolument éviter, puisque la force eſt eſſentiel au bût des armées & que le dérangement de l'économie du ſoldat conduit au vol, aux rapines & à la déſertion.

Comme le régime s'étend auſſi ſur les nourritures, & qu'il eſt certain, que les forces du ſoldat dépériſſent par l'irrégularité du manger, ſoit en ne mangeant, que des nourritures ſans conſiſtance, ou en ne les prennant point régulièrement, la police pourvoïera, que le ſoldat trouve toujours du bouillon, des légumes & de la viande, bien apretée & bien cuite. Mr le Maréchal Comte de Saxe dans ces réveries propoſe de donner ce ſoin aux vivandiers, & l'expérience m'a appriſe, que l'éxécution de cette propoſition ſeroit tout ce qu'on pourroit imaginer

giner de commode & d'utile aux trouppes; car le bouillon seroit plus délicat, le soldat ne seroit point embarrassé des chauderons, on ménageroit le bois, bref on abregeroit une infinité de peines au soldat, & on ménageroit sa santé & fortifieroit ses forces.

Le reste des dispositions pour ménager & pour conserver la santé étant purement médicinal, quoique sous la direction de la police, nous ne nous y embarquerons point, & il suffira, que la police tienne éxactement sur ce que le conseil médicinal aura jugé convenable & nécéssaire d'ordonner en ce point; mais je ne saurois, me dispenser de rapporter la coutume des romains pour maintenir la santé de leurs armées. C'est par un moïen trés-simple, qu'ils firent l'effêt le plus surprennant, en prévenant toutes les maladies en quelque climat,que leurs armées fissent la guerre. Ils ne firent que de distribuer du vinaigre, dont le Soldât mettoit quelques goûtes dans l'eau, qu'il bûvoit. C'est tout le mistère, & parceque c'est un moïen si simple, c'est peut-être la raison, pourquoi on n'en fait pas usage aujour-

d'hui. Ce qui ne nous vient pas des Indes, ou ce qui n'est pas précieux, ne mérite pas nôtre attention. Celui qui réflechit sur les qualités éxcellentes du vinaigre sera bientôt au fait de la raison physique de son effêt; il est réfrigeratif, sudorifique & corroboratif. C'est là cause du dernier effêt, que les romains en donnoient aux crucifiés, & nous voïons encore tous les jours ce même éffêt sur ceux, qui ont une pamoïson, ou une autre foiblesse des esprits vitaux; & quelque peu de cas qu'on en fasse pour l'ordinaire, il est recherché & appliqué comme un préservatif par tous les médecins dans les contagions & dans la peste, preuve que c'est un rémede spécifique, contre les maladies épidémiques, qui sont justement celles qui font le plus de ravage dans les armées. Qu'on me pardonne cette petite digression. L'importance de la santé des armées & l'effêt excellent du vinaigre sur les armées romaines, mériteroit une disertation particulière.

Il ne suffit pas que la police ait pourvu aux besoins les plus indispensables des armées, son attention doit aussi s'étendre

tendre aux récréations, qui font partie de ce qu'on appelle commodités de la vie. Les armées les méritent plus qu'aucun autre ſociété, puisque nonobſtaut toutes les commodités imaginables qu'on leur puiſſe procurer, elles ne ſont pas moins dans la miſére & dans une condition dans laquelle tout eſt mêlé d'amertume. Mais comme il faut, qu'elle diſtingue bien les récréations, qui donneroient atteinte à l'économie de de l'armée, à la ſanté, ou à la ſureté par les mauvaiſes ſuites, qu'elles attireroient ſucceſſivement & immédiatement, elle défendra abſolument les récréations en déracinera toutes les occaſions, & ne permettra que celles qui amuſent & éveillent l'eſprit, qui de leur nature ſont licites, & qui n'ont pas de mauvaiſes ſuites.

Je compte entre les récréations illicités & nuiſſibles, le commerce avec les filles débauchées, les jeux de hazard, la muſique & la danſe continuelle dans les tentes publiques. Le prémier ruine la ſanté, le ſecond eſt l'amorce des disputes & des querelles, le troiſième ne donne pas moins occaſion aux querelles,

eſt une affaire fatiguante, un appas à l'yvrognerie & la diſſolution, dont les ſuites ont une infinité de déſordres; enfin un vacarme, & un charivari qui trouble le repos de l'armée, & l'un & l'autre concoure au dérangement des affaires économiques du militaire.

Les récréations que la police, ne doit pas ſeulement permettre, mais établir & autoriſer même, ſont: une biblioteque militaire & galante, la comédie, des jeux, une muſique réglée, & des réjouiſſances publiques.

Rien de plus amuſant & de plus utile en même tems aux Officiers en particulier & généralement à tous ceux, qui aiment la lecture, qu'une biblioteque publique; Comme la pluspart ne donne dans les débauches, & dans les récréations illicites, que par ennui & faute d'occupations ſérieuſes, ne ſachant comment paſſer leur tems, la lecture préviendra beaucoup d'excés ſans avoir beſoin d'avoir recours à la rigueur. Prèsque la plûpart des Régimens françois a une biblioteque choiſie en campagne; diſpoſition très-louable! mais il vaudroit

droit mieux, que la bibliotéque fût publique & ouverte à toute l'armée.

La police aura donc soin d'engager un entrepreneur de cette bibliotéque; que la bibliotéque consiste dans les ouvrages les plus utils & les plus amusants, & que chacun en puisse faire usage. Il y aura assés d'entrepreneurs pour cette bibliotéque, & elle ne coutera prèsque rien à l'armée. Il ne faut qu'une bagatelle, p.e. un sou, que chaque Officier de l'armée paie par mois, pour subvenir aux fraix de l'entreprise & l'affaire sera faite. La bibliotéque consistera dans tous les ouvrages militaires, comme dans les histoires des guerres, les mémoires, la fortification, l'artillerie &c. dans des cartes géographiques, des plans, & même dans des ouvrages galants; mais tout sera plutôt choisi que trop étendu. Présupofant que l'entrepreneur loue ses livres, à raison d'une certaine reconnoissance proportionnée à la valeur du livre & au tems du louage, la bibliotéque sera ouverte à toute l'armée; & c'est ce louage & la vente, qui le mettra en état d'entreprendre l'affaire, & de fournir l'armée de tout ce

 qu'il

qu'il y a de plus nouveau, de plus beau, de plus curieux, & de plus instructif.

Quoique les moralistes sévéres condamnent les comédies sans miséricorde, nous ne nous soucierons guerres de ces gens hypocondriaques & toutes les polices du monde, ont en cela une morale plus saine; C'est-pourquoi la police des armées fera non seulement la disposition, pour qu'il y ait des comédies pour l'amusement des Officiers, mais elle aura aussi soin pour que le soldat soit diverti par quelque chose d'approchant. Il ne faut que des harlequins à ces derriers & des comédies allemandes. Un denier par mois de déduit de la païe du soldat & dix sols de celle de l'officier subalterne & quelque chose davantage par dégré, jusqu'à l'officier général fera une masse de trois mille livres sur quarante mille hommes, somme plus que sufisante à l'entretien de deux, jusqu'à trois bandes de comédiens; & de cette manière chacun à l'armée aura de deux en deux jours le divertissement de la comédie.

Pour les jeux, il est impossible de les inter-

interdire tous. Les jeux de commerce, le billard, l'échec, le trictrac, le damier, la peaume, sont assés innocens & divertissans, pourvû qu'on ne joue pas gros jeu. Ainsi la police la plus austère ne les doit pas seulement soufrir; mais elle les doit diriger elle même, en fixer le mode, l'enjeu & le tems, & moïenant ces restrictions, il n'y aura pas d'inconveniens.

L'effêt de la musique sur les passions des hommes est trop connu par l'expérience pour en douter ; & il est étonnant, qu'on approfondisse si peu les régles, au moïen des quelles on exciteroit telle & telle passion, pour l'appliquer à la guerre. Mais quoiqu'il en soit, nous sommes au fait des régles, qui bannissent la tristesse & excitent la joïe & ce sont ces régles, que la police doit faire mettre en pratique dans l'armée, mais sans confusion & sans désordre. Les comédies y donnent la plus belle occasion ; une réjouissance publique sous la conduite des supérieurs ; une musique réglée sur les marchés des vivres feroit un éffêt admirable ; le reste des musiques publiques ne cause que des désordres.

Après avoir parcourû les devoirs les plus indiſpenſables de la police, il ne ſera pas hors de propos d'examiner les perſonnes qui la compoſent, & les moïens de les entretenir.

Il faut un homme, un chef, dans les mains du quel l'autorité & le pouvoir de la police ſoit. Nous nommons communément ce chef grand-prévôt, ou en allemand *Grand-Profos*; titre extrèmement odieux aux trouppes & à tout homme ambitieux, & préjudiciable par là au bien du ſervice. Quoique les môts ne ſoient que des môts, & qu'ils n'altèrent point l'eſſence des choſes, je voudrois, pour éteindre entièrement l'idée affreuſe, & le mépris qu'on a pour le grand-prevôt, qu'on abolît ce titre, & qu'on y ſubſtituât celui de Général ou Colonel de la police. Ce titre étant analogue avec les titres militaires rendra cette charge plus reſpectable aux trouppes & fera perdre entièrement dans la ſuite le ſouvenir de celui de grand-prevôt.

D'ordinaire nos grands-prevôts ſont des hommes décrépites, tirés des Régi-

mens

mens & ſans autre mérite, que d'être avares, peu ambitieux & peu propres au poſte, qu'ils occupoient dans le Régiment; au reſte ſi par hazard on demande une qualité particulière en eux, c'eſt l'inſenſibilité, & la rigueur. Mais il faut bien un autre homme, & bien d'autres qualités pour éxercer la police. Il faut de l'activité, il faut de l'intégrité, & de la ſévérité, jointes à une connoiſſance particulière de la guerre & de la police. Sans ces qualités la police ſera foible, & inſuffiſante pour prévenir les désordres.

Comme l'éxercice de la police demande une connoiſſance profonde de la guerre, du droit, & de la phiſique; Connoiſſances, qu'on ne trouve que très-rarement raſſemblées dans un ſeul homme, il faudroit que le conſeil de la police fut composé d'un Général ou Colonel de la police, qui préſideroit, d'un Officier général ou major de l'armée, d'un auditeur ou Juge de la police & du prémier Médecin de l'armée; & quoique je ne ſois pas pour la longuer des procès, principalement lorsqu'il s'agit des affaires de police, il me ſemble que l'ordre éxige

aussi un Fiscal, qui veille sur l'éxécution des loix militaires.

Le Général de la police & celui de l'armée forment le tribunal de la police, lorsqu'il s'agit de toute autre chose, que des dispositions concernant la justice ou la santé; Et le Juge & le médecin n'y prendroient séance, que lorsqu'il seroit quéstion de la justice, ou de la santé; aussi toutes les dispositions de la police seroient expédiées de la part de ceux, qui auroient formé le conseil, & ensuite présentées, confirmées & signées par le chef de l'armée.

Le Général de la police ne pouvant pas être présent & avoir les yeux sur toute l'étendue de l'armée, il lui faut des Lieutenants. Le nombre en sera fixé sur le nombre des trouppes; toujours en faut-il un sur chaque marché public, qui veille sur l'éxécution des loix, & qui juge les différens. Il en faut quelques uns, qui fassent les patrouilles de l'armée, des villages & des environs de l'armée, & enfin il en faut pour les dispositions des vivres. En voilà 10 jusqu'à 12, dont chacun a sa tâche particulière.

Comme la police ne sauroit être sans des gens armées, tant pour la garde des villages, la seureté des dehors de l'armée, que pour le faire respecter, il lui faudra encore un certain nombre d'hommes capables à l'emploi destiné. On prend communement des détachemens de l'armée pour faire la visite & les patrouilles de la police. Ce n'est, à ce qu'il me semble, qu'une cérémonie, si j'en dois juger par l'éxpérience. Un loup ne mange pas l'autre. Ces détachemens s'acquitent tellement, quellement des ordres du grand-prevôt, qu'ils méprisent. Ils sont sourds, aveugles, & estropiés. Mieux vaudroit-il donc avoir un nombre suffisant d'archers armés, partie à cheval, partie à pied avec leurs sergeans. Ceux à cheval appuiés par de petits détachemens de l'armée serviroient aux patrouilles, à porter des ordres, bref aux expéditions, qui demandent de la célérité. Ceux à pied feroient les gardes des villages, des criminels &c. & les détachemens de l'armée suppléeroient au deffaut des archers de la police sur les marchés publics, aux gardes des criminels, des prisonniers &c.

Pour que chacun de l'armée & l'ennemi

nemi même puiſſe connoître les perſonnes qui dépendent de la police, ceux-là pour leur porter le reſpêct dû à des perſonnes inviolables, & celui-ci pour les ménager en cas de quelque priſe, il faudra les bien diſtinguer de toutes les autres trouppes de l'armée par l'habit, & par quelques autres marques extérieures p. e. par les armes du ſouverain attachées ſur l'habit.

Les priſonniers & les criminels étant ſans la dépendance, & la garde de la police & les éxécutions ſe faiſant par la police, il lui faut un géolier, un Prévôt, & quelques éxécuteurs ou bourreaux. Voilà les perſonnes néceſſaires à la police.

Ces diſpoſitions, ou ce departement de la police, compoſé de tant de perſonnes, éxige des fonds pour l'entretenir. Voilà un nœud d'autant plus grand, que les Souverains aiment mieux emploïer leurs fonds & leurs révenus à l'entretien des gens de guerre pour en groſſir le nombre. Je penſe, qu'on n'en doit pas être en peine, vû que les perſonnes de l'état major ſont effectivement dans toutes les armées, comme les prevôts & les éxécu-

teurs

teurs & y tirent leurs appointemens. Il ne s'agit donc, que de l'entretien des Officiers & des archers de la police. Cet entrétien se pourra faire 1) par les gratifications tirées des habitans pour la sureté de leurs possessions, 2) par le tribût des vivandiers, 3) par les confiscations, 4) par les amendes pécuniaires, & 5) par le vingt ou dixième des ventes publiques faites par la police.

Comme au moïen du prémier plus de la môitié est nourrie par les habitans, il faut peu pour le reste & si ces sources mentionnées des fonds entre dans une Caisse générale de la police, il se trouvera du reste à la fin de la campagne pour l'entretien de la police pendant l'hyver.

Quoique la police des Régimens différe de celle des armées, il la faut cependant regarder, comme subordonnée à la police générale des armées. C'est une chose étrange & tout à fait absurde, que les Régimens s'arrogent une indépendance de la police des armées, c'est comme si une ville vouloit se soutraire à la police d'un Etat. Un malfaiteur un criminel peût-il atteindre le Régiment dans la poursuite du grand-prévôt, le voilà libre

libre, ſauvé & caché. Le grand-prévôt connoit-il cet homme là? perſonne ne le veut connoître; voilà donc le crime impuni; voilà les portes ouvertes à toutes les inſolences les plus atroces & à tous les déſordres, qui déſolent les armées, & qui en cauſent à la fin la ruine. Celui qui eſt aſſés habile pour échapper des mains du grand-prévôt, & combien n'y en a t'il pas? peut commettre impunément autant de déſordres, qu'il veut; Les Régimens, au lieu de les punir, les cachent & les ſoutiennent. C'eſt rendre ridicules les ordonnances & la police. Tout doit concourir à une & à la même, fin dans une armée auſſi-bien que dans l'état. C'eſt une maxime fondamentale. Ce qui y eſt contraire, n'eſt pas bien & contre l'ordre. Il faut donc faire ceſſer ces déſordres, il faut ſoumettre & ſubordonner les Régimens à la police des armées. Point d'azile pour le coupable.

Mais ſi d'un coté la juriſdiction de la police s'étend juſques dans les Régimens même, il faut de l'autre coté abandonner la coutume impitoïable de pendre un miſerable pour avoir volé une rave. L'expérience nous apprend, que cette

cette févérité ne rémédie pas au mal, & que de cent qui maraudent, il y en a quatre vingt dix neuf,qui échappent des mains du grand-prévôt, & de toute punition. D'ailleurs les maraudeurs étant, pour l'ordinaire les plus braves & les plus courageux de l'armée, on en perd une infinité pendant le cours d'une campagne & plus par la pourfuite du grand-prévôt, que par la prife, vû qu'un miferable pour échapper à la corde n'ofant retourner dans le camp de peur d'être pris en chemin, déferte; de plus, chacun, foit de l'efcorte du grand-prevôt, foit des Régimens, a une répugnance d'arrêter un miferable pour le faire pendre. Les méfures, que nous avons préfcrites à cet égard, feront fuffifantes, ce me femble pour prévenir & empêcher les maraudes & les vols. Et je fuis certain, qu'en ne punifant les contrevenans, qui n'ofent jamais échapper des mains de la police, que par les verges, on ne faura plus, ce que c'eft, que la maraude, le pillage & le vol. Comme cet effai ne doit fervir que d'Introduction à la police des armées, je transgrefferois les bornes d'une introduction, fi j'en parlois davantage.

XII.

XII.

Essai pour combiner la légion de Mr. le Maréchal C. de Saxe & la colonne de Mr. le Chev. de Folard avec la tactique & la constitution actuelle.

IL est peu de militairs éclairés, qui n'aïent quelque vénération pour la tactique de Mr. le Maréchal Comte de Saxe & pour les colonnes folardiennes, & qui, convaincus de leur excellence, n'en souhaite la pratique. L'une & l'autre est fondé sur l'expèrience continuelle des anciens, sur le bon sens, & sur des principes solides & incontestables. La tactique actuelle au contraire, n'est autorisée que par la coutume moderne toute nue, révérée par la prévention & les préjugés du feu, qui d'ordinaire fait plus de bruit, que de mal, & soutenue par la difficulté & prèsque l'impossibilité de changer tout à fait nôtre constitution militaire. Cette difficulté est peut-être la cause unique, que nous ne pouvons pas résister au torrent de la

seu

coutume, quelque défectueux, qu'il soit: car s'imaginer, que tant de grands hommes, tant de Généraux habiles soient assés aveugles, pour ne pas voir les défauts de la tactique actuelle & l'éxcellence de celle du C. de Saxe & du Chev. de Folard, ce feroit une imprudence blamable, ou un orgueil ridicule.

Le changement de toute une constitution militaire, tel que le sistème du Comte de Saxe l'éxige, est une entreprise éxtrèmement grande. La constitution politique de la pluspart des états le rend absolument impossible, & celle du reste y trouve une infinité d'obstacles, malaisés à remuer.

Mon bût n'est pas de démontrer ici la foiblesse & les défauts, de notre tactique, ni d'éxposer la force & les avantages des légions & de la disposition de Mr. de Folard. Ces deux grands hommes en ont donné des démonstrations prèsque géomètriques, & des preuves tirées de l'épèrience, qu'on trouvera plus au long dans leurs écrits. Je ne me propose, que de démontrer, que la colonne & la légion romaine, n'est pas in-

compatible avec nôtre tactique & nôtre constitution militaire, que l'une & l'autre a ses avantages, suivant les circonstances, & qu'il n'est pas difficile de les combiner ensemble.

Ni le sistème du Chevalier de Folard, ni celui du Comte de Saxe, & moins encore nôtre façon de combattre est universelle. Chacun à ses avantages suivant le terrein, la disposition de l'ennemi, les vues, & d'autres circonstances. Il faut combattre quelquefois par le feu, lorsqu'on ne peut pas joindre l'ennemi, comme dans des païs coupés, des haïes, derrière des fossés, des retranchemens, des rivières, des ravins &c. On charge aussi la cavallerie.

Ici les colonnes feroient peu de merveilles. Elles se confondroient en 20. pas de marche. Les légions du Comte de Saxe y feroient plus applicables, mais la méthode la plus avantageuse est celle, qui fournit le feu le plus meurtrier. C'est nôtre tactique à quelque changemens près.

Il est vrai, que Mr. le Maréchal Comte

te de Saxe propose un feu; qui surpasse le nôtre, mais il est vrai aussi, qu'en suivant ses préceptes à l'égard du feu, nôtre tactique fournit un feu plus suivi, plus grand, plus étendû, & aussi certain.

On combat, ou l'on doit combattre à armes blanches, lorsque le terrein permêt de joindre l'ennemi. Comme la force de l'infanterie consiste dans la profondeur des files; comme le choc est proportionné à la profondeur des files; comme l'ordre est essentiel à l'abord de l'ennemi; comme 100. files sur 6. rangs sont plus aisés à remuer & marchent plus sans flottement, sans désordre, sans désunion des parties, que 200. files sur 3. de hauteur, il est évident, que la légion du Comte de Saxe aussi-bien, que la colonne en ce cas sont préferables à un ordre établi sur l'usage du feu.

Ce n'est pas ici le lieu de déterminer les bornes de la légion, d'avec la colonne.

Mr. le Comte de Saxe veut non seulement, que les files soient de 8. de hauteur, mais que les armes soient melées, pour que l'une puisse soutenir l'autre.

Il éxige encore des piques pour une partie de la légion.

Mr. de Folard veut la même choſe excepté, que ſes colonnes ont plus de profondeur.

Approchons nous des idées de ces grands hommes le plus près, que poſſible.

Les troupes légères ſont néceſſaires & très-utiles. La guerre actuelle en fournit aſſes de preuves. Il ne faut pas juſtement des Régimens de houzards, ni des bataillons francs faiſant corps à part. Que chaque bataillon en ait une compagnie d'Infanterie habillée, & armée ſuivant l'avis du Comte de Saxe, proportionnée à la force du bataillon.

Qu'il y ait encore un certain nombre de Cavallerie légère toujours attachée au bataillon, la plûpart de ces troupes légères tirées du bataillon même. Par ce moïen, on aura l'élite des troupes, des Officiers éxpérimentés, une confiance & un amour réciproque entre les troupes legères & le bataillon; ou trouvera la commodité de mettre à cheval les fan-

taſſins

taſſins éſtropiés & incapables de ſervir à pied, & tous les avantages des troupes légères, décrits dans les mémoires du Comte de Saxe.

Ces troupes légères, quoique attachées à un certain bataillon, pourront néanmoins former des bataillons & des éſcadrons particuliers, en cas de beſoin, & faire le ſervice ordinaire des troupes légères, ſpecialement celles de la ſeconde ligne & des bataillons en garniſon.

Cette formation des troupes légères ſurpaſſera infiniment celle de la façon accoutumée, coutera bien moins & l'on ne doit pas craindre, qu'on en ait trop.

Pour la pique, il ne ſera pas malaiſé d'en armer le tiers de l'armée ſans déroger à l'uſage des armes à feu. Une pique, n'eſt pas ſi peſante, qu'elle ne ſe puiſſe porter avec le fuſil, ſurtout, lorsque le piquier eſt déchargé d'un autre fardeau, ſavoir de porter les batons des tentes; & au reſte ces mêmes piques pourront tenir lieu de batons des tentes, ſuivant l'avis du Comte de Saxe. Cela étant, on aura l'uſage des piques, ſans être privé de celui du feu. Si le cas demande du feu, qu'on laiſſe les piques au camp, ou qu'on les plante à quelque diſtance du

champ de bataille, si au contraire la pique étoit nécessaire, que le piquier mette son fusil, en écharpe & prenne la pique en main. Peut-être seroit-il faisable de faire une pique assés forte de deux piéces, pour la porter plus commodement. Je n'y vois rien d'impossible.

Supposons maintenant, que nos bataillons aïent à leur suite ces troupes légéres, & soient pourvûs de piques; supposons encore, que l'armée soit rangée en bataille de la façon accoutumée, il ne sera pas difficile d'en former dans un moment la légion suivant les principes du Comte de Saxe. Que cette formation se fasse près, ou loin de l'ennemi, cela n'altère la chose en rien.

Que le bataillon soit de 600. hommes, le plus, ou le moins est indifférent rangé sur trois rangs, le second rang armée de piques. Que le bataillon soit divisé en 8. pelotons, outre le peloton des drapeaux; pour en former l'ordre de bataille du Comte de Saxe, le 1. 3. 5. 7. peloton faisant tour à gauche double le 2. 4. 6. & 8me peloton, qui fait en même tems un tour à droite, & s'enchassent pour ainsi dire ensemble. Les troupes légéres d'Infanterie occupent les inter-

tervalles ſur 2. rangs & la cavallerie les appuïe à quelques 30. pas delà.

Cette manœuvre eſt extrèmement ſimple, & ſe fait prèsqu'en un moment, puisque tout le bataillon ne fait que 12. pas; & quoique cette diſpoſition ne ſoit pas juſtement celle du Comte de Saxe, qui veut 8. rangs, elle en approche, eſt plus forte dans une affaire de mains, qu'un ordre ſur 3. rangs, & aura au reſte tous les avantages, que Mr. le Comte de Saxe ſe promet de ſon ordre dans ſes mémoires. Il y aura des piques dans le 3. & 4me rang, capables de défendre en même tems, le dos en cas de beſoin.

Il s'entend de ſoi-même, que les pelotons doivent toujours être d'égale force, & cela n'a pas de difficulté, pourvû qu'on les égaliſe par le peloton des drapeaux. Mieux vaudroit-il, faire une réſerve dudit peloton, que de le ranger dans le bataillon même, puisqu'on en gagneroit 16. à 20. pas & le double des troupes légéres.

Que cette manœuvre ſe puiſſe faire ſans danger, & ſans déſordre même en préſence de l'ennemi, de même, que la décompoſition de cet ordre, dans l'ordre

accou-

accoutumé, c'eſt ce que chacun peut comprendre ſans difficulté. C'eſt un grand avantage, & un moïen ſûr, de déconcerter l'ennemi incapable de changer ſon ordre de bataille dans le même moment, à moins que ſes troupes ne ſoient pas dreſſées à la même manœuvre & n'aient les mêmes armes. Mr. le Chevalier de Folard éxige une certaine quantité de files, & de rangs dans ſa colonne. C'eſt en quoi nous pouvons d'autant moins l'imiter, que cette quantité eſt arbitraire, & ſe régle ſur les circonſtances. Si l'ordre de bataille eſt prémédité, il ne ſera pas difficile de le former à ſon grès, mais s'il eſt ſuivant la coutume & que l'on ſoit obligé de prendre parti ſur le champ, il ſuffit d'imiter la colonne folardienne dans l'eſſentiel, ſavoir dans les ſections, & dans la diſtribution des armes, ſe réglant dans la formation ſur l'arrangement des parties du bataillon. C'eſt le cas d'ici. Dans l'autre cas, la colonne ſera plus parfaite.

Suppoſons donc encore le bataillon de 600. hommes, ou le peloton de 24. files, ſans le peloton des drapeaux, & formons en la colonne.

On marquera le centre des pelotons.

Le

Le bataillon fait tour à droite & à gauche vers le centre. Le peloton des drapeaux ſe retire en arrière. Le 4. & 5me peloton double. Le 3. 6. 2. & 7me ſe met dérrière ce peloton doublé pendant que le 1. & 8me s'y met à la tête & s'enchaſſent enſemble.

On aura alors un quarré parfait à centre plein, ou une colonne, avec les 3. ſections. Le 1. & le 8me peloton, ou les 2. pelotons de la tête, font la ſection en face, le reſte des pelotons s'ouvrant par le centre fait les ſections du flanc, ou ſi l'on veut, l'on prend 3. pelotons pour la ſection de la tête de la colonne.

Les troupes légéres occupent la place, que Mr. de Folard déſigne aux grenadiers & en font le même ſervice.

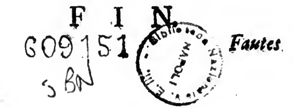
Mais comme cette formation n'arrange pas les piques des flancs, comme elles le devroient être, puiſqu'il y a des intervalles de deux files, ſans piques, il n'y aura pas d'autre moïen de les diſtribuer, que d'échanger les armes après la formation. Ce moïen me paroit plus ſimple & plus court, que celui d'arranger les troupes ſuivant les armes. On y perdroit trop de tems, & la confuſion y ſeroit inévitable. Deux choſes, qu'on doit écarter avec ſoin en affaires de guerre.

En

En conséquence de cela, le prémier & le second piquier des ailes de pelotons, des sections du flancs, donne sa pique au 3. & 4me homme des ailes du prémier rang de chaque peloton, & le 5. & 6me homme des ailes du rang des piquiers donne la sienne au 3. & 4me du 3me rang. Il y aura par conséquant 2. rangs suivis de piques sur les flancs. Cet échange des piques se peut faire pendant les mouvemens mêmes, puisque le 3. & 4me homme des ailes du prémier & 3me rang de chaque peloton, n'a qu'à mettre son fusil en écharpe, pendant que le 1, 2. 5. & 6me piquier en se débarrassant de la pique, prend le fusil.

Il sera au reste indifférent, quant à la formation, que les troupes aïent des piques ou non. La même disposition aura toujours ses avantages dans les cas mentionnés, & surpassera la tactique accoutumée, pourvû que les troupes sachent marcher dans les régles & sans allongement; je ne conseillerois pas cet arrangement aux mal-disciplinés, ni aux ignorans; la confusion & le désordre leur ôteroit toute la force.

F I N.



Fautes

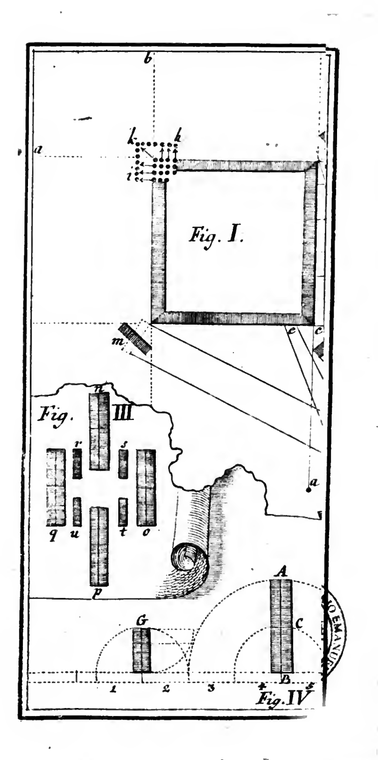
Fautes d'impreſſion à corriger.

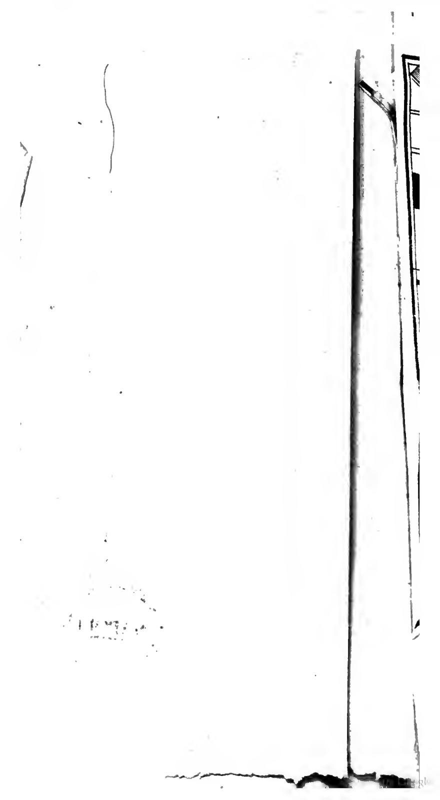
Page		*Ligne*		*liſés*		*au lieu de*
4	-	11	-	ſes	-	ces
13	-	2	-	dans	-	dant
14	-	3	-	concentrent		concentrant
19	-	20		abandonnons		abandonnent
-	-	23	-	ait	-	ai
24	-	6	-	on	-	ont
-	-	12	-	le	-	la
53	-	14	-	ſort	-	fort
61	-	3	-	péſanteur		-
69	-	26	-	diſciplinée aura le pas, ſur la moins diſciplinée		
74	-	15	-	n'y	-	ni
110	-	25	-	ou de force		-
113		la dern. l.		nont	-	n'on
116	-	8	-	fortification		-
125	-	22	-	s'écoule		-
126	-	4	-	à	-	&
130	-	12	-	meut	-	m'eut
138		la dern. l.		otés, que		
148	-	2	-	ſont	-	l'ont
149	-	15	-	tendre	-	toute
150	-	2	-	deux	-	des
151	-	1	-	otes, le		-
-	-	2	-	porter	-	joindre
156	-	18	-	front. La	-	front la
159	-	8	-	fois où	-	fois, ou
167	-	2	-	condenſé	-	cadencé
168	-	12	-	eſt	-	n'eſt
169	-	19	-	partie	-	portée

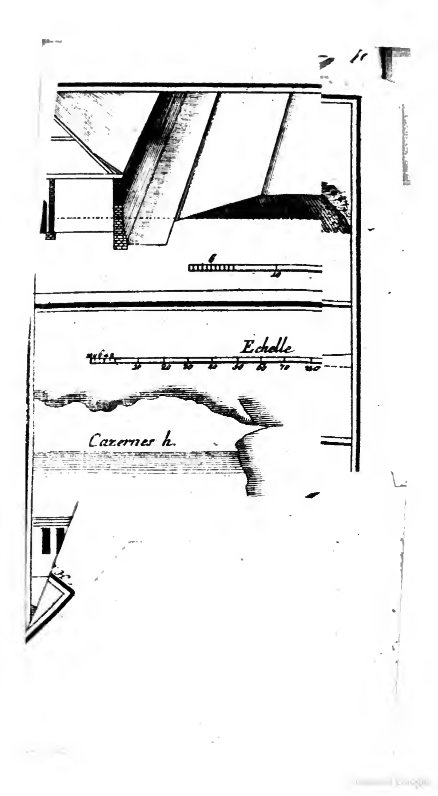
172

Page	*Ligne*	*lisés*	*au lieu de*
172	14	veut	vent
173	25	goulon	goulow
177	14	aïent	aïant
-	note	idée	entrée
181	4	ont des pores &	-
187	22	fer	feu
189	5	l'entrée	-
203	27	un	au
216	21	pente	perte
-	23	marais	murais
225	3	les païsans,	puissantes
-	4	seizième	sixième
229	19	au surplus ce n'est	le surplus n'est
-	26	manière	-
235	5	qu'à	ou à
250	3	égareroient	-
251	26	cela l'on n'agit,	cela n'agit
261	20	otés: il	-
265	12	pas	par
275	14	& se persuade	& persuade
285	19	secours	-
291	15	la boisson	poisson
327	11	quelque perte	quelle perte
337	4	assiégeant	assiégement
-	11	que vous ne	que ne

(o)


b
a
k
h
i
Fig. I.
m
e
c
a
Fig. III
n
r
s
q
u
t
o
p
A
G
C
B
1
2
3
4
5
Fig. IV




Echelle
Cazernes h.

